

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 65 (1999)

**Artikel:** La chartreuse d'Oujon : un site et son architecture  
**Autor:** Auberson, Laurent  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-836129>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**





# UN SITE ET SON ARCHITECTURE

## SOMMAIRE

Introduction .....	87	Le petit cloître (X) .....	145
Un site et sa connaissance .....	89	<i>Description et reconstitution — Le petit cloître :     un lieu fermé et un espace de distribution.     Oujon dans l'architecture monastique des XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles</i>	
Le site d'Oujon : le cadre physique .....	89	Le grand cloître et les cellules (XV) .....	147
Historique des fouilles et de la connaissance du site ou : une histoire cyclique .....	94	<i>La galerie — Les cellules</i>	
<i>Depuis la suppression de la chartreuse jusqu'aux         premières fouilles — Les fouilles de 1945 — La difficile         acquisition de l'ancienne chartreuse par l'Etat de Vaud         — Les fouilles de 1968-1972 — Les travaux de 1973 à 1994</i>		Les aménagements artisanaux .....	151
L'apport des sources écrites à la connaissance de l'architecture .....	100	Les espaces non bâtis .....	151
Les chemins d'accès .....	102	<i>Le jardin — Les préaux, le cimetière et le puits</i>	
Maison haute et maison basse .....	102	L'organisation du réseau d'eau .....	153
L'architecture primitive de la maison haute .....	105	Les cheminements à l'intérieur du monastère ...	153
Date de fondation et date de construction. – Les relations entre les modèles architecturaux de Bonmont et d'Oujon .....	105	Appréciation générale de l'art et de l'architecture dans la chartreuse d'Oujon à l'époque romane ..	155
La disposition générale et l'orientation des bâtiments .....	106	Les transformations de la maison haute à l'époque gothique .....	157
Le développement chronologique des constructions .....	108	Les événements de 1335 .....	157
L'enceinte et la porte .....	108	La réfection du chemin d'accès .....	158
L'église (I) .....	109	L'église et les annexes du chevet (sacristie et bibliothèque) .....	158
<i>Les fouilles — Le plan — La maçonnerie — Le sol         — Les ouvertures — La porte principale — Les portes         menant aux cloîtres — Les portes menant aux annexes         — Les fenêtres — L'aménagement intérieur —         L'élévation et la couverture.         Essai de reconstitution architecturale</i>		<i>Le portail de l'église — Le chevet et les annexes</i>	
Considérations générales sur les accès à l'église, la circulation et la liturgie. Le jubé .....	118	La transformation de l'accès au porche de l'église (XVI) .....	160
Le porche (XVI) .....	122	L'accès au petit cloître (X) .....	160
Les annexes de l'église. L'annexe ouest : sacristie et archives (salle II) .....	122	L'interprétation de la transformation des accès au narthex et au petit cloître .....	160
<i>Description — Reconstitution architecturale</i>		La transformation du bâtiment des services (VI-IX et XI) .....	161
L'annexe est : archives et bibliothèque ? (salle III) .....	125	<i>Première étape de transformation : Les portes —         Les niches — La cheminée — Le four à pain         Seconde étape de transformation :         Nouvelle cheminée — Suppression d'une porte,         création d'une niche et d'une fenêtre — Percement         d'une nouvelle porte — Nouvelles fenêtres dans         le mur est La nouvelle annexe (XI)</i>	
<i>Description — Reconstitution architecturale</i>		L'interprétation des salles VI à IX et XI réexaminée selon les transformations ultérieures .....	167
La pièce principale de l'aile nord du cloître : la salle du chapitre (IV) .....	126	<i>Le logement des convers — Une salle de représentation ?</i>	
<i>Description générale — L'aménagement intérieur         — Reconstitution architecturale</i>		L'horloge du monastère .....	169
La fonction des annexes.		La galerie du grand cloître .....	169
Le problème de la bibliothèque .....	128	Les cellules .....	170
Les espaces d'entrée (XII-XIII) .....	132	La forge (XIV) .....	172
L'aile est du petit cloître : Le réfectoire (salle V) <i>Description — Reconstitution architecturale —     Interprétation : l'usage du réfectoire</i>	132	Les matériaux de couverture .....	172
<i>Description — Reconstitution architecturale —         Interprétation : l'usage du réfectoire</i>		Le décor intérieur de l'église d'Oujon dans son dernier état : de pures hypothèses... ..	173
La ruelle des convers (XVII) .....	136	Appréciation générale de l'art et de l'architecture dans la période tardive de la chartreuse d'Oujon ..	174
<i>Description — Interprétation et comparaisons</i>		La maison basse d'Oujon. Essai de reconstitution d'un ensemble .....	177
Le bâtiment des services et la cuisine (VI-IX) ...	138	Remarques générales sur les maisons basses ...	177
<i>Description — Interprétation de la fonction. Une forme         de maison rurale médiévale — Reconstitution architecturale</i>		La maison basse d'Oujon .....	179
		La toponymie : la Conriéry, la Reisse et le Champ du Moulin .....	179

Le cheminement ou : la montée au couvent ..... 180	Les possessions extérieures ..... 199
Les enceintes ..... 180	Le domaine de l'Oujonnet ..... 199
Les aménagements hydrographiques : canal, étang, moulin ..... 180	Le site après l'abandon de la chartreuse ..... 203
Les bâtiments de la maison basse ..... 182	Les chauffourniers ..... 203
<i>L'église des convers (F) — Le logement des convers (H), les bâtiments économiques (G, I) et le moulin (E)</i>	<i>Le four à chaux implanté dans l'ancien réfectoire —</i>
Interprétation générale de la maison basse ..... 184	<i>Un second four à chaux dans l'ancienne salle du chapitre ou un four domestique (?)</i>
Le problème chronologique : la fondation de la maison basse et sa suppression ..... 186	Les verriers ..... 204
Une grange dîmière fortifiée? (K) ..... 188	A-t-il existé des verreries cartusiennes dans le Jura vaudois? ..... 205
Les autres possessions dans le désert ..... 191	L'évolution des anciens chemins de la chartreuse ..... 206
La ferme de la Conriéry ..... 191	Le lapidaire et la dispersion des fragments architecturaux ..... 207
<i>Description du bâtiment — La datation —</i>	
<i>La ferme de la Conriéry dans le domaine cartusien d'Oujon — Les annexes de la Conriéry</i>	

## INTRODUCTION

**L**A PUBLICATION du site archéologique de la chartreuse d'Oujon est la synthèse de multiples interventions sur le site, étalées sur de longues années et conduites par diverses personnes. Depuis 1973, les investigations ont été confiées à l'Atelier d'archéologie médiévale et il convient de nommer et de remercier ici les principaux collaborateurs qui ont contribué à notre connaissance du site : Werner Stöckli, Jachen Sarott, Xavier Münger, Peter Eggenberger, Heinz Kellenberger, Franz Wadsack et Philippe Jaton. Sans ces maillons indispensables d'une chaîne que nous avons eu la chance de pouvoir terminer, la présente étude ne serait pas ce qu'elle est.

Cette partie de l'ouvrage est donc consacrée aux vestiges archéologiques laissés par la première communauté de chartreux installée dans notre pays. Au XII<sup>e</sup> siècle, une implantation monastique implique une vaste emprise territoriale et ce n'est pas seulement une étude architecturale que nous avons été amené à entreprendre, mais l'étude de tout un site. Cela commence donc par l'examen d'un certain nombre de conditions-cadre qui ont influencé le choix de l'emplacement du monastère et la disposition des bâtiments. Pour ce qui est de l'architecture, précisément, l'étude détaillée de certaines composantes permet de déceler, au cours du temps, une évolution des constructions que l'on tentera de mettre en relation avec des changements intervenus dans l'histoire économique d'Oujon et plus généralement dans la société dont ils n'ont malgré tout jamais pu faire totalement abstraction.

Mais l'archéologie ne se limite pas à la topographie et à l'architecture. Le mobilier, en particulier céramique, laissé

par les chartreux et diversement abondant selon les époques, offre de précieux renseignements sur la fonction des salles, sur le mode de vie, ainsi que sur les préoccupations spirituelles et temporelles qui transparaissent au travers des programmes iconographiques. Par tous ces aspects, l'archéologie est pour ainsi dire la seule source de connaissance du cadre de vie dans cette chartreuse médiévale.

C'est donc à ces trois niveaux que se situe l'analyse archéologique : la topographie, l'architecture et le mobilier. Trois niveaux de réflexion étroitement solidaires qui doivent être constamment confrontés aux documents historiques. La démarche a fourni ici, on le verra, des résultats très encourageants.

Encourageants, parce que la recherche sur la chartreuse d'Oujon ne s'achèvera pas avec ce volume. À cela, plusieurs raisons. Le site d'Oujon, jamais oublié, mais presque entièrement disparu sous la forêt jusqu'il y a quelques décennies, n'a pas été l'objet d'une campagne de fouille exhaustive. Le récit des différentes interventions nous rappellera que la connaissance que nous avons du monastère reste partielle, le grand cloître et l'église n'ayant été qu'à peine touchés. La multiplicité et la qualité inégale des premières fouilles, les conditions particulières dues à l'éloignement du site, enfin la décision prise de le recouvrir, font que le lapidaire n'est pas resté accessible, sinon sous forme de relevés. Des premiers travaux qui ont été menés sur place, il nous reste une documentation très succincte sur la stratigraphie, ce qui entrave passablement l'interprétation du mobilier archéologique. À cette connaissance lacunaire s'ajoute encore la découverte inattendue,

en automne 1994, en pleine rédaction de cet ouvrage, de tout le complexe de la maison basse de la chartreuse. Les informations qui ont pu être recueillies sur ces installations économiques sont limitées à l'examen des plans apparaissant en surface. Il reste donc un vaste champ d'investigation à parcourir. Il faut enfin rappeler combien la recherche archéologique sur les chartreux est en retard par rapport à celle qui s'est attachée aux autres ordres monastiques, particulièrement vigoureuse sur les cisterciens

notamment. Si de nombreux titres évoquent les chartreux, un tri rigoureux ne laisse qu'un petit nombre d'ouvrages qui dépassent le niveau de la description superficielle, voire de la polémique confessionnelle ! La présente monographie ne se veut pas œuvre pionnière, pas plus qu'elle ne prétend résoudre tous les problèmes, mais force est de constater que nous avons eu ici une occasion rare d'approfondir les nombreuses questions soulevées par les documents archéologiques.

## UN SITE ET SA CONNAISSANCE

### LE SITE D'OUJON : LE CADRE PHYSIQUE

Sur la première pente de la chaîne du Noirmont, le vallon d'Oujon atteint une altitude – 1050 m – qui le situe déjà sur un étage montagnard, au-dessus du village d'Arzier (la commune politique sur le territoire de laquelle se trouve aujourd'hui le site) (fig. 12 et 13)<sup>310</sup>. Rares sont, dans le Pays de Vaud du début du XII<sup>e</sup> siècle, les habitats permanents implantés aussi haut, si l'on excepte ceux qui sont établis sur une voie de passage obligé. Près d'Oujon, Saint-Cergue, dont les origines ne nous sont que mal connues, pourrait bien avoir été occupé sans interruption depuis l'Antiquité tardive jusqu'à l'émergence de la châtellenie féodale et de la paroisse médiévale<sup>311</sup>. Mais, en dehors de ces endroits privilégiés, l'habitat d'altitude reste l'exception. Même le village d'Arzier ne naîtra qu'à l'ombre de la chartreuse.

Dès cette époque pourtant, une force nouvelle intervient, qui non seulement bouleverse l'Eglise par l'exigence de spiritualité qu'elle lui insuffle, mais exerce également une influence directe et durable sur le paysage : c'est le courant

des ordres monastiques issus de la nouvelle réforme bénédictine : Cisterciens, Chartreux, Prémontrés. Si ces derniers ont donné l'impulsion aux fondations religieuses dans la haute chaîne du Jura, en implantant, entre 1126 et 1134, l'abbaye du lac de Joux, au sein de l'ordre cartusien le mouvement s'était déjà fait sentir en direction des montagnes du Bugey, qui poursuivent vers le nord le massif de la Grande Chartreuse<sup>312</sup>. C'est ainsi que Meyriat (Ain, France, fondée en 1116), Arvières (Ain, France, près de Belley, fondée vers 1122) et Vacluse (Jura français, fondée vers 1139)<sup>313</sup> constituent les premières implantations cartusiennes dans la montagne jurassienne au sens géologique. La fondation d'Oujon s'inscrit donc manifestement dans cet esprit ascétique qu'attire la dureté du relief et du climat montagnards. C'est même le premier monastère cartusien de ce que l'on appelle la haute chaîne du Jura. La carte de répartition des chartreuses à la fin du XII<sup>e</sup> siècle (fig. 3) montre Oujon comme un point avancé de la pénétration cartusienne depuis les Alpes françaises en direction du nord. Au sens monastique comme au sens géologique, la chaîne du Jura prolonge celle des Alpes au nord du Bugey. De l'autre côté de l'arc alpin, on remarque l'implantation étonnante et longtemps isolée dans les montagnes slovènes.

Les moines ont donc fait, ici, œuvre de défrichage. La vision que nous avons actuellement d'une clairière au milieu

310. Chapitre écrit avec la collaboration de Denis Weidmann, archéologue cantonal.

311. J.-M. VOLET, *Saint-Cergue*, p. 10-12, reproduit quelques observations archéologiques restées inédites.

312. Dans les Alpes, les Clunisiens s'étaient déjà établis à Rougemont, vers 1080, mais la montagne ne deviendra pas un trait caractéristique de l'ordre clunisien comme elle le sera pour les chartreux. Voir le volume *Rougement, 9<sup>e</sup> centenaire, 1080-1980*. Sur les Prémontrés du lac de Joux, voir le récent ouvrage de Cl. MARTINET, *L'Abbaye Prémontrée*

*du Lac de Joux*, en particulier p. 13-28. Notons encore qu'à cette époque un autre ordre, de diffusion tout à fait restreinte, pour ainsi dire limitée au Dauphiné, se caractérise aussi par son attachement à la montagne : il s'agit de l'ordre de Chalais, fondé en 1110. Les difficultés économiques liées à ce choix seront sans doute pour beaucoup dans l'absorption de l'ordre par les chartreux en 1303. Voir ANIEL, *Les maisons de chartreux*, p. 9 et le *Lexikon für Theologie und Kirche*, s.v. « Chalais ».

313. La chartreuse de Vacluse est depuis 1968 ennoyée dans le lac artificiel de Vouglans.

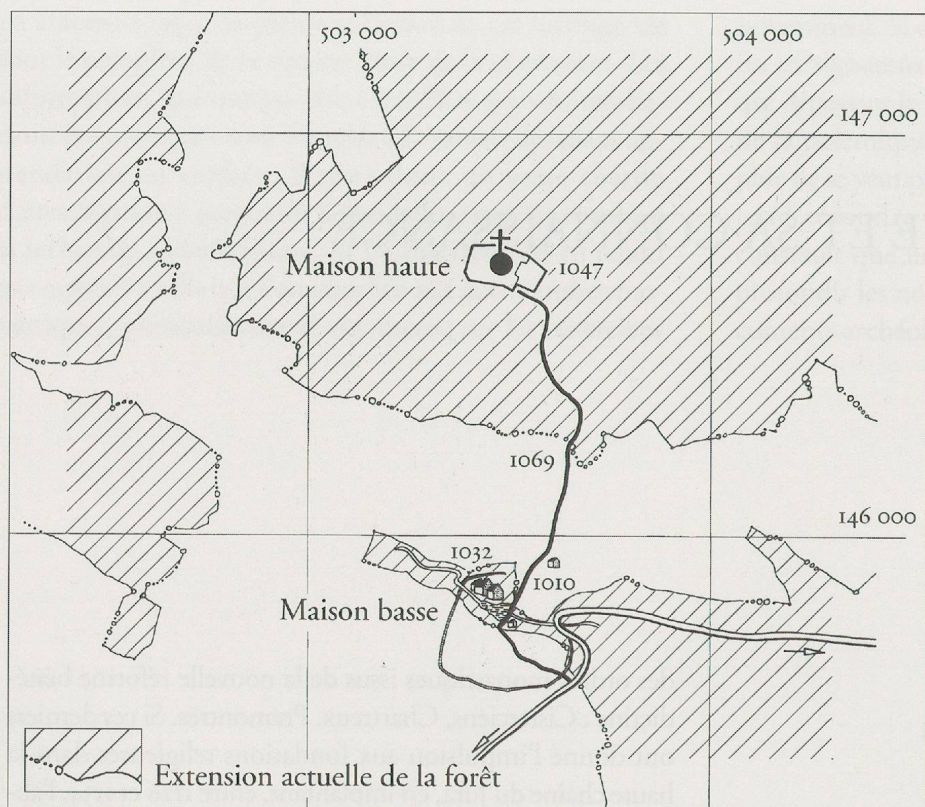


Fig. 12. Carte du site d'Oujon. Échelle 1 : 20 000. Le site et ses cheminements dans la première phase (XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle)

d'une épaisse forêt s'accorde peu avec la réalité du paysage rapidement modelé par les chartreux. Faisant le choix d'un site vierge, ils avaient à défricher la forêt non seulement pour créer la place nécessaire aux bâtiments, mais aussi pour la production du bois de construction et, pendant toute la durée d'occupation, pour le chauffage et l'artisanat.

La clairière ainsi créée était sans doute beaucoup plus vaste que celle que nous voyons de nos jours, mais son étendue est impossible à évaluer, car les plus anciens plans dont nous disposons, datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous montrent un site déjà entièrement recolonisé par la forêt. Cette ouverture doit aussi modérer le concept de « désert » régulièrement (au sens fort du mot) appliqué aux chartreux. Le monastère éponyme de l'ordre a bien été implanté dans un endroit retiré et difficile d'accès et l'attrait pour ce genre de sites d'altitude se manifesterait encore dans de nombreuses fondations, mais les villages ne sont jamais loin et l'idéal monastique ne doit pas cacher les préoccupations économiques plus immédiates. Pour une nouvelle chartreuse, il s'agissait tout autant de s'imposer face aux propriétaires fonciers de la région que de développer avec eux des relations économiques profitables.

Dom Dubois<sup>314</sup> a montré que ce mécanisme pouvait même aboutir, de la part des chartreux, à des expropriations forcées, obtenues avec l'appui des seigneurs fondateurs. On assiste aussi à des détournements de voies de communication lorsque les tracés contrarient l'extension prévue pour le domaine cartusien. Le désert doit se comprendre avant tout dans les limites du domaine cartusien<sup>315</sup>.

La géomorphologie régionale a été judicieusement exploitée pour l'implantation de la chartreuse d'Oujon (fig. 14). Le socle calcaire jurassien détermine une exposition générale orientée vers le sud-est. Les plissements locaux et la dureté variable des roches affleurantes dessinent localement un relief étagé, recoupé par divers vallons ouverts par l'érosion. La maison basse a ainsi été installée en bordure d'un plateau dominant largement le paysage de la côte lémanique, à l'emplacement où le ruisseau d'Oujon entaille la bordure calcaire avant de dévaler la pente. La maison haute est implantée hors des regards, dans le creux d'un vallon sec la plus grande partie de l'année, à proximité de deux sources de faible débit, qui pouvaient assurer cependant une alimentation en eau permanente à une communauté d'effectif réduit.

314. DUBOIS, « Les limites des chartreuses », p. 197 : « Il s'agissait d'une véritable expropriation (...) progressive réalisée au fur et à mesure de la disparition ou de l'effacement volontaire des propriétaires (...) La fermeté et la constance avec laquelle les Chartreux ont réalisé leurs déserts ont eu pour résultat de modifier à ces endroits le paysage rural, dans la mesure où les

paysans ne se sont pas opposés victorieusement à leurs projets (...) On sait qu'ils ont éteint des villages en déplaçant les habitants ; ils ont arrêté le déboisement, et même en certains endroits reboisé. Comme les Cisterciens, ils ont par leur seule présence empêché la naissance de hameaux. »

315. Voir aussi ANIEL, *Les maisons de chartreux*, p. 22.

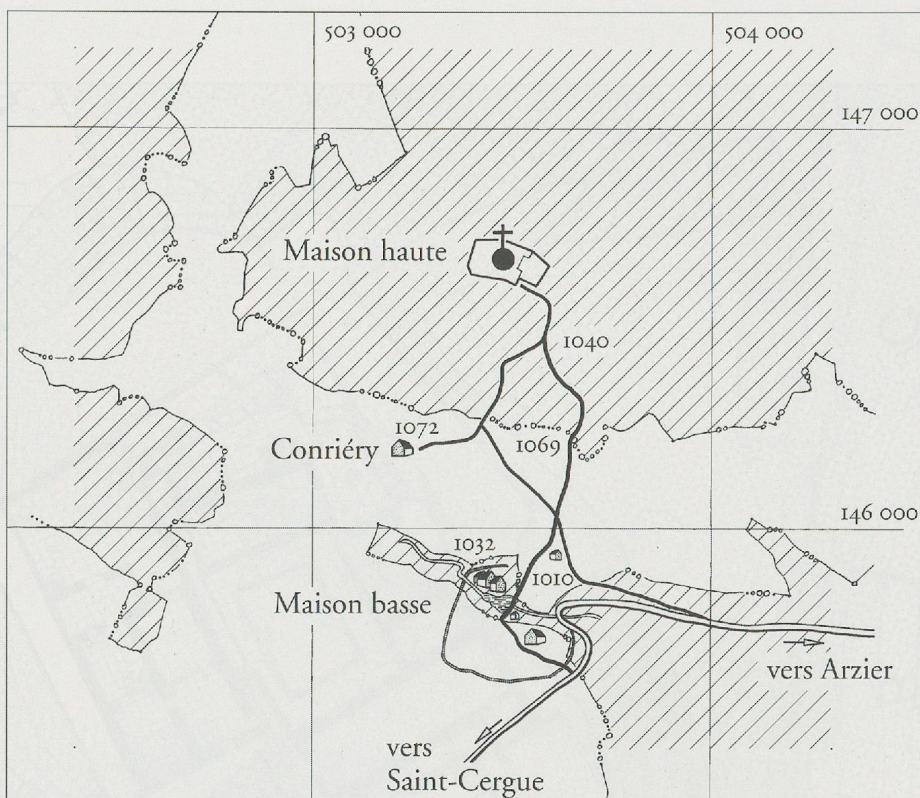


Fig. 13. Carte du site d'Oujon. Échelle 1 : 20 000. Le site et ses cheminements dans la seconde phase (XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle)

L'étude détaillée des conditions géologiques et hydrologiques auxquelles sont soumis aujourd'hui les vestiges<sup>316</sup> a montré que la roche dont est constitué l'essentiel des maçonneries (calcaires urgoniens) affleure à proximité, sur la rive gauche du vallon. La plupart des murs sont fondés dans des sédiments qui tapissent le fond du vallon : alluvions, moraine de fond décompactée. Les constructions du bord sud-ouest de la chartreuse, dont les cellules sud du grand cloître, prennent appui sur le dévers de la crête morainique locale qui comble et borde le vallon au sud. Les niveaux supérieurs de cette formation décompactée, argileuse et sableuse, constituent le réservoir qui alimente les sources actuelles. Les sables et graviers nécessaires à la construction de l'ermitage ont été prélevés dans ces formations, comme le montrent plusieurs cavités et dépressions au sud comme au nord du site, à l'extérieur de la clôture.

Lors de périodes particulièrement pluvieuses ou à l'occasion de la fonte des neiges, le fond du vallon peut

être brusquement soumis à un régime torrentiel ; ceci impliquait un dispositif de canalisation des eaux traversant le grand cloître, vraisemblablement au sud du petit cloître<sup>317</sup>.

Le climat, enfin, porte déjà nettement la marque de l'altitude<sup>318</sup>. La température annuelle moyenne n'atteint que 6,5° et l'on compte environ 150 jours de gel par an. Les précipitations moyennes totalisent 1550 mm. La durée moyenne de la période de végétation est de 200 jours environ. Ces chiffres prennent beaucoup plus de sens si on les compare par exemple aux données climatiques de la région où était implantée l'abbaye cistercienne de Bonmont, à 600 m d'altitude. Là, la température annuelle moyenne est d'environ 10° et l'on compte 80 jours de gel. Les précipitations totalisent 1300 mm. La végétation est présente environ 240 jours par an. Oujon se situe actuellement à la limite de croissance des feuillus. Ces différences dues à l'altitude n'ont en soi rien de surprenant, mais elles

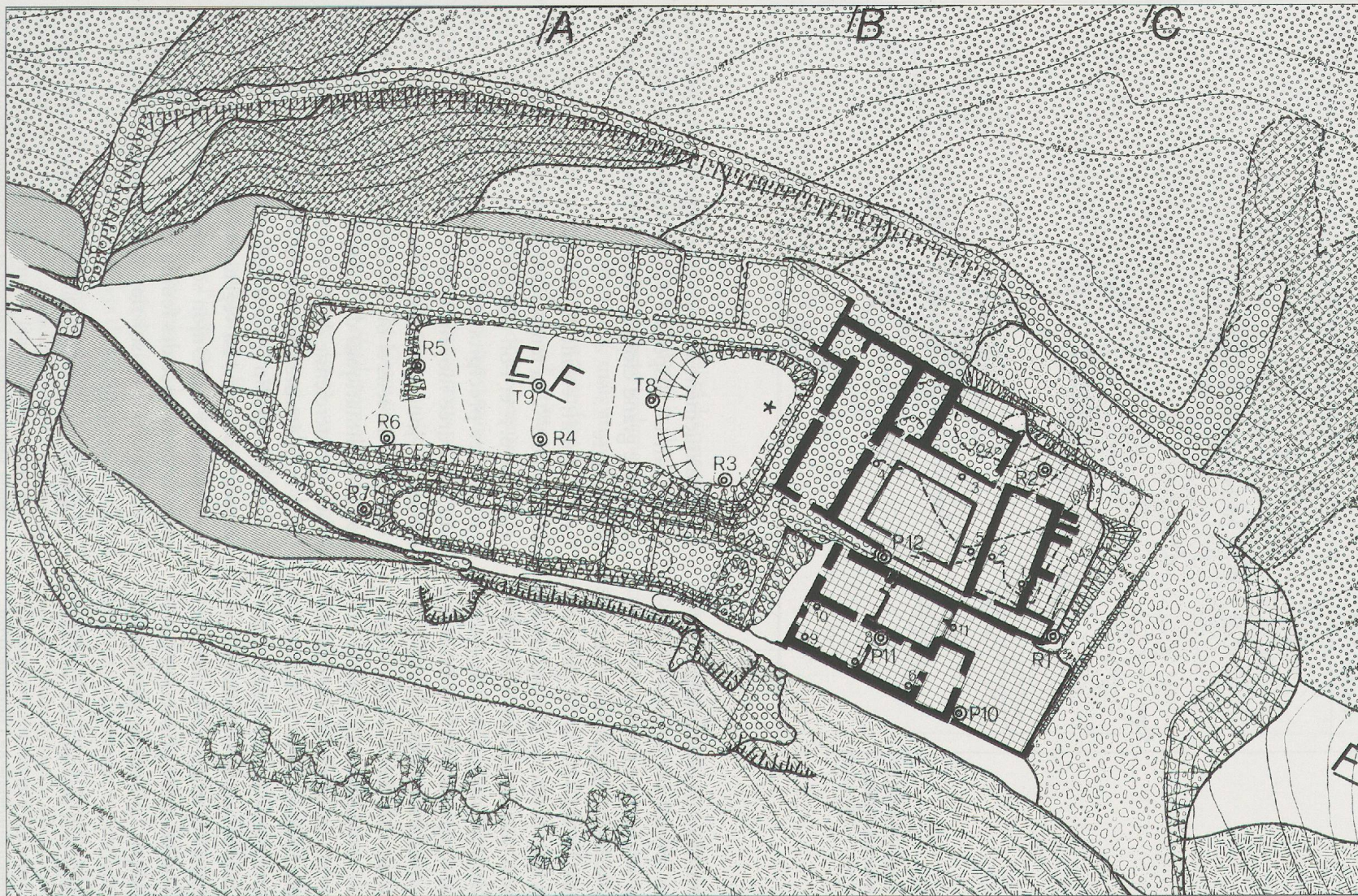
316. Pour ces questions d'hydrologie et de géologie, nous nous référons au rapport de M. Ph. Viredaz, du 31.12.1979, réalisé à la demande du Service des Bâtiments de l'Etat par le Laboratoire de géologie de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (Prof. J.-H. Gabus). On en trouve un résumé en annexe, p. 313.

317. Les travaux et investigations n'ont pas permis de définir précisément cet aménagement qui courait probablement sous le dallage du passage des convers et devait être associé aux évacuations des eaux de toiture et aux drainages du fond du vallon. Il est




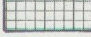
également possible qu'un bief ait été aménagé dans le jardin au sud des cellules méridionales, conduisant les eaux occasionnelles en direction du portail d'entrée. Ce tracé a été malheureusement perturbé par un chemin et une conduite d'eau modernes.



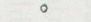
318. Toutes les données qui suivent sont tirées de B. PRIMAULT, *Étude méso-climatique du canton de Vaud*. Les températures sont des moyennes mesurées entre 1931 et 1960, les précipitations entre 1901 et 1960.

Fig. 14. Carte et coupes géologiques du site d'Oujon

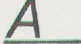


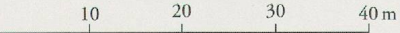
Terrains construits :

-  Décombres, éboulis de murs
-  Murs peu ou pas dégagés
-  Murs dégagés
-  Zone dégagée jusqu'aux environs de la cote d'exploitation


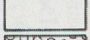
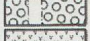
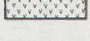


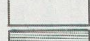

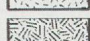
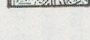

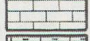


-  Talus et rupture de pente artificiels
-  Isohypse du toit du Secondaire
-  Sondage

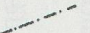


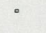
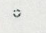
- ⊙ Sondage équipé de piézomètre
- R Pelle Rétro (juin 79)
- T Tarière mécanique (mai 79)
- P Pioche (novembre 79)
- 1 — 11 Sondages 1976

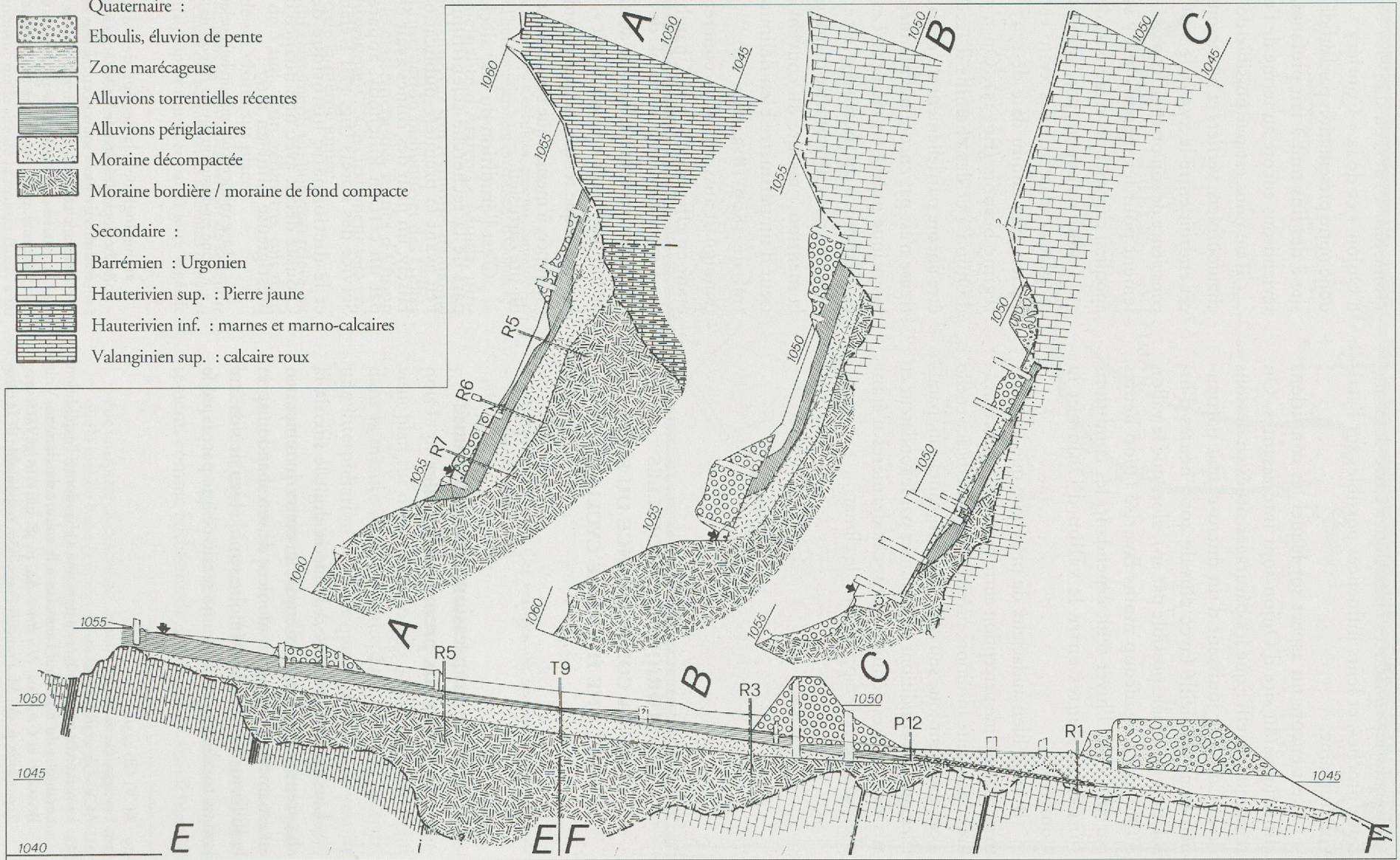
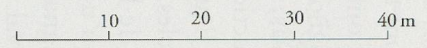
 Tracé des coupes

Echelle : 

\* Pièce trouvée

- Terrains construits :
-  Déblai de fouille
  -  Eluvions / alluvions récentes
  -  Murs et décombres
  -  Couche d'habitation : ancien remblai ?
- Quaternaire :
-  Eboulis, éluvion de pente
  -  Zone marécageuse
  -  Alluvions torrentielles récentes
  -  Alluvions périglaciaires
  -  Moraine décompactée
  -  Moraine bordière / moraine de fond compacte
- Secondaire :
-  Barrémien : Urgonien
  -  Hauterivien sup. : Pierre jaune
  -  Hauterivien inf. : marnes et marno-calcaires
  -  Valanginien sup. : calcaire roux

-  Limite de formation supposée
-  Toit du Crétacé : allure probable
-  Chemin - canal
-  Conduite d'eau
-  Drain



soulignent les contrastes climatiques entre deux stations proches, et leurs influences possibles sur l'activité humaine.

Il est encore un aspect sur lequel les conditions climatiques du site d'Oujon sont intéressantes. On remarque en effet que les pâturages situés en dessous de la Conriéry jouissent d'un micro-climat particulièrement ensoleillé (avec plus de 4000 heures d'insolation maximale possible par an), alors que le vallon d'Oujon est beaucoup moins favorisé (3600 heures par an). Pour l'hiver seul, cependant, les conditions sont équivalentes entre le vallon d'Oujon et la Conriéry.

Il serait bien audacieux de prétendre que les chartreux avaient une perception autre qu'intuitive de ces réalités. Mais cette intuition, précisément, est efficace et elle a certainement joué son rôle dans l'implantation, parallèlement aux conditions déterminées par le fondateur et aux contraintes économiques, ces dernières n'étant d'ailleurs pas sans rapports avec le climat.

## HISTORIQUE DES FOUILLES ET DE LA CONNAISSANCE DU SITE OU : UNE HISTOIRE CYCLIQUE

### Depuis la suppression de la chartreuse jusqu'aux premières fouilles

Lorsqu'on s'intéresse à la façon dont le site de la chartreuse a été connu et étudié au cours du temps, on en est amené à revenir au moment de son abandon après la Réformation, car la mémoire semble bien ne s'en être jamais totalement perdue, ne serait-ce que parce que le

monastère a survécu dans les toponymes du « Bois d'Oujon » et de la « Conriéry ». Nous commençons donc notre présentation par l'étude de la réutilisation du site à des fins tout à fait profanes, sur lesquelles nous reviendrons encore au terme de l'ouvrage.

Il ne nous est pas possible de dire si les artisans – chaudronniers, verriers et bûcherons – qui ont travaillé à cet endroit entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, ont eu bien conscience de son prestigieux passé. Nous l'ignorons également pour les maçons qui y sont venus, à toutes époques, chercher des matériaux de construction.

Le site n'apparaît pas, sinon comme lieu-dit, sur les plans cadastraux des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Le plus ancien plan connu date de 1797<sup>319</sup>, soit de la fin du régime bernois (fig. 15). On n'y voit qu'un « Bois d'Oujon » et des chemins d'accès témoignant peut-être encore partiellement du réseau médiéval. La chartreuse n'est pas encore mentionnée dans le dictionnaire historique publié en 1824 par Levaude<sup>320</sup>. Le souvenir de l'existence du monastère à cet endroit n'avait cependant pas entièrement disparu, ainsi que l'atteste la mention « mesure du couvent d'Oujon », à l'intérieur d'un périmètre bien délimité, sur le plan cadastral de 1809-1812 (fig. 16)<sup>321</sup>. Le toponyme en témoignait aussi de façon concrète, le fond du vallon étant en effet appelé « Es Chambrettes »<sup>322</sup>.

L'étude du domaine viticole de l'Oujonnet, propriété externe du monastère, montre aussi, par la déformation de son toponyme en « Au Genêt », qu'une relation, que la sémantique rendait pourtant évidente, s'est fortement estompée, à mesure que s'accroissait l'oubli de l'existence du site cartusien.

C'est l'érudition du XIX<sup>e</sup> siècle qui a donné le départ de la recherche scientifique sur la chartreuse. Peu avant la première publication du cartulaire par Hisely, un plan des ruines avait été dressé, en 1853<sup>323</sup>, par un certain Pilichody, apparemment attaché au Service des Forêts (fig. 17). L'élan était ainsi amorcé et le dictionnaire historique de Martignier et de Crousaz décrit avec une nuance de regret l'état de la prestigieuse ruine en 1867 :

« Là se voient encore aujourd'hui quelques pans de murs, s'élevant à peine au-dessus du niveau du sol; ils sont recouverts de plantes

319. ACV, Gb 223/a.

320. LEVADE, *Dictionnaire*.

321. ACV, Gb 223/b3, folio 19.

322. La recherche récente dans ce domaine a abandonné l'explication botanique du nom, qui l'associait à la culture du chanvre. Voir BOSSARD et CHAVAN, *Nos lieux-dits*, p. 38, qui corrige JACCARD, *Toponymie*, p. 69. M. François Francillon, responsable de la carte

archéologique à la Section des Monuments historiques et Archéologie de l'État de Vaud, nous a confirmé que ce toponyme était effectivement souvent en relation avec des ruines de constructions anciennes. Nous l'en remercions ici.

323. Et non en 1830, comme le prétendait COURTRAY (« Documents inédits »), qui reproduit ce plan (planche hors-texte).

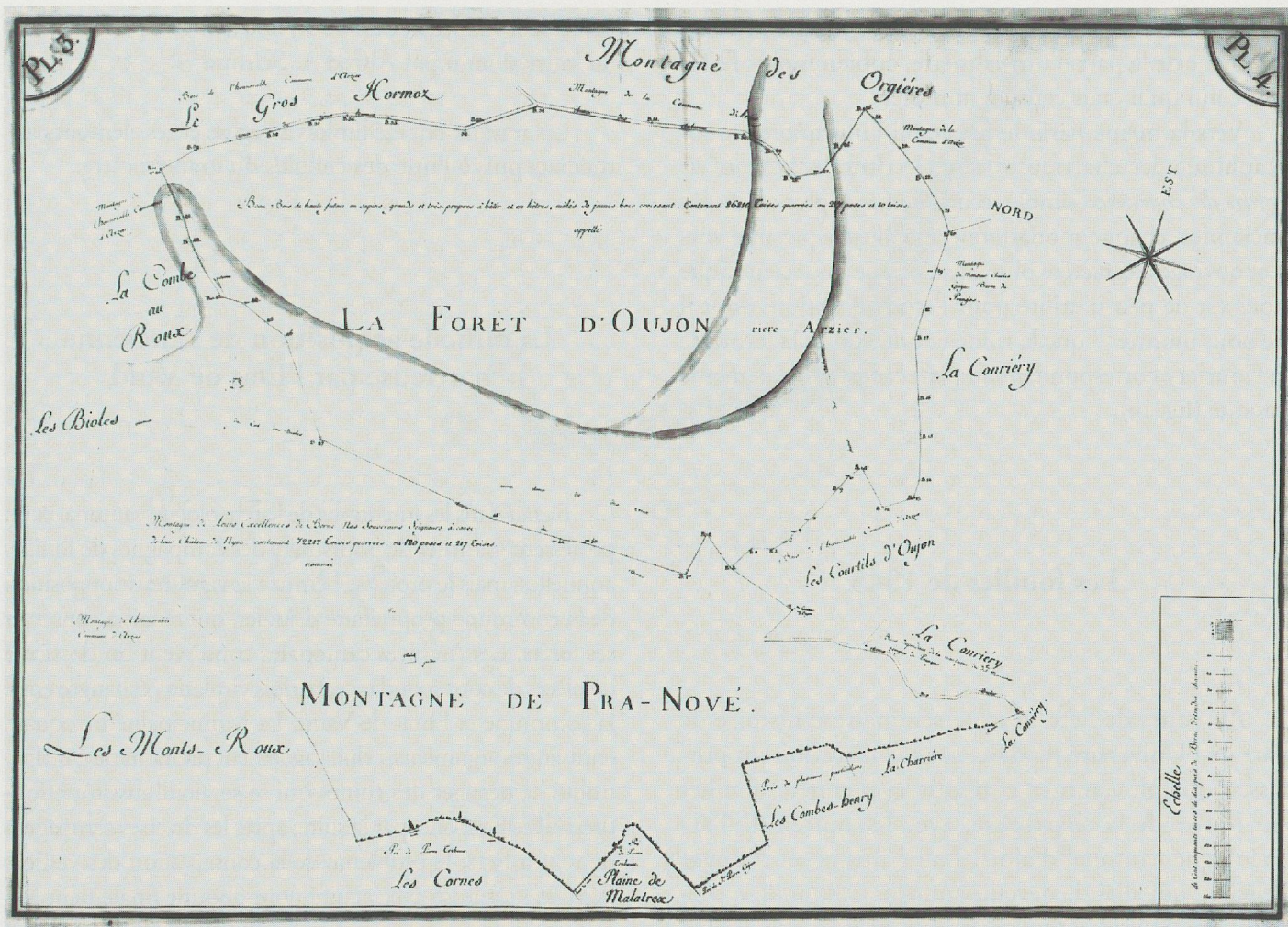


Fig. 15. Plan cadastral de 1797 (ACV, Gb 223 a)

vivaces et même de jeunes arbres. Ces ruines, avec une fontaine [...] indiquent seules aujourd'hui l'emplacement du couvent d'Oujon. »<sup>324</sup>

En 1903, la Municipalité d'Arzier-Le Muids, propriétaire du bien-fonds situé sur son territoire, demande au Département de l'Instruction publique et des Cultes du canton de Vaud le classement des ruines d'Oujon comme monument historique<sup>325</sup>. Ce classement sera entériné le 21 décembre de la même année.

Dans le contexte du classement, un nouveau relevé est demandé par l'Etat de Vaud, à un géomètre, qui rend ainsi compte d'une de ses visites sur place :

« Il ne reste plus de pans de murs permettant de se rendre compte de la position exacte des bâtiments ; les anciennes murailles sont cachées par leurs propres ruines et par la terre végétale

recouvrant le tout. Ces vestiges ont absolument l'aspect de talus assez élevés. »<sup>326</sup>

L'état des ruines avait sans doute encore empiré depuis le précédent relevé qui en avait été fait. Le nouveau plan fut dressé en 1910 (fig. 18). Il est surprenant dans la mesure où il constitue dans bien des secteurs une interprétation schématique et non un constat de l'existant : le grand cloître y est dessiné par exemple comme un quadrilatère régulier, tandis que le tracé de certaines annexes du petit cloître ne s'accorde pas avec la réalité dégagée plus tard. Enfin, une portion du mur d'enceinte paraît avoir été interprétée, bien audacieusement, comme bâtiment de dépendance. Pareil travail,

324. MARTIGNIER/DE CROUSAZ, *Dictionnaire historique*, s.v. « Oujon ». La description soulève une interrogation. Nous ne connaissons à la maison haute aucune fontaine, si l'on refuse de classer sous ce terme le puits du grand cloître, très furtivement observé en 1945. En revanche, un grand lavabo de pierre (d'une ancienne cuisine ?), retrouvé récemment sur le site de la maison basse, a pu

être interprété comme bassin de fontaine. Peut-on supposer alors que la maison basse était encore connue en tant que site archéologique du temps de Martignier et de Crousaz ? la question doit rester ouverte (nous devons cette idée à M. Denis Weidmann).

325. ACV, AMH A 2/6, A 346.

326. ACV, AMH A 2/6, A 351.

dénué de fondements techniques ou historiques, est très étonnant de la part d'un géomètre, et bien moins fidèle que celui qu'il était censé renouveler !

Vers la même période fut établi l'inventaire iconographique des chartreuses, sous le titre de *Maisons de l'ordre des chartreux*, simple recueil d'images plus ou moins anciennes, chaque monastère étant illustré par une vue. Cet ouvrage à caractère plus anecdotique que scientifique nous est de peu d'utilité pour l'étude d'Oujon, dont il ne nous montre<sup>327</sup> que la ruine et une vue de la ferme de la Conriéry correspondant au plan cadastral de la même époque (fig. 19).

### Les fouilles de 1945

Au cours de l'été 1945, le séminaire d'histoire de l'art de l'Université de Bâle, sous la direction du professeur Joseph Gantner, entreprit les premières fouilles sur le site de la chartreuse, avec le soutien de l'archéologue cantonal d'alors, Louis Bosset, et d'Edgar Pelichet, qui allait le devenir en 1950. Ces fouilles, prématurément interrompues, n'ont duré qu'une semaine et ne nous ont laissé qu'une documentation succincte, à savoir :

- un rapport de deux pages dactylographiées, en allemand, avec une traduction française
- un journal des travaux, sept pages dactylographiées, qui a aussi été traduit par Louis Bosset - 1 plan d'ensemble à l'échelle 1 : 500
- un plan de l'église à l'échelle 1 : 100, avec des cotes d'altitude
- un profil en long (ouest-est), échelle horizontale 1 : 500
- cinq photographies petit format des cellules du grand cloître, avec un croquis de l'emplacement des prises de vue
- un inventaire des catelles de poêle (23 pièces), par G. Loertscher, trois pages dactylographiées (en allemand)
- une lettre de M. Gabriel Champrenaud, géomètre à Nyon, auteur des relevés dès le début de la campagne, une page dactylographiée munie de trois croquis. Cette lettre rend compte des travaux effectués en l'absence du

professeur Gantner, dès le 20.7.1945, et cela parallèlement au journal tenu par Alfred A. Schmid<sup>328</sup>.

Les travaux ont été limités à l'église et ses alentours immédiats puis à l'une des cellules du grand cloître.

### La difficile acquisition de l'ancienne chartreuse par l'État de Vaud

Il était dans les intentions de l'archéologue cantonal et du professeur Gantner de poursuivre des campagnes de fouilles annuelles, mais le projet se heurta à la vigoureuse opposition de la commune propriétaire d'Arzier, qui tenait à conserver ses forêts. Les Archives cantonales conservent un dossier<sup>329</sup> de pièces de correspondance, parfois virulente, échangée entre la commune et l'État de Vaud. La Municipalité invoquait, entre autres arguments, celui, vaguement prémonitoire, de l'inutilité de dégager des ruines qui se seraient aussitôt effondrées. Il est vrai que, par la suite, après les diverses campagnes de 1945 à 1972, le problème de la conservation des vestiges dégagés s'est posé avec acuité pour aboutir finalement à la solution de leur enfouissement. Parallèlement, comme les ruines étaient toujours apparentes sous la végétation et que les premières fouilles avaient dû susciter bien des curiosités, il fallut déplorer des actes de pillage, visant des fragments du lapidaire. Le litige ne put être réglé qu'en 1953, par un échange de parcelles, l'État de Vaud devenant ainsi propriétaire des ruines de la chartreuse que la commune d'Arzier détenait depuis près de trois siècles. L'expropriation pure et simple dont elle était menacée put ainsi être évitée.

### Les fouilles de 1968-1972

Une nouvelle période d'investigations archéologiques commence en 1968, sans que nous puissions nous expliquer la longue interruption depuis l'acquisition de

327. T. I, 1913, p. 21-23.

328. Devenu ensuite professeur à l'Université de Fribourg et président de la Commission fédérale des Monuments historiques.

329. Sous la cote AMH A 2/6.



Fig. 16. Plan cadastral de 1809-1812 (ACV, Gb 223 b3). Détail de la maison haute

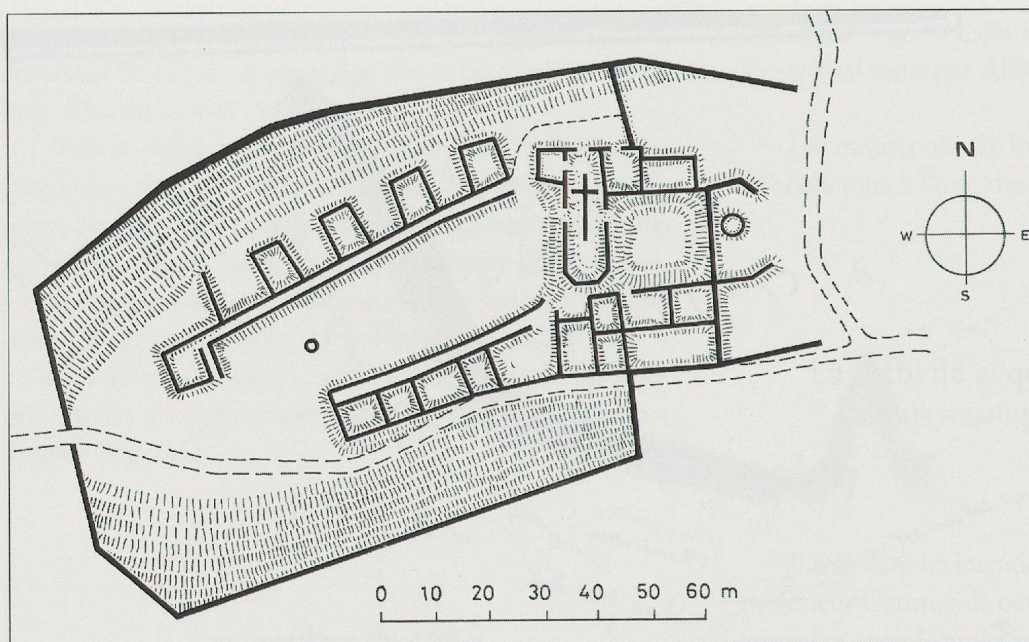


Fig. 17. Plan de la chartreuse dressé par Pilichody en 1853

la parcelle. Dès lors, pendant quatre ans, ces travaux archéologiques sont conçus comme activité de rééducation sociale et pédagogique. L'archéologue cantonal d'alors, Edgar Pélichet, les confie en effet au responsable et animateur de la Maison d'éducation de Vennes, institution de détention pour adolescents. L'encadrement est malheureusement très discret et les fouilleurs, sous la direction d'Alain Reymond, sont laissés à eux-mêmes dans un travail où la bonne volonté n'a pas permis de compenser tous les manquements à la rigueur scientifique. Les notes prises lors de ces travaux sont inégales, parfois abondantes, mais il est illusoire de vouloir, rétroactivement, reconstituer systématiquement la localisation stratigraphique de toutes les découvertes. Les investigations ont alors touché essentiellement le secteur du petit cloître, non seulement par des fouilles, mais aussi par des consolidations de murs qui, effectuées avec des liants inadéquats, ont entravé les analyses effectuées lors des campagnes suivantes<sup>330</sup>.

C'est en 1971 seulement que le site est abordé selon une démarche plus scientifique. La transition durera encore quelque temps, car des enfants de l'Institut romand d'éducation de Serix (Oron) ont été employés comme auxiliaires en 1974.

### Les travaux de 1973 à 1994<sup>331</sup>

Le Service des Bâtiments de l'État, nouveau gérant du site, par son chef Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal, prit conscience de l'importance des vestiges de la chartreuse, mais également de l'inquiétante évolution de leur état. La Section des Monuments historiques et Archéologie, par Denis Weidmann, archéologue, fut chargée d'établir un bilan de la situation et d'entreprendre une démarche assurant tout d'abord le sauvetage puis l'examen des possibilités de mise en valeur de la chartreuse (fig. 20).

Le principe d'un constat archéologique méthodique avant toute intervention a été d'emblée appliqué et maintenu dès lors. Si un bureau d'architecture (Atelier commun, à Lausanne) a été chargé d'établir les projets d'aménagement, le mandat d'exécution des fouilles archéologiques et de la documentation incombait à l'Atelier d'archéologie médiévale de Moudon depuis 1973. Les premières interventions eurent pour but le dégagement urgent et la documentation des corps de bâtiments, objets des fouilles précédentes, dont les maçonneries restaient exposées aux intempéries et s'effondraient en maints endroits.

330. De 1968 à 1972, tous les travaux ont été réalisés par la Maison d'éducation de Vennes, parfois avec l'aide temporaire d'autres institutions scolaires ou sociales. Les périodes de fouilles ont été les suivantes : 1968, d'août à novembre; 1969, d'avril à octobre; 1970, de mai à octobre, avec, temporairement, le gymnase français de Bienne; 1971, de mai à octobre, avec, temporairement, le

gymnase de la Cité à Lausanne, l'école Pestalozzi d'Echichens et le gymnase français de Bienne; 1972, de juin à août, avec, temporairement, l'école primaire de Prévèrenges, le gymnase de la Cité à Lausanne, le foyer des Franchises à Genève et le camp de vacances du Centre social protestant.

331. Chapitre écrit en collaboration avec Denis Weidmann.

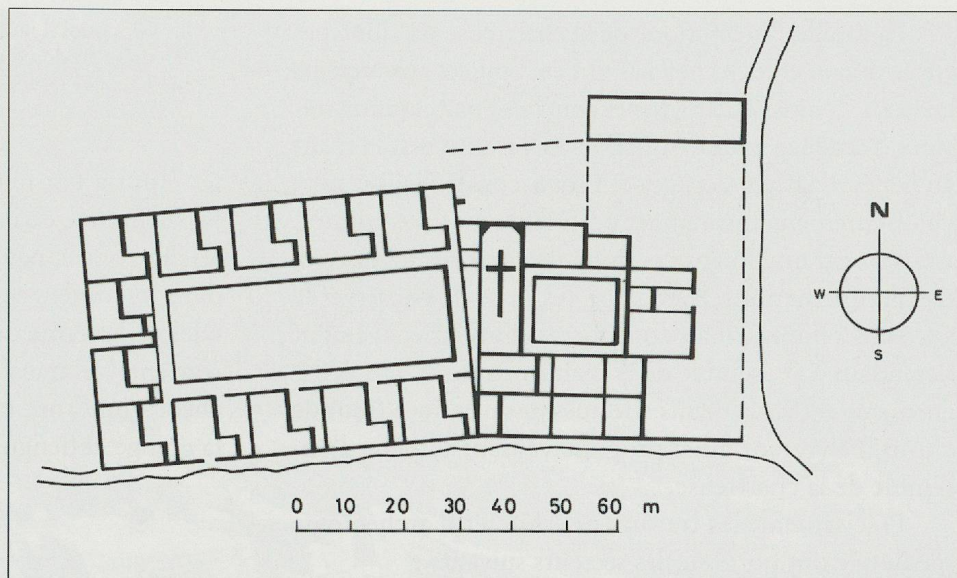


Fig. 18. Plan de la chartreuse dressé en 1910

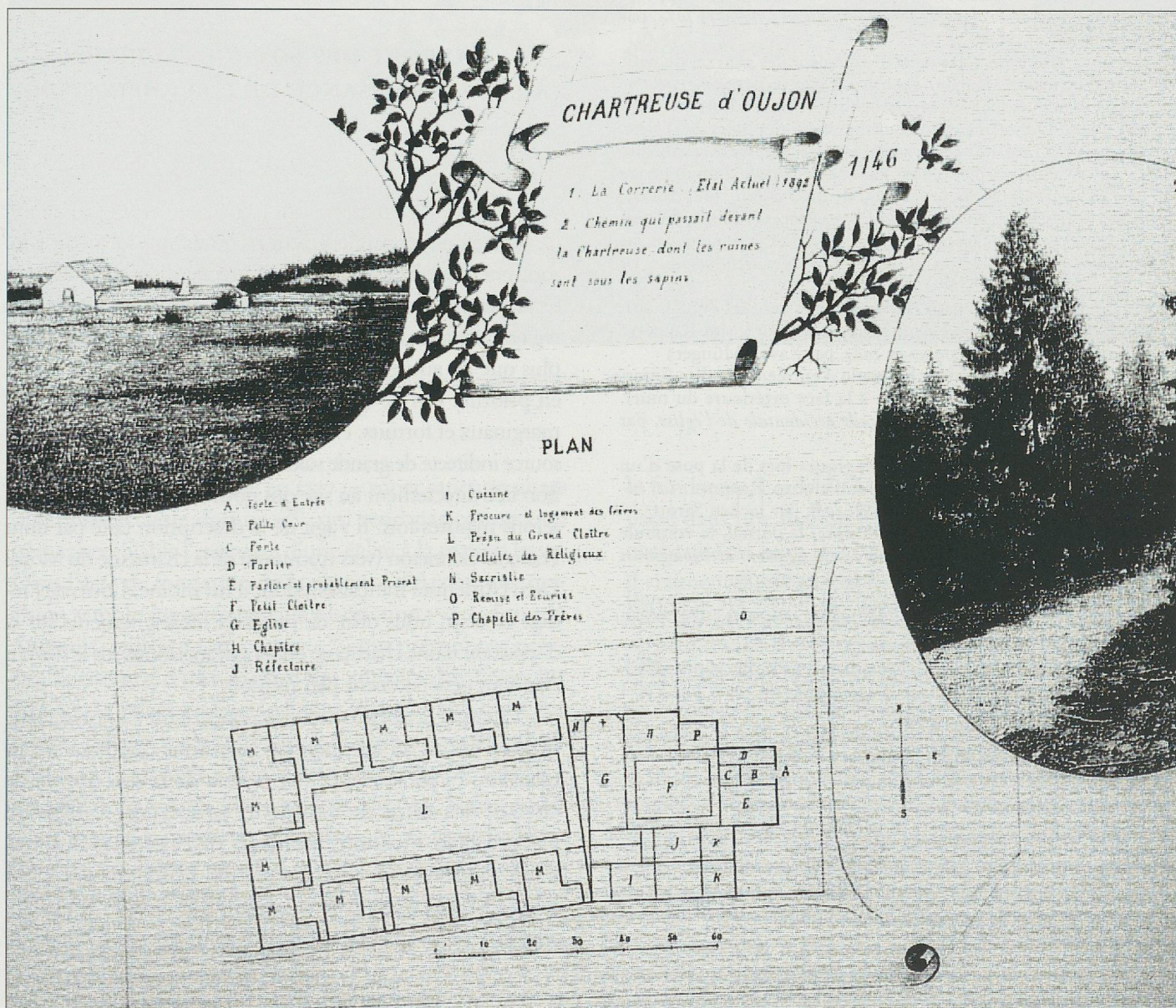


Fig. 19. Oujon selon l'ouvrage *Maisons de l'Ordre des Chartreux* (1913)

La fouille systématique de la chartreuse n'a donc pas été envisagée et les recherches ont été limitées aux secteurs en péril<sup>332</sup>, ainsi qu'aux zones touchées par certains travaux d'aménagement. Ainsi, les niveaux des sols n'ont en général pas été dégagés et l'intérieur de l'église a été volontairement laissé intact pour les recherches futures. Au terme d'une longue période d'expertises diverses et d'expérimentations, la décision fut prise de conserver le site sous remblai, mais sous forme d'un aménagement s'étendant à l'ensemble de la maison haute<sup>333</sup>. Les défrichements et dégagements effectués jusqu'en 1993 (mur de clôture) livrèrent ainsi progressivement le plan d'ensemble de la chartreuse.

Précisément, les travaux de l'Atelier d'archéologie médiévale ont porté sur les secteurs suivants :

- 1974 : Premier déblaiement et nettoyage du petit cloître et de ses annexes (salles IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI). Rapport : *Investigation archéologique du 20 juin au 30 novembre 1974*, par Jachen Sarott ;

- 1975 : suite des travaux de dégagement des annexes du petit cloître et relevés. *Rapport des travaux effectués pendant la campagne d'été 1975*, par Werner Stöckli et Jachen Sarott ;

- 1976 : Dégagement du couronnement des murs de l'église. Rapport : *Travaux archéologiques en 1976*, par Werner Stöckli ;

- 1977 : Surveillance archéologique de la pose d'un drainage sur le chemin longeant le côté sud du petit cloître, près de l'entrée ; observations stratigraphiques sur l'accès et fouille du four à pain (salle VII). Observations superficielles et ponctuelles sur le tracé du grand cloître. Rapport : *Fouilles archéologiques en 1977*, par Heinz Kellenberger ;

- 1984 : Fouille du petit cloître et de ses annexes (V, VI, VII, VIII, VIII, IX). Première synthèse provisoire sur le site. Rapport : *Investigations archéologiques en 1984*, par Xavier Münger ;

- 1985 : Dégagement de la façade d'entrée de l'église (intervention très restreinte, limitée à la face extérieure du mur). Rapport : *Dégagement de la façade occidentale de l'église*, par Philippe Jaton ;

- 1985 : Observations archéologiques lors de la pose d'un drainage à travers le préau du grand cloître. Rapport : *Les investigations archéologiques de juillet 1985*, par Jachen Sarott ;

- 1988 : Observations sur l'enceinte, le portail, le vestibule (XIII) et la forge (XIV). Rapport : *Investigations archéologiques de 1988*, par Xavier Münger et Peter Eggenberger ;

- 1989 : Observations complémentaires sur le portail. Rapport : *Investigations archéologiques en 1989*, par Peter Eggenberger et Xavier Münger ;

- 1990 : Fouille du four à chaux dans la salle du chapitre (IV). Rapport : *Investigations archéologiques en 1990*, par Peter Eggenberger et Xavier Münger ;

- 1993 : Dégagement du mur d'enceinte, dans la partie sud, en vue de sa reconstitution. Rapport : *Dégagement du mur d'enceinte. Surveillance archéologique de 1993*, par Werner Stöckli ;

- 1994 : Observations succinctes sur la ferme de la Conriéry (une des anciennes granges de la chartreuse), description de la charpente, par Werner Stöckli et datation dendrochronologique, par le Laboratoire romand de dendrochronologie. Le rapport est intégré à la présente publication. Il en va de même des résultats de la prospection au sol menée aussi en 1994 sur le site de la maison basse.

Ce à quoi il faut ajouter encore les observations succinctes effectuées au domaine de l'Oujonnet en 1984. Rapport : *Bursinel, domaine de l'Oujonnet, manoir. Investigations archéologiques préliminaires et inventaire, 1984*, par Jachen Sarott.

Tout à fait indépendamment de ces investigations, le patrimoine de l'ancienne chartreuse a subi encore une atteinte grave, peut-être dans les années cinquante, puis dans les années septante, par des transformations brutales de la ferme de la Conriéry, dépendant autrefois du couvent. Ces transformations, opérées sans surveillance archéologique, ont fait disparaître une ancienne annexe de la grange et défiguré une de ses façades.

## L'APPORT DES SOURCES ÉCRITES À LA CONNAISSANCE DE L'ARCHITECTURE

On étonnera peu le lecteur en disant que les archives ne sont guère prolixes sur les questions de dispositions architecturales ou topographiques : recueil de chartes destinées à régler les affaires temporelles du monastère, le cartulaire, pas plus que les autres documents, ne s'intéressent à cet aspect en priorité. On ne doit donc en attendre que des indices marginaux et fortuits. Nous devons néanmoins citer ici une source indirecte de grande valeur et de portée générale quoique non liée directement au site qui nous intéresse. Nous y puiserons maintes fois. Il s'agit de la description faite par dom François Ganneron (vers 1590-1669) de la chartreuse du Mont-Dieu (Ardennes françaises), dont il fut moine. L'ouvrage, rédigé en 1631, nous offre de précieux renseignements sur la disposition d'une chartreuse où les extrapolations sur le Moyen Âge sont généralement peu risquées.

Quant à la documentation concernant Oujon en particulier, citons ici les quelques mentions que nous avons trouvées. Nous les rappellerons lors de la description de chacun des corps de bâtiments concernés. On trouve d'abord deux mentions indirectes de l'existence distincte d'une maison basse et d'une maison haute, un acte étant passé en 1212 « in claustro superioris domus »<sup>334</sup>. Tout aussi explicite est le qualificatif utilisé pour désigner l'autel de

332. Pour certaines surfaces, il s'agissait donc d'une seconde excavation.

333. La réalisation est expliquée en détail dans l'annexe à cet ouvrage, p. 305-312.

334. HISELY, *Cartulaire*, no 26, p. 38.



Fig. 20. Le site d'Oujon en 1974, avant les travaux de dégagement. Vue générale vers le nord

l'église de la maison haute en 1237 : « super sanctum altare superioris ecclesie domus »<sup>335</sup>, qui rend par contre-coup très vraisemblable l'existence d'une église à la maison basse. Dans l'acte de fondation de la paroisse d'Arzier, une précision semble suggérer pareille distinction : « ... domum Augionis, scilicet monacorum »<sup>336</sup>, qui présuppose peut-être l'existence d'une maison des convers. En revanche, en 1435, la relation d'un incident disciplinaire nous apprend l'existence d'une chambre des hôtes (« camera hospitum »)<sup>337</sup>, dans laquelle les familiers ont été surpris à manger de la viande ; sous toutes réserves, le fait qu'ils aient mangé là pourrait indiquer que la maison basse n'existait plus alors, car dans ce cas, c'est là qu'ils auraient séjourné. Au XII<sup>e</sup> siècle, des franchises sont accordées par

le fondateur, Louis de Mont, selon les termes d'un acte passé dans une maison jouxtant l'église (« in domo monachi que est justa [= juxta] ecclesiam posita »<sup>338</sup>). S'agit-il vraiment d'une annexe de l'église, ou de la cellule qui en est le plus proche, peut-être alors la cellule du prieur ? on ne peut trancher avec certitude, ce qui montre bien la difficulté des confrontations entre le texte et la réalité architecturale telle que nous la percevons aujourd'hui. La sacristie, à comprendre au sens architectural et au sens liturgique, bénéficie d'une donation qui en fait expressément mention<sup>339</sup>. Le monastère avait une cloche, au son de laquelle, nous dit-on, le chapitre fut rassemblé le 28 juillet 1404 : « conventum facientes in claustro ad sonum campanae »<sup>340</sup>, mais l'expression ne donne pas de détail

335. HISELY, *Cartulaire*, no 12, p. 22.

336. Voir ci-dessous le texte II.4 dans la contribution de J.-D. MOREROD.

337. COURTRAY, « Documents inédits », p. 203 (note).

338. HISELY, *Cartulaire*, no 6, p. 13.

339. HISELY, *Cartulaire*, no 13, p. 23 (1237).

340. COURTRAY, « Documents inédits », no 85, p. 182.

sur sa suspension : clocheton sur l'église ou simple cloche fixée à la charpente du cloître ? Enfin le cimetière est mentionné en 1384, le curé d'Arzier sollicitant la faveur d'y être enterré<sup>341</sup>.

## LES CHEMINS D'ACCÈS

Ce sont essentiellement l'étude des anciens plans cadastraux et des prospections sur le terrain qui nous font connaître le réseau des anciens chemins menant à la chartreuse d'Oujon. Il subsiste naturellement dans cette interprétation une bonne part d'hypothèse. Là où les tracés ne sont plus visibles, nous avons essayé de les reconstituer en fonction de notre compréhension du fonctionnement de la circulation à l'intérieur du domaine cartusien.

Nous avons constaté que les cheminements ont été modifiés au cours du temps, parallèlement à l'évolution qui a vu l'abandon de la maison basse (fig. 12 et 13). Dans un premier temps, partant de la route actuelle d'Arzier à Saint-Cergue, que nous supposons ancienne et qui coïncide à peu près avec la limite méridionale du désert cartusien, il s'agit de relier la maison basse à la maison haute par le tracé le plus direct. On traverse alors l'enceinte de la maison basse pour longer l'étang par la digue, avant de monter droit vers la forêt en direction du vallon d'Oujon. Ce n'est que là-haut, à l'entrée de la forêt, que l'ancien chemin correspond à un tracé actuel. Dans le pâturage en contrebas, l'ancien creux est bien visible, quelques mètres à l'est du chemin moderne. On peut reconnaître un chemin assez large, environ deux mètres, suffisant pour des véhicules attelés. Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur la disposition de la maison basse et ses implications sur les cheminements, dans le chapitre qui lui est consacré. Soulignons simplement ici l'adéquation judicieuse de la topographie et des pratiques cartusiennes. Venant de la maison basse, on procède à une véritable ascension qui conduit à la maison haute, dont la retraite est protégée de la vue par le léger relief

marqué à la lisière actuelle de la forêt. La maison basse peut aussi de cette façon remplir pleinement son rôle d'accueil, ou plutôt de filtre. Cette fonction ressort clairement des *Coutumes de Chartreuse* écrites par Guigues I<sup>er</sup>, cinquième prieur du monastère éponyme<sup>342</sup>.

Dans un second temps, vers le début du xiv<sup>e</sup> siècle environ, comme nous le verrons, la maison basse est abandonnée, du moins comme monastère. Plus tard encore, on construit ou agrandit la grange de la Conriéry, qui justifie la création d'un chemin d'accès depuis l'aval, ainsi qu'un sentier menant directement de la Conriéry à la maison haute. Ce dernier est toujours emprunté. Dans la forêt, il se distingue du chemin principal menant au couvent par son étroitesse, qui devait le rendre impraticable aux véhicules. Nous supposons que l'on a alors ajouté au chemin passant à travers la maison basse un tracé plus direct venant de la route d'Arzier. Autrement dit, il s'agirait du chemin actuel montant à la Conriéry, chemin que nous connaissons par le plan cadastral de 1809-1812 (fig. 16). L'aménagement de ce chemin a peut-être impliqué des travaux assez considérables pour entailler le rocher, autant qu'on en puisse juger par la topographie actuelle, mais nous savons que les communautés monastiques ne reculaient pas devant de lourds travaux de génie civil s'ils estimaient que l'enjeu en valait la peine. Nous sommes conforté dans cette hypothèse par l'importance qu'a prise à cette époque le village d'Arzier, où les chartreux ont fondé une paroisse, peut-être en même temps qu'ils abandonnaient leur maison basse. Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur les relations entre ces divers phénomènes.

## MAISON HAUTE ET MAISON BASSE

Dès ses origines, l'ordre cartusien distingue dans ses établissements une maison haute, où logent les moines, et la maison basse, où sont rassemblés les bâtiments économiques et où vivent ceux qui œuvrent à la prospérité

341. COURTRAY, « Documents inédits », no 75, p. 177.

342. Par exemple cap. 17, où il est fait mention des étrangers qui peuvent séjourner à la maison basse, et 18, qui définit la fonction du procureur pour la réception des hôtes.

ou à la survie matérielle du couvent, à savoir les frères convers et la *familia*. Les termes mêmes de *domus superior* et *domus inferior* apparaissent déjà dans les *Coutumes* de Guigues<sup>343</sup>. Cette distinction était aussi parfaitement comprise des seigneurs laïques qui évoluaient autour de la chartreuse d'Oujon, comme en témoigne l'acte déjà mentionné, passé en 1212 « in claustris superioris domus ».

La maison basse d'Oujon fait l'objet d'une description détaillée plus loin dans cet ouvrage. Aussi ne faisons-nous ici que de mettre en évidence quelques traits généraux relatifs à son insertion dans le site. Si la maison haute traduit en architecture des dispositions liturgiques et coutumières dont le schéma de base se répète partout, la maison basse en revanche échappe à toute tentative de classification typologique, tant les ressources économiques à exploiter sont variables d'un endroit à l'autre. La distance qui la sépare de la maison haute n'obéit à aucune règle non plus. Mais il faut aussi admettre que, dans l'ensemble de la recherche archéologique cartusienne, les maisons basses sont encore ce qu'il y a de plus mal connu, ce qui doit nous préserver de toute généralisation hâtive.

L'établissement des convers d'Oujon mérite bien sa dénomination de « maison basse », puisqu'il se trouve à une altitude inférieure à celle de la maison haute et qu'il constitue un passage que le visiteur était obligé de franchir avant de se rendre au monastère des moines de chœur. Logés à environ 800 m de la maison haute, les convers n'avaient aucune difficulté à s'y rendre pour les diverses tâches de service qu'ils avaient à y effectuer et rien ne nous oblige à restituer dans le premier aménagement de la maison haute un logement pour les convers. Comme nous le verrons, l'activité des convers ou des familiers de la chartreuse a laissé plusieurs traces dans la toponymie : la Reisse<sup>344</sup> (où se trouvait la maison basse proprement dite), le Champ du Moulin, la Conriéry.

Enfin, les rapports entre les deux maisons ne sont pas seulement spatiaux, ils sont aussi chronologiques. Ainsi, la suppression des maisons basses existantes et la décision de ne plus en construire de nouvelles sont des événements importants dans l'histoire de l'ordre cartusien, qui constituent la clef de compréhension de tout le développement du site d'Oujon.

343. Par exemple cap. 16 et 36.

344. Sur les documents, l'orthographe choisie est tantôt « Raisse », tantôt « Reisse », la seconde étant étymologiquement plus correcte.



## L'ARCHITECTURE PRIMITIVE DE LA MAISON HAUTE

Il nous a paru que la description de l'architecture de la chartreuse devait tenir compte de son évolution au cours du temps. Aussi, pour mieux respecter l'unité très cohérente de la construction primitive, les transformations ultérieures, de l'époque gothique tardive pour l'essentiel, seront traitées dans un chapitre distinct. Cette division est d'autant plus justifiée que les modifications apportées aux dispositions architecturales sont l'expression d'un climat humain et spirituel profondément différent de celui qui avait nourri les pères fondateurs.

### Date de fondation et date de construction

#### Les relations entre les modèles architecturaux de Bonmont et d'Oujon

Il se pose à propos d'une chartreuse la même question que pour tout autre établissement monastique, à savoir dans quelle mesure la date de la fondation peut être mise en relation avec la construction. La question est d'importance pour notre monastère, car elle est un corollaire

des relations entre la proche abbaye cistercienne de Bonmont (Chésereux, Vaud) et la chartreuse. Bonmont relève d'abord quelques années de l'ordre bénédictin, avant de rejoindre celui fondé par Robert de Molesme, devenant filiale de Clairvaux en 1132<sup>345</sup>. Ces hésitations, de probables conflits avec les autres propriétaires de la région, des problèmes techniques peut-être rencontrés lors de la construction, tout cela a retardé l'achèvement de l'abbaye selon son plan cistercien jusqu'aux dernières années du XII<sup>e</sup> siècle. La datation par dendrochronologie de la cinquième et dernière phase de construction de l'église cistercienne confirme ce déroulement<sup>346</sup>.

Même si Bonmont apparaît avant Oujon dans les textes, il convient donc de se demander dans quel sens se faisaient les échanges de formes et de solutions architecturales. Nous rencontrerons en effet maintes similitudes qui rendent ces emprunts plus que vraisemblables. Après la donation de Louis de Mont vers 1146, les dates importantes pour Oujon sont 1154-1155, lorsque le prieur Hugues se rend au chapitre général, et 1182-1185, lorsque le pape Lucius III confirme la fondation de la nouvelle chartreuse. On peut supposer que la construction de la chartreuse, commencée dès 1146, était achevée en 1182. À titre de comparaison, on peut citer l'exemple de la chartreuse du Mont-Dieu (Ardennes françaises), fondée en 1132 et dont l'église a été consacrée en 1144<sup>347</sup>.

Les chantiers de Bonmont et d'Oujon se recoupent donc largement, mais il n'est pas interdit de penser que

345. K. TREMP-UTZ, « Bonmont », p. 88.

346. EGGENBERGER/SAROTT, *La construction de l'ancienne abbaye cistercienne de Bonmont*, p. 29-30.

347. J.-P. ANIEL (*Les maisons de chartreux*, p. 24) a regroupé les dates anniversaires intéressant la construction de la chartreuse, d'après le calendrier donné par dom GANNERON (*Antiquités*, p. 142-159).

la chartreuse a été la première achevée. Ce ne serait donc pas en premier lieu aux moines blancs qu'il faudrait attribuer la diffusion de certaines formes architecturales dans la région. On serait d'autant plus enclin à le croire aussi que la construction de la chartreuse n'a sans doute pas été marquée par les mêmes hésitations que celle de l'abbaye cistercienne. D'une manière générale, ce qui est pressenti ou reconnu viable par les chartreux est promptement achevé.

Des artisans de la construction, nous ne savons rien. Aucun nom, aucune marque de tâcheron ne nous sont parvenus et il n'est pas possible de faire la part de l'apport de main d'œuvre interne à la communauté (notamment des convers) par rapport à l'ensemble des ouvriers. Les chartreux, surtout à cette époque, n'ont pas des vocations d'architectes. La représentation, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, de moines chartreux construisant eux-mêmes leur monastère (fig. 2) tient peut-être plus de la convention et de l'attachement sentimental à la tradition sur les origines de l'Ordre qu'à une réalité. On peut bien supposer le recours à une part de main-d'œuvre laïque commune aux chantiers d'Oujon et de Bonmont, mais cette part ne se laisse pas apprécier. Le procédé n'a laissé de traces que sous la forme de signes lapidaires<sup>348</sup>, dont, pour le milieu cartusien, des exemples sont connus seulement à Žiče (Seiz, Slovénie)<sup>349</sup>, Lugny (Bourgogne)<sup>350</sup> et, bien plus tard, au début du XIV<sup>e</sup> siècle, à La Lance (Concise, Vaud)<sup>351</sup>.

### LA DISPOSITION GÉNÉRALE ET L'ORIENTATION DES BÂTIMENTS

Tout établissement cartusien possède des éléments qui se retrouvent dans les monastères de tous les ordres monastiques issus de la règle de saint Benoît, mais également des composantes tout à fait spécifiques,

dont la présence s'explique par le mélange d'érémisme et de cénobitisme qui caractérise le mode de vie des chartreux. Ainsi, à côté de l'église et de ses annexes habituelles, le cloître traditionnel (*claustrum*) ne présente pas de logement commun pour les moines, mais il est doublé par un grand cloître (*galilea*), qui n'est que la succession des cellules individuelles disposées autour d'une galerie couverte. Toute chartreuse, du moins dans les premiers temps, doit s'articuler entre ces trois éléments constitutifs que sont l'église et ses annexes immédiates, le petit cloître autour duquel sont regroupées les salles communautaires, et le grand cloître (fig. 21).

Entre ces éléments, les architectes doivent ménager des cheminements ou des restrictions de cheminement qui répondent aux prescriptions liturgiques ou aux usages de l'ordre. À cette contrainte vient s'ajouter celle de la topographie, que les fondateurs recherchent le plus souvent difficile : la montagne, c'est alors une forme de désert, à l'exemple des conditions posées pour la maison-mère. L'étude comparative des chartreuses des deux premiers siècles de l'ordre montre que la préoccupation principale était de faire entrer toutes les composantes dans le site choisi, et non point de les ordonner selon une disposition stricte et répétitive.

À Oujon, le resserrement de la vallée en aval permettrait ou imposait même une disposition en trois terrasses successives, l'élément le plus vaste, le grand cloître, occupant la partie supérieure. L'église fait le lien entre les deux cloîtres. La topographie a aussi contraint à renoncer à une stricte orientation de l'église. Ainsi le chœur se trouve-t-il plutôt au nord et c'est sur ce principe que nous désignerons les points cardinaux. Pour éviter des confusions, nous spécifierons comme telles les références à l'orientation théorique — c'est-à-dire supposant le chœur de l'église à l'est.

La disposition des bâtiments d'Oujon nous paraît donc davantage inspirée par les conditions topographiques locales que par l'application d'un prétendu modèle de monastère cartusien dans lequel l'église sépare le grand cloître à gauche et le petit cloître à droite. Les types ainsi définis par Aniel<sup>352</sup> n'ont pas de valeur d'explication et ne constituent pas un répertoire de formes architecturales entre lesquelles le choix se faisait *a priori*. L'influence de l'environnement est un facteur bien plus déterminant que nous rencontrerons encore à maints propos. La similitude

348. Pour lesquels il reste encore à prouver qu'il s'agit réellement, dans les cas qui nous intéressent, de marques de tâcherons, et que ces signes n'ont pas une signification plus pratique liée à l'organisation du chantier. Voir, sur ce problème en général, voir E. NICOLAS, « Les signes lapidaires ».

349. ZADNIKAR, « La chartreuse de Žiče », in *Mélanges Crozet*, p. 832.

350. Selon ANIEL, *Les maisons de chartreux*, p. 24, qui ne donne pas la source.

351. Sur les tailloirs des chapiteaux du petit cloître. Observation inédite de l'auteur.

352. ANIEL, *Les maisons de chartreux*, p. 25-26 et pl. V.

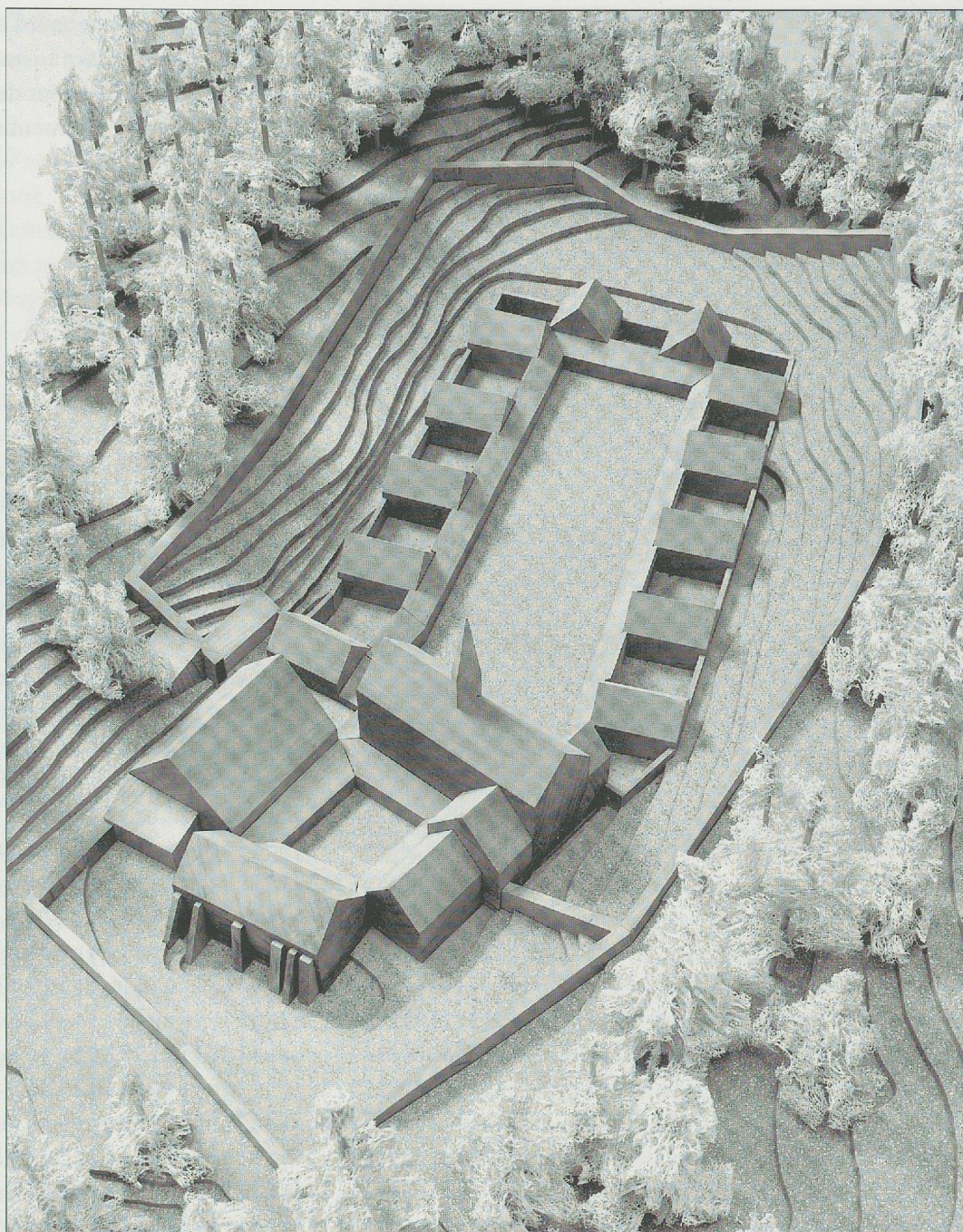


Fig. 21. Maquette de reconstitution de la maison haute d'Oujon dans son dernier état (Bernard Brot et Paul Latreille, maquetistes, Cully)

de disposition dans des sites proches et contemporains d'Oujon peut donc n'être que fortuite<sup>353</sup>.

Ou s'il y a quelque constante à chercher, elle nous paraît résider ailleurs. Plutôt que de définir les relations entre les parties du monastère en simples termes de situation à gauche ou à droite de l'église, il faudrait entreprendre une recherche systématique sur les chartreuses des premiers siècles de l'ordre, particulièrement sur celles qui ont été fondées en des sites de montagne. On s'apercevrait peut-être

alors que ce qui est déterminant, ce n'est pas l'orientation du petit cloître par rapport aux points cardinaux, mais sa situation topographique. Citons seulement les exemples d'Oujon et de La Part-Dieu (Gruyères, canton de Fribourg): bien que la situation des éléments soit inverse de l'une à l'autre de ces chartreuses, le point commun important est que l'on monte du petit cloître vers le grand, en passant par l'église. La retraite de la cellule monastique est ainsi accentuée par l'ascension.

353. Il s'agit des chartreuses de Meyriat et d'Arvières, (département de l'Ain, dans l'ancien diocèse de Genève), et de la Silve-Bénite

(Isère), dans le diocèse de Vienne. Tous ces établissements ont été fondés au XII<sup>e</sup> siècle, peu avant Oujon.

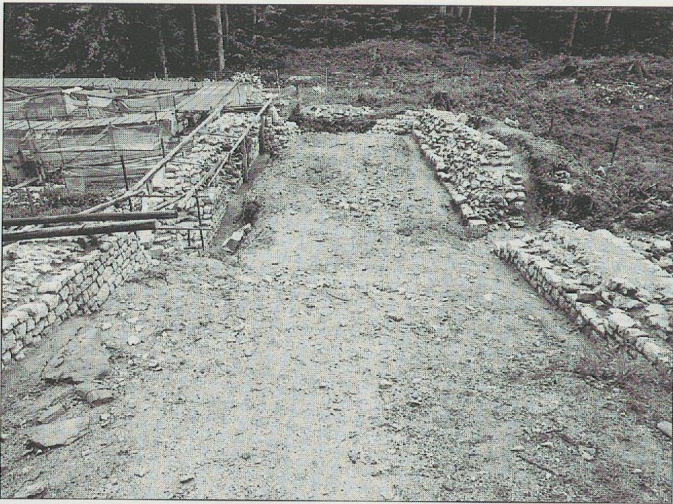


Fig. 22. Dégagement du couronnement des murs de l'église. Vue depuis le chevet

## LE DÉVELOPPEMENT CHRONOLOGIQUE DES CONSTRUCTIONS

Si les bâtiments principaux qui constituent la chartreuse dans son premier état sont le résultat d'un chantier unique, nous pouvons, dans une certaine mesure du moins, reconstituer l'ordre dans lequel s'est déroulée la construction. Il est très vraisemblable que l'église (I) a été construite en premier, et d'un seul jet avec ses annexes (II et III) et même la salle du chapitre (IV). Il est sûr en tout cas que les deux ailes du petit cloître (X) qui lui sont perpendiculaires ont été élevées immédiatement à la suite, simultanément depuis l'aile sud (théorique) du petit cloître et depuis l'église. Nous le verrons dans la description du petit cloître qu'une irrégularité s'est manifestée, la topographie ayant apparemment empêché la réalisation d'un plan parfaitement rectangulaire pour le portique.

Il ne nous est pas possible de situer la construction des cellules par rapport à celle du petit cloître, mais nous pouvons supposer que l'on a accordé la priorité aux bâtiments communautaires, tandis que, le temps du chantier, les moines logeaient dans des baraques provisoires sur l'emplacement du futur grand cloître. Ainsi, pendant toute la durée du chantier, les offices liturgiques pouvaient se

dérouler régulièrement et l'on disposait des maisons destinées à la gestion des biens du couvent, ainsi que de la bibliothèque. Le bâtiment des services (VI-IX) peut même avoir servi temporairement de logement.

## L'ENCEINTE ET LA PORTE

Tout comme chez les cisterciens, le monastère cartusien est un domaine rigoureusement clos. Les dimensions et le tracé de l'enceinte, toujours matérialisée par un mur, ne répondent pas à une règle typologique, mais aux conditions topographiques locales.

Le tracé de l'enceinte a été reconstitué au fil des sondages ou divers travaux qui en faisaient apparaître le couronnement ou une partie de l'élévation. Le contour est irrégulier pour s'adapter à la topographie. L'aspect du mur est assez uniforme, la maçonnerie étant faite de moellons de calcaire disposés en assises irrégulières, l'épaisseur variant entre 0.85 et 1.10 m.

Les dimensions extrêmes de l'enceinte mesurent 144 et 78 m, ce qui, en comparaison avec les rares plans cotés publiés, paraît se situer dans la moyenne, ou peu en dessous pour une chartreuse non urbaine<sup>354</sup>.

Un seul accès traversait l'enceinte. Il ne s'agit pas d'une porte monumentale ou fortifiée, mais d'un passage longeant le bâtiment des services (VI-VII). Large d'environ 3 m<sup>355</sup>, il était prévu pour des véhicules. L'emplacement a été choisi en fonction de considérations pratiques : on se trouvait ainsi au débouché du chemin venant de la maison basse. Une fois la porte franchie, la distribution était facile vers les différentes parties du monastère : le petit cloître, l'église ou le grand cloître. Cette disposition paraît très rationnelle, mais elle pouvait perturber la tranquillité du grand cloître, qui est beaucoup mieux isolé dans la plupart des chartreuses<sup>356</sup>.

Dans l'état primitif, l'empierrement du chemin d'accès se trouvait déjà à un niveau très élevé, plus de deux mètres au-dessus du sol du petit cloître ou du bâtiment des services

354. L'enceinte de la chartreuse de La Verne (Var, France, fondée en 1170), par exemple, mesure 155 sur 85 m environ. Voir GRIMAUD, *La chartreuse de La Verne*, p. 40.

355. L'approximation est due au fait que le montant nord n'était pas conservé.

356. Ainsi, par exemple, à La Verne et à Montrieux (Var, France), toutes deux fondées au XII<sup>e</sup> siècle : cf. les planches dans AMARGIER et al., *Chartreuses de Provence*; plus près d'Oujon, Portes (Ain, France): ANIEL, *Les maisons de chartreux*, fig. 37.

(VI-IX). Mais nous ignorons la façon dont était rattrapée cette dénivellation. En ce qui concerne le portail lui-même, sa forme précise ne peut pas être reconstituée. Naturellement, il faut s'imaginer des battants de bois, qui matérialisaient la clôture monastique. Devant l'ouverture ont du reste été trouvés des débris de bois calciné.

La simplicité du portail d'entrée à la chartreuse correspond à l'usage dans les premiers temps de l'ordre. La porte n'y est jamais, dans le plein Moyen Âge, accompagnée des annexes (logement du portier, chapelle) que l'on rencontre habituellement chez les cisterciens<sup>357</sup>. Il est vrai, et cela doit être souligné comme élément important pour la compréhension de toute la disposition architecturale d'une chartreuse, que les chartreux ont refusé absolument toute vocation d'hospitalité. Le chapitre 20 des *Coutumes* de Guigues est tout à fait éloquent à ce sujet :

« Nous ne nous sommes pas enfuis dans la solitude de ce désert pour le soin matériel des corps des étrangers, mais pour le salut éternel de nos âmes. Aussi ne faut-il pas s'étonner si nous montrons plus d'amitié et d'assistance à ceux qui viennent ici pour leurs âmes qu'à ceux qui y viennent pour leurs corps (...) En outre, il y a ici des villages proches, remplis de pauvres qui nous sont bien connus, et où peut être porté et distribué ce que nous avons de reste, quand cela arrive. Car nous pensons qu'il est mieux et plus convenable, s'il y a un peu de superflu à distribuer, de l'y porter plutôt, quoi que ce soit dont il s'agisse, que d'appeler de là jusqu'ici la multitude. »<sup>358</sup>

Aucun indice ne témoigne d'un renforcement de l'enceinte sous forme de tourelles, que ce soit en pierre ou en bois. Même si la représentation de la chartreuse d'Oujon sur le triptyque de Maria Saal (fig. 9) nous montre un élément de fortification avancé dans un angle, approximativement au sud-est de l'enceinte, l'absence de vestige nous paraît suffisante pour rejeter l'idée d'une fortification élaborée de l'enceinte du monastère.

## L'ÉGLISE (I)

L'orientation particulière du site fait que, pour éviter des confusions avec la description de bâtiments voisins, nous avons dû renoncer à la désignation traditionnelle

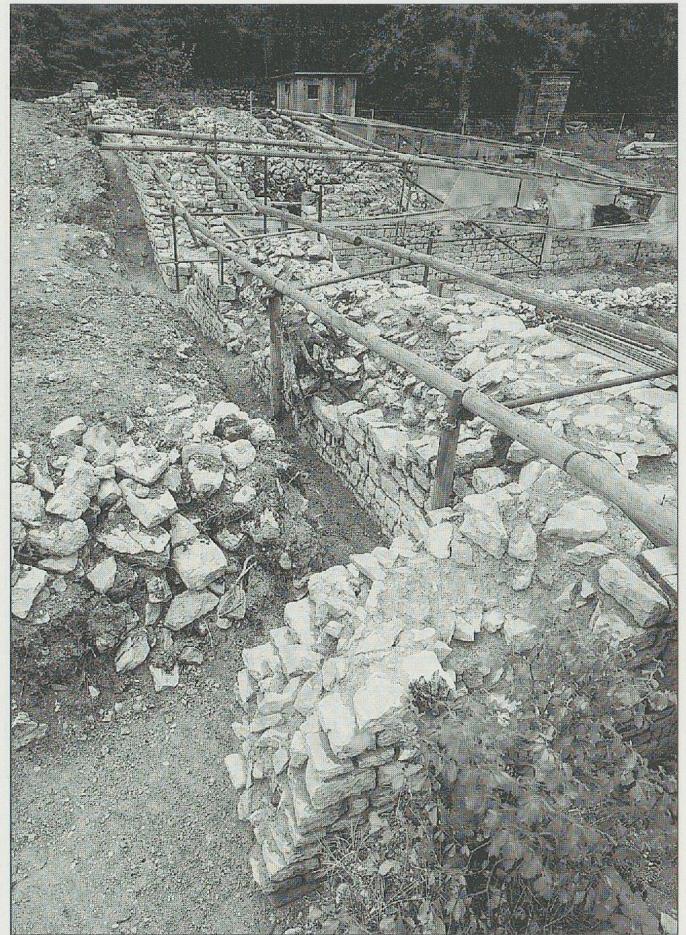


Fig. 23. L'église vue depuis le côté de l'entrée. À droite, le petit cloître

qui place le chœur de l'église à l'est. Comme son orientation géographique est nord-nord-est, c'est le côté du chœur nous appellerons le nord.

## Les fouilles (fig. 22 et 23)

L'église figure déjà sur le plan dressé par Pilichody en 1853 et publié par Courtray<sup>359</sup> (fig. 17). Ce premier document graphique est d'une grande imprécision dont la cause principale est sans doute l'abondante végétation qui devait alors recouvrir partiellement ou totalement les ruines des différents édifices. Il témoigne

357. ANIEL, *Les maisons de chartreux*, p. 38.

358. GUIGUES, *Coutumes*, 20.1 et 6. Voir aussi les remarques de BLIGNY, « Les chartreux dans la société occidentale du XIII<sup>e</sup> siècle ».

359. COURTRAY, « Documents inédits », planche hors-texte.

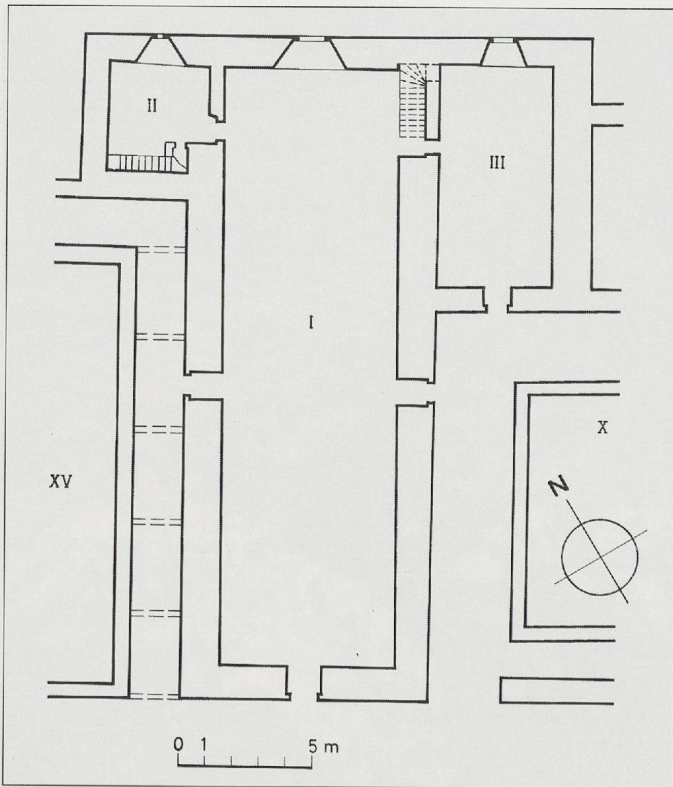


Fig. 24. Plan de l'église d'Oujon dans son premier état. Échelle 1 : 300

néanmoins de la première identification du bâtiment principal de la chartreuse.

L'église d'Oujon n'a pas été fouillée intégralement jusqu'au niveau de son sol, mais divers travaux successifs ont fait apparaître son plan à la hauteur du départ des voûtes, puis ont permis de dégager le portail principal. Lors de la fouille du petit cloître, la façade orientale de la nef a été rendue visible.

## Le plan

Dès 1945, le plan exact de l'église a pu être retrouvé par les fouilles de Gantner. Il s'agit d'une salle unique, parfaitement rectangulaire, mesurant 22.20 x 6.45 m à l'intérieur. L'épaisseur des murs gouttereaux, qui atteint

1.45 m, laisse penser que l'église était voûtée. Les murs des façades (nord et sud) sont un peu plus étroits (1.30 m), ce qui tend à confirmer cette reconstitution<sup>360</sup> (fig. 24).

En comparaison avec d'autres églises cartusiennes du XII<sup>e</sup> siècle, celle d'Oujon paraît petite, mais sans disproportion flagrante. Ainsi, par exemple, les dimensions extérieures de l'église de Pomier (Haute-Savoie)<sup>361</sup> atteignent 28 x 10 m, et l'intérieur de l'église de Valbonne (Gard, France)<sup>362</sup>, 34.80 x 8.10 m. Tant par les dimensions que par la disposition de l'église avec ses annexes au chevet, c'est peut-être avec celle de Žiče (Slovénie) (fig. 25), consacrée en 1190, qu'Oujon présente le plus d'analogies. La proximité chronologique est un autre élément intéressant dans la comparaison. D'un autre côté, l'éloignement spatial n'enlève rien à la constance des traits fondamentaux de l'architecture cartusienne, et il ne nous paraît point incongru de porter aussi loin la comparaison, d'autant plus que Žiče est l'un des exemples d'église médiévale le mieux conservé qui soit dans l'ordre.

Le rapport entre la longueur et la largeur intérieures atteint à Oujon 3.44 : 1, valeur élevée, mais tout à fait habituelle pour les églises cartusiennes, où l'allongement est parfois plus marqué encore. C'est le cas par exemple dans l'église de la maison haute de la chartreuse de Žiče, où le rapport, dans la phase romane, est de 4 : 1<sup>363</sup>. À Pomier, le rapport est de 2.8 : 1, à Valbonne 4.3 : 1, à Vacluse (Jura français), environ 3.8 : 1. Cette étroitesse, qui paraît avoir été particulièrement recherchée par les chartreux, devait être soulignée, non seulement par l'homogénéité du vaisseau, mais également par la hauteur considérable de l'édifice, que nous tenterons de reconstituer.

## La maçonnerie

La qualité de la maçonnerie n'a pas été décrite en détail dans le journal des fouilles de 1945. Par la suite, deux façades ont été dégagées, orientale en 1974 et méridionale en 1985 (fig. 26 et 27). Si l'ensemble des façades et le sol de l'église n'ont pas pu faire l'objet d'une investigation scientifique moderne, en revanche le couronnement des

360. STÖCKLI, « Architecture religieuse dans le canton de Vaud », p. 96.

361. RANNAUD, *La chartreuse de Pomier*.

362. AMARGIER *et al.*, *Chartreuses de Provence*, p. 140.

363. C'est l'église d'Aggsbach (Basse-Autriche), fondée en 1380, qui représente le point culminant de cette tendance, avec un

rapport de 7 : 1. L'étroitesse et l'unité du volume de l'église sont aussi des caractéristiques de l'architecture de l'ordre de Grandmont, auquel nous aurons encore l'occasion de faire plusieurs fois référence.

murs a été entièrement dessiné pierre à pierre, lors de la campagne de 1976. Il est donc possible de se représenter cette qualité, l'appareillage étant fait d'assises très régulières de moellons de calcaire, les chaînes d'angle et les encadrements des ouvertures marqués par des blocs plus volumineux, taillés à la laie ou au ciseau. Ponctuellement, on a eu recours à des moellons de tuf. Les matériaux du blocage montrent la même régularité d'assises que les parements, chaque assise étant recouverte d'un lit de mortier. Ce liant, composé de gravier, d'un peu de sable et de chaux par endroits mal dissoute, a presque entièrement disparu des parements.

Quelques vestiges du crépi ont été observés sur la façade méridionale de l'église. L'enduit est appliqué en *pietra rasa* et les joints horizontaux ont été marqués au fer (fig. 28).

Il est à noter que la maçonnerie de l'église est en liaison avec celle des deux annexes qui en jouxtent le chœur. Tous ces bâtiments résultent donc d'une conception unique.

Un sondage ponctuel effectué contre le mur oriental, à l'extérieur, a permis d'observer la fondation jusqu'à son niveau inférieur, qui se situe 1.00 m plus bas que le sol du petit cloître et 1.50 m plus bas que le sol de l'église. Une saillie de 20 cm est marquée par les deux premières assises, qui reposent, de haut en bas, sur une couche de terre végétale, une couche de terre pierreuse (naturelle) et une couche de glaise. Le rocher affleure 1.20 m sous la fondation.

## Le sol

Le sol a été repéré à l'emplacement du seuil de la porte principale, dans le mur sud. Fait d'une chape de mortier, il se situe à l'altitude de 1048.33 m. Lors des travaux de 1945, il avait été atteint ponctuellement, vers la porte menant au petit cloître et décrit comme un dallage irrégulier de molasse, en trois couches, revêtues de mortier<sup>364</sup>. Les indications sur les niveaux ne nous permettent pas des recoupements précis avec celles des investigations plus récentes. Il ne nous est donc pas possible de dire si le sol de l'église présentait des dénivellations – par exemple une marche de chœur ou des marches d'accès depuis les annexes ou les cloîtres. Il est certain que l'on y montait depuis le petit cloître, au sud, par plusieurs marches, mais le niveau fini du sol de l'église n'a pas été repéré à cet emplacement.



Fig. 25. Plan de l'église de la chartreuse de Žižice, d'après M. Zadnikar

## Les ouvertures

### La porte principale

L'ouverture principale ne s'est pas présentée aux fouilleurs dans son état original (fig. 27 et 29). Les bases de colonnes apparues dans l'encadrement sont en effet manifestement gothiques, leur mise en place étant marquée par une interruption du crépi à joints horizontaux. Nous leur consacrerons donc une description dans le chapitre sur les transformations de la chartreuse. De la forme primitive de l'entrée principale dans l'église, rien ne nous permet plus de nous faire une idée. Peut-être l'encadrement était-il très fruste, sans aucun décor d'embrasure. La transformation gothique restera encore très sobre, ne soutenant la comparaison avec aucune autre église monastique régionale. Quant à la largeur de l'ouverture originale, elle devait correspondre à peu près à celle obtenue après la transformation, soit un peu plus d'un mètre. Les portails

364. Journal de 1945, p. 2.



Fig. 26. La façade est de l'église, vue depuis le petit cloître

conservés de l'époque romane sur des églises de maisons hautes sont si rares que des comparaisons ne sont guère possibles. Du peu que nous connaissons se dégage une impression certaine de sobriété. Au Liget (Indre-et-Loire, France) est conservé un portail roman à double voussure (fig. 30). C'est l'exemple le plus raffiné que nous ayons rencontré dans une maison haute, et l'on est encore loin des productions de l'architecture cistercienne de la même époque. Un décor monumental légèrement plus élaboré se rencontre sur le portail de l'église de Špitalič (l'ancienne maison basse de Žižce)<sup>365</sup>, presque contemporaine d'Oujon, puisque fondée en 1160. Au Mont-Dieu, dom Ganneron décrit le portail de son église en termes très évocateurs : « Le portail de l'église est grandement simple et triste, tant dedans que dehors »<sup>366</sup>. Mais ces quelques exemples ne nous permettent aucunement de penser que les exhortations à l'austérité architecturale étaient diversement mises en pratique selon que l'on se trouvait dans une maison haute ou une maison basse.

### Les portes menant aux cloîtres

Les murs gouttereaux sont percés chacun d'une petite porte, les deux se faisant exactement face, près du milieu de la longueur de l'église. Tout comme le portail principal, elles font partie de l'aménagement original. Si la porte orientale (fig. 26), donnant sur le petit cloître, était bien conservée, avec son ouverture à l'ébrasement insignifiant – la largeur atteint 76 cm du côté du cloître et 86 cm dans l'église – et son encadrement appareillé, la porte occidentale menant au grand cloître ne nous est guère connue que par le journal des fouilles de 1945. Mais nous ne sommes pas surpris d'y lire que l'ouverture avait 81 cm de largeur à l'intérieur de l'église et qu'elle ne formait pas d'ébrasement<sup>367</sup>. La symétrie est donc manifeste.

À travers la porte orientale, on descendait quelques marches pour se rendre dans le petit cloître. Les sols du

365. ZADNIKAR, « Die frühe Baukunst der Kartäuser », fig. p. 102.

366. GANNERON, *Antiquités*, p. 86.

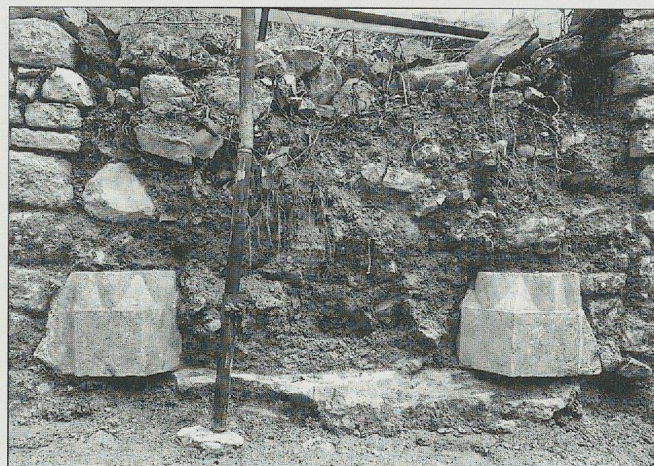
367. Journal, p. 2 et 4.



Fig. 27. L'entrée sur la façade sud de l'église (la jointure entre les deux phases de construction a été soulignée)

Fig. 28. Façade sud de l'église, détail de la maçonnerie

Fig. 29. Porte principale de l'église



cloître et de l'église étaient en effet nettement dénivellés, suivant en cela la pente du terrain naturel. Pour les raisons que nous avons citées plus haut, il n'est pas possible de mesurer précisément cette différence de niveau, mais les restes effondrés d'un sol en mortier du côté du cloître se situant à la cote 1047.81 m, ils nous indiquent plutôt une valeur minimale, correspondant à environ trois marches pour rattraper la cinquantaine de centimètres le séparant du sol de l'église.

### Les portes menant aux annexes

C'est également dans le cadre de la conception primitive qu'ont été aménagées deux portes, à environ deux mètres du chevet, dans les murs gouttereaux. À l'ouest

(fig. 31), l'encadrement de la porte était bien conservé, montrant un ébrasement vers l'extérieur de l'église. À l'intérieur, l'ouverture est de 80 cm. Dans l'annexe, la largeur aurait atteint 1.30 m si le mur avait une épaisseur constante, mais il est nettement plus mince entre le piédroit nord de la porte et le chevet. Il ne mesure ici en effet que 60 cm. Cette faible épaisseur n'est possible que parce que l'église et les annexes sont d'un seul tenant et la charge de la voûte de l'église était amortie également par les annexes, qui comprenaient deux étages. Si l'ouverture est bien en soi un aménagement original, l'encadrement intérieur, dans l'église, résulte d'une réfection postérieure, de l'époque gothique. L'intervention est bien visible dans l'épaisseur de la maçonnerie, ainsi que par le recours à la molasse pour les éléments moulurés du piédroit (profil en simple gorge creusée dans le chanfrein).

À l'est, la situation est un peu plus complexe (fig. 32). Le mur présente un percement original de plain-pied, qui

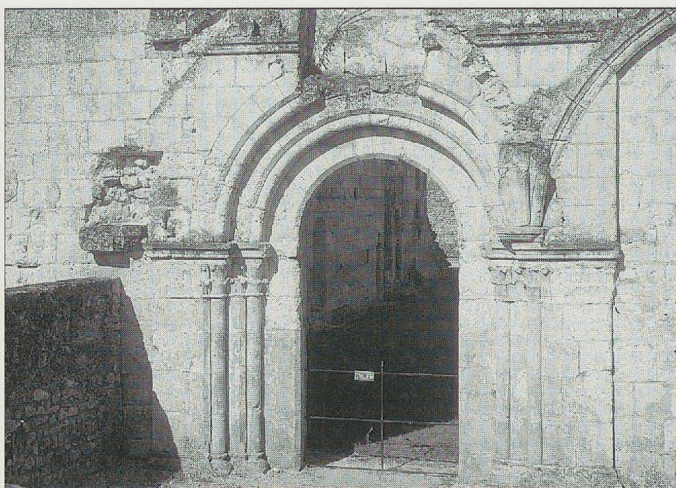


Fig. 30. Le Liget (Indre-et-Loire), portail principal dans la façade occidentale de l'église de la maison haute, avec les restes du porche gothique

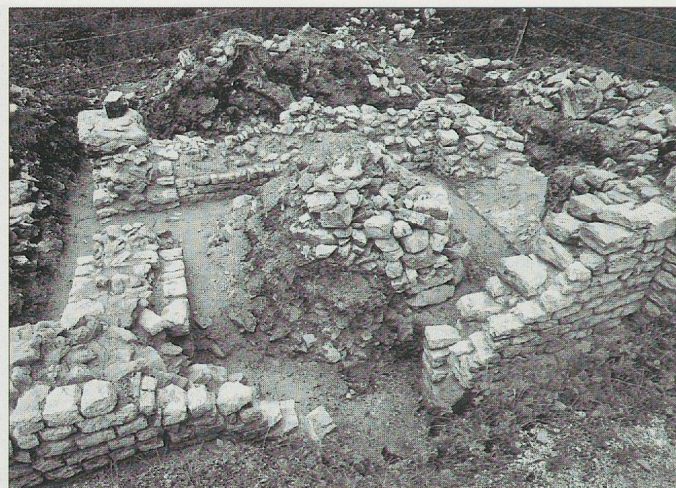


Fig. 31. Vue du chœur de l'église dans l'annexe (II)

ne fait pas exactement face à celui du mur occidental, mais est légèrement plus éloigné du chevet. Cette porte est très étroite, l'ouverture ne mesurant que 56 cm dans l'encadrement extérieur, couvert d'un linteau droit monolithe. Du côté intérieur de l'église, la largeur atteint 68 cm. La différence entre les deux mesures d'embrasure résulte d'un ressaut, il n'y a donc pas d'ébrasement. La couverture intérieure a disparu sous un aménagement ultérieur.

Mais il y avait aussi une ouverture originale à un étage supérieur (fig. 33). Bien visible dans l'angle nord-ouest de l'annexe, elle se présentait de ce côté sous la forme d'une simple ouverture sans ébrasement, large de 56 cm. Nous pouvons reconstituer un seuil à l'altitude approximative de 1051.33 m, soit 3 mètres au-dessus du niveau présumé du sol de l'église au portail principal. Le renforcement marqué, à l'intérieur de l'église, par l'épaisseur du mur entre ces deux portes servait certainement à loger l'escalier donnant accès à l'étage supérieur. Si l'escalier partait bien immédiatement à gauche de la porte du rez-de-chaussée, il devait être très raide, puisqu'il devait rattraper une hauteur de 3 mètres sur une longueur de 2.20 m.

### Les fenêtres

La seule baie repérée est celle percée dans l'axe du chevet (fig. 34). L'encadrement a été modifié à une époque

ultérieure, ce qui a détruit le profil original. L'ébrasement intérieur, très prononcé, était intact, donnant une largeur maximale de 2.55 m à l'ouverture. Rien n'était conservé en façade et c'est par hypothèse que nous reconstituons une battue, qui laisse une largeur de jour d'environ 1.10 m. Le départ de la tablette, sans doute fortement inclinée pour se conformer à l'embrasure, se situe à plus de deux mètres au-dessus du seuil du portail principal.

La reconstitution de la fenêtre du chevet ne peut être qu'approximative et l'essai tenté (fig. 36) sert surtout à donner une image possible et à calculer des proportions pour l'ensemble de la façade du chevet. Notre région n'a conservé aucune fenêtre de chevet roman et des comparaisons avec des proportions d'ouvertures dans des nefs d'églises romanes ne donnent pas de module précis. Qu'il nous suffise pour nous en convaincre de citer le cas de l'église cistercienne de Bonmont, où l'on observe dans les murs gouttereaux des fenêtres dont les jours montrent des rapports entre hauteur et largeur qui varient de 3.5 : 1 à 4.5 : 1 selon les étapes de la construction romane<sup>368</sup>. À Oujon, nous supposons un rapport de 4 à 1 environ.

Sur les murs gouttereaux n'est apparu aucun indice de percement pour un jour. La reconstitution de petites fenêtres hautes – elles auraient toutes été plus élevées que la fenêtre du chevet – n'est donc pas obligatoire. Elle nous paraît même difficile à Oujon si l'on s'en tient à notre reconstitution du volume, qui doit laisser une pente suffisante à la toiture en appentis des cloîtres. L'appui de ces ouvertures contre l'église se serait trouvé à peu près au même

368. EGGENBERGER/STÖCKLI, « Beiträge zur Baugeschichte der ehemaligen Zisterzienserabtei Bonmont ».



Fig. 32. Liaison de l'église et de l'annexe est (III), vue depuis l'annexe. Porte du rez-de-chaussée (phase 1) et extrados de la niche (phase 2)

Fig. 33. Liaison de l'église et de l'annexe III, vue depuis l'annexe. Porte menant à l'étage (phase 1)

Fig. 34. La fenêtre du chevet de l'église



niveau que le départ du berceau de l'église, ce qui ne permettrait pas de reconstituer des fenêtres dans les murs gouttereaux (voir la fig. 38). Mais nous sommes là, il est vrai, dans le domaine de la conjecture. En revanche, on peut très bien imaginer pour seul éclairage de la nef une baie percée dans le pignon au-dessus de la porte principale, comme on en trouvera plus tard à Pleterje (Slovénie) (fig. 39). À la même époque qu'Oujon, les grandmontains ne donnent du jour à leurs églises que par la façade pignon et le chevet<sup>369</sup>. Il est vrai que l'éclairage de la nef par des fenêtres hautes sur les murs gouttereaux n'est pas inconnu dans l'architecture cartusienne, ainsi qu'en témoigne l'exemple de l'église de Vacluse (fig. 35), où le chevet comprenait un oculus au-dessus d'une triple baie, ultérieurement obstruée et à peine visible sur la photographie. La chartreuse n'ayant pas fait, avant son ennoyage en 1967, l'objet d'une analyse détaillée, la question d'éventuels remaniements doit cependant rester ouverte. Il est à remarquer aussi qu'à Vacluse, ces fenêtres hautes des murs gouttereaux empêchent pratiquement tout aménagement de voûte. L'église de Vacluse n'aurait donc été couverte que d'une simple charpente.

## L'aménagement intérieur

Le remblai remplissant l'espace intérieur de l'église jusqu'au couronnement des murs étant encore à peu près intact, la représentation que nous pouvons nous faire de l'aménagement intérieur est très réduite. Elle se limite au jubé, sur lequel nous reviendrons en détail, et aux portes. Comme toutes les églises de l'ordre, celle d'Oujon devait présenter une nette partition de l'espace entre chœur des moines et chœur des convers. L'intérieur des églises cartusiennes étant généralement très dépouillé,

369. Voir par exemple l'église, bien conservée, du prieuré de Saint-Michel de Grandmont (Hérault, France): R. SAINT-JEAN : « Le Prieuré Saint-Michel de Grandmont ».

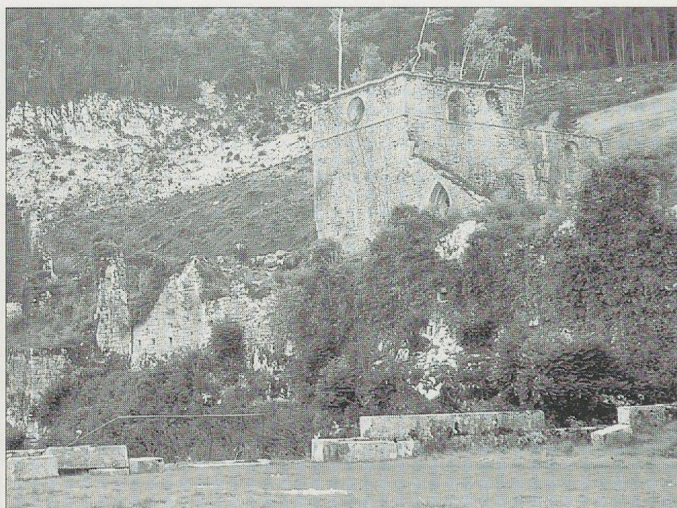


Fig. 35. Vue du chevet de l'église de la chartreuse de Vacluse

nous pouvons y placer les éléments traditionnels que sont le maître-autel et les niches liturgiques dans le chœur des moines, ainsi que d'éventuels autels dans le chœur des convers. Ces derniers ne peuvent toutefois qu'être postérieurs, puisque le chapitre général de l'ordre ne les a autorisés que dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>370</sup>. Cette autorisation tardive s'explique sans doute par réaction au mouvement conduisant à la disparition progressive des maisons basses, comme nous le verrons à Oujon. Jusqu'alors, en effet, les convers disposaient de leur propre église à la maison basse.

La question du porche, ou pseudo-porche, de l'église (XVI) sera traitée plus loin. L'aménagement n'est en effet pas directement lié à l'église et n'a aucune fonction liturgique.

### L'élévation et la couverture Essai de reconstitution architecturale

À une hauteur de près de quatre mètres au-dessus du sol de l'église, il ne semble pas qu'aient été observés encore des éléments du couvrement. On connaît seulement le niveau des consoles du couvrement de la galerie du

grand cloître appuyée contre l'église. Nous en sommes donc réduits, pour la reconstitution, à des hypothèses (fig. 36).

La puissance des murs gouttereaux laisse présumer, sans grand risque d'erreur, une couverture en berceau, en plein cintre ou même éventuellement brisé. La forme de l'arc brisé<sup>371</sup> était en effet déjà connue dans l'architecture ; chez les chartreux en particulier, plusieurs églises ainsi couvertes sont attestées à la fin du XII<sup>e</sup> ou au début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>372</sup>. Dans tous ces exemples, la voûte est brisée et renforcée par des doubleaux. À Oujon, nous pouvons seulement signaler la découverte d'une pièce qui semble avoir été une large console, dont la face était adoucie en cavet et ornée d'une croix de Saint-André (fig. 37). Provenant des remblais recouvrant l'église ou la galerie attenante du grand cloître, où elle a été immédiatement réenfouie, cette console n'a pas pu être observée en détail et nous n'en possédons qu'une photographie. Son attribution à l'église n'est donc même pas assurée. Aucune trace de contrefort n'est apparue non plus.

Il ne faut pas s'attendre, d'une manière générale, à rencontrer dans une chartreuse du XII<sup>e</sup> siècle de grandes audaces architecturales, mais plutôt un conservatisme ou une adaptation lente et pragmatique aux nouvelles formes. Les chartreux sont trop peu nombreux pour pouvoir bâtir eux-mêmes et n'ont pas pour vocation de promouvoir de nouveaux courants artistiques ou architecturaux<sup>373</sup>.

Aucun indice ne nous renseigne sur la charpente. La largeur du bâtiment n'imposant qu'une faible portée aux tirants, la mise en place de la charpente ne présentait pas de difficulté particulière. On peut supposer un système simple à chevrons portant fermes, avec un entrain retroussé, sans panne faîtière.

Il y a lieu de croire que la toiture a été de tout temps en bardeaux ou en tavillons (plus petits), ainsi qu'en témoignent les nombreux clous (fig. 191) découverts dans les salles fouillées et la quasi absence de tuiles. Même si ces trouvailles ne concernent pas précisément l'église, le recours au matériau de couverture immédiatement disponible en région de montagne est plus que vraisemblable. Même les bâtiments de la Grande Chartreuse étaient ainsi couverts à la même époque<sup>374</sup>. On s'en servira encore à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle pour couvrir la ferme de la Conriéry, ancienne possession de la chartreuse<sup>375</sup>. Dans un autre contexte cartusien, c'est le même mode de couverture que l'on rencontre

370. Citation dans ZADNIKAR, « Die frühe Baukunst der Kartäuser », p. 76.

371. LASTEYRIE, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, p. 320.

372. ANIEL, *Les maisons de chartreux*, p. 30, 99-100 (Scala Dei, Espagne), 113-114 (Montebenedetto, Italie), 116 (chapelle Saint-Jean-Baptiste à Valbonne, Provence).

373. GIRARD, « Les chartreux, l'art et la spiritualité ».

374. ZADNIKAR, « Die frühe Baukunst der Kartäuser », p. 83.

375. GLAUSER, *Les maisons rurales du canton de Vaud*, I, p. 430 et note 693 (travaux effectués en 1694).

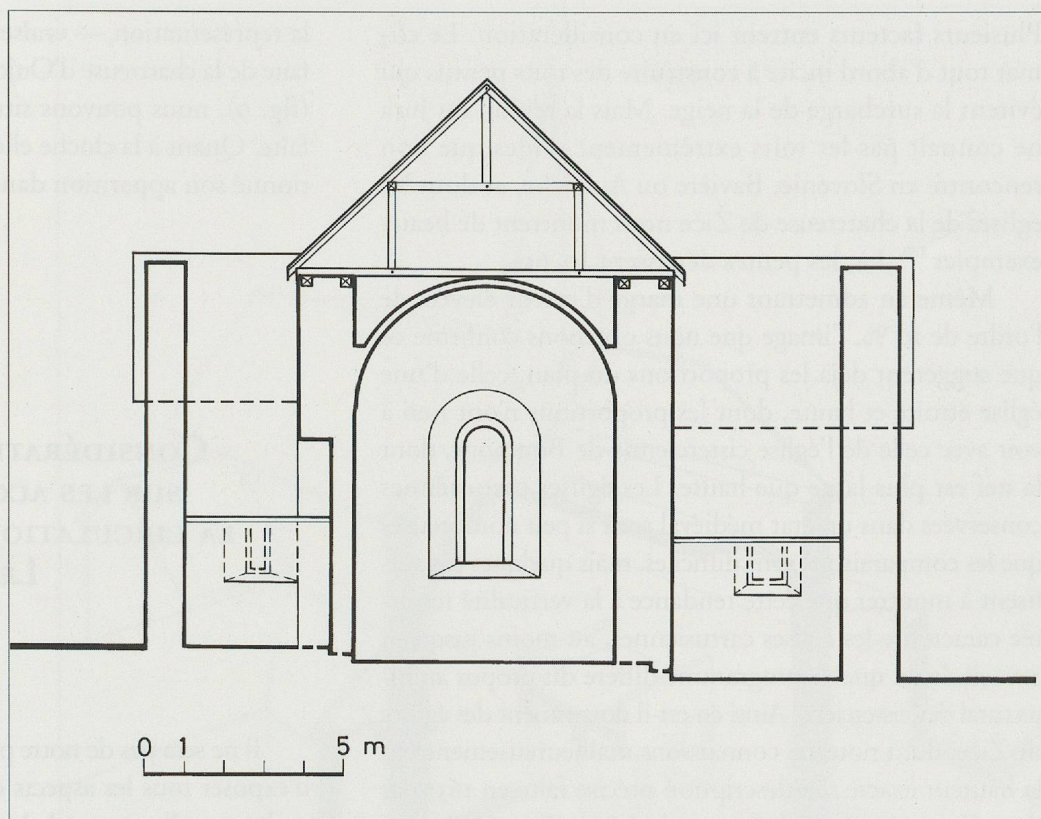


Fig. 36. Essai de reconstitution du chevet de l'église et des annexes.  
Échelle 1 : 200

jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle à Bon-Lieu (Jura français), tandis que dans le site castral voisin du pic de l'Aigle (près de la Chaux-du-Dombief), la toiture est déjà en tuiles vernissées au XV<sup>e</sup> siècle<sup>376</sup>. Il y aurait donc bien là un parti pris de simplicité et d'économie. On sait en outre que les gens d'Arzier allaient régulièrement s'approvisionner en bois à tavillons dans les alentours de la chartreuse, puisque dans leur charte de franchise, une disposition stipule le cheminement à emprunter par ceux qui descendent du Jura pour apporter les tavillons (*scindulas*)<sup>377</sup>.

Le seul élément qui puisse nous guider quelque peu dans la reconstitution de la hauteur de la nef est la forme de la fenêtre du chevet, dont nous ne pouvons toutefois déterminer qu'un ordre de grandeur. Admettons une hauteur d'embrasure de 4.00 m, avec une tablette située à 2.20 m du sol. La voûte peut avoir commencé plus bas que le sommet de l'ébrasement intérieur de l'arc, mais certainement plus haut que le sommet de l'ouverture de la baie<sup>378</sup>. Un berceau en plein cintre régulier aurait dû présenter un rayon de 3.20 m, ce qui donnerait une hauteur d'environ 9.40 m à l'intérieur.

Si l'on suppose un angle de 45° du pan de toit à l'horizontale, la hauteur des combles est d'environ 4.80 m. À cette valeur, il faut ajouter 0.50 m d'espace entre l'intrados

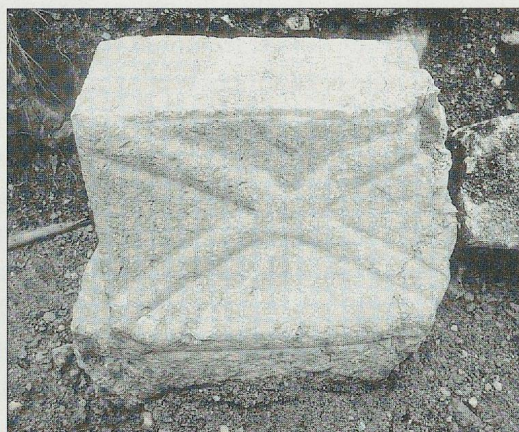


Fig. 37. Oujon. Console (?) à croix de Saint-André

de la voûte et le niveau des tirants de la charpente. Si l'on ajoute les combles aux 9.40 m de hauteur intérieure, on obtient ainsi pour l'église une hauteur totale de 15.70 m. Insistons cependant sur le caractère fortement théorique de ces calculs, qui n'ont qu'une valeur indicative.

La pente que nous reconstituons au toit est une valeur moyenne. L'usage du tavillon permet une grande souplesse dans le choix de la pente, car la contrainte de poids n'est pas pareille à celle exercée par la tuile.

376. Communication de Jean-Luc Mordefroid.

377. Il/13. Voir plus haut la contribution de J.-D. MOREROD sur la communauté d'Arzier, p. 77-78.

378. C'est exactement ce que l'on peut voir dans l'église de Saint-Michel de Grandmont : R. SAINT-JEAN, « Le Prieuré Saint-Michel de Grandmont (Hérault) », p. 183.

Plusieurs facteurs entrent ici en considération. Le climat tout d'abord incite à construire des toits pentus qui évitent la surcharge de la neige. Mais la région du Jura ne connaît pas les toits extrêmement raides que l'on rencontre en Slovénie, Bavière ou Autriche, et dont les églises de la chartreuse de Žiće nous montrent de beaux exemples<sup>379</sup>. Là, les pentes dépassent les 65°.

Même en admettant une marge d'erreur élevée, de l'ordre de 10 %, l'image que nous obtenons confirme ce que suggèrent déjà les proportions du plan, celle d'une église étroite et haute, dont les proportions n'ont rien à voir avec celle de l'église cistercienne de Bonmont, dont la nef est plus large que haute. Les églises cartusiennes conservées dans un état médiéval sont si peu nombreuses que les comparaisons sont difficiles, mais quelques cas suffisent à montrer que cette tendance à la verticalité resserrée caractérise les églises cartusiennes, au moins jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, et que ce programme diffère du propos architectural des cisterciens. Ainsi en est-il notamment des églises de Žiće, dont nous ne connaissons malheureusement pas la hauteur exacte. La description précise faite en 1631 par dom Ganneron de la chartreuse du Mont-Dieu (Ardennes françaises) se rapporte à l'église du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui disparue<sup>380</sup>. Il est très intéressant de comparer les proportions à celles que nous avons établies à Oujon. Transcrivant les toises de Ganneron à raison de 1.80 m par toise, nous obtenons pour l'intérieur de l'église de la maison haute une longueur de 32.40 m, une largeur de 7.20 m ( $\pm$  30 cm) et une hauteur de 11.70 m. Le rapport longueur/largeur est ainsi de 4.5 : 1 (3.44 : 1 à Oujon). Quant au rapport entre hauteur et largeur, il est au Mont-Dieu si proche de celui que nous avons calculé pour Oujon que notre reconstitution en acquiert davantage de vraisemblance : 1.625 au Mont-Dieu et 1.69 à Oujon.

En matière de clocher, les églises cartusiennes ne comportent le plus souvent qu'un clocheton juché sur leur façade et dont la cloche appelle les moines aux nombreux offices, mais en aucun cas de clocher sous forme de tour, car elles n'ont pas vocation paroissiale<sup>381</sup>. Aucun indice n'est conservé à Oujon<sup>382</sup>, mais nous n'avons pas de raisons de croire que les dispositions habituelles de l'ordre, si présentes dans l'architecture générale du site, n'aient pas été appliquées également sur ce point. L'emplacement du clocheton sur la façade reste incertain. Si nous accordons foi à

la représentation — vraisemblable en ce point — qui est faite de la chartreuse d'Oujon sur le triptyque de Maria Saal (fig. 9), nous pouvons situer le campanile au milieu de la façade. Quant à la cloche elle-même, nous avons déjà mentionné son apparition dans la documentation écrite.

### CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES ACCÈS À L'ÉGLISE, LA CIRCULATION ET LA LITURGIE. LE JUBÉ

Il ne sera pas de notre propos dans les lignes qui suivent d'exposer tous les aspects de la liturgie cartusienne, mais seulement d'essayer, à la lumière des indications textuelles, de comprendre des aménagements architecturaux qui correspondent à des fonctions bien précises, car nulle part ailleurs que dans l'église — et particulièrement au sein d'un ordre aussi rigoureux que celui des chartreux — l'architecture n'est autant réglée par le fonctionnement liturgique.

Par principe, l'église cartusienne est conçue pour la communauté monastique et n'est accessible à d'autres fidèles que de manière très restrictive et selon un cheminement bien réglé. Elle présente également comme constante une division en deux parties reflétant la séparation de la communauté en pères (moines) et en frères (convers). Très peu attestée par les témoignages archéologiques, la réalité de cette division ressort des sources écrites : « ... *ante ipsum altare monachis ad ostium chori laicis dispergit...* »<sup>383</sup>.

Participant du mouvement des réformes monastiques du XI<sup>e</sup> siècle, l'ordre des chartreux affirme très nettement sa réaction contre le relâchement de la rigueur des clôtures dans les églises monastiques et cela ne peut avoir été sans incidences architecturales. Malgré cela, il faut s'imaginer les églises médiévales, qu'elles fussent paroissiales ou conventuelles, toujours divisées par un jubé, que les transformations engendrées par la Contre-Réforme ont fait le plus

379. Il s'agit de l'église de la maison haute et de celle de la maison basse (cette dernière aujourd'hui église paroissiale de Spitalič). Dans le Jura, la forme très aplatie des toits des fermes traditionnelles relève naturellement de tout autres critères qui n'entrent pas en considération ici.

380. GANNERON, *Antiquités*, p. 85.

381. ZADNIKAR, « Die frühe Baukunst der Kartäuser », p. 76.

382. Sinon la mention de la cloche dans un texte du 28 juillet 1404 : les religieux se réunissent dans le cloître au son de la cloche (*ad sonum campanae congregati*), COURTRAY, « Documents inédits », no 85).

383. GUIGUES, *Coutumes*, 7.5.

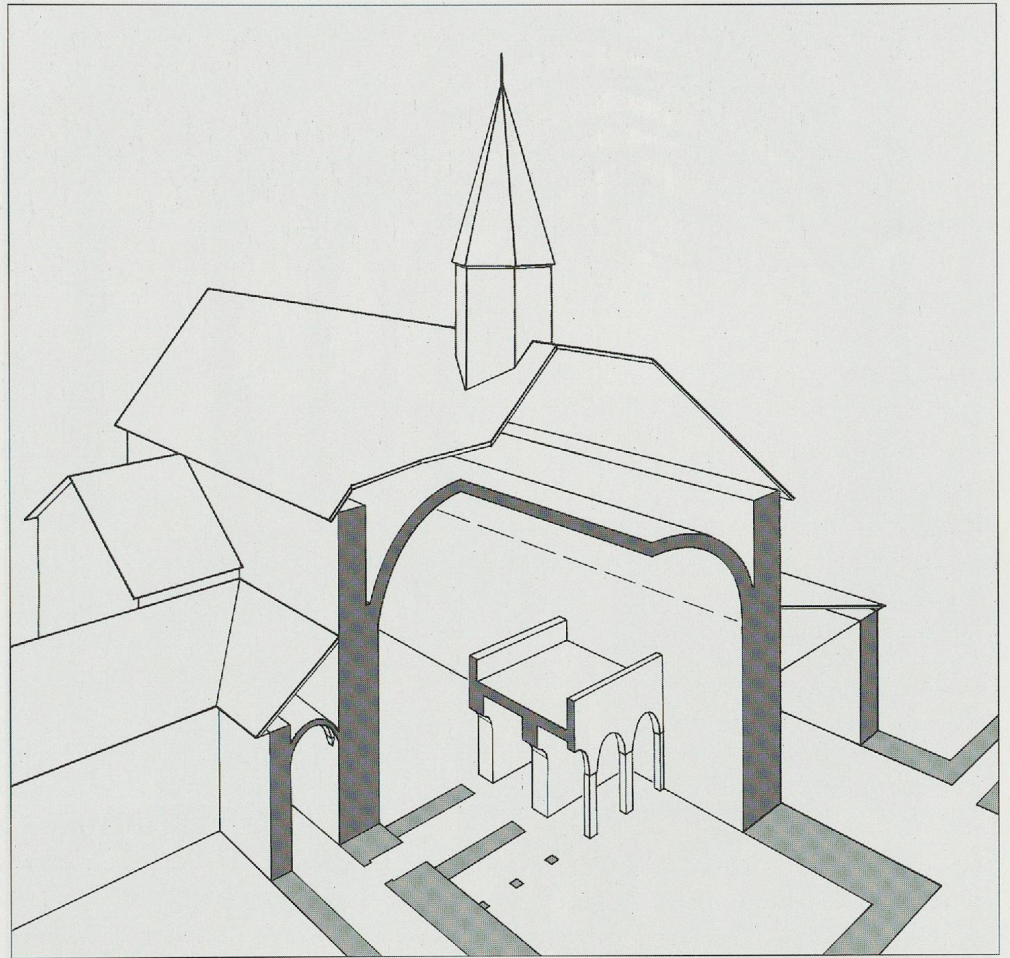


Fig. 38. Essai de reconstitution du jubé de l'église d'Oujon

souvent disparaître<sup>384</sup>. Plusieurs églises cartusiennes ont un jubé bien conservé, témoin de la tradition médiévale, en dépit de transformations de l'époque baroque. Nous pouvons citer notamment la chartreuse d'Ittingen (Thurgovie), où l'habillage baroque laisse encore très bien deviner la structure de l'église du milieu du xv<sup>e</sup> siècle<sup>385</sup>. Le jubé montre toutes les composantes<sup>386</sup> : tribune dans la partie supérieure, porte menant au chœur des moines, portique de chaque côté ; les arcades tournées vers la partie des convers abritent, de part et d'autre de la porte, un autel. Le portique orienté vers le chœur des moines liait l'église au grand cloître. Le jubé de Pleterje (Slovénie)<sup>387</sup> (fig. 39 et 40) ne date que du début du xv<sup>e</sup> siècle, mais sa simplicité harmonieuse nous donne une excellente image de ce que pou-

vaient être les jubés des premières églises cartusiennes. Ici toutefois, à la différence d'Oujon, il ne sert pas à relier les deux cloîtres et comporte une tribune accessible par une porte haute, qui nous paraît être une rareté dans l'architecture cartusienne<sup>388</sup>.

Dans l'église de la chartreuse vaudoise, si aucun indice objectif ne témoigne d'un tel aménagement, le principe de la clôture matérialisée par un jubé nous paraît suffisamment étayé par les textes. L'emplacement des portes de l'église nous apporte un argument supplémentaire. Les deux portes septentrionales, donnant accès, depuis le chœur des moines, aux annexes, étaient bien entendu réservées aux moines. Les deux portes médianes, menant au grand cloître à l'ouest et au petit cloître à l'est, devaient également être réservées aux

384. Cette question est traitée par Jean HUBERT, « La place faite aux laïcs... ». Sur les convers en général et en particulier chez les chartreux, J. LECLERCQ, « Comment vivaient les frères convers » ; J. DUBOIS, « L'institution des convers au xii<sup>e</sup> siècle ». Pour les jubés, l'ouvrage de référence reste la thèse d'Erika DOBERER, *Die deutschen Lettner bis 1300*. Aucun spécimen antérieur à 1300 n'étant conservé en milieu cartusien, l'architecture de cet ordre ne retient pas son attention. Les jubés cartusiens pourraient être assimilés à sa catégorie B1a (« Lettner mit geschlossenem Unterbau »). Une remarque essentielle

sur les cisterciens (p. 17-18) peut être transposée aux chartreux, à savoir l'importance prépondérante de la cloison sur la tribune.

385. MATHIS, *Kartause Ittingen*, p. 14-18.

386. ZADNIKAR, « Die frühe Baukunst der Kartäuser », p. 115-117.

387. ZADNIKAR, *Die gotische Kirche von Pleterje*, p. 11-15 et *Kartuzija Pleterje*, p. 100-105.

388. Sur la fonction des jubés, voir aussi KÖCKE, *Lettner und Choremporen*.



Fig. 39. Pleterje (Slovénie). Le jubé vu depuis le chœur des moines

pères, qui avaient seuls accès à ces espaces. Resterait alors pour les convers, qui fréquentaient l'église lors de certains offices, la porte de la façade. Le jubé de l'église d'Oujon servait donc à la fois à la division intérieure de l'église dans le sens longitudinal et, dans le sens transversal, à la communication avec les cloîtres. Pour le détail, sa forme reste naturellement hypothétique, nous n'en donnons qu'une image possible (fig. 38).

Le fait que l'église d'Oujon n'ait pas été fouillée laisse sans solution une question importante liée aux accès. C'est celle de savoir si une porte permettait l'accès direct à la tribune du jubé, si tant est toutefois que celui-ci a existé sous la forme que nous supposons. Cette disposition est encore intacte à Ittingen, où, dans la galerie du petit cloître, un escalier permet d'atteindre le niveau de la porte qui donne accès à la tribune. Le linteau de cette porte se trouve plus bas que la tablette des fenêtres de la nef, de sorte que la ligne de l'appentis

du petit cloître appuyé contre l'église ne s'en trouve pas interrompue. Que de pareils aménagements aient existé dans les premiers temps de l'architecture cartusienne, les documents ne le laissent guère observer. La transposition à Oujon de ces modèles plus récents, comme Pleterje ou Ittingen, ne peut rester qu'hypothétique. Rien ne nous permet d'affirmer que l'église d'Oujon possédait au-dessus de son jubé une véritable tribune de lecteur, accessible. Les remarques exprimées par Erika Doberer et citées ci-dessus, à propos des cisterciens, doivent au contraire nous faire douter de la nécessité d'une tribune dans une église cartusienne, encore bien plus fermée aux gens de l'extérieur. Encore moins y verrait-on une tribune pour des musiciens, la musique instrumentale étant formellement interdite dans la liturgie cartusienne<sup>389</sup>. La seule fonction importante du jubé cartusien, c'est celle de cloison.

Il faut souligner l'intérêt particulier que présente, également à cet égard, l'église d'Oujon dans l'ensemble

389. Par décret du chapitre général datant de 1326. Voir ZADNIKAR, *Srednjeveska Arhitektura Kartuzijanov*, p. 76-77.

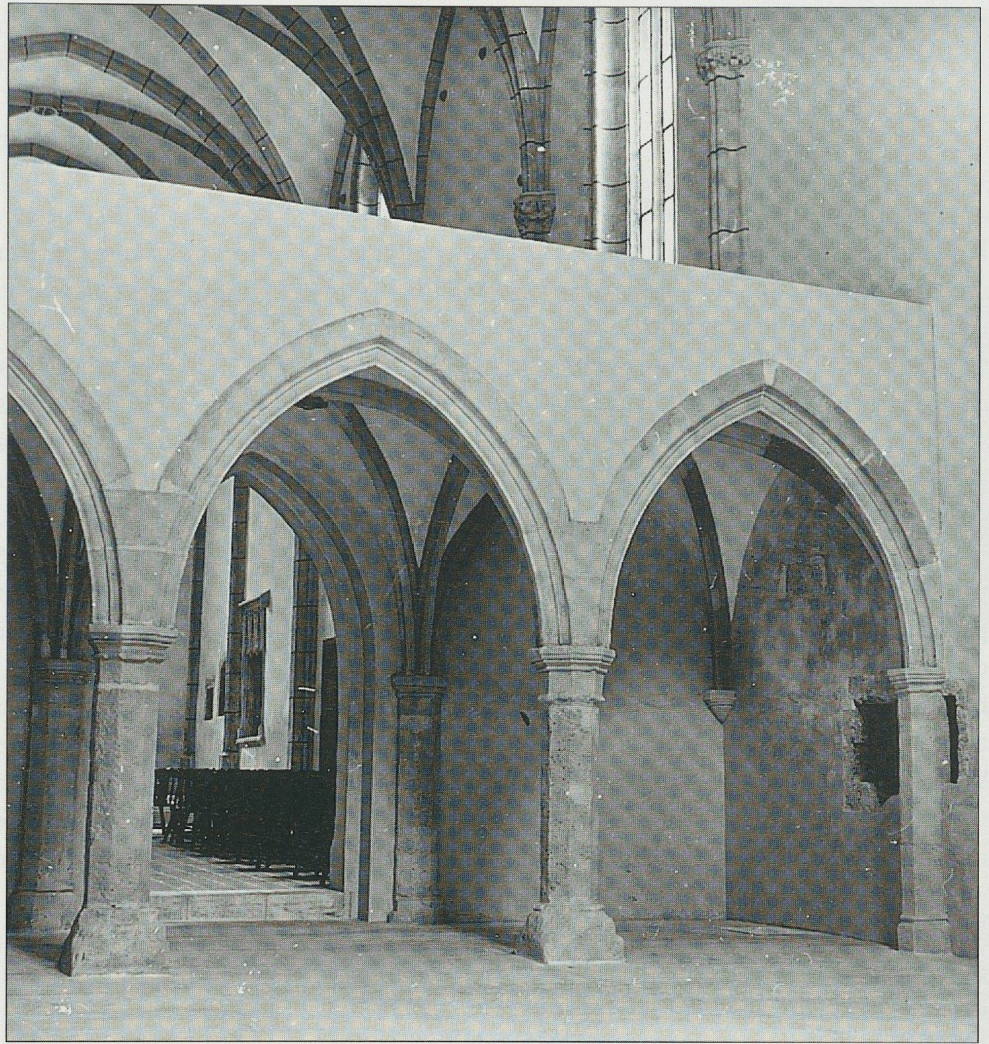


Fig. 40. Pleterje. Le jubé vu depuis le chœur des convers

des monuments cartusiens. Le fait qu'elle ait été, en 1536, scellée dans son état médiéval et même, pour l'essentiel, dans son état roman, l'a préservée de transformations architecturales et de changements d'affectation ultérieurs. Cette évolution, qu'ont connue la plupart des églises cartusiennes, a fait gravement négliger jusqu'ici l'importance des quelques exemples isolés mieux préservés. C'est ainsi que l'on doit maintenant dépasser le « point de vue théorique » de Jean-Pierre Aniel, pour qui les convers « entraînent sans doute habituellement par le petit cloître »<sup>390</sup>. Ce cheminement est impossible à Oujon. Si, du côté de la nef des convers existait une porte à travers le jubé, celle-ci était prévue pour le passage de l'officiant en direction du chœur des moines, et non pour l'entrée des convers dans la partie de l'église qui leur était réservée. L'itinéraire passant par la porte principale de l'église nous paraît d'autant plus nécessaire que c'est là, au sud de l'église, qu'aboutit ce que

nous avons pu reconnaître comme une véritable « ruelle des convers » (XVII). De plus, la phase tardive, comme nous le verrons, se caractérisera par des changements importants dans la conception de la circulation, amenant notamment une fermeture hermétique entre la ruelle des convers et le petit cloître.

À tous égards donc, par sa volumétrie, son plan allongé en forme de simple salle, par son chevet droit, son voûtement homogène, son organisation intérieure, l'église d'Oujon s'inscrit parfaitement dans la tradition des premiers temps de l'ordre cartusien. L'état des publications, où des plans cotés font très souvent défaut, rend malheureusement difficile la comparaison avec d'autres sites. Arrêtons-nous cependant sur une exception remarquable, l'église de Žiče (fig. 25), où l'église, ses annexes et l'agencement des cloîtres présentent des similitudes étonnantes avec le plan d'Oujon, dont la chartreuse slovène est comme la réplique vue dans un miroir, le petit cloître se trouvant ici au nord de l'église.

390. ANIEL, *Les maisons de chartreux*, p. 31.

## LE PORCHE (XVI)

Les travaux de dégagement de l'entrée de l'église, en 1985, ont permis de mieux comprendre le bâtiment qui la précède. Il s'agit d'une espèce de porche constitué simplement de deux murs perpendiculaires qui laissent deux accès, l'un près de l'angle nord-ouest de la maison des services (IX), l'autre près de l'angle sud-ouest de l'église. Ce dernier passage n'était qu'une interruption du tracé du mur. Du côté du bâtiment des services, la fouille a fait apparaître un bel encadrement mouluré du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle, mais le seuil pris sous le mur de la maison de service témoigne d'une ouverture primitive (fig. 49).

Du point de vue architectural, ce volume n'est pas intégré à l'église, dont l'entrée était bien marquée par un portail monumental. Comme toutes les pièces qui se situent entre la porte du monastère et l'église, ce porche a une fonction pratique, de distribution vers les différentes parties de la chartreuse. Il serait difficile de lui attribuer une fonction liturgique : il n'est absolument rien chez les chartreux qui puisse rappeler en quelque manière que ce soit les narthex quasi initiatiques des clunisiens ou bénédictins.

Notre conception architecturale moderne, qui privilégie la symétrie, nous fait mal comprendre la présence d'un portail désaxé, cachant la façade d'entrée de l'église, qui, elle, est parfaitement symétrique. En réalité, cela ne doit guère surprendre dans le milieu cartusien primitif, où l'église ne reçoit que très peu de visiteurs étrangers au monastère et n'a pas à afficher sa monumentalité vis-à-vis de l'extérieur. Tout près d'Oujon, on retrouvera une disposition analogue à l'église cistercienne de Bonmont, dont le portail monumental était autrefois masqué par un porche. De tout cela, nous avons aujourd'hui une vision faussée<sup>391</sup>. Les chartreux d'Oujon, nous l'avons vu, ne se sont probablement pas inspirés de leurs voisins cisterciens, c'est plutôt le contraire qui s'est produit. Le porche, élément déjà très répandu dans l'architecture romane, a été repris tant par les cisterciens que par les chartreux. Il nous manque malheureusement d'autres exemples de porches romans cartusiens. On en connaît quelques-uns de l'époque gothique, ainsi celui du Mount Grace (North Yorkshire, Grande-Bretagne), établissement de la fin du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, ou celui ajouté à l'église romane du Liget (Indre-et-Loire) (fig. 30). La chartreuse an-

glaise est intéressante, parce que, comme à Oujon, le porche y a une entrée perpendiculaire et non dans l'axe longitudinal de l'église. C'est peut-être une particularité cartusienne, les quelques porches cisterciens connus montrant toujours une entrée axiale<sup>392</sup>. Il serait naturellement intéressant de savoir si ce refus de la symétrie axiale est une constante dans l'architecture cartusienne primitive ou s'il n'apparaît qu'au travers de quelques exemples fortuits et non représentatifs, mais l'état de la recherche ne permet pas de répondre à cette question. Un parti pris de refus systématique de la symétrie est tout à fait possible, dans la mesure où il existe à la même époque dans les églises grandmontaines, dont il constitue un des traits saillants<sup>393</sup>. Du recueil des *Maisons de l'Ordre des Chartreux*, nous extrayons deux illustrations, les sites de Meyriat (Ain, France, fondée en 1116) et Bellary (Nièvre, construite dès 1225) (fig. 41 et 42). Une distinction sûre de ce qui est encore médiéval est évidemment problématique. Notons que dans ces deux cas, l'accès au porche est axial.

La reconstitution architecturale n'est pas assurée. Sans doute l'annexe était-elle couverte d'un toit en appentis appuyé contre la façade de l'église, mais nous ne pouvons plus nous représenter l'articulation avec le hall (XII) et la ruelle des convers (XVII).

## LES ANNEXES DE L'ÉGLISE L'ANNEXE OUEST : SACRISTIE ET ARCHIVES (salle II)

### Description

Le chœur des moines est flanqué de part et d'autre d'une annexe, chacune construite dans le même jet que l'église, la liaison des maçonneries étant bien visible.

La plus petite des deux, jouxtant le grand cloître et l'église, présente des dimensions irrégulières. Sa longueur

391. Voir EGGENBERGER/SAROTT, *La construction de l'ancienne abbaye cistercienne de Bonmont*, p. 28.

392. Elle est quelquefois complétée par une entrée latérale réservée aux convers, ainsi par exemple à Maulbronn ou à Clairvaux. Voir H. HAHN, *Die frühe Kirchenbaukunst*, p. 121 et 244 ; AUBERT/MAILLÉ, *L'architecture cistercienne en France*, t. I, p. 364-365.

393. Voir tout le volume sur *L'ordre de Grandmont. Art et Histoire*. Chez les disciples d'Etienne de Muret, on rejette le portail des laïcs et le porche qui le précède sur le mur gouttereau nord de l'église. Le porche, appelé *porticum*, a une fonction spécifique, l'accueil des fidèles et des pèlerins. Cette fonction n'est pas envisageable chez les chartreux.

Fig. 41. La chartreuse de Meyriat selon les *Maisons de l'Ordre des Chartreux*

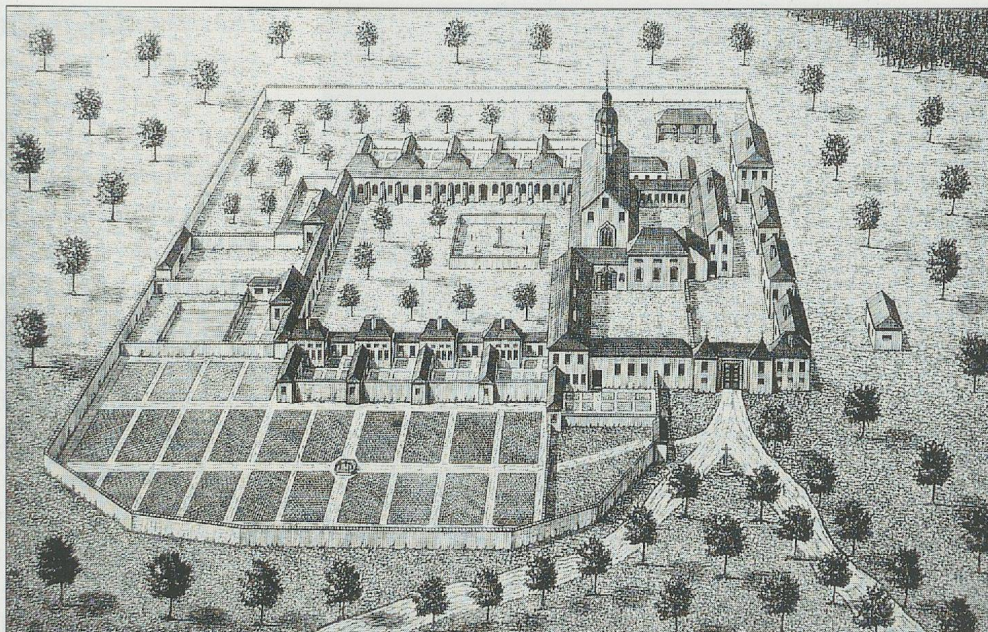
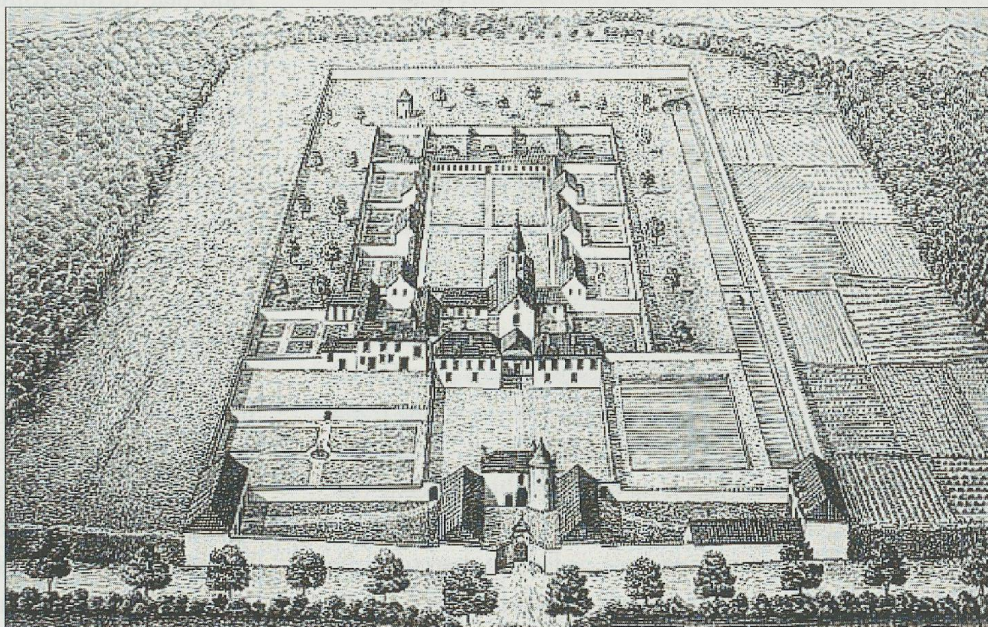


Fig. 42. La chartreuse de Bellary selon les *Maisons de l'Ordre des Chartreux*



intérieure (mesurée parallèlement à celle de l'église) va de 4.00 m à l'ouest à 3.80 m contre l'église. La largeur est de 3.65 m au nord de la porte qui relie l'annexe à l'église et de 3.00 m au sud. Le plan est donc légèrement trapézoïdal, mais on observe surtout une importante différence dans l'épaisseur du mur mitoyen de l'église, de part et d'autre de la porte. Si cette porte, que nous avons déjà décrite, a subi quelques transformations ultérieures, le mur présentait dès l'origine cette différence d'épaisseur. Il est étonnant que la maçonnerie, qui soutenait la voûte de l'église, n'ait ainsi près du chevet que 60 cm d'épaisseur. Nous serions tenté d'en chercher une explication dans la présence d'un escalier, situé à l'intérieur

de l'annexe et menant à un étage supérieur. La différence d'épaisseur du mur aurait été occupée par l'escalier. Cette interprétation n'est toutefois pas défendable, car les fouilles de 1945 ont fait apparaître effectivement un escalier dans cette salle, mais le long du mur sud. L'escalier partait à gauche de la porte d'entrée, suivait l'angle sud-est de la pièce, montait, au-dessus d'un arc de décharge, vers l'angle sud-ouest, où aucun élément n'est conservé de l'entrée dans la pièce de l'étage supérieur (fig. 43).

Malheureusement, l'escalier a disparu entre la fouille de 1945 et la reprise des investigations dans ce secteur en 1976 et nous ne le connaissons plus que par les photographies anciennes et le dessin, apparemment précis, qui en a

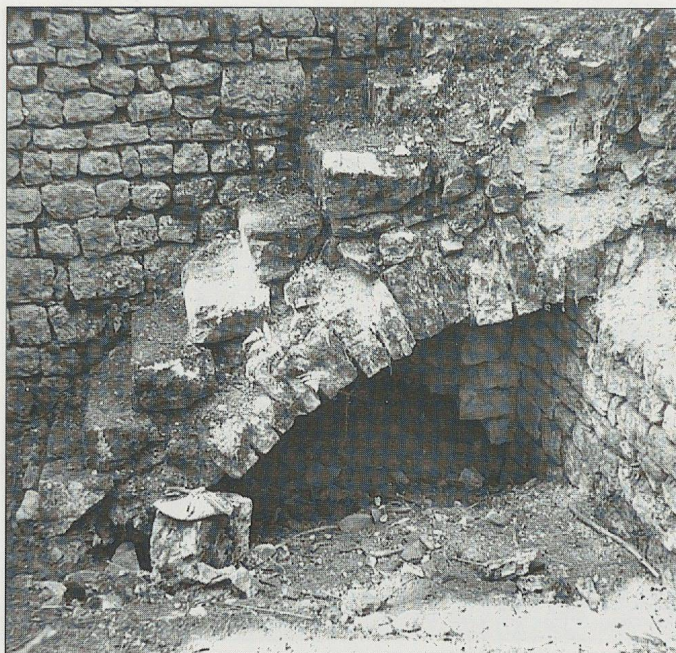


Fig. 43. Annexe ouest de l'église (II), escalier dans le mur sud

été dressé. Cette fâcheuse situation, due aux pillages de pierres dont le site a été victime jusque dans les années soixante au moins, nous prive d'observations précieuses sur les niveaux relatifs de l'escalier et de la fenêtre, empêchant ainsi une reconstitution fiable du volume.

Les murs intérieurs étaient encore partiellement recouverts de leur enduit (fig. 44). La fenêtre percée dans le mur nord, qui continue le chevet de l'église, résulte d'une transformation ultérieure, peut-être contemporaine de la réfection de la fenêtre de l'église. Il est très probable que cette baie a pris la place d'une ouverture romane, pas nécessairement plus étroite. Nous n'avons aucune trace de fenêtre dans un autre mur (au sud on aurait donné sur le grand cloître et à l'ouest sur le jardin de la première cellule, solution guère envisageable) et cette baie unique correspond bien à ce qui se rencontre le plus souvent dans les chartreuses<sup>394</sup>. Il est difficile en effet d'imaginer à une fenêtre un autre emplacement que dans ce mur, qui est le seul à donner sur l'extérieur. La forme primitive ne peut pas être reconstituée avec certitude. L'hypothèse la plus vraisemblable est une ouverture très ébrasée vers l'intérieur, qui ne laisse qu'un jour très étroit en façade, d'une quarantaine de centimètres au maximum, ce qui ne doit pas surprendre, car la fonction de la pièce n'exigeait pas une grande luminosité et la chartreuse nous a laissé un autre exemple de fenêtre extrêmement étroite, dans la phase de construction primitive du bâtiment des services (salle VI).

## Reconstitution architecturale

En raison du manque d'indications précises sur les niveaux, une reconstitution sûre du volume de l'annexe est impossible. Nous n'avons déjà pas de cote fiable pour le sol. Nous supposons qu'il se trouvait à la même altitude que celui de la galerie du grand cloître, soit une quarantaine de centimètres plus haut que celui de l'église, suivant la pente générale du terrain. On devait donc passer de l'église à l'annexe en gravissant deux marches (fig. 36).

Dans l'angle nord-est de la pièce a été observée une console en molasse, ravalée, probablement secondaire, à en juger par le matériau utilisé. Selon une très grossière estimation du niveau que devait atteindre la volée d'escalier, il est plus vraisemblable de reconstituer sur cette console un plafond plat qu'une voûte. Si l'escalier, qui apparemment ne se retournait pas le long du mur ouest, appartenait à l'état primitif de la pièce, ce qu'il est impossible de vérifier, alors nous serions tenté de reconstituer également dans cet état un plafond plat entre les étages, pour ne pas donner au bâtiment une hauteur excessive par rapport à sa surface. De plus, la présence d'une voûte au rez s'accorde mal avec le constat du rétrécissement du mur mitoyen de l'église à cet endroit. C'est peut-être seulement l'étage supérieur qui était voûté, et l'épaisseur du mur pouvait être rattrapée au-dessus d'une niche. Dans une seconde étape, en posant la console en molasse, on aurait simplement remplacé un plafond pourri, et non changé le système de couverture. Notons encore à ce propos que la voûte aurait offert un avantage qui était sans doute présent à l'esprit des constructeurs, à savoir une meilleure protection contre le feu. Cela est lié du reste à l'interprétation que nous donnerons de la pièce.

La fenêtre est également un élément problématique dans cette reconstitution, car si on ne trace pas une voûte sur le rez, le plafond doit avoir coupé le jour de la fenêtre, ce qui serait assez insolite. Nous reverrons une situation semblable dans l'annexe symétrique (III). Devant tant d'incertitudes, nous préférons nous contenter d'une reconstitution donnant, comme hypothèse, le minimum d'éléments.

Un mot doit être encore dit de la toiture. Il est une forme que nous écartons d'emblée, celle d'un pan unique couvrant l'église et chacune de ses annexes, de part et d'autre du chevet. Dans l'ordre cartusien, nous n'en connaissons en effet pas d'exemple médiéval sûr. La seule église que nous avons rencontrée présentant cette forme

394. ANIEL, *Les maisons de chartreux*, p. 36 (à propos de la sacristie).

de couverture est celle de la chartreuse de Vallon (Haute-Savoie)<sup>395</sup>, fondée en 1138. Là, un seul pan couvre le chevet et la seule annexe conservée, au sud. Mais le toit montre une demi-croupe et une forme de clocheton qui n'ont rien de médiéval mais fleurent bon la reconstruction du XVII<sup>e</sup> siècle, effectivement attestée en 1611<sup>396</sup>. Nous préférons donc voir à Oujon une annexe à toiture perpendiculaire à celle de l'église. En respectant des proportions harmonieuses, nous arrivons tout juste à appuyer la faîte du toit de l'annexe au-dessus de la corniche de l'église, mais cet assemblage n'a rien d'in vraisemblable puisque nous le rencontrons à l'église de Špitalič, ancienne maison basse de Žiže<sup>397</sup>.

### L'ANNEXE EST : ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUE ? (salle III)

#### Description

Le côté droit du chevet de l'église est bordé d'une annexe qui, tout comme à l'ouest, a été intégrée dans la conception de l'église avec laquelle elle est d'un seul tenant. Elle occupe une partie de l'aile du petit cloître. Sa largeur intérieure est comprise entre 4.20 m et 4.30 m, sa longueur atteignant 8.10 m à 8.20 m. Ses dimensions sont donc beaucoup plus importantes que celles de l'annexe symétrique. Malgré la liaison avec la maçonnerie de l'église, l'épaisseur des murs est très variable : elle va d'un mètre pour le mur sud donnant sur le cloître, à 1.55 m pour le mur est. Le front intérieur du mur nord présente la particularité de ne pas être exactement aligné sur celui du chevet de l'église, marquant un renforcement d'une vingtaine de centimètres qui profite à l'embrasement de la porte de l'étage, mais dont on ne saurait dire s'il est vraiment intentionnel. Des restes de crépi ont été observés en plusieurs endroits sur les parements intérieur et extérieur.

395. ZADNIKAR, « Die frühe Baukunst der Kartäuser », p. 90.

396. ANIEL, *Les maisons de chartreux*, p. 89-90.

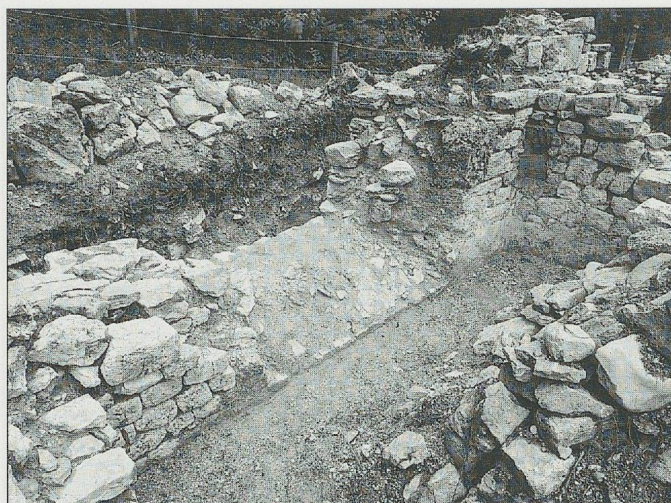


Fig. 44. Annexe ouest de l'église (II), vue du mur nord et de la fenêtre

L'accès était possible depuis le petit cloître, par une porte sans ébrasement, large de 84 cm (fig. 45), ainsi que depuis l'église, par deux portes déjà décrites, nettement plus étroites, l'une au rez-de-chaussée, l'autre à l'étage supérieur.

La pièce était ajourée par une grande fenêtre percée dans le mur nord (donnant sur l'extérieur) dont l'embrasement a pu tout juste être repérée lors des investigations de 1976. Elle paraît avoir été modifiée à l'époque gothique, tout comme dans l'annexe symétrique à l'ouest, mais il est difficile d'apprécier la nature de la transformation. Par hypothèse, et pour reprendre le même principe de reconstitution que pour la fenêtre du chevet de l'église, nous restituons une baie à large ébrasement intérieur et battue, avec un jour de 80 cm de largeur environ.

#### Reconstitution architecturale

Comme pour l'annexe symétrique, nous supposons une dénivellation par rapport au sol de l'église, soit, pour ce côté, un sol au même niveau que celui de l'annexe IV, bien observé, cinquante centimètres en-dessous du sol de l'église (fig. 36).

La présence d'un corbeau dans le mur ouest s'accorde avec le constat fait à propos des portes pour prouver l'existence d'un étage supérieur. Le corbeau se trouvant une cinquantaine de centimètres plus bas que le seuil, il n'y avait

397. ZADNIKAR, « Die frühe Baukunst der Kartäuser », p. 104.



Fig. 45. L'entrée de la bibliothèque (III) depuis le petit cloître

pas de place pour une voûte et nous devons donc reconstituer un plafond plat en bois.

La reconstitution se heurte à un problème auquel nous ne pouvons pas apporter de solution décisive. Il existe une contradiction entre la hauteur qu'il faut reconstituer à la fenêtre, d'après sa largeur, soit au minimum environ 2.80 mètres, et l'existence de deux étages, car le plancher aurait coupé la fenêtre, disposition dont nous ne connaissons aucun exemple médiéval<sup>398</sup>. On ne résoud pas le problème en supposant, plutôt qu'un étage complet, une galerie qui n'aurait pas touché le mur nord de la pièce, car l'existence d'une console en molasse dans l'angle nord-est s'oppose à cette reconstitution. Faut de mieux, force est donc d'admettre une seule grande baie coupée par le plancher et éclairant les deux étages, comme il en avait peut-être existé aussi dans l'annexe occidentale. Les constructeurs auraient ainsi privilégié l'effet de façade, en cherchant une harmonisation avec le chevet de l'église. Cette disposition est pour le moins surprenante et peut révéler un défaut de construction. On peut admettre par exemple que le projet prévoyait une voûte, qui n'a pas pu être réalisée.

Il est possible d'imaginer une toiture avec un faîte au même niveau que celui de l'annexe II, mais dont la pente

aurait été moins forte en raison des plus grandes dimensions de la pièce. Cette toiture formait un volume indépendant de celle de l'annexe voisine à l'est (IV).

Les deux annexes encadrant le chevet de l'église formaient avec lui un alignement parfait, selon une disposition fréquente dans l'architecture de l'ordre, dont la chartreuse de Lugny, dans le diocèse de Langres, nous fournit un bon exemple – contemporain d'Oujon – conservé en élévation<sup>399</sup>. Ainsi se pose le problème de la reconstitution de la couverture des annexes de l'église d'Oujon. Au vu des exemples connus<sup>400</sup>, la forme la plus vraisemblable est une toiture perpendiculaire au faîte de l'église pour chacune des deux annexes. En revanche, il paraît difficile de faire coïncider les niveaux des faîtes à Oujon comme c'est le cas à Lugny, car même avec un toit assez pentu, nous n'arrivons pas à cette hauteur. Il est important de souligner à cet égard que les annexes, munies d'un étage, fonctionnent comme contreforts pour l'église, qui en était totalement dépourvue par ailleurs.

Avant de proposer une interprétation de la fonction de ces deux annexes, il nous paraît judicieux de décrire un troisième local, car leur compréhension ne peut être envisagée que globalement.

## LA PIÈCE PRINCIPALE DE L'AILE NORD DU CLOÎTRE : LA SALLE DU CHAPITRE (IV)

### Description générale

Contrairement aux locaux précédemment décrits, cette pièce a pu être fouillée jusqu'au niveau du sol aménagé.

398. Une exception peut-être : dans l'abbaye cistercienne de Maulbronn (Baden-Württemberg), il semble qu'une des grandes baies du réfectoire a été cachée, dans la disposition primitive déjà, par le chauffoir adjacent, qui était surmonté d'un étage dont le plancher divisait la baie du réfectoire. Mais en l'occurrence, il s'agissait de permettre aussi le chauffage du réfectoire. Voir FRANK,

*Zisterzienserkloster Maulbronn*, p. 42-43 et 50, fig. 18, p. 216.

399. ZADNIKAR, « Die frühe Baukunst der Kartäuser », fig. p. 95, 400.

Lugny, les églises des maisons basses de Žiče et du Liget : ZADNIKAR, « Die frühe Baukunst der Kartäuser », fig. p. 92, 95, 104.

400. Lugny, les églises des maisons basses de Žiče et du Liget : ZADNIKAR, « Die frühe Baukunst der Kartäuser », fig. p. 92, 95, 104.

D'abord, dans les années 1968-1970, la salle a été vidée, le matériel archéologique prélevé et répertorié, mais d'une façon souvent incomplète et ne permettant pas une localisation certaine. Quelques trouvailles sont cependant suffisamment caractéristiques pour nous aider dans l'interprétation. Ensuite, le secteur a été à nouveau remblayé. Enfin, le sol a été entièrement dégagé et précisément décrit en 1984 (fig. 46 et 47).

La salle forme un rectangle disposé perpendiculairement à l'annexe voisine à l'ouest. Elle constitue l'élément principal de l'aile septentrionale du petit cloître. Du côté nord, en direction de la clôture, la façade n'est pas alignée sur celle de l'annexe voisine mais marque un net retrait, de 2,50 m. À l'est, il n'y a pas de local contigu et au sud se trouve le petit cloître.

La liaison des maçonneries est révélatrice de l'ordre dans lequel les différents éléments de l'église et du petit cloître ont été mis en place. Le mur longeant le cloître est la continuation de celui qui ferme l'annexe voisine, même s'il présente une moindre épaisseur (85 cm). Le mur oriental est lié à la façade nord, qui bute contre la salle adjacente. L'épaisseur du premier est toutefois plus importante (95 cm et 85 cm, respectivement).

La maçonnerie de cette salle présente le même aspect que celle de l'église. Les parements sont faits de moellons de calcaire équarris au marteau et rangés en assises parfaitement régulières. Le blocage de pierres concassées respecte méthodiquement les assises des parements. Les éléments y sont disposés en épis, l'orientation s'inversant à chaque assise.

Les parements intérieurs et extérieurs des maçonneries montrent des traces d'incendie, sauf dans l'angle intérieur sud-ouest. Le mur ouest a été épargné sur une longueur de 2,75 m, la démarcation étant très nette avec la zone incendiée. Le mur sud est resté intact sur environ 2,00 m. Cette discontinuité dans l'extension des traces d'incendie est sans doute due à la présence d'un aménagement qui a protégé les murs, mais nous n'en connaissons pas la nature. S'il s'agissait d'un banc de pierre, nous n'avons pas de traces de son arrachement. Ce pouvait être aussi un poêle. Sur une partie du mur nord, le crépi était encore visible à l'intérieur, au moment des investigations de 1984. La surface a également été rougie par le feu.

Les dimensions intérieures atteignent 9,10 x 6,15 m. Le seul accès se faisait par une porte percée dans le mur est, près de l'angle sud-est. La porte ne donnait donc pas directement dans la galerie du cloître. Le jour, qui ne montre pas d'ébrasement, a une largeur comprise entre 1,20 et 1,35 m. L'encadrement est en simples blocs de calcaire non

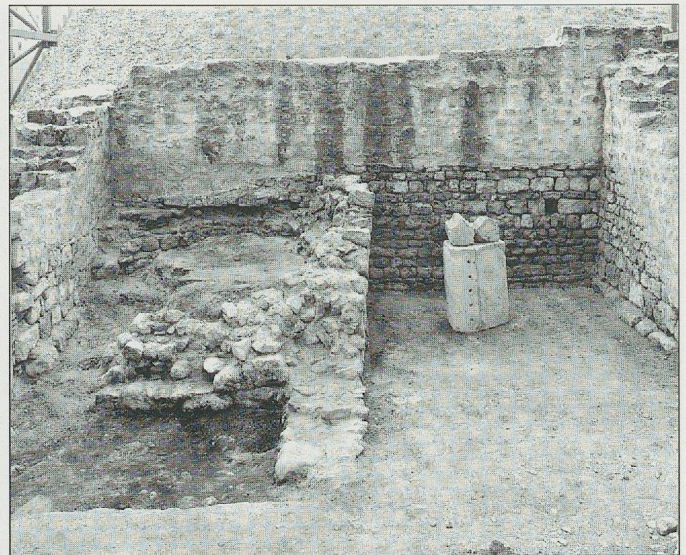


Fig. 46. La salle du chapitre (IV), vue vers l'ouest. À gauche, un four (à chaux?) post-médiéval

profilés. La pierre a été taillée au pic, une ciselure étant visible sur les angles. Le seuil est situé à l'altitude de 1047,87 m, valeur qui correspond, à quelques centimètres près, à ce que nous avons mesuré pour le sol de l'aile ouest du petit cloître.

Une seule fenêtre éclairait la pièce, au milieu du mur nord. Elle n'a été identifiée que par la présence, sur le parement extérieur, de deux blocs de calcaire taillés suggérant une ouverture large de 1,60 m et distante de 4,00 m du mur oriental. À l'intérieur, la baie a été ultérieurement bouchée avec une maçonnerie dont l'appareil de gros moellons équarris n'est pas en continuité avec celui du mur.

Le sol était fait d'un empierrement recouvert de mortier partiellement conservé et dont la surface portait des traces de combustion. Il reposait directement sur la terre naturelle. Ce hérissou a été implanté quelques centimètres plus bas que la saillie de fondation des murs. Il n'est pas impossible qu'une partie au moins du sol ait été recouverte de tuileau, ainsi qu'en témoigne un fragment découvert lors des premières campagnes de fouilles dans le secteur, mais la question ne peut être résolue de façon certaine. L'altitude du sol fini était d'environ 1047,75 m. Il était recouvert d'une couche épaisse de 7 cm de matériaux brûlés amassés lors de la destruction du couvent. On y a découvert notamment plusieurs centaines de clous, certainement destinés à la fixation des bardeaux ou tavillons de la toiture. Ils confirment la technique de construction de la couverture, que nous avons évoquée déjà à propos de l'église.

## L'aménagement intérieur

La fouille partielle de cette pièce a permis de recueillir quelques informations sur son aménagement. Le parement intérieur du mur oriental est évidé sur une longueur de 2.00 m, encadrée par des piédroits faits de gros blocs de molasse taillés au pic. La partie centrale, large de 1.10 m et faite de pierres plates en calcaire, est incurvée. La partie inférieure en est détruite. Lors de la fouille de la salle, les fondations et l'âtre du foyer ont été dégagés (fig. 47). Ceci permet de reconstituer une cheminée de 3.00 m de largeur et de 1.60 m de profondeur. Les dimensions intérieures atteignent 1.75 x 1.10 m. Une petite surface (75 x 50 cm), au centre, est plus profondément creusée, une soixantaine de centimètres environ sous le sol fini. Elle est délimitée par un empierrement. Au fond, adossée au contre-cœur, la bordure est faite d'un bloc de molasse rougi par le feu et incurvé du côté de l'âtre. Pour le reste, le fond de l'âtre est construit avec des pierres plates liées au mortier. Remarquons que l'usage de la molasse dans le chantier primitif de la chartreuse est limité uniquement à des installations de foyer, en raison des bonnes qualités réfractaires de cette roche.

L'aménagement observé à Oujon, avec le soubassement et le canal de cheminée de faible emprise dans l'épaisseur du mur, ressemble à d'autres installations de chauffage mises en place dans des habitats médiévaux. Une cheminée identique se trouve par exemple au XII<sup>e</sup> siècle dans le château de Hohenrätien à Sils im Domleschg (Grisons)<sup>401</sup>.

## Reconstitution architecturale

Nous n'avons ici aucune raison de croire à l'existence d'un étage. Une voûte ne constitue pas non plus une reconstitution obligatoire et elle serait même en contradiction avec les proportions du plan et l'épaisseur relativement faible des murs. Les murs ayant été

observés sur une hauteur conservée de 1.50 m seulement, il n'est pas possible d'en tirer quelque information sur la hauteur de la pièce.

Le faîte de la toiture était probablement de même orientation que celui de l'annexe voisine (III). En raison de l'absence d'étage sur l'annexe IV, la toiture devait s'appuyer en solin contre la façade adjacente et ne pouvait être intégrée sous le même faîte.

## LA FONCTION DES ANNEXES LE PROBLÈME DE LA BIBLIOTHÈQUE

Si l'on considère les trois annexes II, III et IV, avec leurs éventuels étages, pour les soumettre à l'ensemble des éléments qui doivent nécessairement prendre place dans un petit cloître cartusien, nous ne pouvons parvenir qu'à des identifications hypothétiques, faute d'indices absolument probants, faute aussi de formes architecturales caractéristiques. Nos possibilités sont également entravées par le faible échantillonnage de sites de référence, très peu de ces salles étant parfaitement conservées dans des chartreuses<sup>402</sup>.

On trouve toujours près de l'église cartusienne, la sacristie, la salle du chapitre, la bibliothèque et les archives. La sacristie doit toujours s'ouvrir sur l'église : elle peut donc entrer en considération ici pour les salles II ou III. M. Zadnikar et J.-P. Aniel la voient le plus souvent du côté opposé au petit cloître<sup>403</sup>. Au vu des dimensions respectives des pièces, l'interprétation la plus évidente fait de l'annexe II la sacristie. Les deux auteurs auxquels nous nous référons laissent entendre que les sacristies étaient généralement voûtées. À Oujon, une voûte peut tout au plus être supposée à l'étage supérieur.

La disposition, de part et d'autre du chœur, de la sacristie et de la salle de chapitre, est une particularité cartusienne : chez les cisterciens, ces deux salles occupent l'aile orientale du cloître, contre le transept de l'église<sup>404</sup>. Dans les chartreuses, la salle du chapitre se trouve toujours dans l'aile orientale du petit cloître (selon une orientation théorique,

401. TAUBER, « Herd, Ofen und Kamin », p. 101, fig. 9.

402. ANIEL, *Les maisons de chartreux*, p. 36.

403. ANIEL, *Les maisons de chartreux*, p. 27, ZADNIKAR, « Die frühe Baukunst der Kartäuser », 77.

404. DIMIER/PORCHER, *L'art cistercien.*, p. 43-45.

Fig. 47. Vue de l'intérieur de la salle du chapitre (IV): la cheminée, la porte d'entrée et la porte du petit cloître



bien sûr ; il faut donc comprendre ici l'aile nord). Si la sacristie n'occupe pas l'emplacement symétrique par rapport au chœur<sup>405</sup>, ce qui est le plus souvent le cas, elle est alors voisine du chapitre<sup>406</sup>.

L'application rigoureuse du schéma opposant la sacristie et la salle capitulaire devrait nous faire situer la dernière dans l'annexe III<sup>407</sup>. Il est vrai que l'effectif des couvents de chartreux ne nécessite pas des salles aussi vastes que pour les chapitres cisterciens, mais les 32 m<sup>2</sup> de l'annexe III n'auraient jamais suffi à abriter le chapitre du couvent, en plus des visiteurs périodiques du chapitre général ou de l'extérieur. Ce schéma n'a, de plus, aucun fondement liturgique rigoureux.

Une autre observation doit encore être rappelée ici. De ces trois pièces, l'annexe IV est la seule à présenter une installation de chauffage, assez volumineuse de surcroît. Mis en relation avec la salle du chapitre, ce chauffage peut se comprendre de façon ambiguë. Il est en effet surprenant, compte tenu du mode de vie rigoureux des chartreux, de savoir chauffée une pièce qui n'était pas occupée tous les jours. Connaissant l'importance de la bibliothèque dans les couvents cartusiens,

nous pourrions imaginer une salle d'étude chauffée, comparable au chauffoir des abbayes cisterciennes<sup>408</sup>, seul endroit où les copistes pouvaient chauffer leur encre. Cependant, la bibliothèque, au sens architectural, est toujours un élément modeste dans les chartreuses. L'interprétation d'une salle chauffée comme bibliothèque ne nous paraît pas pouvoir être étayée par des comparaisons avec l'ordre de Cîteaux. Si l'étude est une activité importante pour les chartreux, en revanche, le travail de copiste n'est pas une tâche primordiale. Et si écriture il y a, elle se fait dans la cellule du moine<sup>409</sup> : « La vocation du chartreux n'est point de composer des ouvrages, mais il doit s'adonner à l'étude chaque jour dans sa cellule et il peut en prendre occasion d'écrire. Peu nombreux sont ceux qui profitèrent de cette faculté. »<sup>410</sup>

Dans tous les cas, une bibliothèque ne peut avoir manqué. Elle est une composante essentielle, quoique architecturalement discrète, de l'ensemble cartusien. « Le zèle de cet Ordre contemplatif pour les sciences sacrées qui alimentent l'esprit, se manifeste pour le soin de la bibliothèque. Tout prieur pourvoit à son enrichissement. Quand

405. Comme nous le voyons encore à la Grande Chartreuse dans son état après la reconstruction de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Les documents iconographiques contemporains nous permettent là une attribution sans équivoque des pièces. Zadnikar, « Die frühe Baukunst der Kartäuser », p. 83-85.

406. ANIEL, *Les maisons de chartreux*, p. 27 et fig. 13.

407. ZADNIKAR, « Die frühe Baukunst der Kartäuser », p. 77-78.

408. AUBERT/MAILLÉ, *L'architecture cistercienne en France*, I, p. 118.

409. GUIGUES, *Coutumes*, 28.3-4.

410. LE BRAS, « Les chartreux », p. 598.

éclatent les incendies, c'est elle d'abord que l'on veut sauver. »<sup>411</sup>. Ajoutons, plus prosaïquement, que ce qu'il s'agissait aussi et peut-être surtout de sauver, ce sont les actes de propriété et de redevances du couvent.

La crainte des incendies explique que l'on ait souvent recouvert de voûtes des salles aussi exigües que celle des archives ou de la bibliothèque. Mais ce n'était peut-être pas le cas à Oujon, ainsi que nous l'avons vu. Que les bibliothèques aient été de petites dimensions à l'époque romane, cela ressort des textes, comme celui des *Coutumes* de Guignes, qui utilise toujours le terme d'*armarium*<sup>412</sup>.

La bibliothèque d'un ensemble cartusien ne présente pas plus de caractéristiques architecturales que la salle du chapitre ou la sacristie. Néanmoins, les documents rassemblés par E. Lehmann nous fournissent quelques indices. À l'origine en effet, les livres font partie du trésor ecclésiastique et leur dépôt le plus naturel est proche du chœur de l'église. Il est également courant que l'on y puisse accéder directement depuis l'église. En outre, la situation à l'étage offre une bonne protection contre l'humidité et la pourriture. À Oujon, l'emplacement dans l'annexe III était d'autant plus judicieux si la bibliothèque renfermait aussi des ouvrages nécessaires à la liturgie. Quant à distinguer une fonction spécifique pour le rez-de-chaussée et pour l'étage de l'annexe, aucun élément ne nous le permet.

Lorsque Zadnikar et Aniel situent la bibliothèque au premier étage de la sacristie ou de la salle du chapitre<sup>413</sup>, ils émettent une généralité sans preuve solide, qui ne paraît vérifiée que pour les chartreuses du Mont-Dieu et de Žižce. La chartreuse ardennaise nous est connue par la description très détaillée de dom Ganneron, qui situe la bibliothèque primitive au-dessus de la sacristie<sup>414</sup>. De même, le compte-rendu d'une visite faite à la chartreuse de Žižce à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, nous indique l'emplacement de la bibliothèque au-dessus de la sacristie, qui y donne accès<sup>415</sup>.

À Oujon, la condamnation ultérieure des deux ouvertures menant de l'église à son annexe orientale ne change rien à l'interprétation que nous proposons. La raison de cette transformation, comme nous le verrons, tient à un nouvel usage qui sera fait de la bibliothèque. En revanche, l'accès sera maintenu vers l'annexe occidentale (II) et l'on comprend bien que cette porte était de tout temps né-

cessaire si elle conduisait à la sacristie.

Revenons à l'annexe IV. Un autre argument architectural parle en faveur de la salle du chapitre. La porte d'entrée ne donne pas directement sur le petit cloître, contrairement à celle de l'annexe voisine. Or, nous savons que les délibérations du chapitre (notamment, par exemple, l'élection du prieur ou des décisions de sanctions) doivent demeurer secrètes<sup>416</sup>. En cela, la disposition architecturale cartusienne est foncièrement différente de ce que l'on rencontre chez les clunisiens, cisterciens et grandmontains, dans les cloîtres desquels la salle du chapitre est au contraire ouverte de manière somptueuse sur la galerie. Chez les chartreux, on en arrive à une rupture fonctionnelle entre la salle du chapitre et le petit cloître. La chartreuse de Valbonne (Gard), fondée en 1203 présente le même rejet caractéristique de la porte de la salle du chapitre (fig. 48).

Le mobilier découvert dans cette salle ou ses abords immédiats ne contredit pas son interprétation comme salle du chapitre. On y a trouvé en effet quantité de catelles provenant de plusieurs poêles, sans doute périodiquement réparés ou remplacés, des clous ainsi qu'un fermoir de livre<sup>417</sup>. Ces éléments, même s'ils sont tardifs, s'accordent bien avec une fonction de représentation, le prieur recevant dans la salle du chapitre les visiteurs du chapitre général et les étrangers.

Il reste dès lors à attribuer une fonction à l'annexe III et aux étages des salles II et III. L'existence d'un étage supérieur est fréquente dans les annexes des églises cartusiennes. D'après les descriptions du xvii<sup>e</sup> siècle, comme nous l'avons vu ci-dessus, cet étage peut abriter la bibliothèque et les archives. Nous aurions donc eu à Oujon une petite sacristie (II) attenante au chœur de l'église; l'annexe symétrique (III) avec son étage supérieur, ainsi que l'étage de la sacristie, abritaient les livres et les documents de la chartreuse, sans que nous puissions faire le détail.

En raison évidente de l'absence de tout élément architectural caractéristique, l'interprétation de l'annexe IV comme chapelle, transmise dans la littérature depuis Courtray<sup>418</sup>, ne résiste pas à l'examen.

La reconstitution proposée s'accorde du reste avec le plan de Saint-Gall, qui prévoit, à gauche du chœur le *scriptorium* surmonté de la bibliothèque et à droite une

411. LE BRAS, « Les chartreux », p. 601.

412. Voir LEHMANN, *Die Bibliotheksräume der deutschen Klöster*.

413. ANIEL, *Les maisons de chartreux*, p. 36-37; ZADNIKAR, « Die frühe Baukunst der Kartäuser », p. 78. Voir aussi HOGG, « Les chartreuses anglaises : maisons et bibliothèques ».

414. « Il faut bien dire que les anciens religieux faisoient grand estat de ces livres puisqu'ils les gardoient soigneusement au plus beau lieu et le plus fort et assuré de toute la maison, tel qu'est le haut de la sacristie qu'on appelle encore bibliothèque. » (GANNERON, *Antiquités*, p. 112).

415. *Itinerario di Paolo Santonino in Carintia, Stiria e Carniola negli anni 1485-1487*, cité par F. KLOS, « Les chartreux et l'art en Autriche », p. 162-164 : « *Vidimus : per secretas schalas, ad bibliothecae locum, et ad aliud acvarium, quod supra testudinem ecclesiae at inferioris sacrarii, edificatum est* ».

416. Voir AMARGIER *et al.*, *Chartreuses de Provence*, p. 140-141.

417. Apparemment perdu depuis.

418. COURTRAY, « Documents inédits », plan hors-texte.

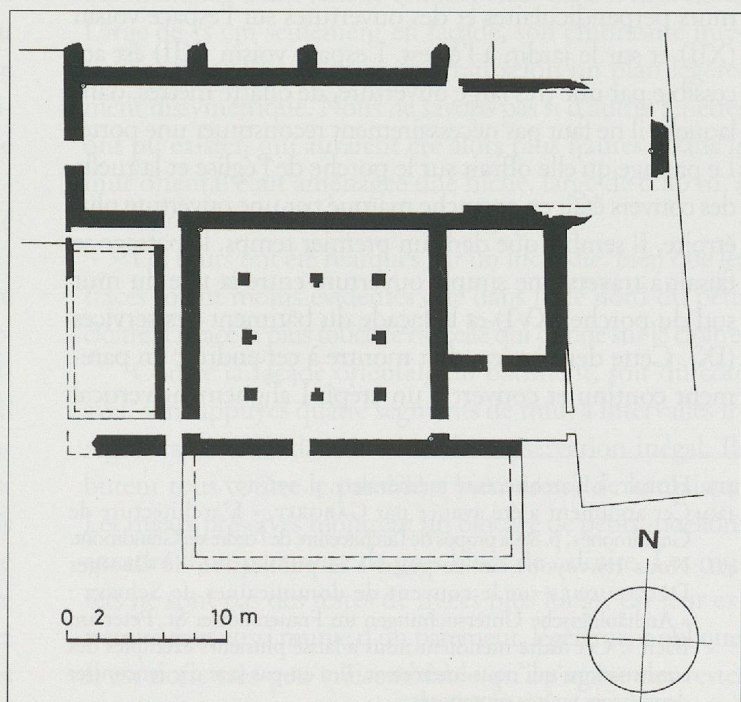
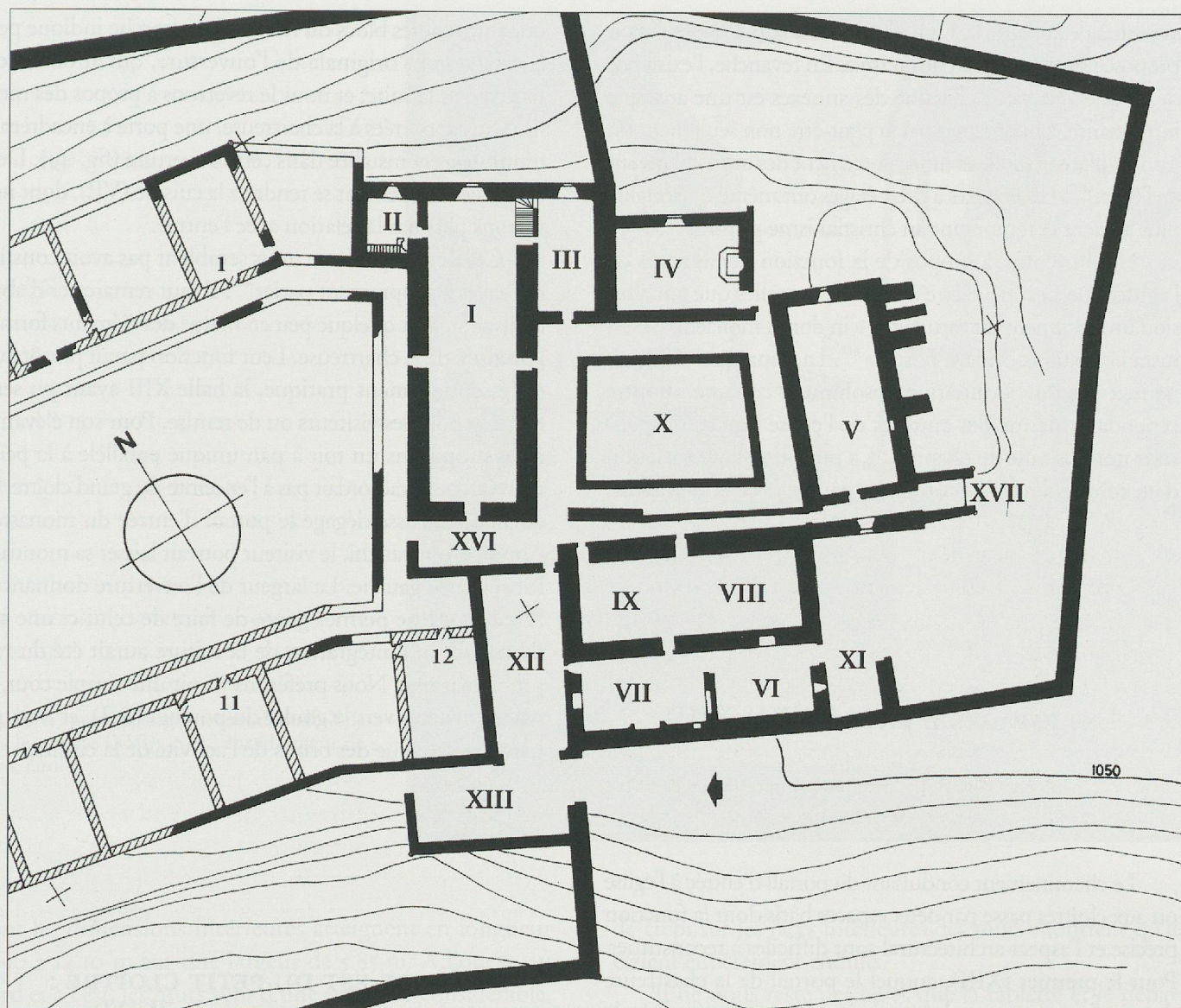


Fig. 48. Le petit cloître avec la ruelle des convers.  
Échelle 1 : 500.

1. Oujon

2. Valbonne (d'après Amargier *et al.*)

sacristie à deux étages<sup>419</sup>. L'inversion par rapport à la localisation proposée à Oujon n'est pas décisive. En revanche, l'existence de deux étages pour chacune des annexes est une analogie intéressante. On obtenait par là peut-être non seulement un gain de place, mais aussi un renforcement des murs du chœur de l'église<sup>420</sup>. Les annexes à deux étages ont même une origine plus ancienne, remontant au christianisme primitif<sup>421</sup>.

Notons enfin, à propos de la fonction des annexes de l'église, que c'est peut-être à l'une de ces salles que fait allusion un document du cartulaire : « in domo monachi que est iusta [= iuxta] ecclesiam posita »<sup>422</sup>. La remarque, si elle ne permet pas une localisation absolument certaine, montre cependant qu'une des annexes de l'église ou plutôt, pensons-nous, la salle du chapitre<sup>423</sup>, a pu abriter la négociation d'un contrat destiné à protéger les pâturages de la chartreuse.

## LES ESPACES D'ENTRÉE (XII-XIII)

Le cheminement conduisant du portail d'entrée à l'église ou aux cloîtres passe par deux espaces bâtis dont la fonction précise et l'aspect architectural sont difficiles à reconstituer. Pour le premier (XIII), auquel le portail de la chartreuse donne directement accès, nous n'avons que deux tracés de murs perpendiculaires et des ouvertures sur l'espace voisin (XII) et sur le jardin à l'ouest. L'espace voisin (XII) est accessible par une très large ouverture, de quatre mètres, dans laquelle il ne faut pas nécessairement reconstituer une porte. Le passage qu'elle offrait sur le porche de l'église et la ruelle des convers était en revanche marqué par une ouverture plus étroite. Il semble que dans un premier temps, le passage se faisait à travers une simple ouverture entre la tête du mur sud du porche (XVI) et la façade du bâtiment des services (IX). Cette dernière en effet montre à cet endroit un parement continu et couvert d'un crépi. L'alignement vertical

que forment les blocs du mur sud du porche indique peut-être la largeur originale de l'ouverture, qui aurait atteint 1.52 m. Par la suite, et nous le reverrons à propos des modifications apportées à la chartreuse, une porte à encadrement mouluré a été installée dans cette ouverture (fig. 49). De là, on pouvait également se rendre à la cuisine (VII), dont nous verrons plus bas la relation avec l'entrée.

Ces deux espaces ne nous semblent pas avoir constitué des salles à proprement parler<sup>424</sup>. Il faut remarquer d'abord qu'ils se situent quelque peu en marge des éléments formant l'ossature de la chartreuse. Leur fonction paraît plutôt avoir été essentiellement pratique, la halle XIII ayant pu servir d'écurie pour les visiteurs ou de remise. Pour son élévation, nous proposons un toit à pan unique parallèle à la pente, mais qui ne se raccordait pas à l'enceinte du grand cloître. On aurait ainsi laissé dégagé le portail d'entrée du monastère. Après l'avoir franchi, le visiteur pouvait laisser sa monture à l'abri, sur sa gauche. La largeur de l'ouverture donnant sur l'espace XII ne permet guère de faire de celui-ci une salle fermée, dont l'intégration de la toiture aurait été du reste problématique. Nous préférons y voir une simple cour, canalisant l'accès vers le goulet du porche (XVI), et isolant la partie érémitique des bruits de l'activité de la cuisine.

## L'AILE EST DU PETIT CLOÎTRE : LE RÉFECTOIRE (salle V)

### Description

L'aile orientale du petit cloître, parallèle à l'église, est entièrement occupée par un vaste bâtiment rectangulaire. Il se compose d'une salle principale, sans division apparente,

419. HORAT, « L'architecture médiévale », p. 196-197.

420. Cet argument a été avancé par GABORIT, « L'architecture de Grandmont », p. 88, à propos de l'architecture de l'ordre de Grandmont.

421. Nous renvoyons sur ce point à la publication de Georges DESCŒUDRES sur le couvent de dominicaines de Schwyz : « Archäologische Untersuchungen im Frauenkloster St. Peter am Bach ». Cet ordre mendiant nous a laissé plusieurs exemples des constructions qui nous intéressent. Il n'est pas rare d'y rencontrer deux étages voûtés superposés.

422. HISELY, *Cartulaire*, no 6, p. 13.

423. On pourrait imaginer que dans la vision du scribe, l'annexe III, directement liée à l'église, faisait partie de celle-ci, et qu'ainsi la salle du chapitre (IV) pourrait être entendue *juxta ecclesiam*.

424. Nous tenons à remercier ici M. Blaise Junod, architecte, de ses intéressantes suggestions pour la reconstitution architecturale de ces constructions.



Fig. 49. L'ancien passage menant du hall (XII) vers le porche (XVI), avec l'encadrement de porte tardif

dont les dimensions intérieures atteignent en longueur 13.90 à 14.10 m sur une largeur de 5.85 m. À l'ouest, au nord et à l'est, les murs sont d'une épaisseur considérable, variant entre 1.10 et 1.30 m. Ils sont tous liés, formant une unité de construction. Le quatrième côté de cette salle, au sud, est constitué par une cloison beaucoup plus mince (72 cm). À l'ouest, cette cloison bute contre le mur longitudinal ; à l'autre extrémité, elle est ancrée d'une quinzaine de centimètres dans le mur gouttereau, qui n'a pas été arraché, mais dans lequel l'ancrage était prévu. Ce procédé témoigne de l'unité de la construction (fig. 50 et 51).

Le parement des murs présente des moellons de calcaire équarris disposés en assises régulières. La qualité de construction s'apparente à celle des pièces voisines, malgré une dimension moyenne des blocs légèrement supérieure ici, où certaines faces peuvent mesurer jusqu'à 45 x 20 cm. La plupart des murs ayant été reconstruits au ciment en 1969, il est difficile d'apprécier la qualité du blocage, qui paraît plus grossier que dans la salle du chapitre (IV). Les chaînes d'angle du bâtiment sont en blocs de pierre calcaire taillée au pic comme ceux de la salle du chapitre. Le mortier, jaune, assez dur par endroits, paraît être du même type. Plusieurs vestiges

de crépi sur les faces intérieures des murs montrent qu'ils étaient entièrement enduits.

Il ne nous reste des baies que la tablette et le départ des montants d'une fenêtre étroite percée dans le mur nord. Large de 55 cm seulement en façade, son embrasure intérieure atteignait 1.10 m et s'ouvrait selon un plan légèrement dissymétrique. Nous ne savons pas si d'autres fenêtres ont pu exister, qui auraient été alors plus hautes. Dans le mur oriental était aménagée une niche, large de 0.80 m, à l'encadrement solidement marqué (fig. 52).

Les murs ont été marqués par un incendie, bien que les traces soient moins évidentes que dans l'aile nord du petit cloître. La face la plus touchée est celle qui donne sur le cloître.

Contre la façade orientale du bâtiment, soit du côté aval, sont appuyés quatre segments de mur, à intervalles irréguliers, trouvés dans un état de conservation inégal. Ils butent tous contre le parement bien dressé de la maison. Les mieux préservés montrent un blocage de petits moellons encadré d'un parement de gros blocs de calcaire. Les murets ne sont pas des restes de tracés plus longs, car leur extrémité était aussi munie d'un parement, légèrement oblique. Il est donc très peu vraisemblable qu'il s'agisse des restes

d'une ou de plusieurs annexes. Il doit s'agir plutôt de contreforts dont la présence serait compréhensible si la salle était voûtée. Dans tous les cas de reconstitution, la disposition irrégulière des murs est problématique.

Le sol de la salle n'a pas été observé dans son état fini, ayant été probablement détruit lors des fouilles archéologiques de 1968-1969. Les sondages effectués en 1976 dans la partie nord n'ont fait apparaître en effet que l'empierrement formant le soubassement du sol, à une altitude d'environ 1046.60 m. Ce hérisson a la même apparence que ceux découverts dans d'autres salles. Le niveau fini du sol, qui présentait peut-être des dénivellations, devait se situer entre 1046.77 et 1046.97 m, qui sont les valeurs mesurées pour les saillies de fondation. Le seuil de la porte percée dans la cloison méridionale est au niveau 1046.97 m.

Au-delà de cette cloison se trouve un couloir, décrit plus bas comme ruelle des convers (XVII), limité au sud par un mur dont l'épaisseur est conforme à celle des premiers que nous avons décrits, allant de 1.00 m à l'ouest à 1.40 m à l'est. Ce mur butait apparemment contre le bâtiment voisin (VIII).

### Reconstitution architecturale

L'épaisseur importante des murs et l'existence d'éventuels contreforts retenant le mur aval peuvent faire penser à une couverture voûtée, comme c'est le cas à Valbonne et peut-être au Liget<sup>425</sup>, mais nous n'en avons par ailleurs aucune trace. Les pignons devaient se trouver sur le mur nord et le mur extrême au sud, car la cloison aurait été trop fragile pour supporter une élévation aussi importante. Au niveau de la couverture, la salle principale et le couloir, dans sa portion entre les murs gouttereaux, constituaient donc une unité. La petite annexe de l'angle sud-est pouvait être couverte par le même pan de toiture ou par un appentis. Nous y reviendrons encore à propos de l'interprétation du couloir (XVII), qui était donc partiellement intégré au volume du réfectoire.

Aucun indice sûr ne nous permet d'affirmer l'existence d'un étage au-dessus de la salle à manger. Quelques marches d'escalier adossées contre le mur

sud, à l'extérieur, sous la fenêtre, nous paraissent plutôt être le résultat d'une transformation post-médiévale. On ne peut exclure cependant qu'il ait existé un véritable étage sous les combles.

Pour ce qui concerne l'aménagement intérieur, les rares indices dont nous disposons seront commentés ci-dessous, en rapport avec l'interprétation de la fonction de la pièce.

### Interprétation : l'usage du réfectoire

L'interprétation de ce bâtiment comme réfectoire se fonde sur des considérations liées à la fois à sa position et à ses dimensions. Encore faut-il ici émettre les mêmes réserves qu'à propos des annexes de l'église, car aucun réfectoire de chartreuse n'a pu être fouillé et analysé dans son intégralité, à l'exception de celui de la chartreuse anglaise du Mount Grace (North Yorkshire), fondée en 1398<sup>426</sup>. Mais l'emplacement est là différent, répondant à une tout autre logique.

Les chartreuses de Lugny (Côte-d'Or), fondée en 1172, et Valbonne<sup>427</sup> présentent un réfectoire en salle unique occupant l'aile sud du cloître (théorique, c'est-à-dire parallèle à l'église). Les chartreux n'ont fait en cela que suivre – le plus souvent, lorsque des contraintes pratiques n'exigeaient pas d'autres solutions — la disposition traditionnelle de l'ordre bénédictin, déjà illustrée sur le plan de Saint-Gall<sup>428</sup>, puis reprise par les cisterciens. Chez ces derniers toutefois, le réfectoire sera généralement placé perpendiculairement à l'aile du cloître, pour permettre un agrandissement en fonction de l'accroissement du nombre de moines<sup>429</sup>. Comme chez les chartreux l'effectif de la communauté est fixe et que, par ailleurs, le réfectoire ne rassemblait que les moines et les convers les dimanches et les jours de fête, il ne saurait être ici question d'agrandissement.

Comme bâtiment à vocation essentiellement utilitaire, simple salle communautaire, le réfectoire ne présente guère de caractéristiques architecturales qui le distinguent immédiatement des autres locaux. Le meilleur document dont nous disposons à cet égard est encore une fois la description faite au XVII<sup>e</sup> siècle par

425. ANIEL, *Les maisons de chartreux*, p. 37.

426. COPPACK, *Mount Grace*, p. 27.

427. ANIEL, *Les maisons de chartreux*, p. 26.

428. HORAT, « L'architecture médiévale », 196-197.

429. AUBERT/MAILLÉ, *L'architecture cistercienne en France*, II, p. 98-99.

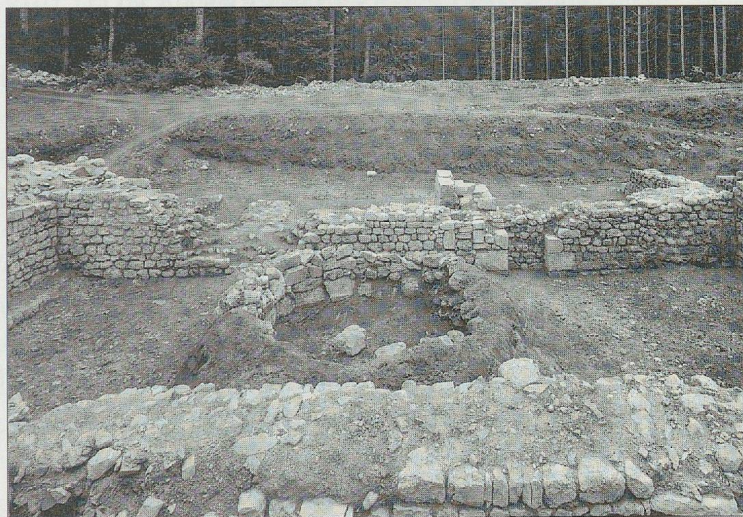


Fig. 50. Vue générale du secteur du petit cloître. Au premier plan, le réfectoire (V), à gauche la ruelle des convers (XVII)

Fig. 51. Le réfectoire (V), vu vers l'est. Au centre, le four à chaux post-médiéval

Fig. 52. La niche du lecteur dans le réfectoire (V)

dom Ganneron de la chartreuse du Mont-Dieu<sup>430</sup>, d'où nous retirons les éléments suivants. Le réfectoire occupe bel et bien, d'abord, l'aile du cloître parallèle à l'église (en l'occurrence l'aile nord). Il est divisé en deux parties

de surface à peu près équivalente par une cloison de bois (qui peut donc fort bien ne laisser aucune trace dans les maçonneries), l'une des moitiés étant réservée aux pères, l'autre étant qualifiée de « despense » et ré-

430. GANNERON, *Antiquités*, p. 120-121.

fectoire des frères convers, ce dernier n'occupant qu'une surface réduite par rapport à la « despense » munie de plusieurs armoires. La partie des moines comprend un pupitre pour la lecture des textes de la Bible ou d'ouvrages des Pères faite pendant les repas<sup>431</sup>.

L'exclusion des frères, qui se déduit de la description de Ganneron, est un témoignage de la différence de statut, de vocation et d'activité que l'on entendait maintenir entre les moines de chœur et les convers. De même qu'ils n'ont pas accès aux offices chorals dans l'église, les frères n'écoutent pas la lecture donnée au réfectoire, qui pourrait les détourner de leur vocation liée aux travaux manuels et à l'administration des affaires courantes. Pour certains même peut-être, la compréhension des textes latins aurait été problématique. Mais il ne semble pas, comme nous le verrons, que l'on puisse transposer telle quelle à Oujon la situation rencontrée au Mont-Dieu.

À Oujon, la niche aménagée dans le mur oriental (parallèle à l'église) (fig. 52) pourrait bien être l'emplacement de la chaire du lecteur. Huitante centimètres de largeur suffisent à abriter un homme. À défaut, on pourrait aussi penser qu'il s'agit de la niche servant au rangement des livres et que la chaire était mobile, en bois, ce qui ne nous éloigne pas de notre interprétation. Il est certain en tout cas que le retrait de la niche était marqué jusqu'au niveau du sol. Aucun document issu de l'ordre des chartreux ne nous renseigne à ce sujet<sup>432</sup>. Mais une comparaison est possible avec les cisterciens, dans les couvents desquels la chaire se trouve dans le mur opposé à la galerie du cloître lorsque le réfectoire est parallèle à l'église<sup>433</sup>. Ce serait donc la situation rencontrée à Oujon, tout comme à La Verne.

Si nous n'avons aucune trace de la division du réfectoire, nous pourrions en déduire qu'elle était constituée de matériaux légers dont toute trace a disparu. Mais l'existence d'un seul accès au bâtiment incite plutôt à reconstituer un espace non cloisonné. Il faudrait donc admettre que le réfectoire d'Oujon était fréquenté en véritable communauté par les moines et les convers. Si la séparation avait dû être stricte à l'intérieur, on n'aurait pas manqué de laisser aux moines une porte particulière donnant sur le secteur qui leur est réservé. Il est vrai cependant qu'au Mont-Dieu, il n'y avait qu'une porte au réfectoire et elle donnait sur le petit cloître : les convers étaient donc obligés de l'emprunter aussi. Dans l'état de nos connaissances, nous ne sommes pas en mesure de trancher définitivement cette question de

l'espace intérieur du réfectoire. Il est possible que la même disposition qu'à Oujon ait existé également à Žiče, mais le réfectoire n'y a pas été fouillé et le plan publié doit donc être considéré avec la prudence qui s'impose.

Dom Ganneron évoque encore dans sa description une cheminée. À Oujon, le mode de chauffage aurait plutôt été le poêle, plusieurs catelles ayant été découvertes dans les environs. Il s'agit cependant de matériel tardif et nous ne savons rien du système de chauffage primitif.

Dans la reconstitution architecturale, nous avons laissé ouverte la possibilité d'un étage sous combles. Il aurait pu correspondre à une fonction précise que paraît avoir remplie le réfectoire de la chartreuse du Mont-Dieu : « Il avoit autrefois un plancher qui servoit, ce me semble, à mettre du grain. »<sup>434</sup>

S'il ne privilégie pas les moines, le cheminement d'accès au réfectoire offre en revanche des commodités pratiques par rapport aux contraintes du service, ainsi que nous allons le voir dans la description des constructions voisines.

## LA RUELLE DES CONVERS (XVII)

### Description

Nous avons vu que le réfectoire (V) est traversé d'est en ouest par un couloir qui apparemment s'intégrait dans son volume architectural (fig. 50). Le passage se prolongeait à l'ouest, où il marquait la séparation entre le petit cloître et les bâtiments de son aile sud. À l'est, le couloir était terminé par une petite construction, longue de 3.20 à 3.60 m et large de 2.30 m, faisant saillie sur la façade du réfectoire. Les têtes des murs nord et sud n'amorcent pas de retour d'angle et aucune trace d'une élévation d'un mur oriental n'a été découverte, mais seulement une fondation.

431. Selon les *Coutumes* de GUIGUES, 4.4 (« ... in refectorio legimus »), qui ne font que reprendre la *Règle* de SAINT BENOIT, 38.1 : « La lecture ne doit jamais manquer à la table des frères pendant leur repas ».

432. Le texte des *Antiqua statuta* cité par ANIEL, *Les maisons de chartreux*, p. 37, n. 105, évoque la position du lecteur et non celle de la chaire.

433. AUBERT/MAILLÉ, *L'architecture cistercienne en France*, II, 110.

434. GANNERON, *Antiquités*, p. 120.

Face à l'entrée du réfectoire, le couloir constituait une sorte de porche. En ce seul endroit, une fenêtre, dont l'ébrasement atteignait 1.50 m de largeur, ajourait le couloir. Plus tard, peut-être après l'abandon du monastère, cette fenêtre sera transformée en porte. Sur le reste du tracé, il devait sans doute être éclairé par des baies donnant sur la galerie du petit cloître, faute de quoi il aurait été beaucoup trop sombre. Mais le mur du petit cloître a été découvert complètement arasé et une restitution sûre n'est plus possible (fig. 57).

Par ce couloir, on pouvait, venant du hall d'entrée (XII) et du narthex de l'église (XVI), accéder d'abord à la galerie ouest du petit cloître, puis au bâtiment des services (VI-IX), et enfin au réfectoire (V). Sortant du réfectoire, on s'engageait dans ce couloir par une porte dont l'embrasure, de 65 cm, est simplement formée par l'espace entre le mur est-ouest du couloir et la tête du mur gouttereau du réfectoire (fig. 53). Les piédroits sont faits de gros blocs de calcaire et sont couverts d'un arc en plein cintre, légèrement rampant. Tous ces éléments ayant été rejointoyés au ciment lors des fouilles de 1968-1969, leur analyse détaillée n'a pas été possible. Le seuil a disparu ; d'après l'apparence des piédroits et en fonction d'une hauteur minimale pour l'ouverture, il devait se trouver à une altitude inférieure à celle du seuil de la porte donnant sur la partie principale du réfectoire, inférieure également au niveau du sol du bâtiment des services (VIII). L'accès au réfectoire devait donc se faire par quelques marches d'escalier. La largeur du passage est variable, allant de 1.00 à l'est à 1.80 m au débouché à l'ouest.

Le couronnement conservé des murs longeant le couloir ne permet pas de se faire une idée de la couverture, qui pouvait être par exemple un appentis couvrant d'un seul pan également la galerie du cloître. L'examen de l'épaisseur des murs nous suggère, pour la partie orientale, une couverture intégrée au volume du réfectoire, qui, architecturalement, ne se serait donc pas limité à sa porte d'entrée, ainsi que nous l'avons vu.

## Interprétation et comparaisons

Ce passage étroit correspond à l'aménagement bien connu dans l'architecture cistercienne sous le nom de

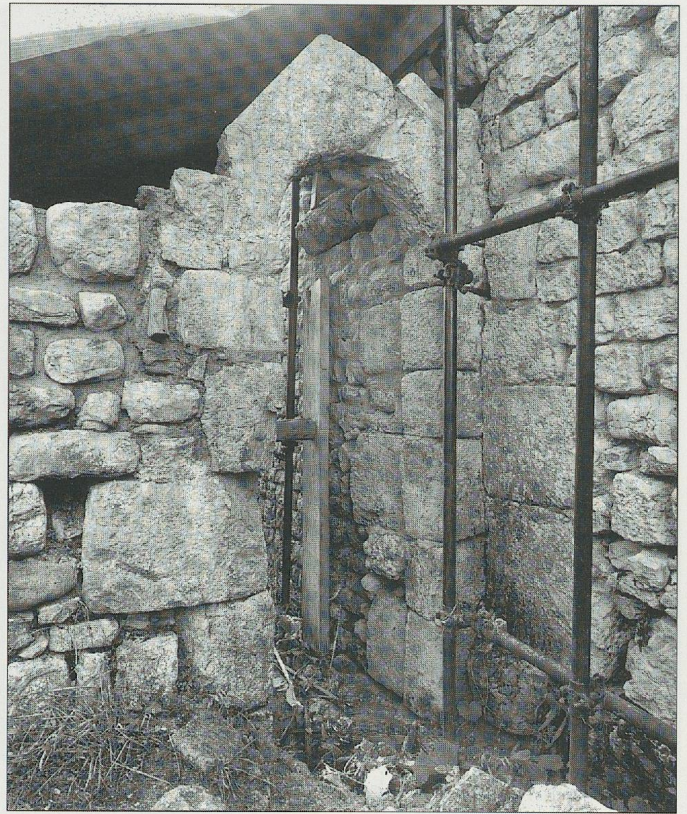


Fig. 53. L'entrée dans la ruelle des convers (XVII), du côté du réfectoire

« ruelle des convers ». Si les convers chartreux ne logent pas à la maison haute, la fonction n'en est pas moins identique, puisque le bâtiment de l'aile occidentale (théorique) du cloître est utilisé par eux. À notre connaissance, Oujon est, à ce jour, la plus ancienne chartreuse dans laquelle on ait identifié une ruelle des convers. Pour des périodes légèrement plus tardives, on ne peut guère citer que Valbonne (fig. 48)<sup>435</sup>. Mais sur ce point aussi, l'état de la recherche est encore beaucoup trop lacunaire pour autoriser des généralisations. Cette solution architecturale, pratique et élégante, devait être dans l'air du temps : si elle n'est pas le fruit d'une recherche parallèle et indépendante de la part des cisterciens et des chartreux, les disciples de Bruno ont pu l'emprunter aux moines blancs. Pour les raisons chronologiques que nous avons expliquées au début de notre chapitre, il n'est pas du tout sûr que les bâtisseurs d'Oujon se soient inspirés de ceux de Bonmont. Ce seraient plutôt ces derniers qui auraient appliqué le schéma très courant dans leur ordre depuis les origines<sup>436</sup> et dont la chartreuse voisine

435. AMARGIER *et al.*, *Chartreuses de Provence*.

436. Sur l'ancienneté du modèle, AUBERT/MAILLÉ, *L'architecture cistercienne en France*, II, p. 122 citent des plans qui nous prouvent son application déjà à Cîteaux et à Clairvaux.

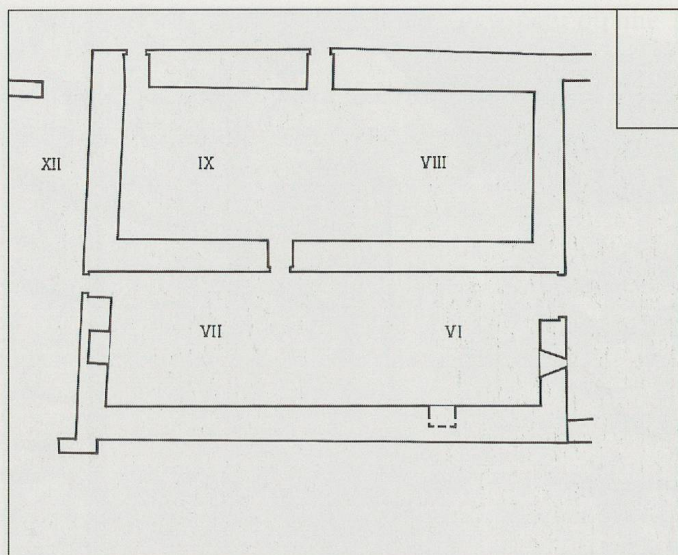


Fig. 54. Le bâtiment des services (VI-IX) dans son premier état.  
Échelle 1 : 300

leur donnait un exemple.<sup>437</sup> Il est important de souligner aussi que, tandis que chez les cisterciens la ruelle des convers a souvent disparu du fait de l'agrandissement des bâtiments, elle est strictement maintenue à Oujon. Nous verrons même qu'elle sera plus tard renforcée dans sa fonction de « canal ».

La ruelle des convers a pour fonction de canaliser leur cheminement dans des limites bien précises. Il ne s'agit pas chez les chartreux du chemin conduisant du logement au cloître, mais simplement du trajet qu'ils étaient amenés à parcourir régulièrement pour l'accomplissement de leurs tâches. Le trajet devait sans doute également être parcouru par les hôtes. Ainsi, sans avoir à fouler le cloître, les convers pouvaient-ils desservir le réfectoire (V) et la cuisine (VII) et se rendre aux offices dans l'église. C'est pour cette raison que l'architecture leur a tracé un chemin aussi bien défini.

Quant à l'aboutissement de la ruelle du côté du jardin, sa forme est problématique. L'absence de départ d'élévation bien caractérisé pour le mur oriental peut mettre en doute l'interprétation comme construction fermée. On aurait pu éventuellement penser à des latrines, dont la place pourrait se justifier facilement dans ce secteur. Mais cette reconstitution ne nous paraît pas tenir

face à la nécessité de maintenir un accès au jardin, où aboutit normalement la ruelle des convers, dans les exemples cisterciens que nous connaissons bien. Sans cela, le jardin ne serait accessible que par le petit cloître ou le bâtiment des services (VI-IX). Par ailleurs, l'état de la recherche est tel que nous ne connaissons aucune latrine de bâtiment communautaire d'une chartreuse médiévale. Nous préférons donc nous en tenir à l'idée d'une entrée couverte, sans autre fonction particulière.

Ces questions seront encore examinées à propos des cheminements dans la chartreuse. En outre, parlant plus bas du réseau d'eau, nous serons amené à évoquer la possible existence d'un canal sous la ruelle.

## LE BÂTIMENT DES SERVICES ET LA CUISINE (VI-IX)

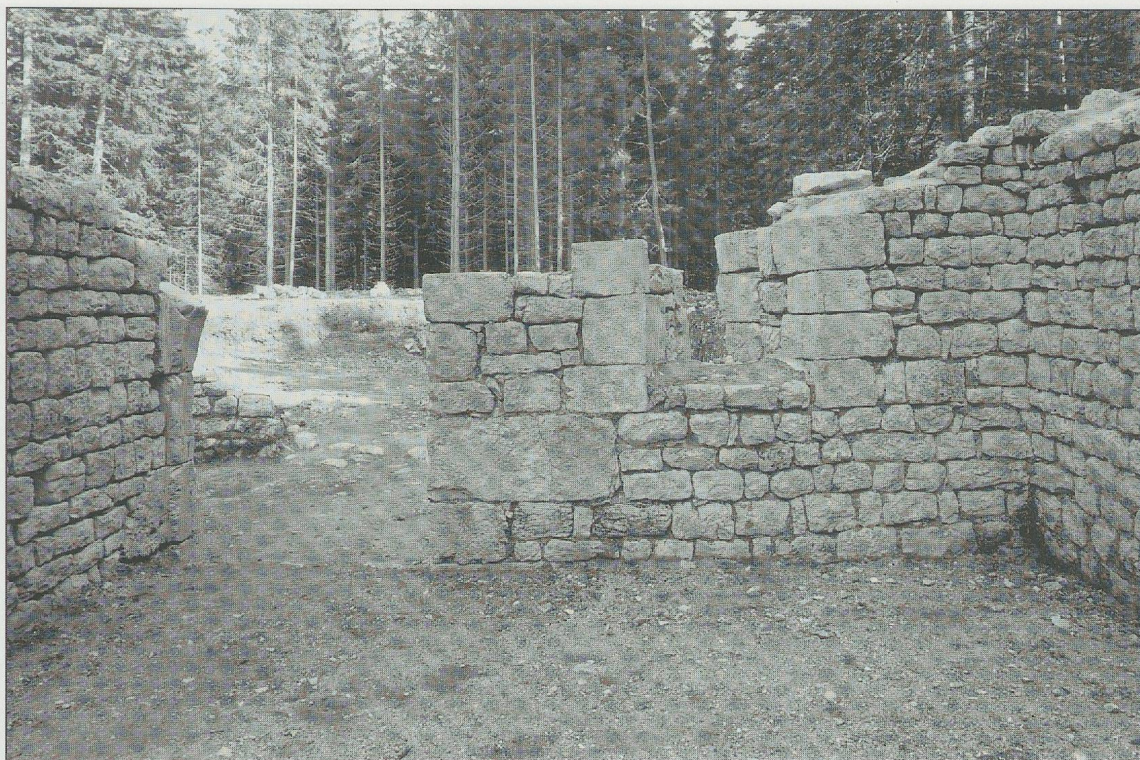
### Description

Nous désignons de ce terme neutre et imprécis le plus grand bâtiment du petit cloître, qui en occupe l'aile sud (ouest théorique) (fig. 54). Dans son dernier état, cette maison était composée de quatre pièces différentes. Elle mesure, hors œuvre, 18.40 à 19.20 m de longueur sur une largeur de 15 m. À l'origine, une seule cloison divisait la maison, laissant les pièces VI et VII au sud et VIII et IX au nord. Les murs de façade et le refend étaient liés entre eux. Les murs sont tous d'une épaisseur considérable, atteignant 1.60 m pour le mur nord. La partie sud était accessible depuis le jardin par une porte percée dans le mur oriental, au ras du mur de refend. L'embrasure en était couverte d'un arc en plein cintre dont seuls les départs étaient conservés (fig. 55). La largeur de l'embrasure, dont l'ébrasement est très faiblement marqué, est

437. AUBERT/MAILLÉ, *L'architecture cistercienne en France*, II, p. 122 : « Ceux-ci [les convers] ne doivent pénétrer dans les parties de l'abbaye réservée aux moines que pour le service, et le bâtiment des convers n'ouvre pas directement sur le cloître. Il en est généralement séparé par une étroite cour ou passage, la ruelle des convers,

par où ceux-ci se rendent à l'église [...] La ruelle des convers paraît avoir existé, à l'origine, dans presque toutes les abbayes cisterciennes. » Sur le cloître de Bonmont, qui n'est qu'imparfaitement connu, voir EGGENBERGER/STÖCKLI, « Beiträge zur Baugeschichte der ehemaligen Zisterzienserabtei Bonmont », p. 31-33.

Fig. 55. Bâtiment des services, salle VI. Vue des ouvertures dans le mur oriental



importante, atteignant 1,70 m à l'endroit le plus resserré. En cela, cette porte se distingue de toutes les autres percées dans le bâtiment. Il n'y avait pas d'autres portes donnant de la partie sud sur l'extérieur. Près de la porte se trouvait une petite fenêtre en forme de meurtrière dont le jour n'atteignait que 18 cm de largeur à l'extérieur. Les montants de l'embrasure sont soigneusement marqués par des gros blocs qui soulignent l'apparence défensive de l'aménagement.

Le mur méridional n'était apparemment pas ajouré. Dans les rapports des fouilles de 1974 et 1984, l'hypothèse avait été émise de deux fenêtres percées dans cette façade. L'une d'elles aurait disparu au XIV<sup>e</sup> siècle, lors de la création d'une cheminée dans l'angle de la salle VII. L'autre, dans la salle VI, n'aurait été visible qu'à l'amorce de son embrasure intérieure, large d'un mètre environ. Pour cette dernière, la possibilité d'une niche avait aussi été évoquée dans le rapport de fouilles de 1974. Nous devons aujourd'hui considérer ces reconstitutions comme peu probables et admettre, pour des raisons topographiques, que la façade méridionale du bâtiment n'était pas ajourée. Il s'avère en effet que le niveau de circulation extérieur, aux abords de la porte d'entrée, était très élevé par rapport au sol intérieur, la différence atteignant environ deux mètres dans l'état primitif. Plus tard, le niveau extérieur sera encore rehaussé. Cette dénivellation rend très problématique la reconstitution de fenêtres au rez-de-chaussée de cette partie du bâtiment. Ou alors,

pour la seconde ouverture, il faudrait admettre sous la baie un appui fortement taluté. Nous préférons donc y voir une niche.

Mais l'absence d'ouvertures de ce côté présente un avantage qui n'a guère pu échapper aux chartreux. Ils se seraient ainsi protégés efficacement contre les regards extérieurs. Les textes des premiers temps de l'ordre relatent assez les efforts déployés par les moines pour se soustraire aux visiteurs étrangers à leur congrégation. Notons aussi que la façade du bâtiment se confond ici avec le mur d'enceinte, ce qui renforce sa valeur de barrière. Ne craignons pas non plus de reconstituer un local très sombre : d'autres l'étaient dans le monastère, même une salle communautaire comme le réfectoire. Et parmi le mobilier archéologique découvert, on recense maintes lampes à huile en verre ayant servi à l'éclairage.

Du côté ouest, on pouvait sortir par une étroite porte, percée également au ras du mur de refend. Cette porte, large de 90 cm, sans ébrasement, a été par la suite condamnée et transformée en petite fenêtre. Elle peut avoir été couverte d'un arc en plein cintre, dont le départ est conservé et qui devait atteindre une hauteur d'environ 2,60 m au-dessus du sol (fig. 56). Elle donnait accès non directement à l'extérieur, mais à la salle d'entrée XII. Ce que nous savons des niveaux de circulation à l'intérieur du bâtiment d'une part et au portail d'entrée du monastère d'autre part nous oblige à reconstituer un escalier à travers cette ouverture, à l'instar de celui qui sera construit



Fig. 56. Bâtiment des services, salle VII. La niche primitive et la porte transformée en fenêtre, dans le mur ouest

dans la porte créée ultérieurement dans la salle parallèle IX, à travers une nouvelle porte.

Cette partie méridionale de la maison était reliée par une porte à l'autre moitié, légèrement plus large, constituée par les pièces VIII et IX. Dans l'état original, deux petites portes permettaient d'en sortir, en donnant sur la ruelle des convers (XVII). Larges d'environ 90 cm, elles n'avaient pas d'ébrasement et étaient couvertes d'un linteau droit soutenu par des coussinets (fig. 57 et 58). L'arrière-voussure et les corbeaux soutenant le linteau de la porte occidentale, dont un des montants se confond avec le mur de la pièce, étaient conservés ou avaient été remis en place lors de l'une des premières campagnes de fouilles. Un des blocs de l'encadrement montrait le logement du système de fermeture de la porte. Le mur de refend était percé d'une porte, large de 90 cm, sans ébrasement, comme plusieurs autres ouvertures dans le bâtiment. Son linteau était bien conservé, en bloc monolithe triangulaire formant décharge (fig. 59).

Dans toutes les pièces de cette maison ont été mis au jour des fragments d'un sol fait d'une chape de mortier soigneusement lissé reposant sur un hérisson de pierres. Ce sol montrait des traces d'incendie. Aucune trace d'aménagement antérieur n'étant apparue, il doit s'agir du sol original, qui du reste était lié au crépi des murs.

Mais ce mortier ne constituait certainement pas le niveau de circulation, du moins dans la partie septentrionale de la maison. Là en effet, le sol était creusé d'une rigole suivant le pourtour des pièces, à un demi-mètre des murs. D'une largeur comprise entre 50 et 80 cm pour une profondeur de 7 cm, ce canal était recouvert du même enduit que la surface du sol (fig. 60). Dans la salle IX ont été trouvés des restes d'un ancien plancher, dont on peut bien supposer qu'il servait à isoler le sol, dans un endroit particulièrement sujet aux infiltrations d'eau. La rigole assurait donc le drainage et le plancher sus-jacent l'isolation.

Entre les deux moitiés de la maison, une dénivellation d'une trentaine de centimètres a été mesurée sur les sols finis, différence qui devait être rattrapée par une ou deux marches devant la porte intérieure. Cette pente correspond bien à ce qui a été observé à l'extérieur, où elle était nettement plus forte encore, faisant de la moitié sud de la maison une construction partiellement excavée (fig. 61).

Pour le reste, les éléments témoignant de l'équipement intérieur de ce premier état du bâtiment sont rares. Une niche est bien identifiable, dans le mur ouest de la salle VII (fig. 56). Large de 1.25 m et profonde de 73 cm, elle était couverte d'un bel arc en plein cintre en grand appareil. La tablette était située peu au-dessous du départ de l'arc. Elle semble avoir été rabaissée ultérieurement.

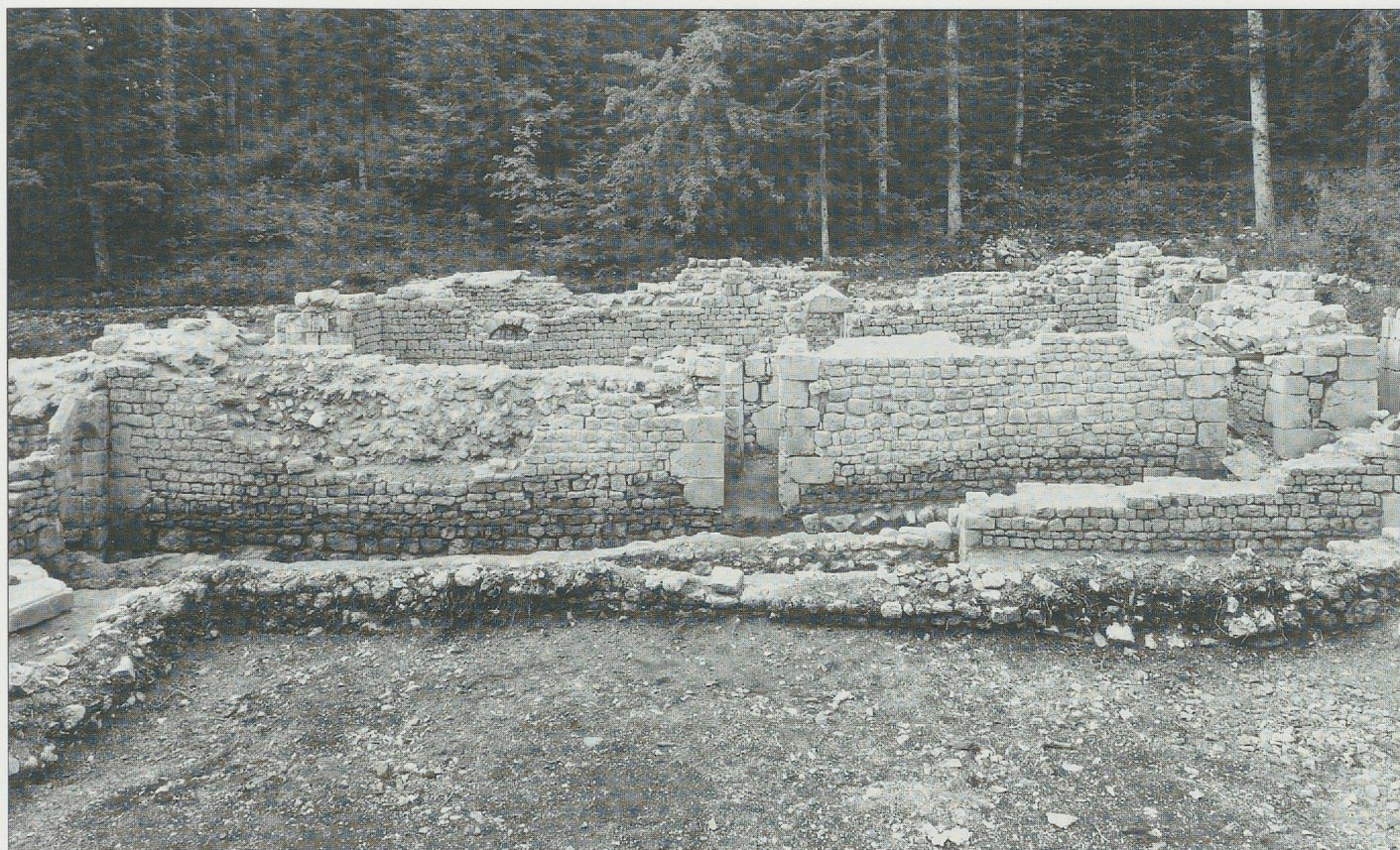


Fig. 57. La façade orientale du bâtiment des services, vue depuis le petit cloître. Entre le cloître et la maison, la ruelle des convers (XVII)

Au milieu de la pièce nord, à l'endroit où sera dressée ultérieurement la cloison entre les salles VIII et IX, une grande dalle de pierre, mesurant 2.25 sur 1.30 m, prise dans le mortier du sol primitif, peut laisser supposer l'existence d'un âtre sous une simple hotte, préfiguration de la cheminée qui y sera installée plus tard.

### Interprétation de la fonction Une forme de maison rurale médiévale

Il n'est pas aisé de comprendre la fonction de ces salles, qui peut avoir évolué au cours du temps — et si tant est qu'elle se puisse réduire en une stricte définition. Notre raisonnement doit être guidé une fois de plus par les textes. Comme ces salles sont les dernières annexes importantes du petit cloître dans l'ordre de notre description, il s'agit de savoir quelle fonction n'est pas encore représentée. En suivant la description faite par Ganneron de la chartreuse

du Mont-Dieu, deux éléments manquent encore à une chartreuse des premiers temps : la cuisine et le dortoir des convers. Il faut y ajouter un cellier, qui ne peut avoir manqué dans une chartreuse propriétaire de vignobles.

Certes, nous n'avons pas décelé ici, dans la première phase de construction, d'éléments tout à fait caractéristiques d'une cuisine, si l'on excepte l'âtre — hypothétique — de la pièce septentrionale, mais, pour plusieurs raisons, cela ne nous paraît pas suffisant pour rejeter cette interprétation.

Tout d'abord, ainsi que nous le verrons plus bas, la fonction de cuisine est bien attestée dans une phase ultérieure, du moins pour les pièces méridionales. Le four à pain installé au XIV<sup>e</sup> siècle dans la salle VII en est un indice suffisamment sûr. Or, nous ne voyons pas de nécessité impérieuse qui ait pu provoquer un changement d'affectation. Ensuite, il n'existerait aucune autre localisation possible pour la cuisine, dont l'existence est indispensable, contrairement à celle du dortoir des convers. Et, dans l'aménagement primitif, la cuisine peut être tout à fait rudimentaire, puisque chaque moine faisait sa propre cuisine en cellule et que des repas communitaires n'avaient lieu que les dimanches et jours de

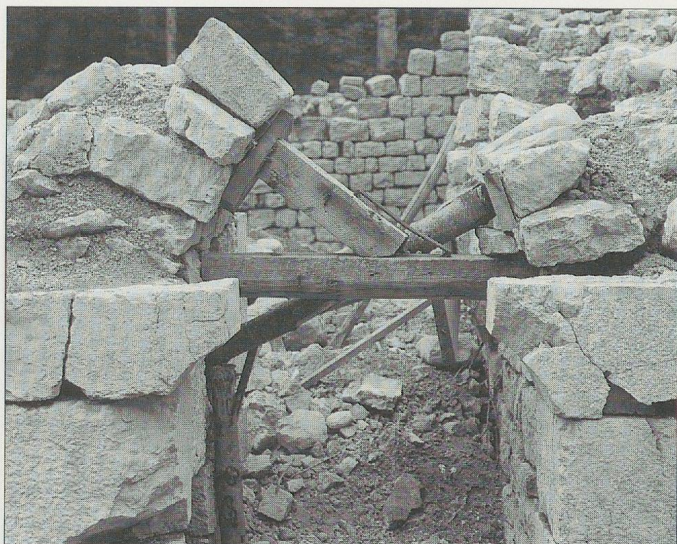


Fig. 58. Détail de la porte de la salle IX, vue depuis la ruelle des convers (XVII)

fête. Dom Ganneron explique ainsi l'austérité de la première cuisine de la chartreuse du Mont-Dieu<sup>438</sup>.

Les textes nous fournissent un argument supplémentaire. Les *Coutumes de Chartreuse*, qui consignent des pratiques déjà bien établies, associent en effet la fonction du cuisinier et celle du portier<sup>439</sup>. Il n'existe pas en chartreuse de porterie aussi développée qu'en milieu cistercien et la cuisine a tout naturellement sa place près de l'entrée du monastère. C'est pourquoi, dans la disposition primitive, la cuisine était reliée directement au hall (XII). La liste des convers d'Oujon doit être rappelée à ce propos : en 1195, on connaît un Pierre, portier, puis en 1210 un Pierre cuisinier : s'agit-il de la même personne ? en revanche, en 1211, les fonctions sont assurément distinctes<sup>440</sup>. Mais notre interprétation du bâtiment n'en est pas invalidée pour autant, car le portier, qu'il ait tenu ou non une double fonction, cumulée avec celle de cuisinier ou une autre, peut très bien avoir été logé dans cette maison.

L'agencement primitif des ouvertures dans cette maison nous conforte encore dans une interprétation comme bâtiment à fonction utilitaire. Le nombre extrêmement restreint de fenêtres — en tout peut-être seulement deux fenêtres étroites percées dans le mur oriental, donnant sur le jardin,

celle de la pièce VIII ayant ultérieurement disparu au profit d'une baie plus large — crée un climat sombre qui ne sied guère à un bâtiment à fonction prioritairement représentative. Cela ne constitue en revanche pas un inconvénient dans une maison abritant une cuisine et d'autres services. Le cuisinier, présent là quotidiennement, pouvait facilement exercer sa fonction annexe de portier.

Les accès à la ruelle des convers répondent à des nécessités de service qui sont aisément compréhensibles. Très étroites, ces portes ne permettent que le passage de personnes isolées et favorisent encore la séparation entre les locaux utilitaires et la ruelle des convers, qui était également empruntée par les moines lorsqu'ils se rendaient au réfectoire. La porte orientale, conduisant au domaine non bâti, le jardin, peut être ainsi plus large, car elle ne donne pas sur un secteur fréquenté par les pères. Sans doute cette partie du jardin était-elle exploitée en potager. Quant à la porte occidentale, la meilleure justification que nous puissions trouver à son existence se rapporte précisément à la double fonction — au moins théorique — du cuisinier et portier.

Outre la cuisine et les fonctions utilitaires nécessaires à la vie matérielle du monastère, il faut probablement voir dans cette maison aussi le cellier, abritant le vin des vignes du domaine qui prendra plus tard le nom d'Oujonnet<sup>441</sup>, domaine détenu dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle par la chartreuse.

Mais il convient de se demander si la maison n'a pas pu servir aussi de logement aux convers. Dans sa description du Mont-Dieu, Ganneron définit ainsi l'aile occidentale de la chartreuse ardennaise :

« À costé de l'église du costé d'occident, se présente la procurerie [...] anciennement, dès la fondation première du Mont-Dieu, ce lieu estoit le dortoir des ff. convers où ils se retiroient et couchoient, quand ils venoient de la Corriere au Mont-Dieu aux jours de festes, selon les anciens status [...] mais depuis que lesdis frères furent de retour tout à faict au Mont-Dieu, on changea leur dortoir en infirmerie. »<sup>442</sup>

L'ensemble de la citation est intéressant, car il y est fait mention d'un changement d'affectation. Dans la littérature moderne, Zadnikar ne s'arrête pas sur l'interprétation de l'aile occidentale du petit cloître. Aniel ne s'étend pas davantage sur les caractéristiques du dortoir des convers, faute de documents archéologiques. Chez les cisterciens,

à l'utilité commune. De plus, nul ne peut sans un ordre franchir les limites de la cuisine, à savoir la porte du réfectoire par laquelle on s'y rend. »

440. Voir la liste des convers, p. 36.

441. Sur le territoire de l'actuelle commune de Bursinel. Voir p. 52-53 ; 199-201.

442. GANNERON, *Antiquités*, p. 119.

438. « C'estoit une bien froide cuysine que celle du Mont-Dieu, du temps de nos anciens pères, veu que chaque religieux faisoit sa cuysine à part, et le despensier n'avoit autre soin que de servir du vin aux religieux en leurs celles, et de faire cuire quelque chose pour le réfectoir ès jours de feste seulement. » (*Antiquités*, p. 122).

439. GUIGUES, *Coutumes*, 30.2 : « Le cuisinier garde la porte, répond à ceux qui se présentent, renvoie à la Maison-inférieure ceux qui demandent l'aumône, veille sur les bâtiments et sur tout ce qui sert

Fig. 59. Le mur de refend du bâtiment des services, vu depuis la salle VII

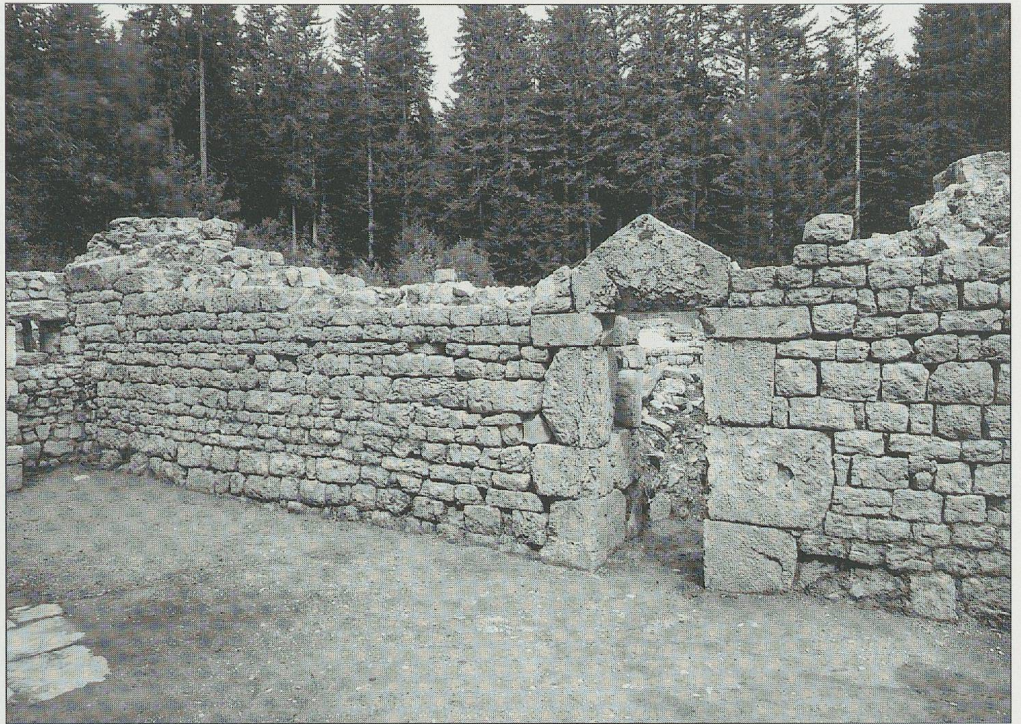
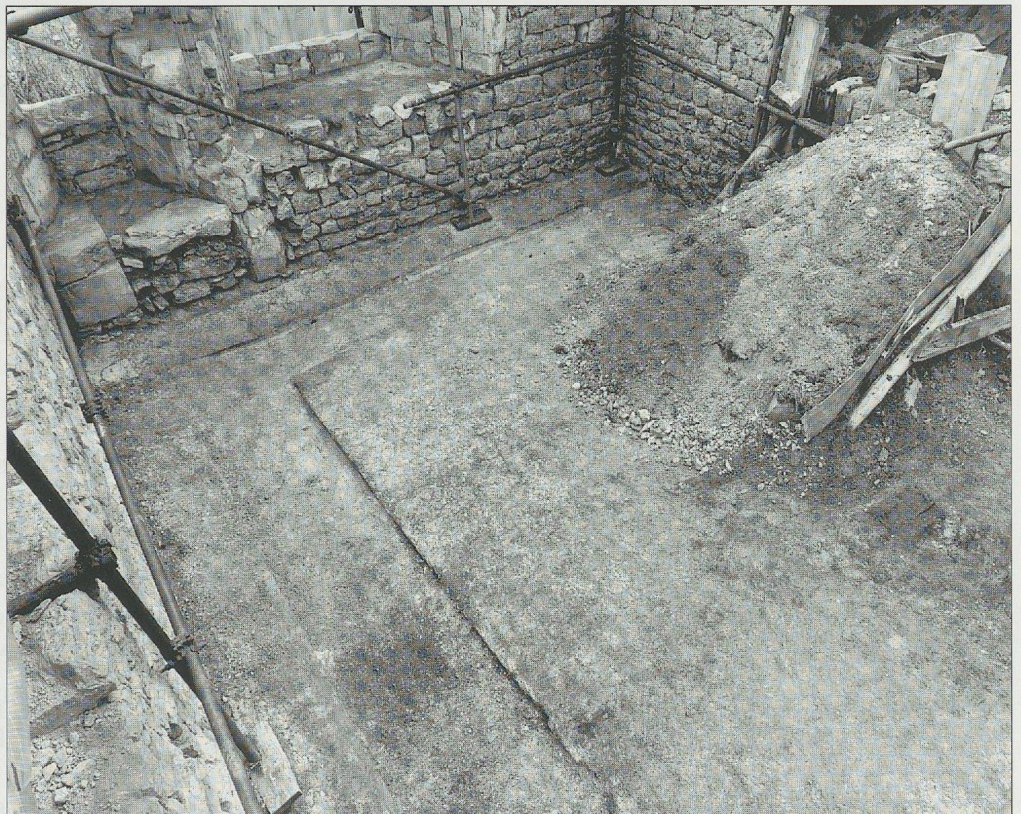


Fig. 60. Bâtiment des services, salle VIII. Vue générale vers l'est, avec le caniveau dans le sol et les fenêtres tardives



cette aile abrite le bâtiment des convers, qui comprend leur réfectoire et leur dortoir, souvent au-dessus du cellier. Mais la comparaison, tant avec les cisterciens qu'avec la chartreuse du Mont-Dieu, n'a aucun caractère contraignant pour la chartreuse d'Oujon, qui peut très bien avoir été dépourvue de dortoir des convers, en raison surtout de

la proximité de la maison basse. Dix à quinze minutes suffisent, même pendant la mauvaise saison, pour se rendre de la maison basse à la maison haute.

L'interprétation comme maison des convers reprendra de la valeur dans la période médiévale tardive, caractérisée, dans l'ensemble de l'ordre, par un abandon

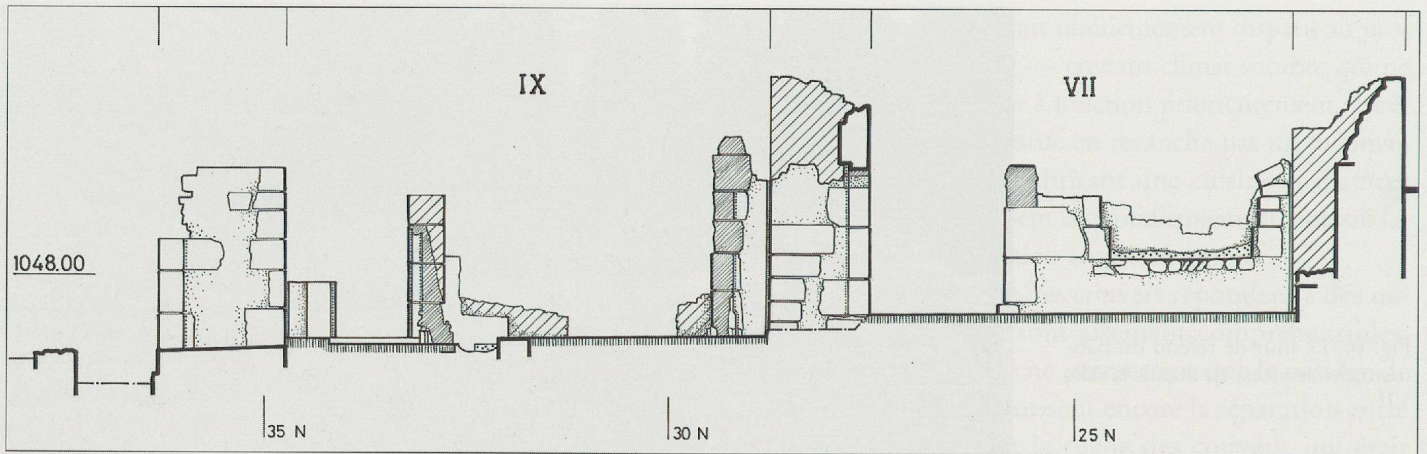


Fig. 61. Coupe à travers les salles VII et IX, vue vers l'est. Échelle 1 : 100

généralisé des maisons basses comme logements des convers. Ce problème sera donc repris plus loin.

Il reste néanmoins qu'une fonction élémentaire d'hospitalité est indispensable à toute chartreuse, ne serait-ce que pour l'accueil réservé, tous les deux ans, aux visiteurs envoyés par le chapitre général. Le bâtiment de l'aile sud du petit cloître serait alors le seul qui aurait pu remplir cette fonction, à titre tout à fait secondaire, et selon des modalités que les vestiges ne nous permettent pas d'appréhender. En imaginant une disposition la plus pratique possible, nous pouvons supposer le logement des hôtes dans un étage de combles, accessible par un escalier en bois qui n'aurait laissé aucune trace, et préservé de l'activité matérielle qui se déroulait au rez-de-chaussée. À la rigueur, occasionnellement, les visiteurs du chapitre général pouvaient aussi être logés dans une cellule vide du grand cloître. Les documents historiques attestent en effet que l'effectif des moines était rarement complet à Oujon<sup>443</sup>. Mais il n'est pas vraisemblable que les moines qui ont fait construire Oujon n'aient envisagé que cette solution pour le logement des hôtes.

Bon nombre des éléments caractéristiques de cette maison — la division en deux pièces, le léger enfouissement, l'éventuelle présence d'un étage sous combles — évoquent le type de la maison rurale médiévale tel qu'il a pu être défini par les travaux de J.-M. Peséz en Bourgogne<sup>444</sup>. Il faut retenir aussi de cette étude sur une forme architecturale très mal connue que, jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle au moins, on ne connaît pas les vertus de la cave sombre et enterrée pour la conservation du vin. Ainsi, avec son ou ses placards et son foyer à même le sol, cette maison de la chartreuse d'Oujon reproduit-elle peut-être un type courant de construction rurale, que nous ne connaissons plus par ailleurs.

Une dernière remarque doit être faite à propos des fonctions de ce bâtiment. Il n'est pas nécessaire de vouloir y trouver des traces de toutes les activités liées au fonctionnement matériel de la chartreuse, puisque, dans les premiers temps, ces activités se déroulaient pour l'essentiel à la maison basse. Dans les dispositions de *Coutumes*, il faut aussi se rappeler que les fonctions de cuisinier-portier concernent aussi bien la maison basse que la maison haute.

## Reconstitution architecturale

Les indices manquent pour une reconstitution précise de l'élévation. Le plus vraisemblable est une toiture à deux pans, le faîte étant parallèle à la galerie attenante du cloître. L'épaisseur des murs n'est pas une preuve d'un couvrement en voûte, pas plus que de l'existence d'un étage, auquel il n'y aurait eu aucun accès en dur. Pour en rester à notre hypothèse sur la fonction, imaginons un étage de comble suffisamment spacieux pour le logement, qu'aucun vestige ne signifierait plus par ailleurs. Il est certain qu'un étage présenterait des avantages par rapport aux fonctions que nous voudrions attribuer au bâtiment, mais il faudrait alors supposer un escalier en bois pour un accès à un dortoir.

Les niveaux des sols conservés dans la maison révèlent l'insertion de la construction dans la topographie. Il a été jugé important de maintenir à un même niveau le bâtiment de service, la ruelle des convers, la galerie du

443. Voir plus haut, p. 36.

444. J.-M. PESEZ, « Le village et la maison de la Côte viticole en Bourgogne ».



Fig. 62. Vue générale du secteur du petit cloître depuis le sud-est

petit cloître et, au-delà, le réfectoire. Cela a été réalisé au prix d'une excavation partielle de la moitié ouest du bâtiment dans la pente du terrain (fig. 61).

La représentation de ce bâtiment sur le triptyque de Maria Saal (fig. 9) nous semble relativement réaliste, dans la mesure où l'on voit, depuis le sud-est, le pignon de la maison derrière l'enceinte.

## LE PETIT CLOÎTRE (X)

### Description et reconstitution

L'élément autour duquel s'articulent tous les bâtiments communautaires d'une chartreuse est le petit cloître. À Oujon, il ne trace pas un rectangle parfait, les côtés sud

et est formant un angle aigu (fig. 62). La galerie est bordée à l'intérieur par un bahut étroit, construit d'un seul jet, large de 70 cm en moyenne. À l'extérieur, ce sont les façades de l'église, de ses annexes et du réfectoire qui ferment la galerie sur ses côtés ouest, nord et est, respectivement. La relation avec la ruelle des convers n'est pas aussi simple et elle témoigne des hésitations que les contraintes topographiques ont provoquées dans le processus de la construction. Sur les trois premiers côtés, la largeur de la galerie est comprise entre 2,30 et 3,00 m. Au sud, le cloître a été construit en partant de l'église. Une ouverture, sans battue, donc apparemment un simple passage ouvert, donnait accès à la galerie du cloître, le long de la façade de l'église. Elle sera obstruée plus tard. En direction du sud, on prévoyait d'élever sur toute la longueur du cloître un mur relativement épais (environ 96 cm) dans le tracé duquel devait s'intégrer une ouverture. Mais la construction a été interrompue et seul le montant ouest de l'ouverture, reconnaissable au décrochement de l'embrasure, a été dressé. On s'est sans doute aperçu alors d'une incompatibilité entre le tracé du mur de la galerie du cloître et celui du bâtiment des services (VI-IX), dont la construction était certainement déjà commencée. C'est le rétrécissement du vallon en aval de l'église qui a empêché de construire le bâtiment des services parallèlement

au cloître. Dès lors, afin que la ruelle des convers conservât une largeur praticable, il était nécessaire d'infléchir le tracé de la galerie du cloître. On s'est alors contenté d'un mur plus étroit, dressé entre le montant de l'ouverture jamais réalisée et le réfectoire. La galerie méridionale est plus étroite que les autres, sa largeur se situant entre 1.30 et 1.65 m seulement. Ce sont sans doute aussi les mêmes conditions topographiques qui ont empêché la réalisation d'un rectangle parfait pour le cloître. Le sol de la galerie était en mortier lissé, du même type que celui observé dans le bâtiment des services. Le préau central n'a pas été fouillé.

De l'extérieur, le petit cloître n'était donc accessible que par les angles sud-ouest et nord-est. À ce dernier endroit, l'ouverture, donnant sur le jardin, était marquée simplement par l'espacement entre les angles de la salle du chapitre (IV) et du réfectoire (V). L'existence d'un encadrement à battue prouve que l'ouverture était munie d'une porte, qui permettait de mieux isoler la salle du chapitre. Mais depuis la galerie, on pouvait entrer directement dans l'église et dans la bibliothèque (III). Cette restriction de la circulation correspond bien à la fonction attribuée au petit cloître, qui reliait l'église et les bâtiments communautaires fréquentés par les moines. Comme nous l'avons vu, il semble que le passage de l'angle sud-ouest n'était pas fermé par une porte.

Peu d'éléments sont conservés qui nous aident à la reconstitution de l'élévation du cloître. Il nous manque en particulier des départs d'arcs doubleaux tels qu'il en a été observé sur la façade de l'église, du côté du grand cloître. Sans doute, au vu de la faible épaisseur des murs et de la simplicité de la construction, faut-il s'imaginer un appentis charpenté fixé aux façades des bâtiments adjacents et reposant sur des colonnes qui ont très bien pu être en bois<sup>445</sup>. En outre, les irrégularités du tracé de la galerie ne permettent guère de reconstituer un couvrement voûté.

D'une manière générale, le bois, immédiatement disponible, a dû être abondamment utilisé à Oujon comme dans bien d'autres chartreuses médiévales et Jean-Pierre Aniel a raison de corriger l'image fautive que l'on se fait des cloîtres sur la base de quelques exemples isolés au riche lapidaire. La Grande Chartreuse II, maison-mère de l'ordre, rebâtie au XIII<sup>e</sup> siècle, l'a été entièrement en bois, à l'exception de l'église<sup>446</sup>. Les très nombreux clous découverts dans la galerie du cloître d'Oujon témoignent de la toiture en tavillons. Cette toiture a pris feu lors

de l'incendie de la chartreuse, qui a laissé des traces sur le sol et les murs. Dans un sondage d'un mètre carré et de 10 cm de profondeur effectué dans le préau, ce ne sont pas moins d'une centaine de clous, longs de 4 à 5 cm, qui sont apparus.

À propos de la ruelle des convers (XVII), nous avons déjà évoqué la probabilité d'une claire-voie le long de la galerie sud.

### Le petit cloître : un lieu fermé et un espace de distribution. Oujon dans l'architecture monastique des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles

Le petit cloître d'une chartreuse est un élément paradoxal. Il est, en effet, à la fois rarement fréquenté — l'on y séjourne peu — et très important dans la disposition architecturale d'ensemble. Bien plus que chez les cisterciens, nous avons affaire ici à une galerie presque hermétiquement fermée de tous côtés. Les quelques passages aménagés servent à couvrir le minimum des besoins de fonctionnement du monastère. Plus tard, l'une de ces ouvertures, menant au narthex (XVI) sera même condamnée. L'effet de clôture est renforcé par la ceinture de bâtiments qui entourent la galerie, sur laquelle ne donne aucune fenêtre<sup>447</sup>.

Mais le cloître, s'il donne l'apparence de grouper des bâtiments, est aussi la solution trouvée pour les mieux isoler entre eux. C'est lui qui rend nécessaire un long cheminement depuis la salle du chapitre (IV) jusqu'au réfectoire (V), bien que les maisons soient voisines. Et simultanément, la galerie elle-même du cloître reste un élément architectural autonome. La forme adoptée à Oujon, tenant compte des spécificités cartusiennes, représente véritablement un type achevé.

Au niveau régional, le cloître d'Oujon prend une importance accrue si l'on songe à la relation chronologique avec Bonmont. Certes, ces formes architecturales étaient dans l'air du temps. Aussi avons-nous jugé utile de produire en illustration des exemples tirés de divers ordres monastiques issus de la réforme bénédictine : chartreux, cisterciens, grandmontains (fig. 63).

445. À Bonmont, la façade méridionale de l'église comprend encore les corbeaux de pierre qui ont servi à l'appui de la charpente du cloître. Voir EGGENBERGER/SAROTT, *La construction de l'ancienne abbaye cistercienne de Bonmont*, p. 10.

446. ANIEL, *Les maisons de chartreux*, p. 32 et 74.

447. Sur les principes théoriques de l'architecture du cloître cartusien, voir AUBERSON, « "Clastrum" et "galilea" : le cloître cartusien ».

Si l'ordre de Grandmont, dont l'extension est limitée pour l'essentiel au sud-ouest de la France et au Limousin, n'a pas laissé d'établissements dans nos régions, il n'en a peut-être pas moins contribué à diffuser certains types de plans<sup>448</sup>. Quelques éléments caractéristiques méritent d'être cités. L'église, comme chez les chartreux, est un volume unique, où l'on refuse cependant toute entrée axiale, et cela rigoureusement. Dans l'exemple de Saint-Michel de Grandmont (Hérault)<sup>449</sup>, les côtés nord et sud de la galerie du cloître se prolongent pour donner des accès directs vers l'extérieur, ainsi que nous le rencontrerons à la chartreuse de La Part-Dieu. Enfin, le « vestibule » grandmontain, construction typique qui s'ajoute en annexe à l'aile orientale du cloître, trouvera un équivalent symétrique dans la chartreuse d'Oujon, par la salle XI, tardive, sur laquelle nous reviendrons.

## LE GRAND CLOÎTRE ET LES CELLULES (XV)

Le grand cloître a été encore moins touché par les investigations archéologiques que les autres secteurs du monastère. Une seule cellule, la sixième, à l'angle nord-ouest, a été fouillée, et encore incomplètement, en 1945. Deux ans plus tard, quelques observations ont été faites sur les deux premières cellules, dans la galerie nord, dont nous possédons des photographies. Les façades de la dernière cellule, la douzième, dans l'aile sud, sont apparues lors de travaux plus récents effectués dans le secteur de l'entrée. Les résultats de ces quelques investigations s'ajoutent aux observations faites en surface en 1977, qui ont permis de reconstituer le plan complet du grand cloître, avec un degré de certitude variable. Ainsi distinguons-nous sur le plan général les couronnements de murs affleurant au niveau du sol (traits pleins), les couronnements de murs décelables aux tertres qu'ils marquaient dans le terrain (hachures) et enfin la pure reconstitution (traits vides), qui concerne principalement l'angle sud-ouest et la galerie sud. Toutefois, les alignements repérés s'accordent bien entre eux et nous paraissent rendre acceptable la marge d'erreur.

448. Lorsque l'on songe à la reproduction conforme et presque contemporaine de plans d'établissements cartusiens depuis les Alpes françaises et le Jura jusqu'en Slovaquie, et cela dans un tissu

Si nous parvenons ainsi à une appréciation générale de l'ermitage, il en va tout autrement de la connaissance détaillée de l'habitat des moines, qui, dans l'état de la documentation disponible, reste réduite à sa plus simple expression. Aucun couvent de chartreux n'ayant été fouillé intégralement à ce jour, la transposition d'informations provenant d'autres sites n'est guère possible. Il eût été intéressant de pouvoir déceler, derrière leur apparente uniformité, une éventuelle diversité des cellules, que quelques indices architecturaux paraissent suggérer.

Remarquons en revanche que le grand cloître est l'élément le plus stable dans l'aménagement architectural d'un couvent de chartreux. S'il n'y a pas reconstruction complète, rares sont les facteurs qui peuvent provoquer des modifications majeures d'un cadre de vie qui se veut durable et conservateur. L'évolution de la liturgie, l'ouverture de la chartreuse sur le monde n'ont que très peu d'incidences sur l'habitat des moines.

## La galerie

La galerie délimite un polygone irrégulier dont les côtés, non parallèles, s'adaptent à la topographie. Dans ses plus grandes dimensions, elle atteint 72 x 27 m environ, sans les cellules. Le couvert a une largeur moyenne de 1.80 m. Nous ne savons rien de la couverture dans son état primitif, les départs d'arcs doubleaux résultant d'une transformation tardive. Il n'est pas possible d'affirmer que la voûte a été créée à ce moment, ou si les arcs ont simplement renforcé un berceau existant. Mais les photographies de 1945 montrent sur l'intrados un appareillage moins régulier que sur la façade de l'église, ce qui peut laisser penser à une reprise ultérieure. Cette différence de qualité entre la maçonnerie romane et les transformations sera du reste observée en plusieurs endroits sur le site.

Nous supposons donc dans ce premier état une galerie couverte d'une simple charpente, tout comme, croyons-nous, ce fut le cas pour le petit cloître. La simplicité de la construction, faite du bois disponible sur place, présentait aussi l'avantage d'un achèvement plus rapide, et par conséquent d'une installation facilitée de la communauté dans son mode de vie coutumier.

d'implantation très faible - sans comparaison avec la densité cistercienne - on doit sérieusement relativiser ces distances.

449. Voir R. SAINT-JEAN, « Le prieuré Saint-Michel de Grandmont ».

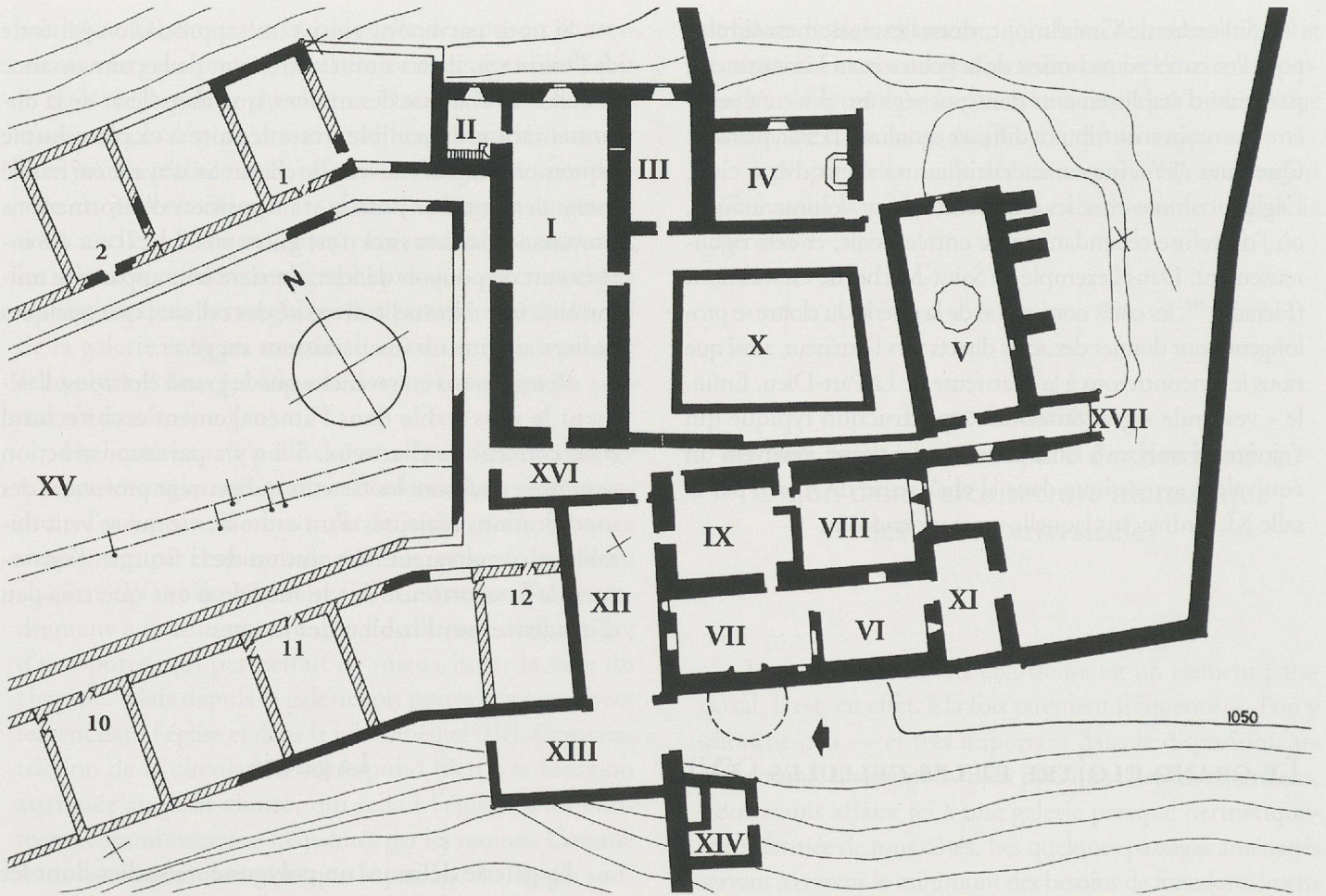


Fig. 63-1

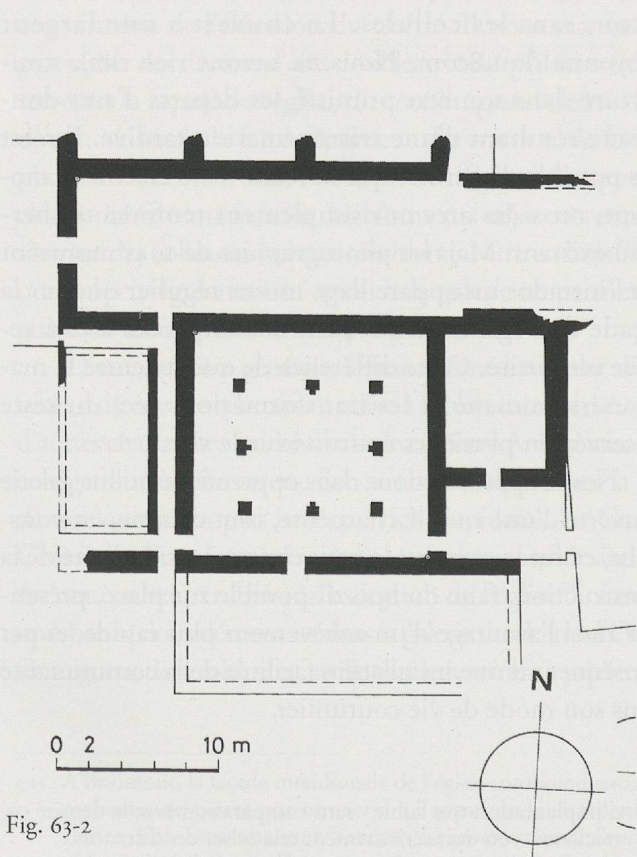


Fig. 63-2

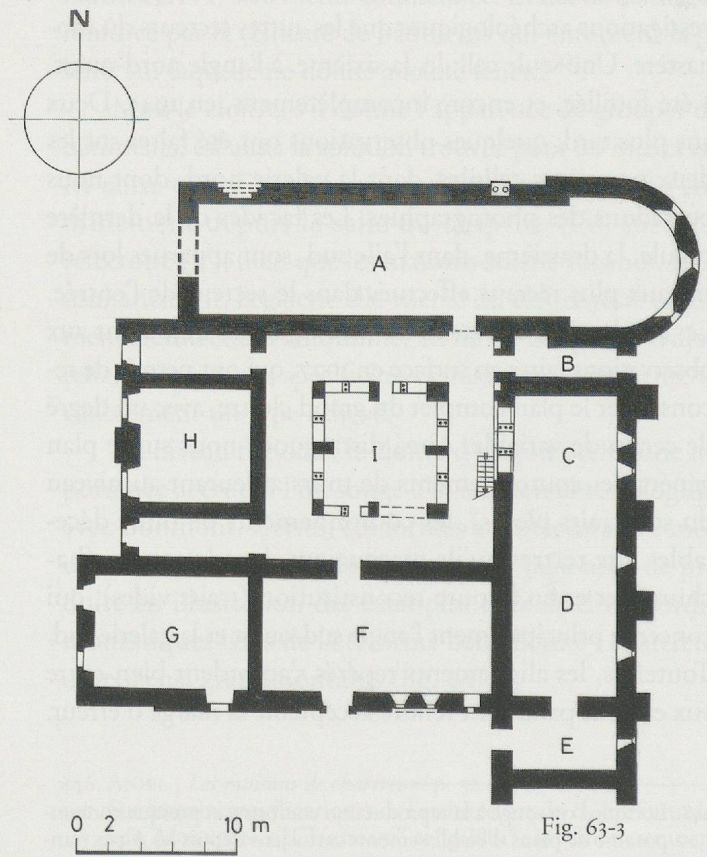


Fig. 63-3

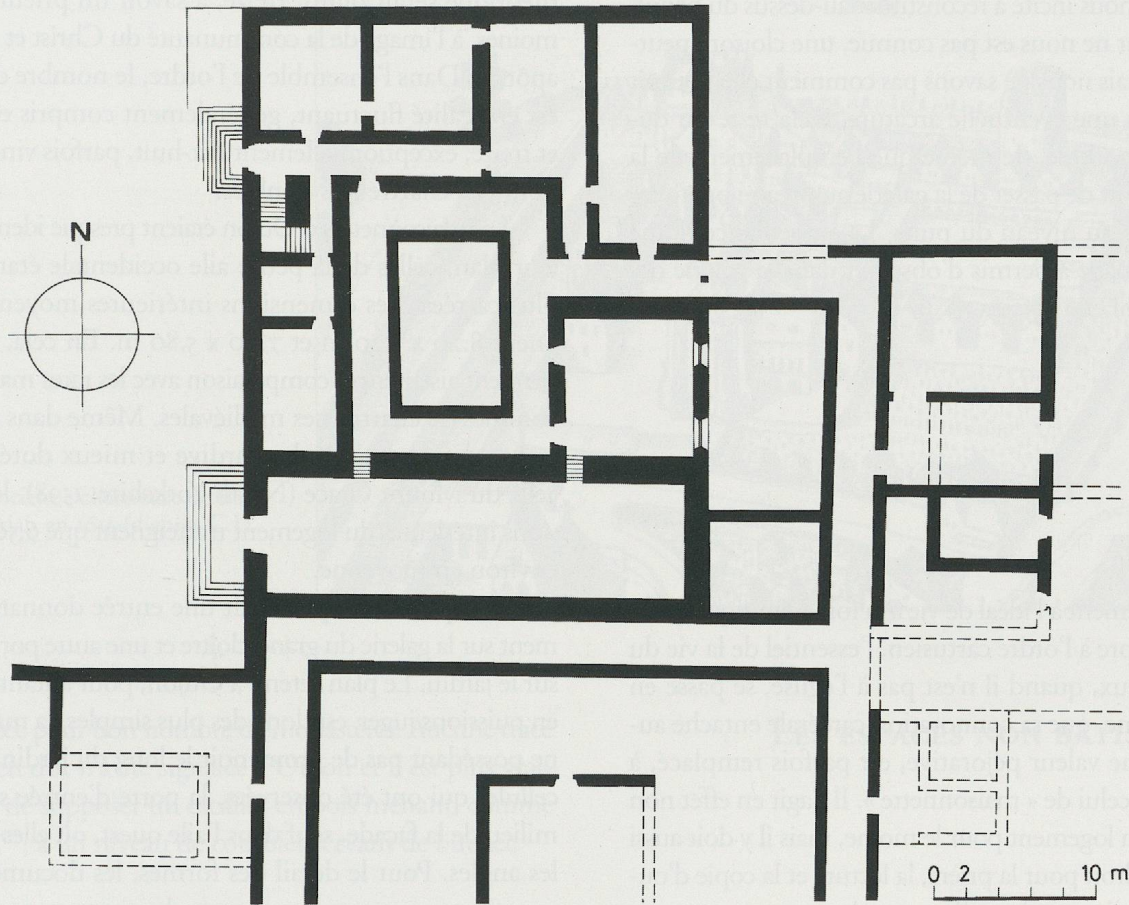


Fig. 63-4

**Fig. 63.**  
Exemples comparés de cloîtres.  
Échelle 1 : 500

1. Oujon (dernier état)
2. Valbonne (d'après Amargier *et al.*)
3. Saint-Michel de Grandmont (grandmontains) (d'après un relevé de J. Calderon, Inventaire général, publié par R. Saint-Jean)
  - A. Église
  - B. Passage vers le cimetière
  - C. Salle du chapitre
  - D. Salle des moines. Dortoir à l'étage
  - E. Vestibule ouvert sur les champs
  - F. Réfectoire
  - G. Cuisine
  - H. Cellier et logis des hôtes à l'étage
  - I. Cloître
4. La Part-Dieu (d'après un relevé de Marc Emery)
5. Bonmont (cisterciens) (d'après Eggenberger/Sarott)

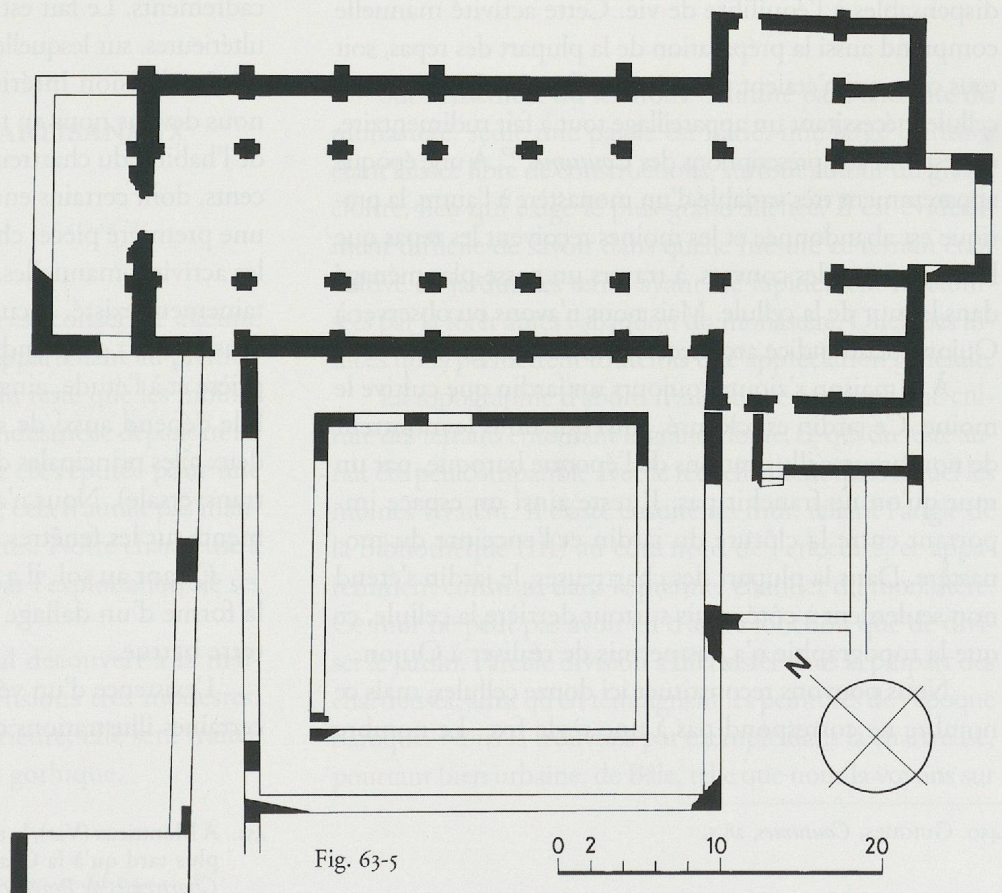


Fig. 63-5

Le climat nous incite à reconstituer au-dessus du bahut, dont la hauteur ne nous est pas connue, une cloison, peut-être en bois, mais nous ne savons pas comment elle pouvait s'intégrer dans une éventuelle arcature. Cela reste du domaine de l'hypothèse, de même que l'emplacement de la porte permettant de passer de la galerie au préau : peut-être se trouvait-elle au niveau du puits. La surveillance d'une fouille de drainage a permis d'observer dans la galerie occidentale un sol en mortier.

## Les cellules

Conformément à l'idéal de vie à la fois érémitique et cénobitique propre à l'ordre cartusien, l'essentiel de la vie du moine chartreux, quand il n'est pas à l'église, se passe en cellule. Le terme, que sa connotation carcérale entache aujourd'hui d'une valeur péjorative, est parfois remplacé, à juste titre, par celui de « maisonnette ». Il s'agit en effet non seulement d'un logement pour le moine, mais il y doit aussi trouver un endroit pour la prière, la lecture et la copie d'ouvrages, ainsi qu'un petit atelier pour les travaux manuels — ne serait-ce que la coupe du bois de chauffage — indispensables à l'équilibre de vie. Cette activité manuelle comprend aussi la préparation de la plupart des repas, soit tous ceux qui n'étaient pas pris au réfectoire. La cuisine en cellule, nécessitant un appareillage tout à fait rudimentaire, correspond aux prescriptions des *Coutumes*<sup>450</sup>. À une époque apparemment très variable d'un monastère à l'autre, la pratique est abandonnée et les moines reçoivent les repas que leur apportent les convers, à travers un passe-plat ménagé dans le mur de la cellule. Mais nous n'avons pu observer à Oujon aucun indice architectural de ce changement<sup>451</sup>.

À la maison s'ajoute toujours un jardin que cultive le moine. Ce jardin est clôturé, ainsi que nous le montrent de nombreuses illustrations de l'époque baroque, par un mur qu'on ne franchit pas. Il reste ainsi un espace important entre la clôture du jardin et l'enceinte du monastère. Dans la plupart des chartreuses, le jardin s'étend non seulement à côté, mais surtout derrière la cellule, ce que la topographie n'a pas permis de réaliser à Oujon.

Nous pouvons reconstituer ici douze cellules, mais ce nombre ne correspond pas à une règle fixe. Le nombre

théorique serait plutôt treize, à savoir un prieur et douze moines, à l'image de la communauté du Christ et des douze apôtres. Dans l'ensemble de l'ordre, le nombre de cellules est en réalité fluctuant, généralement compris entre onze et treize, exceptionnellement dix-huit, parfois vingt-quatre, pour des chartreuses doubles.

Les maisonnettes d'Oujon étaient presque identiques par leur plan, celles de la petite aile occidentale étant un peu plus carrées. Les dimensions intérieures moyennes atteignent 8.20 x 5.20 m et 7.00 x 5.80 m. En cela, elles soutiennent aisément la comparaison avec les rares maisonnettes connues de chartreuses médiévales. Même dans une chartreuse de fondation plus tardive et mieux dotée comme celle du Mount Grace (North Yorkshire, 1398), les dimensions intérieures du logement n'atteignent que 6.50 x 6.50 m environ en moyenne.

Chaque cellule possédait une entrée donnant directement sur la galerie du grand cloître et une autre porte ouvrant sur le jardin. Le plan retenu à Oujon, pour autant que nous en puissions juger, est donc des plus simples, la maisonnette ne possédant pas de promenoir le long du jardin. Dans les cellules qui ont été observées, la porte d'entrée se situe au milieu de la façade, sauf dans l'aile ouest, où elles occupent les angles. Pour le détail des formes, les documents dont nous disposons sont trop ponctuels et trop peu précis pour permettre une bonne reconstitution des divers profils et encadrements. Le fait est encore compliqué par des reprises ultérieures, sur lesquelles nous reviendrons.

La division intérieure nous échappe totalement et nous devons nous en tenir à la description traditionnelle de l'habitat du chartreux, fondée sur des exemples plus récents, dont certains encore en usage. La cellule comprend une première pièce, chauffée, où pouvaient être exercées les activités manuelles. Du guichet passe-plats qui a certainement existé, aucun indice n'est mentionné à Oujon. Plus à l'écart du grand cloître, un espace était réservé à la prière et à l'étude, ainsi qu'au repos. La division de la cellule dépend aussi de sa disposition, oblongue (dans les deux ailes principales du cloître) ou barlongue (dans l'aile transversale). Nous n'avons pas pu déceler de renseignements sur les fenêtres des cellules dans l'état primitif.

Quant au sol, il a été observé dans la cellule 6, sous la forme d'un dallage de molasse reposant sur un lit de terre battue.

L'existence d'un véritable étage, tel que représenté sur certaines illustrations de la Grande Chartreuse, ne paraît

450. GUIGUES, *Coutumes*, 28.5.

451. À Montrieux (Var), la transition se fait vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, plus tard qu'à la Grande Chartreuse : voir AMARGIER *et al.*, *Chartreuses de Provence*, p. 89.

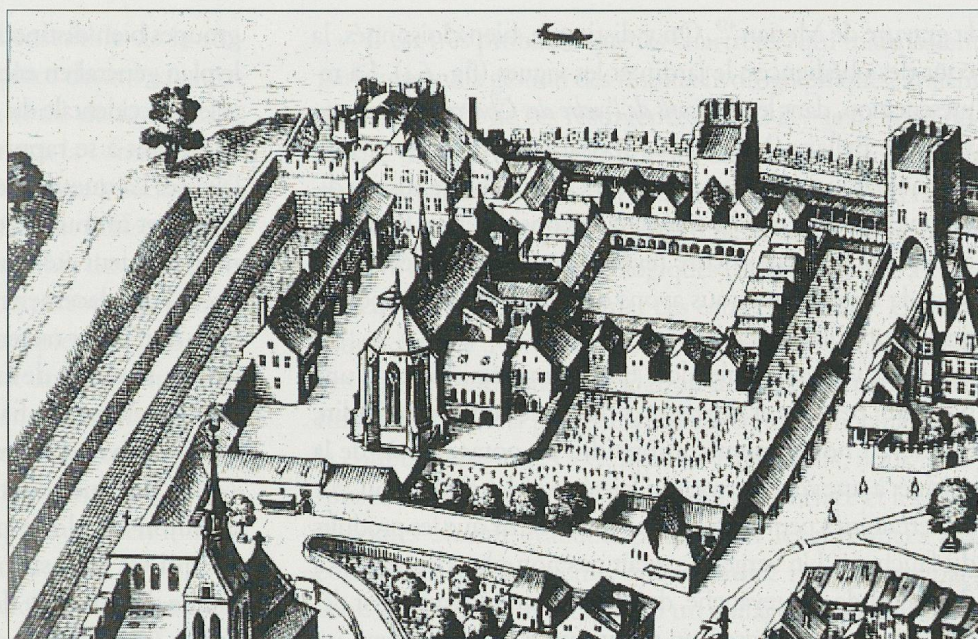


Fig. 64. L'ancienne chartreuse de Bâle vue par Merian en 1615 (d'après C.H. BAER)

guère fondée pour bon nombre de monastères. Aucune trace d'escalier en dur n'a été signalée à Oujon et il est plus vraisemblable de supposer un escalier en bois menant, comme à Ittingen<sup>452</sup>, à un niveau de combles servant de bûcher.

## LES AMÉNAGEMENTS ARTISANAUX

Dans la chartreuse d'Oujon n'est conservée aucune construction à vocation artisanale appartenant au premier état du monastère. Il semble bien du reste que les moines n'ont pas développé ici une activité industrielle dépassant les besoins autarciques. Si Oujon avait été réputée pour une industrie, par exemple sidérurgique, cela n'aurait pas manqué de laisser des traces dans les textes. Notre chartreuse a pu satisfaire ses besoins modestes par l'exploitation de ses terres agricoles et viticoles.

Le seul aménagement artisanal découvert à la maison haute, une forge, est de dimensions très modestes. Résultant d'une intervention ultérieure, elle sera traitée avec les modifications de l'époque gothique.

## LES ESPACES NON BÂTIS

### Le jardin

Sur l'ensemble du territoire délimité par l'enceinte du monastère, seule une partie est bâtie, une large ceinture étant laissée libre de constructions, surtout autour du grand cloître, lieu qui exige le plus grand silence. Il est évidemment difficile de savoir dans quelle mesure ce terrain était cultivé en jardin, les terres ayant été rapidement recolonisées par la forêt après l'abandon du monastère. Quelques indices nous permettent toutefois une appréciation générale.

La topographie d'abord n'aurait guère permis une culture des terrains entourant le grand cloître, ce qui du reste aurait été peu compatible avec le recueillement dans lequel les moines vivaient. Il existe ensuite un mur, reliant l'angle de la bibliothèque (III) au côté nord de l'enceinte, et apparemment construit dans le premier chantier du monastère. Ce mur ne peut pas avoir eu d'autre fonction que de diviser le jardin. Pareille division a dû exister dans la plupart des chartreuses, ainsi qu'en témoignent les peintures de l'époque baroque. Nous la trouvons par exemple dans la chartreuse, pourtant bien urbaine, de Bâle, telle que nous la voyons sur

452. FRÜH : *Führer durch das Ittinger Museum*, p. 61-64.

la gravure de Merian<sup>453</sup>. On y distingue, bien cloisonnés, la cour des obédiences, le jardin et les vignes (fig. 64). La représentation, dans les *Maisons de l'ordre des Chartreux*, des couvents de Bellary (Nièvre) et Meyriat (Ain) (fig. 41 et 42), chronologiquement plus proches d'Oujon, illustre aussi la division du jardin, mais il convient de considérer ces figures et ce qu'elles peuvent encore révéler d'un état médiéval avec toute la réserve que nous avons déjà exprimée à propos de cette source iconographique.

Il est vraisemblable alors que le mur était percé d'une porte qui permettait de passer de la partie cultivée du jardin, qui devait notamment comprendre un potager, près de la cuisine, à une zone certes non laissée en friche, mais qui, sur un terrain très pentu, ne pouvait guère offrir que les produits du fauchage. Un verger ne serait pas non plus concevable à cette altitude. En revanche, dans un espace suffisamment défriché pour être exposé à un minimum d'ensoleillement, un potager peut parfaitement s'épanouir, tout comme on en voit de nos jours, à la même altitude, à Saint-Cergue.

### Les préaux, le cimetière et le puits

Le préau du petit cloître ne connaît pas d'affectation particulière. Probablement planté, il doit offrir le calme nécessaire aux entretiens qui se déroulent dans sa galerie.

Le préau du grand cloître en revanche connaît une affectation bien précise, puisqu'il sert de cimetière. Celui d'Oujon n'a pas été fouillé, sauf dans la largeur et la profondeur d'une tranchée de canalisation, sur toute la longueur. Le relevé de la coupe a permis d'abord de déceler une légère irrégularité du terrain naturel, formant, à environ 12 m de la galerie occidentale, un creux, suivi vers l'est d'une pente plus raide, d'environ 13 %. Les chartreux ont apparemment corrigé cette irrégularité, car le niveau d'implantation des fosses de tombes révèle une pente constante de 3,4 %, un peu plus faible que l'aspect actuel du terrain.

La tranchée a recoupé onze fosses de tombes, qui n'ont pas pu faire l'objet d'observations archéologiques ou anthropologiques précises. Les tombes se répartissent en deux

groupes bien distincts, l'un à l'ouest, l'autre plus à l'est (voir le plan général en encart). Les premières sont alignées sur la galerie occidentale du cloître, les secondes dévient légèrement, cherchant à se rapprocher de l'axe de l'aile orientale et de l'église. La question de savoir si, conformément au rite séculaire et immuable chez les chartreux et les cisterciens, les morts avaient été enterrés dans une simple fosse, sans cercueil, l'emplacement étant marqué par une petite croix en bois, doit rester ouverte. Des témoignages photographiques récents illustrent de façon saisissante le dépouillement, mais aussi la sereine confiance qui caractérisent la cérémonie funéraire dans ces ordres religieux<sup>454</sup>.

La présence des tombes dans le préau du grand cloître d'Oujon est donc parfaitement conforme aux usages. Ce qui est plus surprenant, c'est l'absence de muret ou même de palissade délimitant le cimetière à l'intérieur du préau. Certains témoignages iconographiques — pas antérieurs à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle — montrent en effet souvent le cimetière limité à une partie bien circonscrite du préau, mais le cas d'Oujon est là pour nous mettre en garde contre une généralisation hâtive<sup>455</sup>. Dans notre chartreuse en effet, les tombes semblent bien couvrir toute la surface et l'on ne décèle aucune trace de palissade. L'iconographie est du reste loin d'être unanime à ce sujet, et Aniel lui-même<sup>456</sup> publie plusieurs gravures anciennes montrant un préau sans division. Sur ce point aussi, le témoignage de dom Ganneron sur la chartreuse du Mont-Dieu est intéressant, même s'il ne nous procure aucune certitude sur l'état médiéval primitif et s'il ne peut prétendre à une validité générale :

« Mais pour venir à nostre cemetière matériel, il faut sçavoir que bien qu'on appelle cemetière le préau qu'entourent les galeries du cloistre, il n'y a toutefois que ce qui est depuis la croix du milieu tirant vers l'église qui soit bény pour l'usage du cemetière [...] On a tousjours eu cete coutume céans d'enterrer les religieux moyens au plus proche de la croix, et les ff. convers au dessous ; et au dessous des convers, depuis que le cemetière de l'église de la Corriere a esté aboly, on y enterre les censiers du ban et la famille et autres estranges, comme on peut veoir par la distinction des croix qu'on appose à leurs sépultures »<sup>457</sup>.

L'apparente continuité de la surface funéraire occupée à Oujon n'exclut pas l'existence de zones spécifiques réservées à chacune des catégories d'habitants du monastère — moines, convers, familiers. Même au Mont-Dieu, il n'est pas question d'une clôture matérialisée autour du cimetière.

453. Mattheus MERIAN, *Vogelschauplan der Stadt Basel von Norden*, 1615. Reproduite dans BAER, *Kdm*, fig. 246, p. 455.

454. Nous gardons un souvenir poignant d'une photographie exposée au musée d'Ittingen, prise vers le début du siècle et montrant une inhumation dans le cimetière de la chartreuse de La Valsainte, un jour d'hiver.

455. Par exemple J.-P. ANIEL, *Les maisons de chartreux*, p. 33.

456. Par exemple fig. 28 et 29, La Verne et le Mont-Dieu. À Villeneuve-lès-Avignon (Gard, France), chartreuse double, c'est le préau de l'un des grands cloîtres qui est affecté à cette fonction (fig. 51). En revanche, la cloison existe bien à Pavie (fig. 88).

457. GANNERON, *Antiquités*, p. 136.

La répartition des tombes sur l'ensemble de la surface du préau du grand cloître nous place devant un autre problème qui est celui du nombre total de sépultures. Estimer le nombre de décès qu'a connus la communauté est un exercice difficile et probablement voué à l'échec. On peut cependant, très grossièrement, évaluer l'effectif théorique maximal des moines et de l'ensemble des convers et de la domesticité à environ trente-cinq personnes au total. En supposant un renouvellement complet de la population tous les cinquante ans, on obtient une septantaine de décès par siècle, soit près de deux cent huitante environ pour toute la durée d'occupation de la chartreuse. Mais ce chiffre tient compte d'un effectif complet, dont on sait qu'il n'a pas été rempli en permanence, bien loin de là. C'est donc une estimation maximale.

Il semble que le préau du grand cloître d'Oujon comprenait un autre élément traditionnel, le puits, mais il n'est connu que par les plus anciens relevés, les travaux de 1945 n'ayant pas permis de le localiser précisément. La présence d'un puits dans le préau reflète en tout cas ce que l'iconographie post-médiévale nous a transmis en maints exemples. Sa proximité des tombes peut surprendre, mais le problème n'échappait sans doute pas aux chartreux et nous pouvons penser que la faible profondeur des fosses de tombes — toujours moins d'un mètre — évitait les risques de contamination d'une eau que l'on tirait de plus grande profondeur.

## L'ORGANISATION DU RÉSEAU D'EAU

Tout habitat humain durable, à plus forte raison s'il est aussi fermé qu'un monastère cartusien, nécessite la mise en place d'un système d'adduction d'eau potable et d'évacuation des eaux usées. Le seul élément positif découvert lors des investigations à Oujon est le caniveau de la cuisine (IX). Le problème que pose ce site n'est pas la rareté des eaux superficielles, si typique des calcaires du Jura, mais au contraire la rétention d'une nappe sur des niveaux morainiques alimentant les sources, comme l'a montré l'étude géologique.

Il est très probable que les chartreux, qui maîtrisaient parfaitement la gestion des réseaux hydrographiques, avaient déjà tiré profit de ces résurgences. Mais il y avait aussi nécessité de se prémunir contre les écoulements torrentiels que connaît le fond du vallon en régime de fonte des neiges ou de pluies orageuses. Le niveau de la nappe phréatique observé dans les coupes géologiques (fig. 14) montre à l'évidence la nécessité de drainer ces eaux de surface. Une solution semble avoir été trouvée notamment sous la ruelle des convers, où, sous la fondation des murs, la couche naturelle d'alluvions périglaciaires est creusée en canal (voir la coupe géologique C-C, fig. 14). Par ailleurs, nous ignorons tout de la manière dont ces eaux de surface et les eaux pluviales étaient évacuées pour éviter les nuisances aux constructions. De même, aucun indice ne nous est parvenu qui pourrait témoigner d'un dallage permettant l'accès au canal pour le curage, ou de toute autre forme d'aménagement. Un mur isolé dans le jardin de la cellule 7, sans autre fonction explicable, peut avoir été en relation avec l'organisation du réseau hydrographique.

Par d'autres sites cartusiens, l'on sait que nos moines maîtrisaient ce problème de manière efficace. Le monastère le mieux étudié de ce point de vue est la chartreuse du Mount Grace (North Yorkshire), fondée en 1398, où l'on a constaté que chaque cellule disposait d'une conduite d'amenée d'eau et d'un système d'évacuation des eaux usées donnant sur le côté extérieur du mur de clôture<sup>458</sup>.

## LES CHEMINEMENTS À L'INTÉRIEUR DU MONASTÈRE

Nous avons déjà, à propos de l'église, évoqué le cheminement aux alentours immédiats de ce bâtiment central. Au terme de la description des vestiges architecturaux primitifs, il convient de reprendre la question pour le monastère dans son ensemble, car elle est d'une grande importance pour l'interprétation que nous donnons des différents édifices.

Notre schéma (fig. 65 et 66) ne peut prétendre rendre compte que des cheminements principaux et non point de tous les itinéraires possibles, car, parmi les moines, le

458. K. GREWE, « Mount Grace Priory ».

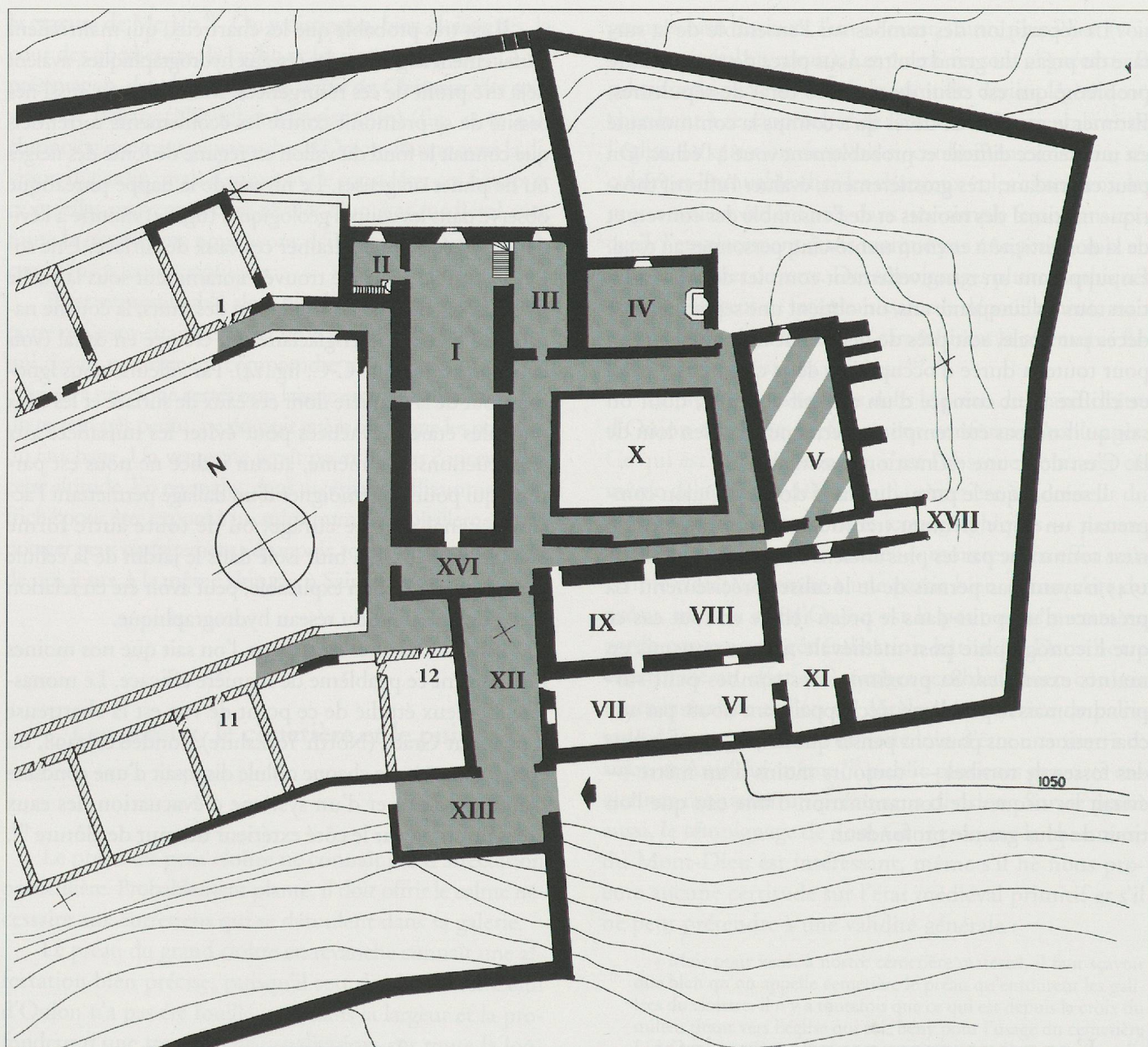


Fig. 65. La circulation dans le monastère : les espaces des moines. Échelle 1 : 500

prieur et le procureur pouvaient se rendre à n'importe quel endroit de la chartreuse, selon les nécessités exigées par leur fonction. Il en va de même des visiteurs du chapitre général. Ce sont donc les espaces régulièrement fréquentés par les moines non officiers, respectivement les convers, que nous avons voulu illustrer.

Le cheminement normal des moines les conduisait de leur cellule à l'église et de là au petit cloître et aux bâtiments adjacents. Pour se rendre au réfectoire — seulement une fois par semaine et les jours de fête — ils devaient emprunter la ruelle des convers. Cette disposition architecturale souligne le caractère occasionnel du réfectoire,

malgré ses grandes dimensions, et en fait un élément isolé du petit cloître, ce dernier étant réservé aux rares entretiens des moines entre eux ou avec de non moins rares visiteurs. Du côté du jardin, le petit cloître est fermé par une porte, celle-là même qui permet de passer ensuite dans la salle du chapitre. De toute évidence, cette porte, très étroite, n'a aucune fonction liée au service.

Les convers, eux, fréquentent principalement le bâtiment des services, le réfectoire quand ils doivent y servir les repas, ainsi que l'église, dans laquelle ils entrent par la porte principale, comme les éventuels laïcs. Leur passage est aussi prévu, par le porche de l'église, en direction du

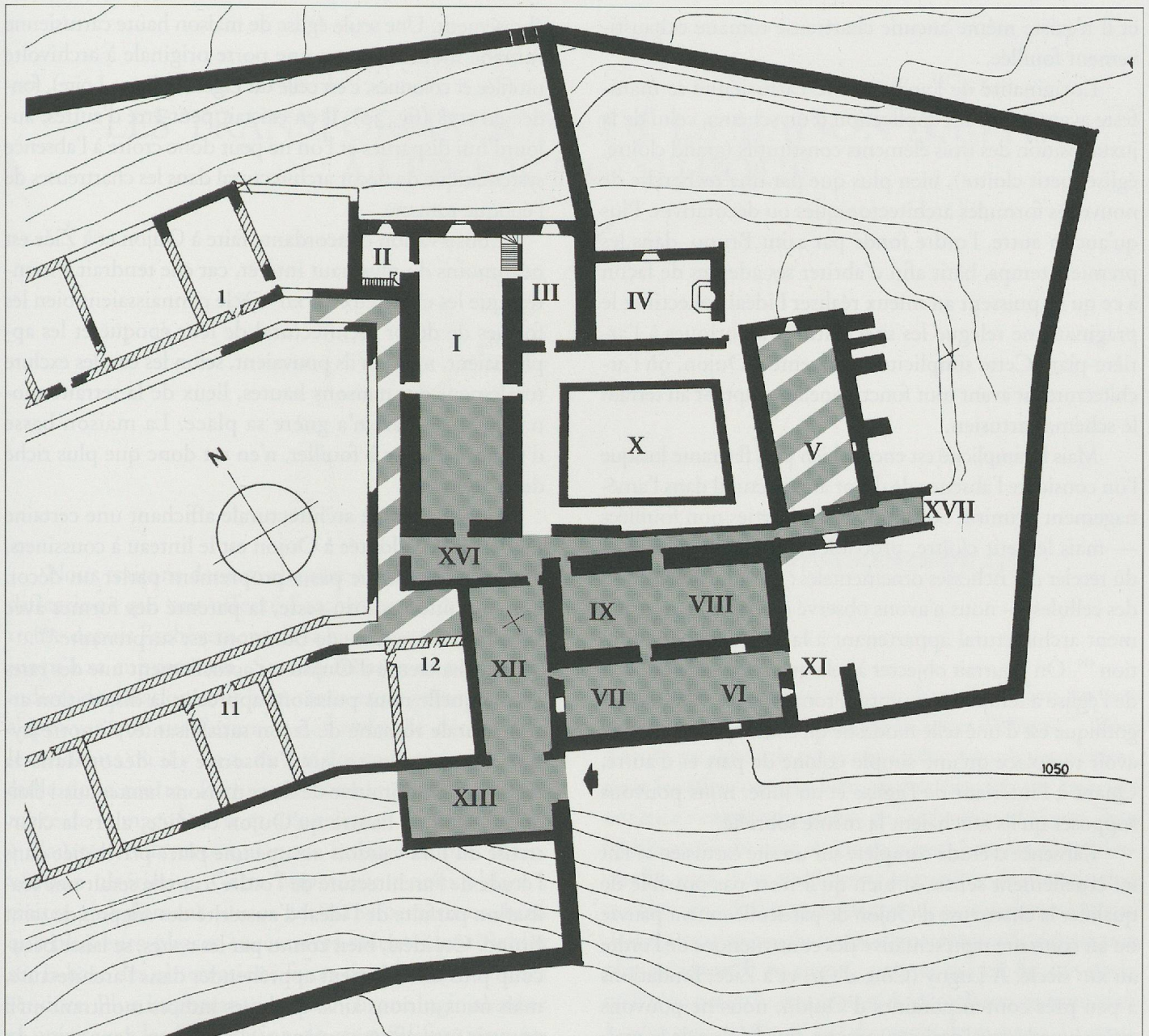


Fig. 66. La circulation dans le monastère : les espaces des convers. Échelle 1 : 500

grand cloître, où ils ont à livrer les repas aux moines, à travers le guichet passe-plat, dès le moment —incertain— où la coutume de la préparation des repas par les moines eux-mêmes est abandonnée. La ruelle des convers se termine probablement par un passage ouvert du côté du jardin, où ils ont aussi accès depuis la cuisine. Pour les frères convers, la galerie du grand cloître est donc un lieu de passage et non de séjour. Et tout comme pour les moines, le réfectoire n'est occupé par eux que tout à fait épisodiquement. Si l'on tient compte de ces dernières nuances, on obtient l'image d'une partition assez rigoureuse des espaces réservés à chacune des catégories des habitants de la chartreuse.

#### APPRÉCIATION GÉNÉRALE DE L'ART ET DE L'ARCHITECTURE DANS LA CHARTREUSE D'OUJON À L'ÉPOQUE ROMANE

Nous avons déjà cité à propos des différents bâtiments ce qu'ils avaient de typique ou au contraire de particulier en comparaison avec d'autres sites cartusiens connus. Ceux qui sont bien conservés sont du reste extrêmement rares

et il n'existe même aucune chartreuse romane exhaustivement fouillée.

L'originalité de l'architecture cartusienne se manifeste avant tout par l'application d'un schéma, celui de la juxtaposition des trois éléments constitutifs (grand cloître, église, petit cloître), bien plus que par une recherche de nouvelles formules architectoniques ou décoratives. Plus qu'aucun autre, l'ordre fondé par saint Bruno, dans les premiers temps, bâtit afin d'abriter ses adeptes de façon à ce qu'ils puissent au mieux réaliser l'idéal collectif et le pragmatisme relègue les spéculations théoriques à l'arrière-plan. Cette simplicité est patente à Oujon, où l'architecture est avant tout fonctionnelle, adaptant au terrain le schéma cartusien.

Mais la simplicité est encore bien plus flagrante lorsque l'on considère l'absence de décor architectural dans l'aménagement primitif. Sous réserve des parties non fouillées — mais le petit cloître, probablement en bois, aurait-il dû receler des richesses ornementales ? pour ne rien dire ici des cellules — nous n'avons observé en effet aucun ornement architectural appartenant à la première construction<sup>459</sup>. On pourrait objecter à cela que le portail gothique de l'église a remplacé un portail roman, mais l'embrasement gothique est d'une telle modestie qu'elle ne peut au mieux avoir remplacé qu'une simple colonne de part et d'autre. Quant à l'intérieur de l'église et au jubé, nous pouvons supposer qu'ils affichaient la même sobriété.

L'absence d'étude complète sur un site cartusien se fait ici cruellement sentir, si bien qu'il n'est pas possible de qualifier la chartreuse d'Oujon de particulièrement pauvre ou au contraire représentative des constructions de l'ordre au XII<sup>e</sup> siècle. À Lugny (Côte-d'Or) et à Žižce, fondations à peu près contemporaines d'Oujon, nous ne pouvons guère juger, pour l'époque romane, que l'église de la maison basse, où le portail montre, dans les deux cas, une voussure appareillée en rouleaux dans la plus belle tradition de l'architecture romane. L'église de la maison haute de Lugny a été profondément transformée, celle de Žižce est partiellement ruinée, mais on y distingue néanmoins, pour l'entrée principale, une ouverture toute simple, étroite, sans

ébrasement. Une seule église de maison haute cartusienne romane montre encore une porte originale à archivolt profilée et colonnes, c'est celle du Liget (Indre-et-Loire), fondée en 1178 (fig. 30). Il en existait peut-être d'autres, aujourd'hui disparues et l'on ne peut donc croire à l'absence systématique de décor architectural dans les chartreuses de l'époque romane.

L'observation concordante faite à Oujon et à Žižce est néanmoins du plus haut intérêt, car elle tendrait à montrer que les chartreux du XII<sup>e</sup> siècle connaissaient bien les formes de décor architectural de leur époque et les appliquaient, mais qu'ils pouvaient, selon les cas, les exclure totalement des maisons hautes, lieux de la retraite monastique où l'art n'a guère sa place. La maison basse d'Oujon, encore à fouiller, n'en est donc que plus riche de promesses.

La seule forme architecturale affichant une certaine modernité et adoptée à Oujon est le linteau à coussinets, mais il ne constitue pas à proprement parler un décor. Sur ce point aussi du reste, la parenté des formes avec l'abbaye cistercienne de Bonmont est surprenante<sup>460</sup>.

La chartreuse d'Oujon est actuellement une des rares dans laquelle nous puissions apprécier la disposition architecturale romane de façon satisfaisante. Si notre hypothèse est exacte sur l'absence de décor dans la construction primitive de deux maisons hautes aussi éloignées l'une de l'autre qu'Oujon et Žižce, alors la chartreuse du Jura vaudois occupe une place privilégiée dans l'étude de l'architecture de l'ordre, car elle serait une réalisation parfaite de l'idéal d'austérité des adeptes de saint Bruno. Cet idéal, bien connu par les textes, se laisse beaucoup plus difficilement appréhender dans l'architecture, mais nous aurions ainsi quelques indices montrant qu'il pouvait être effectivement réalisé, sinon dans tous, du moins dans plusieurs monastères. Aucun autre ordre monastique à cette époque n'aurait manifesté autant de retenue dans l'expression architecturale<sup>461</sup>. Naturellement, quelques exemples ne suffisent pas à énoncer une généralité, mais une piste est tracée pour des recherches futures et elle mérite d'être poursuivie.

459. Signalons cependant que les travaux de 1973 ont fait apparaître, dans le secteur compris entre l'église et le grand cloître, dans les remblais, une console à la face adoucie en cavet et ornée d'une croix de Saint-André. Cette pièce a été réenfouie depuis et son attribution, tant architecturale que chronologique, reste problématique.

460. On peut comparer par exemple la fig. 28 d'EGGENBERGER/STÖCKLI, « Beiträge zur Baugeschichte der ehemaligen Zisterzienserabtei Bonmont » avec notre fig. 58. Il faut toutefois rappeler ici les réserves émises au début de notre contribution sur la direction des

emprunts de formes et de solutions architecturales entre les chartreux d'Oujon et les cisterciens de Bonmont.

461. L'architecture cistercienne, même à ses débuts, ne parvient jamais à un tel degré de dépouillement. Les grandmontains, extrêmement méfiants envers toute forme d'ornementation, ont pourtant muni leurs églises, fussent-elles les plus retirées, par exemple dans le Rouergue, de portails à voussures à ressauts et colonnes d'ébrasement. Voir GABORIT : « L'architecture de Grandmont » et tout le volume sur *L'Ordre de Grandmont. Art et histoire*.

# LES TRANSFORMATIONS DE LA MAISON HAUTE À L'ÉPOQUE GOTHIQUE

Nous traitons dans ce chapitre l'ensemble des modifications qui ont affecté l'architecture de la chartreuse depuis l'achèvement de la construction primitive jusqu'à sa suppression. Sans le secours de textes, les indices de datation sont bien ténus et ne peuvent guère s'appuyer que sur l'examen des styles de décor pour les endroits où il y en a, ou sur des caractéristiques de taille de la pierre. Parfois, ce sont seulement l'apparence de la maçonnerie et une relation de postériorité à d'autres structures qui nous indiquent une intervention ultérieure. Cette imprécision nous oblige à traiter globalement toutes ces transformations, bien que plusieurs phases successives soient identifiables sur la base des observations faites dans le bâtiment des services. Plus importante qu'une chronologie absolue et précise est la signification de ces modifications, jamais totalement innocentes dans un milieu extrêmement conservateur. Nous pourrions ainsi dégager diverses motivations, les unes ressortissant de l'influence des courants artistiques gothiques, les autres d'une évolution propre à l'ordre et que l'on peut qualifier schématiquement de réaction aux pressions exercées sur le milieu par les laïcs. D'autres enfin manifestent le souci d'améliorer le confort de vie, dans les parties cénobitiques comme dans les parties érémitiques.

Tous ces travaux ont donné à la chartreuse l'aspect dans lequel elle a été scellée lors de sa suppression. Une reconstitution des volumes a été tentée sous forme de maquette (fig. 21).

## LES ÉVÉNEMENTS DE 1335

L'étude historique a relaté en détail l'incursion des gens de l'abbaye de Saint-Claude sur les terres d'Oujon<sup>462</sup>. Nous n'avons pas décelé de traces matérielles sûres de cet incident, dont les effets ont très bien pu être exagérés par ceux qui avaient à s'en plaindre auprès de l'archevêque de Lyon. Tous les bâtiments du petit cloître montrent bien des traces d'incendie, mais il est absolument impossible de distinguer ce qui témoigne de l'incendie de 1536, de peu antérieur à l'abandon du monastère, de traces d'une éventuelle destruction plus ancienne. Il est certain, pour ce qui est du xiv<sup>e</sup> siècle, qu'il n'y a pas eu à cette époque de démolition violente, d'effondrement, ne fût-ce que de parties de maisons. La stratigraphie, malgré tout bien observée en quelques endroits, ne donne non plus aucun indice allant dans ce sens, tandis que l'incendie final de la chartreuse a laissé sur une bonne part, sinon la totalité de la surface, une couche bien caractérisée. Il faut donc s'en tenir à une réserve prudente quant aux conséquences matérielles de l'incursion des gens de Saint-Claude : il y a bien eu saccage, mais il a dû toucher surtout le mobilier et les bâtiments tout au plus d'une façon si ponctuelle que cela n'a laissé aucune trace archéologique (par exemple des dégâts aux fenêtres). Après tout, les gens qui avaient des raisons d'en vouloir aux chartreux d'Oujon étaient animés par des préoccupations matérielles et des revendications de terres ou de revenus ; ils devaient donc viser avant tout les archives et les actes de propriété du monastère.

462. Voir plus haut, pp. 48-49.

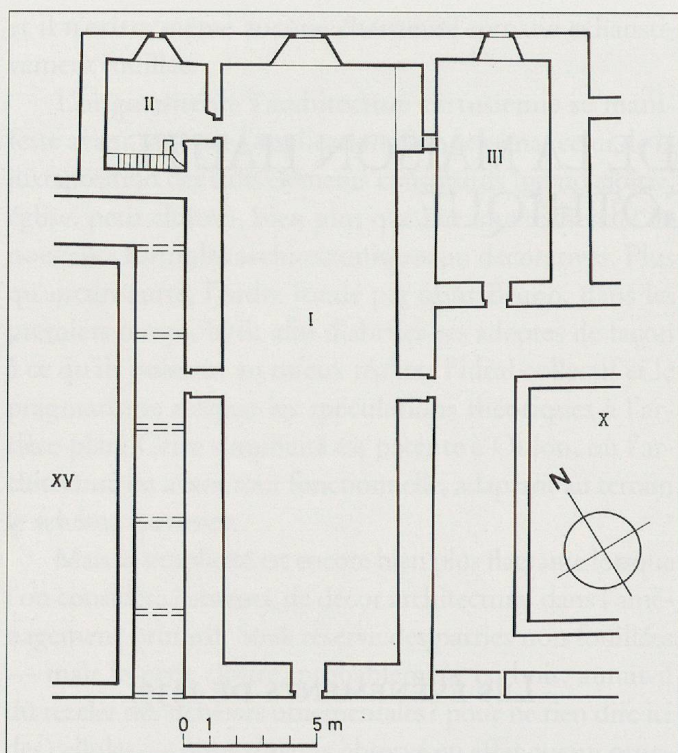


Fig. 67. L'église dans son dernier état. Échelle 1 : 300

Le texte reproduisant les doléances du prieur d'Oujon nous livre en revanche deux indices supplémentaires sur l'état des constructions à cette époque. Il s'agit d'abord de l'absence de mention d'une maison basse, ensuite de l'existence d'un cellier – à la maison haute, s'entend. Mais nous ne pouvons pas non plus totalement exclure que le texte fasse allusion seulement à la destruction de la maison basse, où sont rassemblés les éléments du temporel, particulièrement visés par les envahisseurs. Nous aurons l'occasion de revenir en détail sur ces points.

## LA RÉFECTION DU CHEMIN D'ACCÈS

La stratigraphie relevée dans l'ancien passage de l'entrée a montré une réfection du revêtement de mortier du passage. La réparation a peut-être été simplement nécessitée par l'usure du revêtement primitif, dont l'altitude exacte ne peut ainsi plus être reconstituée. Peut-être aussi a-t-elle coïncidé

avec la réfection de la porte menant au narthex (XVI), que nous décrivons plus bas. Rien ne nous permet d'apprécier les incidences de cette réparation sur la porte elle-même.

## L'ÉGLISE ET LES ANNEXES DU CHEVET SACRISTIE ET BIBLIOTHÈQUE (fig. 67)

### Le portail de l'église

La principale modification apportée à l'église est l'aménagement du portail, dont seules les bases de colonnes en calcaire étaient conservées en façade (fig. 29). Le caractère secondaire de l'intervention est mis en évidence par l'interruption de l'appareillage roman et de son enduit si caractéristique à joints horizontaux bien marqués (fig. 27 et 28). Le plan des bases dessine un octogone dont cinq faces étaient visibles. Le soubassement prismatique des deux blocs conservés était apparemment surmonté d'un faisceau de colonnes, encadrées à leur départ de griffes à arête rectiligne qui marquent la transition avec le décor anguleux sous-jacent.

La largeur de l'ouverture entre les bases atteint 1.04 m, ce qui exclut un large ébrasement et une multiplication de voussures. Nous ne pouvons pas reconstituer la forme exacte de l'embrasure du portail.

Cette porte principale n'est pas disposée exactement dans l'axe longitudinal de l'église, mais est décalée d'une quarantaine de centimètres vers l'est, sans qu'il y ait de raison apparente à cette légère dissymétrie.

Par leur forme très géométrique et rectiligne, qui leur donne un caractère sobre et austère, ces bases de colonnes ne peuvent pas appartenir à la construction primitive. Le renoncement à la base attique au profit d'un polyèdre nous éloigne du répertoire du décor architectural roman.

Une datation précise est difficile, l'argumentation ne pouvant se fonder que sur une appréciation du style. On ne distingue pas ici l'exagération des profils en creux ou en rond qui caractérise le gothique tardif, dès la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle, mais la transition entre le volume polyédrique de la base et le cylindre de la colonne appartient déjà au style de cette époque tardive. Ce décor nous paraît relever du même esprit



Fig. 68. Eglise, mur est.  
Niche (2) adossée contre l'annexe III et supprimant l'ancien escalier (1)

que celui qui a amené à la création des doubleaux de la galerie du grand cloître, sur lesquels nous allons revenir et qui nous permettront des comparaisons suggestives.

Quelle que soit par ailleurs la datation précise de ces décors, leur caractère dépouillé porte nettement la marque cartusienne. L'austérité est même encore plus prononcée que sur les quelques portails que nous connaissons à l'époque romane sur des églises cartusiennes, telles Lugny, Le Liget ou Žiče.

### Le chevet et les annexes

Du côté est de l'église, la porte qui donnait accès à la bibliothèque (annexe III) par le rez-de-chaussée, et celle de l'étage ont été condamnées au profit d'une grande niche formant enfeu dans le mur de l'église, à l'endroit du rétrécissement marqué par le mur roman, où, supposons-nous, se trouvait autrefois l'escalier d'accès à l'étage (fig. 68). Le linteau de cette niche a été observé, mais aucun document ne nous en est parvenu, sinon une note qui nous indique qu'il était, sur le front du mur, en molasse, alors que

dans le blocage il était fait de tuf, et qu'il présentait un décor en accolade. Les montants étaient chanfreinés et les chanfreins creusés d'un cavet.

C'est probablement au cours du même chantier que la fenêtre du chevet a été transformée, tout comme les fenêtres des annexes II et III, pour faire place à une grande baie dans le style gothique de l'époque. Mais il ne nous est pas possible de reconstituer la forme précise de ces nouvelles ouvertures.

Si l'accès direct à la bibliothèque depuis l'église a été supprimé, il n'en va pas de même de celui conduisant à la sacristie (annexe II), que l'on a restauré, en confectionnant un encadrement de molasse qui contribuait à harmoniser le nouveau décor du chœur, puisque l'encadrement était chanfreiné et creusé d'un cavet identique à celui de la niche créée en face.

La suppression de l'accès à la bibliothèque ne doit pas nous surprendre. Dans les ordres monastiques en général, l'évolution pendant cette période fait de la bibliothèque un élément architectural de plus en plus indépendant, ainsi que le montre l'étude d'E. Lehmann<sup>463</sup>. On passe ainsi du type « *Schatzkammerbibliothek* » à la « *Studienbibliothek* ». Les livres nécessaires à la liturgie des offices sont rangés dès lors dans une simple armoire (*armarium*) au chœur de l'église — et on la rencontre en effet à Oujon — tandis que les livres d'étude restent dans une salle propre qu'il n'y a plus nécessité de faire communiquer avec l'église.

463. LEHMANN, *Die Bibliotheksräume der deutschen Klöster*.

## LA TRANSFORMATION DE L'ACCÈS AU PORCHE DE L'ÉGLISE (XVI)

Dans l'état primitif, le passage du hall d'entrée (XII) vers le narthex (XVI) se faisait, avons-nous supposé, par une simple ouverture. Vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle, à en juger par le décor, on y aménage une véritable porte, large de 75 cm seulement, munie d'un encadrement en blocs de calcaire, appuyé contre la façade du bâtiment des services (IX) (fig. 49). Une battue montre que la porte s'ouvrait du côté du porche. L'ouverture n'est pas ébrasée. L'encadrement du côté du hall (XII) est profilé en tore entre deux cavets, à base prismatique. Le calcaire a été travaillé au pic et à la brette, les arêtes au ciseau.

Si notre hypothèse d'un premier passage libre, sous forme de simple ouverture, est juste, alors sa transformation en porte n'est pas dépourvue de signification. La porte sert dès lors moins à ouvrir qu'à fermer et elle peut témoigner de la volonté de modifier les accès et cheminements dans la chartreuse. Ce problème sera évoqué plus loin, de manière globale.

## L'ACCÈS AU PETIT CLOÎTRE (X)

Si le petit cloître — tout comme le grand — est resté inchangé dans sa forme tout au long de l'occupation de la chartreuse, une modification importante est intervenue dans ses accès. Jusqu'à une date qu'il est impossible de déterminer précisément, la galerie du petit cloître était accessible par un passage laissé ouvert contre l'église, à l'angle sud-ouest de la galerie. Ensuite, cet accès par le porche (XVI) est condamné, purement et simplement. Anodine sur le plan architectural, cette transformation est d'une grande incidence sur le fonctionnement de la chartreuse.

Le petit cloître n'est alors plus accessible, directement, que par le passage aux angles de la salle du chapitre (IV) et du réfectoire (V), soit depuis le jardin, à

l'opposé de l'ouverture que l'on venait de condamner. Il va sans dire que ce cheminement suppose un long détour. Sinon, il faut y accéder par l'église et le passage du jubé, dont l'importance se trouve dès lors accrue.

## L'INTERPRÉTATION DE LA TRANSFORMATION DES ACCÈS AU NARTHEX ET AU PETIT CLOÎTRE : LA CIRCULATION À L'INTÉRIEUR DU MONASTÈRE DANS SON DERNIER ÉTAT

Nous ne pouvons pas affirmer que les deux modifications d'accès décrites ci-dessus sont exactement contemporaines, mais il est certain qu'elles expriment la même volonté de mieux cloisonner l'espace cartusien. L'évolution est d'autant plus intéressante à remarquer qu'elle n'avait guère, ou même pas du tout été mise en évidence sur d'autres sites. Elle nous frappe tout particulièrement parce qu'elle se manifeste à une époque, le Moyen Âge tardif, où tout pousse au contraire le milieu cartusien à s'ouvrir au monde : c'est la période des établissements religieux urbains, des chartreuses depuis longtemps dépourvues de maison basse, celle aussi d'une influence grandissante des fondations laïques, donations qui pour les chartreux se paient par un accès plus largement ouvert qu'autrefois aux gens de l'extérieur, religieux ou non, vivants (pour les offices) ou morts (pour les sépultures)<sup>464</sup>.

Et paradoxalement, la chartreuse d'Oujon nous montre une évolution architecturale allant exactement dans le sens inverse. Comme il n'y a pas de raison de penser que la pression du monde laïque était ici moindre que dans les autres maisons, tout se passe comme si les chartreux avaient voulu mieux préserver leur recueillement contre cette intrusion, et cela même au détriment de la commodité pratique. De toute évidence, l'élément que l'on a voulu isoler, c'est le petit cloître. Mais cela n'a pu se faire qu'au détriment de l'église, désormais passage obligé pour se rendre dans le petit cloître ou ses annexes nord (III-IV). Le cheminement qui en résulte reste cependant cohérent. Il semble qu'on a laissé aux visiteurs un accès — certes en-

464. ANIEL, *Les maisons de chartreux*, p. 41-50, en particulier 49.

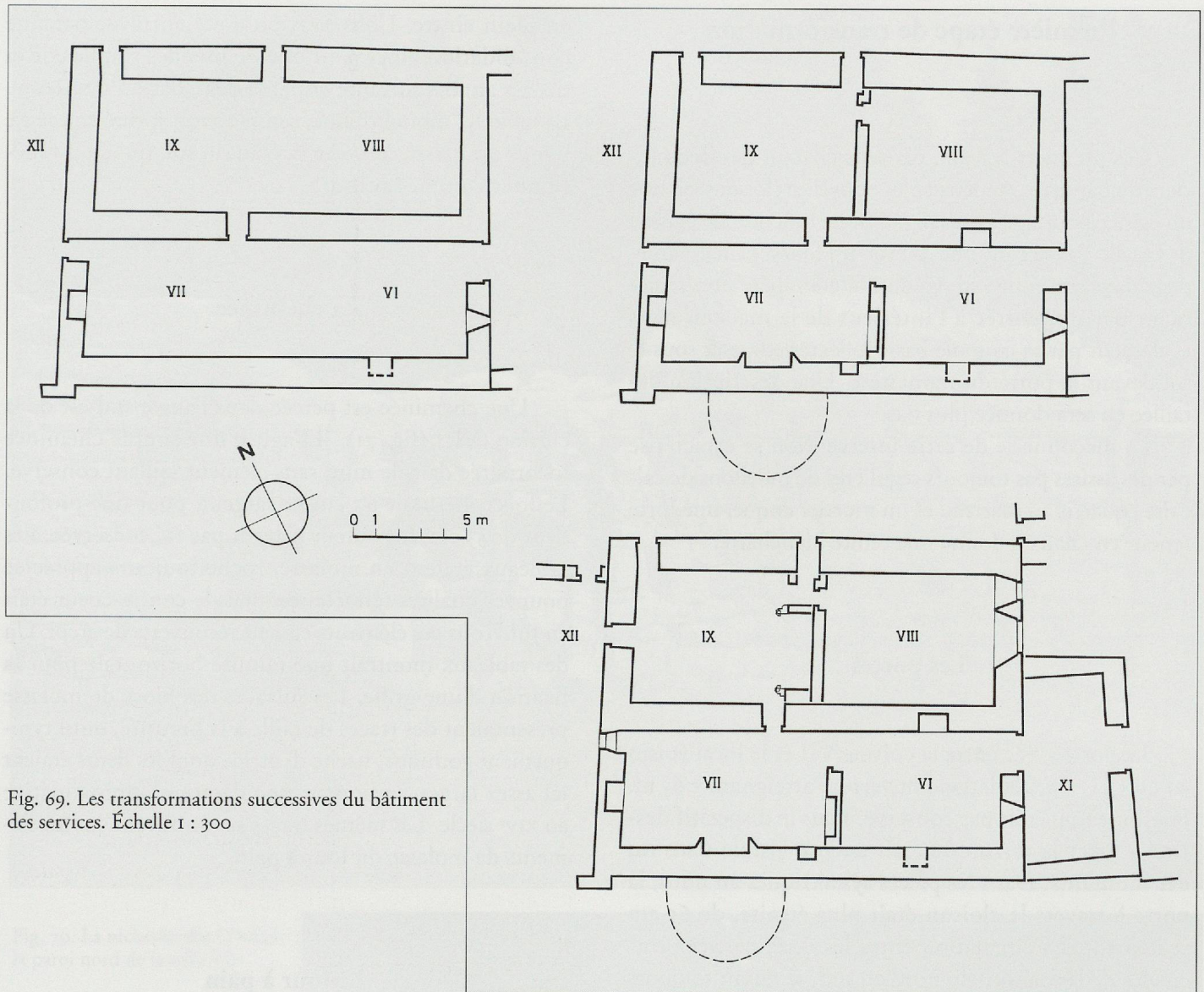


Fig. 69. Les transformations successives du bâtiment des services. Échelle 1 : 300

core restrictif — à la partie de l'église traditionnellement réservée aux convers, pour les offices auxquels ils avaient le droit d'assister. Mais on ne leur offrait aucune vision sur la galerie du petit cloître s'ils ne faisaient pas partie des privilégiés qui pouvaient accéder, sans doute accompagnés du prieur ou du procureur, à la bibliothèque, aux archives ou à la salle du chapitre. Le jubé voit ainsi sa fonction de passage renforcée et il est certain que la porte donnant sur le chœur des moines était maintenue strictement fermée. C'est dire aussi à quel point les convers sont désormais exclus du petit cloître.

Malgré l'adoption de formes de décor architectural caractéristiques de l'esprit du temps, la motivation des transformations reste essentiellement pragmatique, dans la pure tradition cartusienne.

### LA TRANSFORMATION DU BÂTIMENT DES SERVICES (VI-IX et XI)

De tous les bâtiments de la chartreuse, c'est celui qui a connu le plus de transformations au cours du temps. C'est aussi là que les transformations architecturales sont les plus révélatrices de l'évolution du fonctionnement du monastère. L'examen des relations chronologiques entre les murs, des qualités de mortier et des formes de décors permet de distinguer au moins deux phases de transformations.

## Première étape de transformation

Ces premiers travaux divisent chacun des deux locaux du bâtiment en deux et les nouvelles cloisons laissent un espace pour une porte (fig. 69). La fonction de cuisine de la salle VII se confirme, puisqu'un four à pain est aménagé dans son mur sud. Ce four a été repéré non seulement par son entrée à l'intérieur de la maison, mais également par sa coupole basse à l'extérieur, soit sous le sol devant la porte du monastère. Une description détaillée en sera donnée plus bas.

La maçonnerie de cette intervention se caractérise par des assises pas toujours régulières de moellons de calcaire équarris au marteau et un mortier auquel une forte teneur en chaux a donné une teinte blanchâtre.

### Les portes

La porte créée entre la cuisine VII et le local voisin à l'est (VI) est très large, l'ouverture atteignant 1.65 m. Son linteau n'était pas conservé, mais le dispositif destiné à loger la serrurerie était encore visible dans un des montants. Dans les pièces symétriques au nord, la porte à travers la cloison était plus étroite, de 65 cm seulement. La circulation entre les deux parties principales de la maison, du nord au sud, se faisait toujours par la seule porte étroite aménagée dans la construction primitive.

### Les niches

Diverses niches, sans doute destinées à abriter des armoires, sont créées dans les cloisons. Dans le refend séparant les salles VI et VII, une niche (visible sur la coupe, fig. 61), large de près de 1.80 m et profonde de 50 cm, était couverte d'un arc en plein cintre, ainsi qu'en témoignait encore un voussoir en place. Les ressauts successifs des blocs de l'encadrement servaient certainement à soutenir des étagères.

Une autre niche a été creusée dans le refend existant entre les deux parties de la maison, à l'intérieur de la salle VI (fig. 70). Large d'environ 1.20 m et profonde de 80 cm, elle était également couverte d'un arc

en plein cintre. L'observation a été entravée par une consolidation au ciment opérée lors des fouilles de la fin des années soixante et par la dégradation ultérieure. La tablette, monolithique, semble avoir formé en même temps un bassin, posé au niveau du sol, qui a pu fonctionner comme lavabo.

### La cheminée

Une cheminée est percée dans l'angle sud-est de la cuisine (VII) (fig. 71). Il s'agit d'une simple cheminée incorporée dans le mur, sans élément saillant conservé. Le foyer mesurait 67 cm de largeur, pour une profondeur de 53 cm, la hauteur n'ayant pas été conservée. Les tableaux étaient en molasse, roche toujours appréciée pour ses qualités réfractaires, mais le contre-cœur était en tuf. Tous ces éléments étaient recouverts de crépi. Un des tableaux montrait une rainure horizontale pour la fixation d'une grille. Les surfaces des blocs de molasse présentaient des traces de taille à la brettelle, outil typiquement gothique, hache dentelée dont les dents étaient ici assez larges, indiquant une datation approximative au XIV<sup>e</sup> siècle. Les mêmes traces se retrouvent sur les éléments de molasse du four à pain.

### Le four à pain

Au milieu de la façade sud de la cuisine (VII), un four à pain a été très adroitement inséré dans la maçonnerie existante. À l'intérieur du bâtiment, nous ne voyons en effet que l'entrée du foyer et un dallage de protection en calcaire (fig. 71). Toute la coupole du four, dont l'amorce était encore visible, se développait en ovale de 3.30 sur 2.70 m au-delà de la façade (fig. 72). Le revêtement intérieur du four était fait de blocs de molasse, épais de 15 à 20 cm environ, liés au mortier. De la sole n'était conservé que le lit de pose en mortier. Elle devait se situer environ 1.10 m plus haut que le niveau du sol de la cuisine, ce qui est un peu élevé par rapport aux usages dans les fours à pain de l'époque moderne<sup>465</sup>, mais reste tout à fait praticable. La voûte était nettement surbaissée, ne mesurant que 70 cm de hauteur. Autour de son revêtement intérieur, elle était faite de maçonnerie grossière de galets liés au mortier.

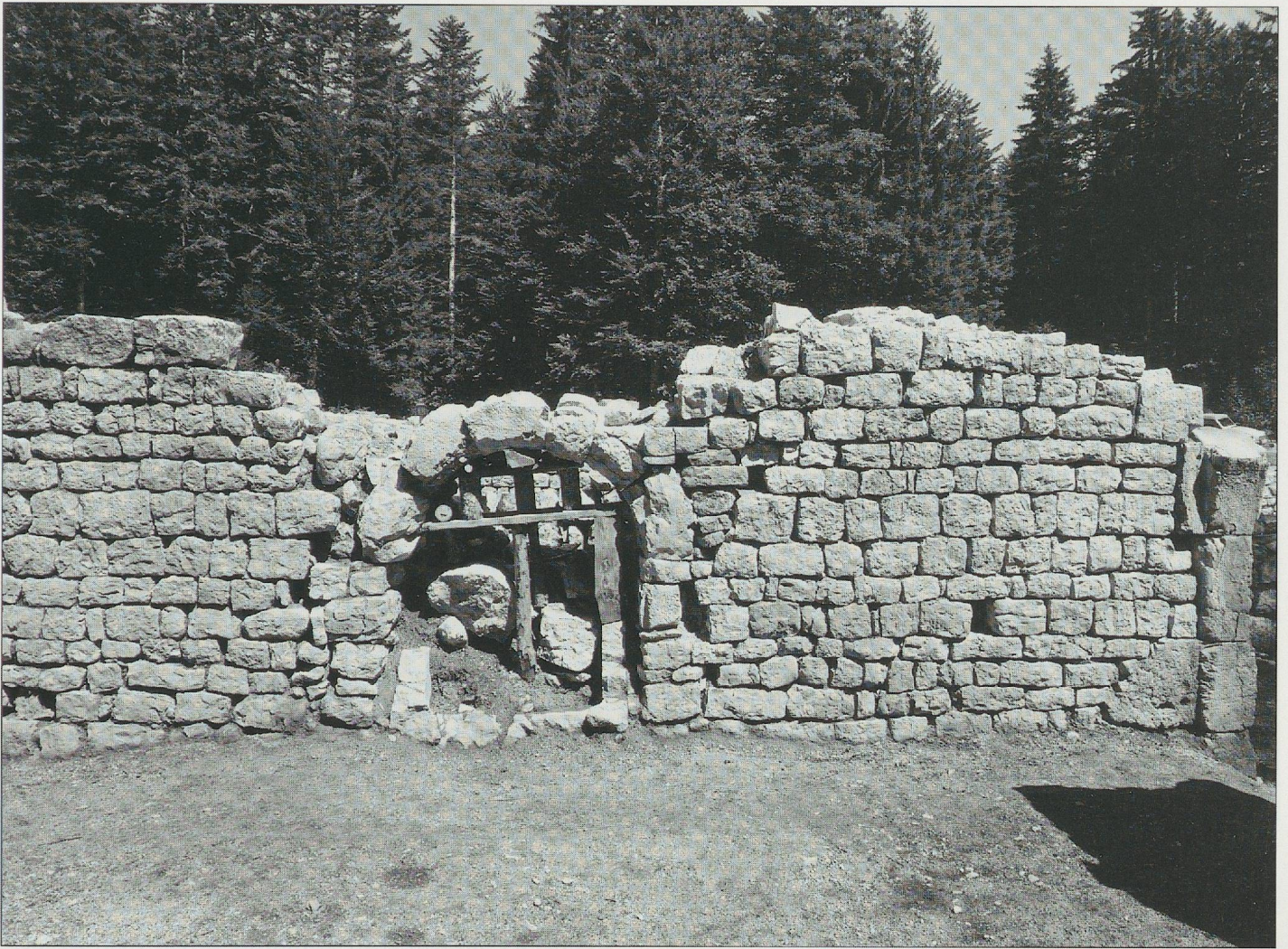


Fig. 70. La niche-lavabo (?) dans la paroi nord de la salle VI



Fig. 71. Bâtiment des services, salle VII. À gauche la cheminée, à droite le four à pain

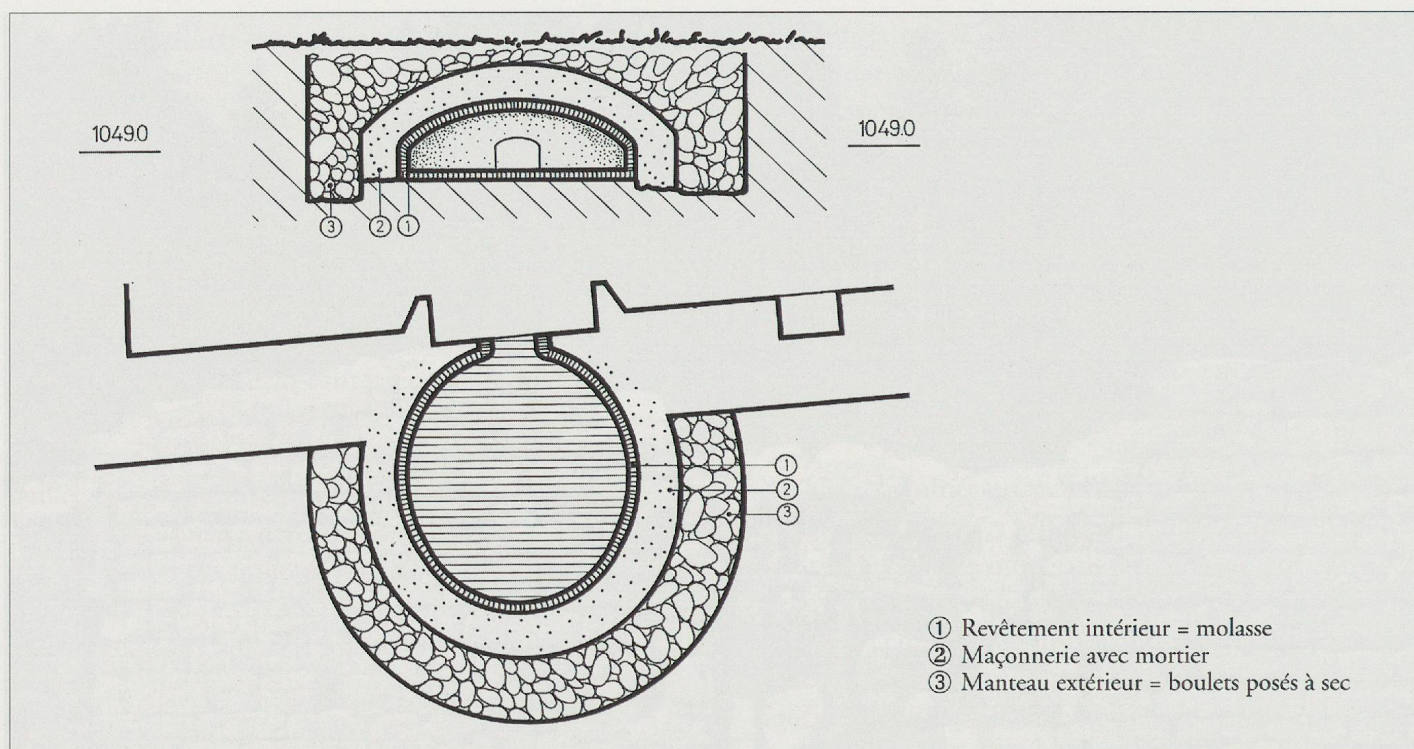


Fig. 72. Reconstitution du four à pain. Échelle 1 : 100

Un manteau extérieur en gros galets posés à sec contribuait à maintenir la chaleur dans l'ensemble. Au-dessus, de la terre et du sable devaient assurer l'isolation.

On peut supposer, au vu de la stratigraphie relevée aux abords du portail d'entrée, tout proche, que la création du four à pain a coïncidé avec un rehaussement du niveau de circulation dans le secteur de l'entrée. Cela permettait de mieux enterrer la coupole du four.

La forme, très traditionnelle, en coupole basse, et l'unité du foyer et du four, que l'on chauffait d'abord avant d'en retirer les braises pour y mettre la pâte, nous permettent sans hésiter de reconnaître un four à pain. La qualité de sa construction, par son emprise minimale sur le volume de la pièce de travail et par le soin apporté à la confection de son manteau, doit être soulignée. Il est très vraisemblable que la maison haute ne possédait pas de four à pain auparavant et que cet aménagement témoigne du transfert d'une activité qui se déroulait autrefois à la maison basse. Nous reviendrons sur cette question importante.

Quant à la datation de l'aménagement, elle ne peut se fonder que sur les traces de taille de la molasse, déjà évoquées, attribuées au XIV<sup>e</sup> siècle, sans autre précision possible.

## Seconde étape de transformation

D'autres transformations, bien distinctes des premières, ont affecté le bâtiment (fig. 69). Il n'est pas possible de prouver qu'elles sont toutes exactement contemporaines, mais elles présentent suffisamment de cohérence, voire même des liens de causalité nécessaires, pour que cela soit vraisemblable.

## Nouvelle cheminée

Une cheminée a été adossée ultérieurement à la cloison séparant les salles VIII et IX, au nord de la maison (fig. 73). En réalité, comme nous l'avons vu dans la description de l'état primitif du bâtiment, il s'agit plutôt de l'aménagement d'une cheminée à un endroit où existait déjà un âtre à simple hotte.

Des piédroits en blocs de calcaire taillés à la hache, à base moulurée, définissent une imposante cheminée, large



Fig. 73. Bâtiment des services, salle IX, vue générale. Au fond, la nouvelle cheminée

de 3.27 m. Le tableau sud s'arrête au droit de l'ouverture reliant les deux parties primitives de la maison. Le tableau nord a entravé l'accès depuis la ruelle des convers, par la porte centrale : le passage a été détourné et l'on a créé une petite porte, dont un des montants était constitué par la face extérieure du tableau de la cheminée.

Les bases des piédroits sont de forme prismatique et surmontées d'un profil très partiellement conservé, à succession de tores et cavets (fig. 74). Ce décor suffit à fournir une datation tardive à l'aménagement, dans la fin du xv<sup>e</sup> ou même au début du xvi<sup>e</sup> siècle.

En relation avec la cheminée, on a creusé dans le sol un petit canal, long de 2.45 m et large de 45 cm, qui devait sans doute rétablir la fonction de l'ancien drainage, perturbé par la construction du mur de refend et de la cheminée.

#### Suppression d'une porte, création d'une niche et d'une fenêtre

La porte qui autrefois donnait accès de la salle d'entrée XII à la cuisine (VII) est condamnée et transfor-

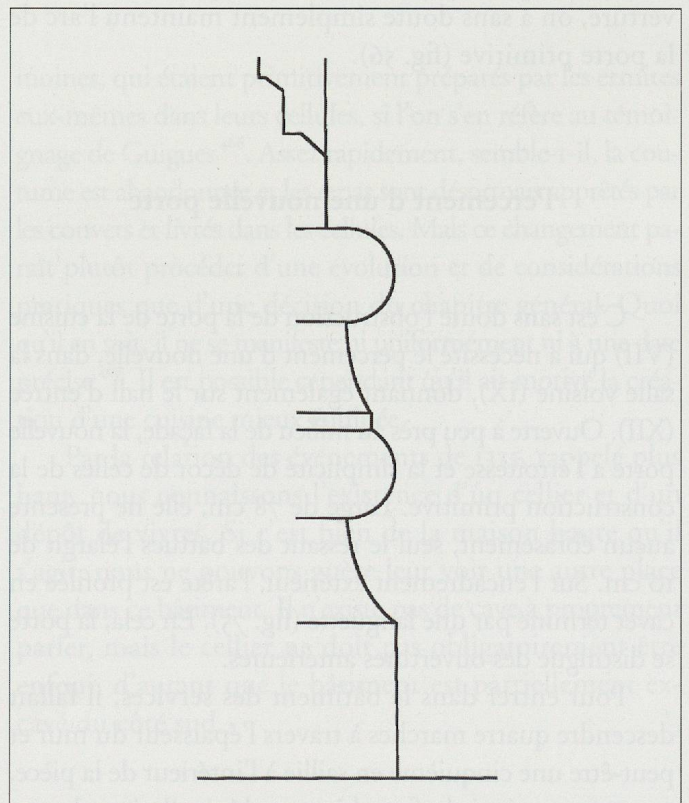


Fig. 74. Profil du piédroit de la cheminée de la salle IX. Échelle 1 : 4



Fig. 75. Bâtiment des services, salle IX. L'encadrement extérieur de la porte tardive donnant accès au hall XII

mée en niche, partant du sol et surmontée, environ 1.60 m plus haut, d'une petite fenêtre barlongue, ébrasée, dont le jour mesure 50 x 39 cm. La tablette et le linteau de la fenêtre sont d'une seule pièce. Pour la couverture, on a sans doute simplement maintenu l'arc de la porte primitive (fig. 56).

### Percement d'une nouvelle porte

C'est sans doute l'obstruction de la porte de la cuisine (VII) qui a nécessité le percement d'une nouvelle, dans la salle voisine (IX), donnant également sur le hall d'entrée (XII). Ouverte à peu près au milieu de la façade, la nouvelle porte a l'étroitesse et la simplicité de décor de celles de la construction primitive. Large de 78 cm, elle ne présente aucun ébrasement, seul le ressaut des battues l'élargit de 10 cm. Sur l'encadrement extérieur, l'arête est profilée en cavet terminé par une languette (fig. 75). En cela, la porte se distingue des ouvertures antérieures.

Pour entrer dans le bâtiment des services, il fallait descendre quatre marches à travers l'épaisseur du mur et peut-être une cinquième en saillie à l'intérieur de la pièce, permettant ainsi de franchir une dénivellation de nonante centimètres environ.

### Nouvelles fenêtres dans le mur est

Ce mur, primitivement ajouré par une étroite fenêtre, a été muni de deux baies (fig. 76), dont l'une, en raison de sa largeur, a pu être double et pourvue d'un meneau. La qualité du mortier permet d'assimiler l'intervention à la construction de l'annexe XI. Les fenêtres tiennent compte d'ailleurs de cette contrainte. Elles sont liées entre elles, même si les profils des encadrements extérieurs diffèrent. La grande fenêtre présente en effet une tablette saillante à profil en demi-rond et cavet, tandis que l'encadrement de la petite fenêtre n'est pas saillant et montre un simple chanfrein. Les montants des deux fenêtres sont chanfreinés, sur la grande fenêtre le chanfrein est terminé par un congé oblique. Ces quelques éléments de décor ne sont pas assez caractérisés pour permettre une datation précise, sinon vers la fin du <sup>xv</sup><sup>e</sup> ou le début du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle. Les deux encadrements sont en blocs de calcaire taillés à la brette, les arêtes étant finies au ciseau. L'embrasure intérieure de la grande fenêtre était couverte d'un arc surbaissé, à naissance oblique montant vers l'extérieur, qu'un seul sommier conservé nous permet de reconstituer.

### La nouvelle annexe (XI)

Au cours du même chantier, le bâtiment des services a été agrandi d'une annexe sur son côté oriental, donnant sur le jardin. L'appareil des murs présente une facture nettement moins soignée que ceux de la construction primitive. La salle, légèrement trapézoïdale, mesure environ 8.20 sur 3.80 m à l'intérieur. La porte, donnant autrefois dans le jardin, conduisait désormais dans la nouvelle annexe. Celle-ci fut dotée d'une ouverture très large (2.10 m), sans ébrasement, donnant également accès au jardin.

Le mur sud du bâtiment coïncide avec le tracé de l'enceinte de la chartreuse. Nous ignorons quel était ici le tracé original de la clôture, car l'enceinte vient buter contre l'annexe XI, sur son côté oriental, et constitue donc là une reprise ultérieure.

La construction de l'annexe a respecté l'ouverture des fenêtres percées dans le mur sud du bâtiment de service (salle VIII) et l'on peut raisonnablement supposer les deux interventions simultanées, puisque l'annexe ôtait le jour au bâtiment contre lequel elle était adossée.



Fig. 76. Les fenêtres tardives du bâtiment des services (salle VIII)

### L'INTERPRÉTATION DES SALLES VI à IX ET XI RÉEXAMINÉE SELON LES TRANSFORMATIONS ULTÉRIEURES. LE LOGEMENT DES CONVERS

Four à pain, niches-armoires, lavabo, cheminées sans appareil : les éléments convergent pour rappeler la fonction éminemment pratique, culinaire, des locaux, ou du moins de la partie occidentale du bâtiment.

Deux événements qui ont affecté l'ensemble de l'ordre peuvent être avancés comme facteurs ayant contribué à la nécessité de transformer le bâtiment des services à Oujon, sans que nous puissions prouver une relation de causalité directe, ni encore moins avancer une date. Il s'agit premièrement d'une modification dans l'ordonnance des repas des

moines, qui étaient primitivement préparés par les ermites eux-mêmes dans leurs cellules, si l'on s'en réfère au témoignage de Guigues<sup>466</sup>. Assez rapidement, semble-t-il, la coutume est abandonnée et les repas sont désormais apprêtés par les convers et livrés dans les cellules. Mais ce changement paraît plutôt procéder d'une évolution et de considérations pratiques que d'une décision du chapitre général. Quoi qu'il en soit, il ne se manifeste ni uniformément ni à une date précise<sup>467</sup>. Il est possible cependant qu'il ait motivé la création d'une cuisine mieux équipée.

Par la relation des événements de 1335, rappelé plus haut, nous connaissons l'existence d'un cellier et d'un dépôt de vivres. Si c'est bien de la maison haute qu'il s'agit, nous ne pouvons guère leur voir une autre place que dans ce bâtiment. Il n'existe pas de cave à proprement parler, mais le cellier ne doit pas obligatoirement être enfoui, d'autant que le bâtiment est partiellement excavé du côté sud.

466. GUIGUES, *Coutumes*, 28.5.

467. AMARGIER et al., *Chartreuses de Provence*, p. 88 : à Montrieux, le changement s'opère vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

Un facteur sans doute plus décisif est la suppression de la maison basse, qui n'est plus pour nous un événement situé précisément dans le temps, mais participe d'une évolution irréversible qui a marqué l'ordre des chartreux dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Tandis que l'on s'en passe pour les nouvelles fondations, les maisons basses existantes sont peu à peu supprimées, ce par quoi il faut entendre que les frères sont désormais ramenés à la maison haute. La grange et les divers bâtiments d'exploitation ne sont alors plus que des exploitations économiques, certes tenues par la *familia* du monastère.

Même pour une communauté de faible effectif comme celle d'Oujon, ce transfert a créé des besoins de logement et, de tous les bâtiments du cloître, c'est celui de l'aile occidentale (théorique) qui a le plus de chances d'avoir abrité les convers, qui se trouvaient ainsi proches de leur lieu d'activité, que ce fût comme cuisinier ou comme jardinier notamment, sans que ces travaux perturbassent la retraite des moines, isolés par la ruelle des convers.

La raison de la transformation des ouvertures dans le mur ouest du bâtiment nous échappe, mais il est important de relever le rétablissement d'une porte, qui devait toujours permettre au cuisinier de remplir sa tâche de portier.

La maison a peut-être aussi réservé, dans sa nouvelle disposition, un local pour le procureur, chargé de l'administration des biens de la chartreuse.

Quant à l'annexe XI, aucun indice ne nous permet de lui attribuer une fonction précise, mais elle est très certainement liée à l'exploitation du domaine. Sa large porte donnant sur le jardin laisse supposer une utilité pratique et n'est pas sans évoquer le « vestibule » de l'architecture grand-montaine, bien qu'il prolonge toujours l'aile opposée du cloître. Mais dans tous les cas, il est ouvert sur les champs (voir fig. 63-3). Le fait que l'on ait dû agrandir le bâtiment par cette adjonction témoigne peut-être de l'arrivée des convers dans la maison haute. Ainsi, la maison se rapproche du type « bâtiment des convers » des cisterciens.

### Une salle de représentation ?

Il convient de se demander encore, non tant en raison du terme de « maison des hôtes » si longtemps véhiculé et, partiellement au moins, à tort, qu'à cause de l'ouverture des chartreux au monde qui caractérise la vie de l'ordre à la

fin du Moyen Âge, si les bâtiments décrits ont pu fonctionner comme salles de représentation et de réception. Dans ce cas, la seule pièce qui conviendrait serait la salle VIII, parce que les nouveaux accès l'ont relativement bien isolée des salles voisines, sans doute plus « laborieuses », et parce que les baies percées du côté du jardin lui conféraient une luminosité quasi monumentale qu'elle était seule à posséder parmi tous les bâtiments annexes du petit cloître. Si cette fonction de représentation a bien existé, elle n'a pas pu se manifester dans les autres salles du bâtiment, régulièrement traversées par les convers ou familiers exerçant leurs activités de cuisinier, portier ou jardinier.

La question de savoir où le prieur hébergeait ses hôtes n'est pas vaine, en dépit de l'absence de vocation hospitalière des chartreux, car il est au moins une catégorie de visiteurs qu'il se doit d'avoir accueillis, ce sont les délégués du chapitre général de l'ordre, inspectant tous les deux ans les monastères.

Dans le bâtiment retrouvé, il s'agit donc de ménager une place pour les convers et divers domestiques, ainsi que pour des visiteurs. C'est à ces derniers que l'on devait offrir la plus belle pièce, soit la salle VIII, que l'on a munie de grandes baies qui en font le local le mieux éclairé de toute la chartreuse. Ce relatif confort était encore souligné par la qualité des encadrements des fenêtres et par la présence d'un poêle céramique, si l'on peut se fonder sur la découverte de catelles aux alentours immédiats du bâtiment. La construction de ce poêle ne paraît pas être intervenue avant la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>468</sup>. Si l'hôte menaçait de s'éloigner des préoccupations spirituelles convenant à ces lieux, le rappel, sur une inscription du poêle, de la brièveté de notre vie en ce bas monde (« O le temps viendra »), ne manquait pas de l'y ramener.

Par ailleurs, avec les réserves qu'il convient d'apporter ici à la signification de la répartition du mobilier, il semble que la salle VIII et ses alentours aient livré une concentration non négligeable de tessons de verre précieux, tous tardifs — jamais antérieurs au XIV<sup>e</sup> siècle — qui sont des débris de gobelets ou de lampes. S'éclairer au moyen de lampes en verre et non en simple céramique n'est pas commun à l'époque. Mais à l'inverse, la répartition peut-être exclusive ou du moins préférentielle de ces objets précieux dans ce secteur ne semble pas due au hasard.

L'accueil des hôtes et le soin qu'on y accordait apparaissent dans un texte qui atteste l'existence d'une « chambre des hôtes » (*camera hospitum*) en 1434, dans laquelle des « familiers » du monastère sont surpris en train de se restaurer<sup>469</sup>.

468. Voir la contribution de Gabriele KECK sur la céramique de poêle, p. 227 ; 262-263.

469. Voir plus haut, p. 37.

Dès le Moyen Âge tardif, il fallait aussi loger les convers, qui avaient quitté la maison basse. Le bâtiment des services (VI-IX, XI) n'a laissé aucun indice d'un accès à un étage supérieur qui aurait pu servir de dortoir, mais cet accès peut avoir été une simple échelle de bois. Il faut en outre, sur cette question, garder toujours présent à l'esprit le pragmatisme des chartreux, qui n'ont sans doute pas entrepris de grands travaux de construction pour abriter une communauté de convers et de domestiques d'effectif extrêmement réduit. Rappelons ici que les convers cisterciens dorment traditionnellement à l'étage du bâtiment qui constitue l'aile occidentale du cloître<sup>470</sup>. La disposition du bâtiment interdit de reconstituer à Oujon un escalier extérieur pour l'accès à l'étage, comme on le rencontre fréquemment chez les cisterciens et les grandmontains.

En fonction de ces diverses contraintes incontournables et au vu des observations sur l'aménagement architectural, nous proposons donc de voir dans le « bâtiment des services » une salle de représentation (VIII) et, au niveau des combles — voire d'un véritable second étage — le logement des convers et domestiques. Il n'est peut-être pas inutile d'évoquer ici encore le triptyque de Maria Saal (fig. 9), sur lequel cette aile du petit cloître d'Oujon semble occupée par un bâtiment plus élevé que ceux qui l'entourent.

La transformation du bâtiment des services de la chartreuse d'Oujon présente enfin un autre aspect intéressant pour l'histoire de l'architecture cartusienne. Dans un petit monastère abandonné à la fin du Moyen Âge, nous assistons à un isolement progressif de ce bâtiment, toujours plus fonctionnel et plus autonome, autrement dit à la naissance de ce qui deviendra, dans les plus grands établissements de l'époque post-médiévale, la cour des obédiences.

## L'HORLOGE DU MONASTÈRE

La découverte d'une aiguille d'horloge<sup>471</sup> nous indique que la vie monastique, dans les derniers temps, était mesurée par ce moyen mécanique. La petite taille de l'aiguille

(fig. 176) interdit de reconstituer une horloge monumentale ornant le clocheton de l'église, ou une éventuelle tour d'horloge, à l'image de celle que le triptyque de Maria Saal reproduit pour la Grande Chartreuse<sup>472</sup>. L'horloge ne devait du reste pas nécessairement se situer sur le clocher : ainsi, l'horloge à poids de la chartreuse du Mont-Dieu se trouvait dans la bibliothèque, au-dessus de la sacristie<sup>473</sup>. À Oujon, l'objet provient de l'angle nord-est du grand cloître touché par la fouille de 1947, sans autre précision. Nous pouvons donc supposer l'emplacement de l'horloge dans la cellule I, qui devait être celle du prieur, ou éventuellement dans la sacristie (II).

La forme n'en est pas assez caractéristique pour permettre une datation et nous ne connaissons rien du mécanisme. Nous ignorons en particulier si l'horloge était actionnée par un ressort, dont l'invention remonte au xv<sup>e</sup> siècle. Rappelons que la présence d'une horloge dans un contexte religieux du Moyen Âge tardif n'a rien d'étonnant et nous en connaissons maints autres exemples, y compris en milieu monastique, où l'on rencontre parfois même un mécanisme de sonnerie<sup>474</sup>. Pour ce qui est des chartreux, outre le Mont-Dieu, nous savons que la chartreuse de Bâle possédait plusieurs horloges : l'une est offerte en 1494 pour orner la cellule du procureur, une autre, objet d'un don pour sa réparation en 1508, se trouvait sur la façade de la salle de tonsure<sup>475</sup>. L'exemple d'Oujon nous montre que cet équipement n'était pas réservé aux plus riches chartreuses urbaines.

## LA GALERIE DU GRAND CLOÎTRE

L'époque gothique a aussi vu la réfection du couvrement du grand cloître. Nous avons supposé dans le premier état une simple charpente. Elle a été remplacée ultérieurement par une voûte que renforçaient des arcs doubleaux dont les départs ont été observés contre la façade ouest de l'église (fig. 77).

470. AUBERT/MAILLÉ, *L'architecture cistercienne en France*, II, p. 121.

471. Voir l'inventaire du mobilier, en annexe, no d'inv. OU/J-1 (2882) p. 286-287.

472. Voir fig. 61, p. 9.

473. GANNERON, *Antiquités*, p. 109-110.

474. Voir à ce sujet le catalogue de l'exposition *Premières horloges mécaniques à poids. Horloges gothiques*.

475. BAER, *Kdm*, p. 488-489.

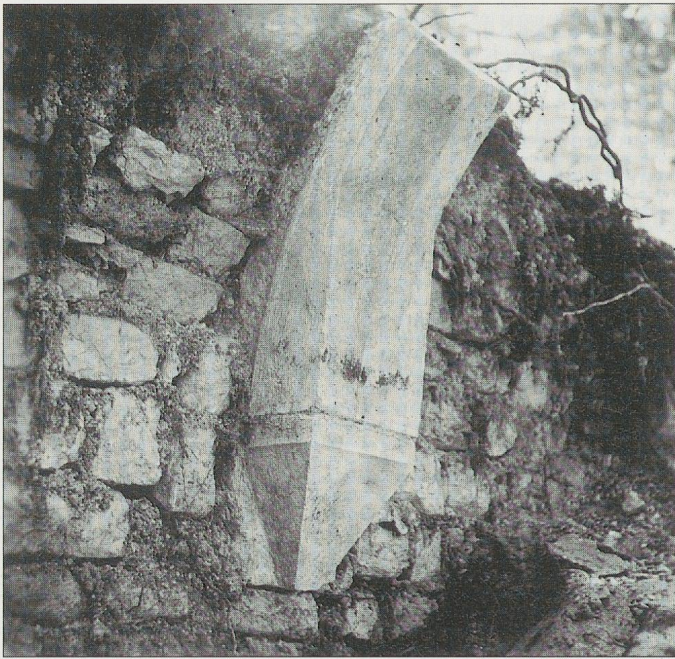


Fig. 77. Culot d'un arc doubleau de la galerie du grand cloître

Les culots recevant les arcs doubleaux et le départ de ceux-ci sont traités avec une finesse et une sobriété remarquables, qui se manifeste particulièrement à la transition entre la section rectangulaire du culot et le profil à bandeau et deux cavets de l'arc. Il s'en dégage une impression de finesse et d'austérité qui sied bien au milieu cartusien et n'est pas sans évoquer le style du portail de l'église. La forme du décor nous permet ici une comparaison<sup>476</sup> avec certaines réalisations de l'architecte Jean Dunoyer alias Vaulet : les portes intérieures des clochers-porches des églises Saint-Martin de Vevey (Vaud), 1497-1498, et Saint-Clément de Bex (Vaud), vers 1501, présentent exactement la même pénétration des lignes courbes et des droites (en l'occurrence entre les voussures de l'arc et les sommiers), assez originale pour que nous puissions proposer comme hypothèse une création de cet artisan ou influencée par son style. L'activité de Jean Dunoyer à Vevey est nommément attestée, tandis qu'elle n'est que supposée à Bex. Quant aux relations familiales des Dunoyer avec le Faucigny — autrement dit le diocèse de Genève — elles ne paraissent pas, pour la personne qui nous intéresse, pouvoir être invoquées comme un argument sûr<sup>477</sup>. La comparaison nous donne au moins une appréciation chronologique, même imprécise. Notons encore à ce propos — mais c'est là pure hypothèse et piste de recherche — la coïncidence

anthroponymique avec le prieur Jean de Nuceto (du Noyer), en fonction à plusieurs reprises à Oujon, en 1431-1432, 1442-1446 et 1457-1461<sup>478</sup>. Comme en outre ce prieur avait été profès de la chartreuse de Pomier (Haute-Savoie), le lieu du début de sa vocation nous rapproche du Faucigny. Enfin, le caractère itinérant de sa carrière de prieur lui a peut-être permis de découvrir et de diffuser certaines formes architecturales et artistiques.

Il faut sans doute reconstituer dans la galerie un voûtement en berceau. Les indices visibles sur les photographies de 1945 permettent d'exclure de simples murs diaphragmes sous charpente, car le départ de la voûte est manifeste contre le mur de l'église. On y voit aussi un appareillage moins régulier, signe d'une reprise ultérieure. Les faces latérales de l'arc, taillées pour être visibles, empêchent, quant à elles, la reconstitution d'un voûtement en croisées d'ogives. Le couvrement de galeries de cloître au moyen d'un berceau à arcs doubleaux est connu aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles dans le milieu cistercien, ainsi au Thoronet (Var) et à Senanque (Vaucluse)<sup>479</sup>. Même s'il s'agit de cloîtres de plus grandes dimensions, on peut supposer que la solution architecturale était connue des chartreux. La destruction complète de l'élévation du cloître de Bonmont nous interdit toute comparaison régionale.

Par ce mode de couvrement, la *galilea* se distingue donc nettement du petit cloître, qui a conservé sa charpente. Cette différence mérite d'être soulignée, car elle montre comment, chez les chartreux, les formes artistiques les plus élaborées — même si l'élaboration conduit ici au dépouillement — se peuvent rencontrer dans des endroits accessibles aux seuls moines. On entrevoit ainsi la conception cartusienne primitive selon laquelle l'art ne doit pas poursuivre des fins d'embellissement gratuit, mais servir de support à la méditation.

## LES CELLULES

L'indigence des renseignements recueillis sur le grand cloître et les cellules a déjà été relevée dans le chapitre

476. Nous devons les renseignements qui suivent au professeur Marcel Grandjean, que nous remercions de ses précieux conseils.

477. Sur toutes ces questions, nous renvoyons à l'étude de M. GRANDJEAN, « Architectes du Vieux-Chablais à la fin de l'époque gothique », en particulier p. 241-247 et pl. 2a et 2b.

478. Voir la liste des prieurs, p. 30.

479. AUBERT/MAILLÉ, *L'architecture cistercienne en France*, II, p. 3-7.



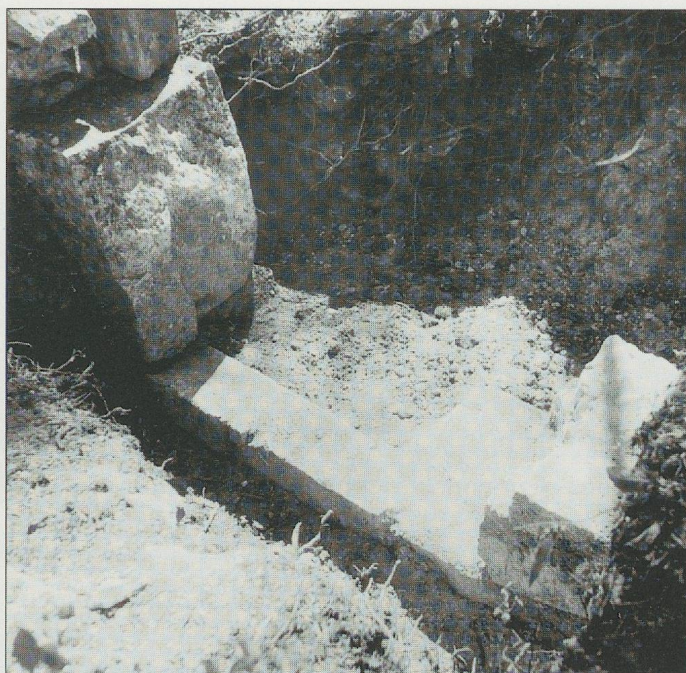
Fig. 78. La porte de la cellule 2

Fig. 79. La porte de la cellule 6

Fig. 80. La fenêtre de la cellule 6

précédent. Il est par conséquent difficile de reconstituer l'évolution que l'habitat des moines a connue au cours des quatre siècles d'occupation. Il semble bien toutefois que dans l'espace érémitique aussi, l'on s'est quelque peu adapté aux nouvelles formes de décors architecturaux.

Une photographie prise en 1947 (fig. 78) nous montre la base de l'encadrement de la porte de la cellule 2 et l'amorce d'un profil que l'on ne peut pas reconstituer exactement : il comprenait apparemment une gorge. La cellule 6, à l'angle nord-ouest de la galerie, avait une porte plus large et peut-être un profil plus fruste (fig. 79). Pour les deux premières cellules, la porte du jardin a également été observée, mais nous n'avons pas d'indications sur leurs dimensions ; ces ouvertures ne sont dans tous les cas pas ébrasées. Des fenêtres, nous ne connaissons que la tablette d'une baie ouverte dans le mur sud de la cellule 6. La présence d'un meneau, sans profil particulier, suggère une réfection à l'époque gothique (fig. 80). Ce qui surprend ici, c'est que la fenêtre donnait sur le jardin de la cellule voisine (7). Les notes du journal de fouille laissent entendre, mais de façon très vague et équivoque, que la tablette de la fenêtre aurait été très élevée par rapport au seuil de la porte, n'offrant ainsi que de la lumière et non un regard. Dans le contexte de l'isolement cartusien, cela paraît souhaitable, sinon vraisemblable, mais rien ne



nous permet de le vérifier. Dans les chartreuses qui ont conservé leurs cellules, le mur contigu à chaque jardin du moine voisin est absolument aveugle, ainsi par exemple à la Grande Chartreuse ou à Ittingen.

Par ailleurs, les fouilleurs de 1945 ont noté qu'à l'intérieur de la maisonnette, juste devant cette fenêtre, se trouvait un poêle dont de nombreuses catelles ont été recueillies et datées de la première moitié du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle<sup>480</sup>. L'installation du poêle peut donc bien coïncider avec le percement ou la transformation de la fenêtre et tous les deux marquent une élévation du niveau de confort dans l'habitat monastique.

480. Voir dans ce volume la contribution de Gabriele KECK sur la céramique de poêle, p. 224-225.

Malheureusement, nous manquons d'indices sur le système antérieur de chauffage et d'éléments nous permettant une appréciation sur l'ensemble de la chartreuse.

Une remarque de portée générale peut cependant être émise. Il est possible que les cellules aient été différentes les unes des autres dans leur aménagement, à en juger par la diversité des encadrements. Sur la disposition intérieure, nous ne savons presque rien. Mais des témoignages actuels font apparaître la cellule comme habitat claustral du chartreux certes, mais aussi comme son espace de liberté, qu'il a le loisir d'aménager à sa guise. Chaque moine en effet peut déplacer les cloisons de sa cellule ou y percer de nouvelles ouvertures. À Oujon, il n'est pas possible d'affirmer que la marque personnelle de chaque maisonnette a été imprimée dès le temps de la fondation, mais elle se manifeste assurément dans les transformations ultérieures, sans que nous puissions dire si ces réaménagements ont coïncidé avec l'arrivée d'un novice. Des familles nobles peuvent intervenir ici en « fondant un chartreux », selon l'expression consacrée, c'est-à-dire en finançant la construction d'une cellule ou octroyant une rente destinée à l'entretien de ce moine.

#### LA FORGE (XIV)

La seule véritable installation artisanale découverte sur le site d'Oujon est la forge<sup>481</sup> adossée à l'enceinte, à gauche de l'entrée. Appuyée contre le mur d'enceinte, cette construction est d'une facture moins soignée que les bâtiments primitifs. Vers le sud, elle constitue une terrasse contre la pente du terrain. Les dimensions intérieures atteignent 4.60 x 4.20 m. L'accès se faisait par une porte presque axiale percée dans le mur est, dont l'ouverture avait 0.70 m de largeur (fig. 81).

L'angle nord-ouest est occupé par deux murets en soubassement, formant entre eux un angle droit. Cet aménagement n'avait qu'une septantaine de centimètres de hauteur et le couronnement en était fortement marqué par la chaleur du feu. On y a trouvé aussi des scories, témoins du travail du fer.

Deux fosses étaient creusés dans le sol, devant le foyer. L'une d'elles, d'environ 80 cm de diamètre pour une pro-

fondeur de 60, était consolidée par des moellons assemblés à sec. On y a prélevé des restes de charbon de bois et des scories. Une autre, très peu profonde (15 cm) et plus petite (80 x 27 cm) contenait des matériaux brûlés.

Nous sommes donc très certainement en présence d'une forge, formant un appentis contre l'enceinte. Au-dessus du soubassement qui servait au foyer devait se trouver une cheminée. La technique de construction et surtout la présence même de la forge à la maison haute font penser à une adjonction ultérieure.

Il est en effet peu vraisemblable d'imaginer une forge à une telle proximité de la maison haute dans l'établissement primitif : on n'aurait pas pris le risque, pensons-nous, de tolérer une activité dangereuse (par l'usage du feu) et susceptible de perturber la méditation des moines, s'il n'y avait eu une absolue nécessité. Or cette nécessité a pu surgir au moment de la suppression de la maison basse : on aura préféré rapprocher cette activité de la maison haute. Mais, à dire vrai, la raison véritable de ce transfert nous échappe. Ce qui est certain, c'est qu'une forge existait déjà avant la suppression de la maison basse, puisqu'on connaît un convers forgeron au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>482</sup>. Les vestiges qui nous sont restés ne témoignent en rien d'une industrie fonctionnant en permanence pour l'exportation. C'est certainement ce qui peut expliquer aussi son emplacement, inhabituel, à la maison haute : on ne l'utilisait que temporairement, pour des besoins limités et bien précis.

#### LES MATÉRIAUX DE COUVERTURE

Maints indices découverts en plusieurs endroits du site laissent penser, comme nous l'avons vu, que les toitures étaient pour la plupart, sinon exclusivement faites de tavillons. On ne saurait toutefois passer sous silence la découverte de quelques tuiles, qui ne sont pas antérieures au XIV<sup>e</sup> siècle. Dispersées en une centaine de fragments, même si l'on tient compte de l'investigation très partielle dans le sol, elles ne peuvent avoir couvert que quelques pans de toit et non l'ensemble des bâtiments. Leur localisation dans le secteur du petit cloître, plus particulièrement au sud de la salle du chapitre (IV) et au sud du bâtiment des services (XI), suggère

481. Brièvement publiée dans WEIDMANN et al., in *RHV*, 1989, p. 108-109.

482. Voir plus haut la liste des convers, p. 36.



Fig. 81. La forge (XIV), vue vers le nord

l'hypothèse d'une utilisation limitée à certains locaux qui étaient plus exposés au danger d'incendie, ce qui est manifeste pour le bâtiment des services. Quant à la salle du chapitre, elle était chauffée par un poêle massif. Pour réduire encore la signification de la découverte de tuiles à Oujon, ajoutons que toutes ne peuvent pas être attribuées avec une certitude absolue au Moyen Âge, puisque les types de fabrication représentés sont connus encore au moins jusqu'au *xvi<sup>e</sup>* siècle<sup>483</sup>. Théoriquement, en l'absence de contextes stratigraphiques systématiquement définis, l'attribution de certaines tuiles aux constructions artisanales qui ont été implantées sur le site de la chartreuse détruite ne peut être exclue.

### LE DÉCOR INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE D'OUJON DANS SON DERNIER ÉTAT : DE PURES HYPOTHÈSES...

À l'issue de la description de l'architecture de la chartreuse d'Oujon dans son dernier état, il convient de

prendre quelque recul pour apprécier sa valeur, sa spécificité, et tenter des spéculations sur ce qui n'a pas été observé. Dans le paragraphe suivant, nous nous intéresserons à l'art d'une manière générale dans la chartreuse. Ici, nos regards se portent sur l'église. Rien n'a changé certainement dans son volume extérieur depuis le temps de la fondation et le nouveau portail dont on l'a dotée est d'une sobriété exemplaire.

Mais nous ne savons rien de l'aménagement intérieur. Comme pour tout ce qui concerne le monde cartusien, et nous aurons encore l'occasion de le vérifier, l'austérité initiale a fait place progressivement à de riches décors, même si par ailleurs le mode de vie des moines n'en était pas adouci pour autant. Dans un monastère comme Oujon, apparemment retiré du monde, des donateurs laïcs n'ont pas hésité à offrir de somptueux poêles à catelles qui n'ont rien à envier à ceux des plus riches intérieurs bourgeois ou seigneuriaux. Nous en trouvons des restes dans des cellules et divers bâtiments communautaires. Mais que faudrait-il attendre d'une fouille de l'église, sur laquelle, à plus forte raison devait s'exercer la générosité des donateurs ? On doit au moins pressentir l'existence de stalles, à l'exemple du siège du prieur de La Lance<sup>484</sup>, ou, dans une réalisation moins luxueuse, des stalles du *xv<sup>e</sup>* siècle de l'église de Bon-Lieu. Mais on aurait peine à croire que les laïcs n'aient pas réussi à fonder des autels dont la richesse

483. Voir l'inventaire du mobilier, p. 295-297.

484. Aujourd'hui dans l'église de Grandson.

devait être à l'image des poêles offerts pour des lieux plus profanes et par conséquent aux moindres effets sur le salut des âmes des donateurs...

Ces quelques lignes qui précèdent ne doivent pas seulement nous faire rêver d'une possible richesse cachée, mais elles doivent aussi nous inciter à considérer avec prudence l'impression de rigueur, voire de pureté idéale, que donne la lecture du plan de la chartreuse. Dans les deux derniers siècles de son existence au moins, le décor qu'on y avait appliqué n'en faisait plus un lieu d'austérité dénudée.

### APPRÉCIATION GÉNÉRALE DE L'ART ET DE L'ARCHITECTURE DANS LA PÉRIODE TARDIVE DE LA CHARTREUSE D'OUJON

Lorsqu'on étudie l'évolution architecturale de la chartreuse d'Oujon, on est frappé par la faible ampleur des transformations opérées au Moyen Âge tardif et la sobriété des décors. Ceux-ci se répartissent en priorité dans les espaces qui pouvaient être accessibles, occasionnellement, à des personnes extérieures à la communauté : l'église et son porche, la probable salle de réception (VIII). Pour le reste, par exemple la galerie du grand cloître, la rigueur architecturale reste de mise.

Mais on constate simultanément l'intrusion de l'art sous une autre forme, celle des poêles à catelles, que nous avons pu reconnaître avec certitude au moins dans la salle dite de représentation (VIII), dans la salle du chapitre (IV) et dans la seule cellule fouillée (6, à l'angle nord-ouest). Tous ces somptueux fourneaux, aux motifs empruntés au répertoire religieux, héraldique ou courtois, ne signalent pas l'origine de tel ou tel moine ou prieur, mais témoignent de donations faites au couvent, à une époque où les dons en biens fonciers n'étaient peut-être plus autant possibles ni autant souhaités par les laïcs possédants que dans les siècles an-

térieurs. Parmi les donateurs, la maison de Savoie a sans doute joué un rôle prédominant, ainsi qu'en témoignent les motifs héraldiques<sup>485</sup>. Détentrice de l'avouerie de la chartreuse depuis 1317<sup>486</sup>, l'illustre famille a bien pu matérialiser de cette manière la protection qu'elle exerçait sur le temporel du monastère.

Cette irruption de l'art est naturellement beaucoup plus marquée dans les chartreuses urbaines. Et puisque nous évoquons les poêles à catelles, donnons ici en illustration une reconstitution du XIX<sup>e</sup> siècle de la chambre d'hôte de la chartreuse de Bâle, dite « Zscheckenbürlin-Zimmer », construite en 1509 (fig. 82). La chambre existe toujours et la reconstitution de l'emplacement du poêle, fondée sur un plan du XVIII<sup>e</sup> siècle, est probablement exacte<sup>487</sup>. Le chapitre consacré au mobilier archéologique traitera plus en détail cette question.

La recherche historique a mis en évidence cette raréfaction des dons dès le XIII<sup>e</sup> siècle, qui a aussi pour conséquence l'intensification de la politique d'achat de biens fonciers et de rentes par des établissements monastiques<sup>488</sup>.

L'ordre cartusien, tout rigoureux qu'il était dans sa discipline ascétique, n'a pas échappé à cette évolution qui semble tendre fatalement vers l'enrichissement matériel. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, à Oujon sûrement dès le XIV<sup>e</sup>, se manifeste chez les chartreux un double mouvement dans leur relation au monde. Les moines vont d'abord vers le monde, pour faire face au défi proposé par les ordres nouveaux (franciscains, dominicains), urbains par vocation. Le désert correspondait de moins en moins à une nécessité et les chartreux se sont implantés dans les villes mêmes, sans crainte du paradoxe. Ce faisant, ils répondaient aussi à une demande et les fondateurs ont assorti leurs donations d'exigences quant à l'accès aux églises des chartreux, pour des célébrations ou des sépultures. La chartreuse de Champmol, près de Dijon, fondation de la famille ducale de Bourgogne, en est l'exemple le plus illustre<sup>489</sup>.

La porte toujours plus ouverte aux personnes étrangères à la communauté devait bien finir par permettre l'intrusion, en chartreuse, de formes artistiques jusqu'alors si modérément adoptées. Par sa situation particulière, tant du point de vue chronologique — qui la préserve du mouvement baroque — que par le fait qu'elle n'a jamais été appropriée par une grande famille seigneuriale<sup>490</sup>, la chartreuse

485. Voir la contribution de Gabriele KECK sur la céramique de poêle dans cet ouvrage, p. 226.

486. Voir plus haut, p. 41-43.

487. Voir le petit ouvrage de R. VISSCHER VAN GAASBEEK, *Das Zscheckenbürlin-Zimmer*.

488. Cf. *supra*, p. 53-54 et J.-L. MORDEFROID, « Vignobles cartusiens... », p. 47.

489. Chr. DE MÉRINDOL, « Art, spiritualité et politique ».

490. Il est significatif à cet égard que la famille fondatrice - Mont-tienne une place infime dans la liste des prieurs. Voir la liste, *supra* p. 29-30.

d'Oujon ne présente que l'amorce de ce phénomène, et cette particularité renforce son intérêt<sup>491</sup>.

Si l'intrusion de l'art en chartreuse est due pour une bonne part à des influences extérieures, force est de constater qu'elle se manifeste également dans les petits objets de la vie courante, dans une mesure qu'il est certes difficile d'apprécier. Ainsi, quelques verres de table du Moyen Âge tardif et les lampes de verre (et non de céramique) s'éloignent passablement du dépouillement cartusien primitif. Mais peut-être leur usage était-il réservé à certaines personnes (des hôtes), à certains lieux (de réception) et à certains moments. De tels objets précieux peuvent aussi avoir été offerts à la chartreuse.

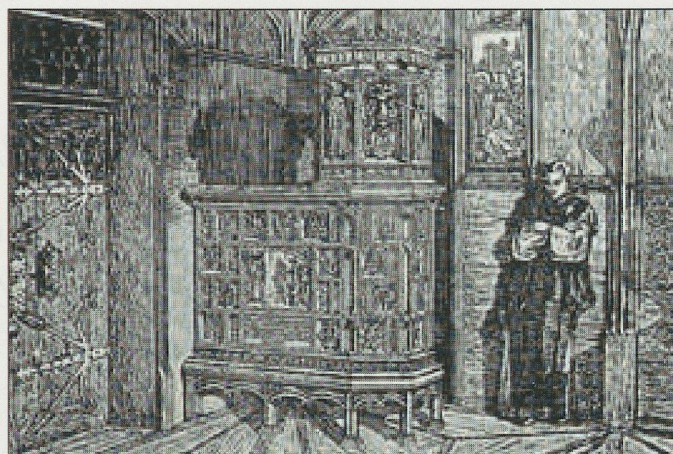


Fig. 82. Chartreuse de Bâle, la chambre d'hôtes, dite « Zscheckenbürlin-Zimmer ». Le poêle est imaginé à son emplacement exact. (D'après R. Visscher van Gaasbeek)

Notre recherche sur l'architecture de la chartreuse d'Oujon ne pouvait passer sans mentionner l'importance des bâtiments économiques et du logement des moines dans les premiers temps du monastère, même si les données qui en subsistent sont plus discrètes et plus diffuses, notamment moins spectaculaires aussi, que ceux de la maison haute, du moins dans leur état actuel. Ce qui prometait de mener au départ ou au examen archéologique superficiel — les conditions ne permettent pas une analyse fine dans les règles de l'art — de la grange qui porte encore le nom évocateur de « Condiery », a peu à peu, à la suite de diverses projections au sol, pris une ampleur insoupçonnée, pour devenir, par confrontation avec la documentation archéologique, une œuvre de reconstruction d'un vaste ensemble, sur la base d'indices historiques, topographiques et archéologiques. Certes, le lecteur sera bien « quel point les indices sont souvent fragiles. Mais, dans le fait d'hypothèses, ou il convient de signaler une fois pour toutes, la reconstruction nous paraît cohérente et apte à stimuler de nouvelles recherches, sur ce site et sur d'autres, car tout peu de maisons basses cartusiennes ont fait l'objet d'une étude systématique et exhaustive<sup>492</sup>. Et pourtant, les sites relevant de cet ordre — il faut insister ici sur le « peu » dans toute son acception spatiale — restent encore, malgré les destructions de riches potentiels.

491. Le paradoxe de l'art en milieu cartusien, conçu comme un support à la méditation, a fait l'objet du colloque : *Les Chartreux et l'art, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle* (voir la bibliographie).

#### REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES MAISONS BASSES

Toute chartreuse, de moins telles fondées jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle ainsi que nous l'avons évoqué au début de notre étude, comprend un ensemble principal, la maison haute, où vivent les moines de chœur, qui sont les seuls clercs dans la chartreuse. L'organisation architecturale de la maison haute est l'expression de règles liturgiques et monacales bien précises. Il n'en va pas de même de la maison basse (*domus inferior*), qui sert essentiellement au logement et à l'activité des frères convers et des « familiares » — qui y accomplissent tous les travaux nécessaires à la prospérité économique d'une chartreuse. Cette maison est située à une petite distance de la maison haute, mais variable d'un cas à l'autre : 1 km 700 à la Grande Chartreuse, 700 m à Oujon, 1 km 600 à Zico, 200 m seulement à Ben-Lieu. Les problèmes archéologiques ou architecturaux sont ici multiples.

Tout d'abord, aucune maison basse n'a été fouillée, la connaissance que nous en possédons vient se limiter donc souvent à quelques bâtiments bien conservés, mais aussi fortement remaniés. Ainsi la cha-

<sup>492</sup> Nous avons dans un respect de la question de la maison haute d'Oujon dans notre article « Approche topographique d'un ensemble monastique ».



# LA MAISON BASSE D'OUJON

## ESSAI DE RECONSTITUTION D'UN ENSEMBLE

Notre recherche sur l'architecture de la chartreuse d'Oujon ne pouvait passer sous silence la question importante des bâtiments économiques et du logement des convers dans les premiers temps du monastère, même si les éléments qui en subsistent sont plus discrets et plus diffus, nettement moins spectaculaires aussi, que ceux de la maison haute, du moins dans leur état actuel. Ce qui promettait de n'être au départ qu'un examen archéologique superficiel — les conditions ne permettant pas une analyse fine dans les règles de l'art — de la grange qui porte encore le nom évocateur de « Conriéry », a peu à peu, à la suite de diverses projections au sol, pris une ampleur insoupçonnée, pour devenir, par confrontation avec la documentation archivistique, une entreprise de reconstitution d'un vaste ensemble, sur la base d'indices historiques, topographiques et archéologiques. Certes, le lecteur verra bien à quel point les indices sont souvent fragiles. Mais, dans la part d'hypothèse qu'il convient de stipuler une fois pour toutes, la reconstitution nous paraît cohérente et apte à stimuler de nouvelles recherches, sur ce site et sur d'autres, car fort peu de maisons basses cartusiennes ont fait l'objet d'une étude systématique et exhaustive<sup>492</sup>. Et pourtant, les sites relevant de cet ordre — il faut insister ici sur le « site » dans toute son étendue spatiale — recèlent encore, malgré les destructions, de riches potentiels<sup>493</sup>.

### REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES MAISONS BASSES

Toute chartreuse, du moins celles fondées jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, ainsi que nous l'avons évoqué au début de notre étude, comprend un ensemble principal, la maison haute, où vivent les moines de chœur, qui sont les seuls clercs dans la chartreuse. L'organisation architecturale de la maison haute est l'expression de règles liturgiques et monacales bien précises. Il n'en va pas de même de la maison basse (*domus inferior*), qui sert essentiellement au logement et à l'activité des frères convers et des « familiers » — qui y accomplissent tous les travaux nécessaires à la prospérité économique d'une chartreuse. Cette maison est située à une nette distance de la maison haute, mais variable d'un cas à l'autre : 1 km 200 à la Grande Chartreuse, 700 m à Oujon, 1 km 600 à Žižce, 200 m seulement à Bon-Lieu. Les problèmes archéologiques ou architecturaux sont ici multiples.

Tout d'abord, aucune maison basse n'ayant été fouillée, la connaissance que nous en pouvons avoir se limite donc souvent à quelques bâtiments bien conservés, mais aussi fortement remaniés. Ainsi la cha-

492. Citons par exemple CHIABERTO, « La Correria », mais l'état du site de Casotto laisse encore bien des interrogations.

493. Nous avons donné un premier état de la question de la maison basse d'Oujon dans notre article : « Approche topographique d'un ensemble monastique ».

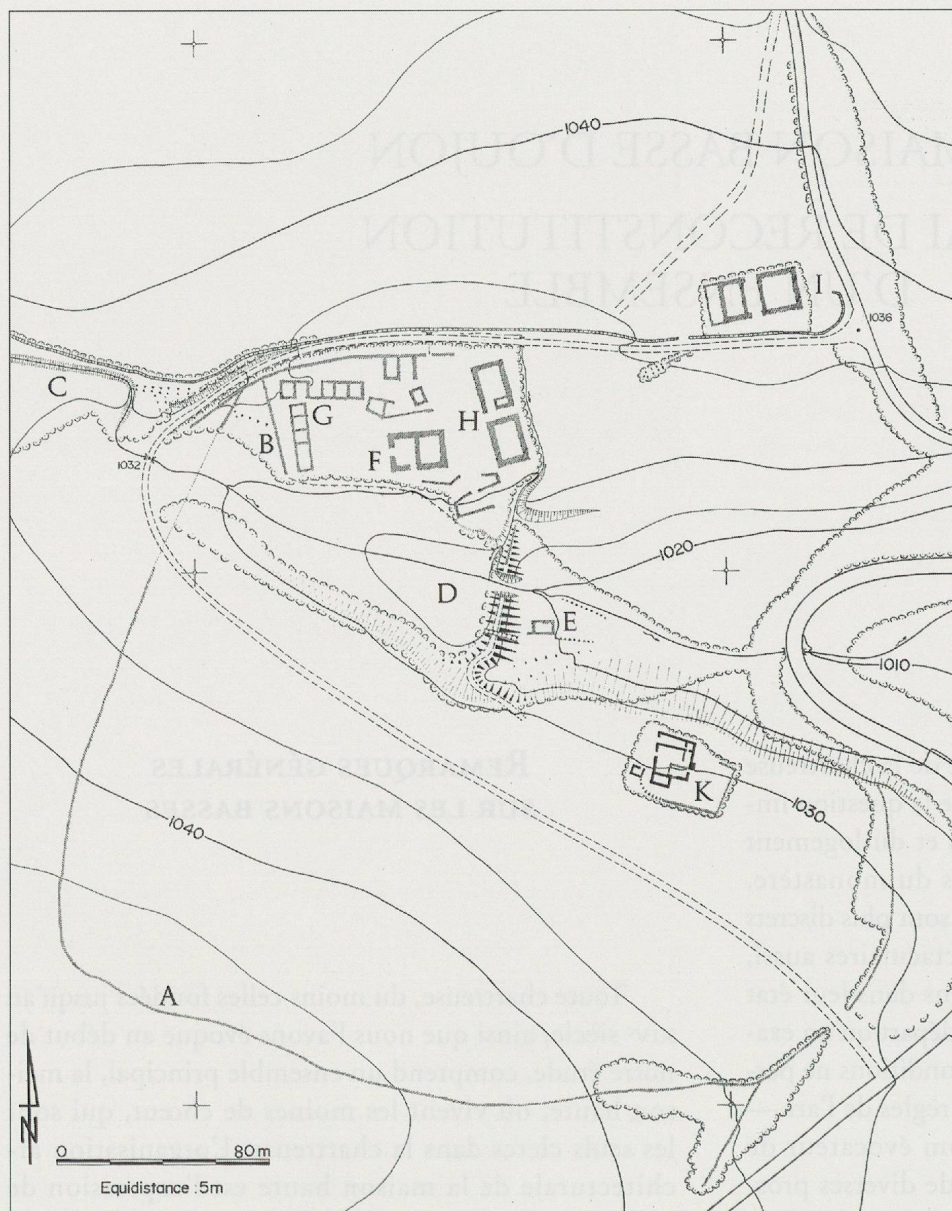


Fig. 83. Plan topographique de la maison basse d'Oujon. Échelle 1 : 3 000

- A. Enceinte
- B. Enceinte réduite, clôture
- C. Canal
- D. Étang
- E. Moulin, alimentant une scierie
- F. Église
- G, H, I. Logement des convers et bâtiments agricoles
- K. Grange dîmière fortifiée (?)

pelle des convers peut être devenue église paroissiale, comme à Žižce, et les bâtiments ruraux peuvent avoir été maintenus ou complétés, dans le cadre d'une exploitation rurale liée encore ou non à la chartreuse. Dans tous les cas, la part des constructions primitives, destinées aux convers et à la domesticité du monastère, est difficile à définir. Ensuite, dans les rares cas où des comparaisons sérieuses sont possibles, l'image obtenue est celle d'une très grande diversité, qui échappe à tout classement typologique. On ne peut même pas dresser une liste des éléments qui doivent s'y rencontrer, cette liste étant variable en fonction des conditions économiques locales, selon le type de culture ou d'élevage pratiqué.

C'est surtout l'effectif de la communauté des convers et la nature des activités artisanales (élevage, agriculture,

vigne, moulins, forges, etc.) qui devaient déterminer l'organisation de la maison basse. Le texte des *Coutumes* est très discret sur les bâtiments des convers. Outre le dortoir et l'église qui constituent le noyau commun, il n'y est question que des fonctions (cuisinier, boulanger, cordonnier, préposé à l'agriculture, maître des bergers, conducteur des bêtes de somme, jardinier, gardien du pont, cette dernière étant propre au site de la Grande Chartreuse). Les convers logent dans des cellules qui sont une réplique de celles des moines, mais sont toutes situées sous le même toit.

Selon la conception qui a prévalu depuis la fondation du monastère éponyme, la maison basse est aussi l'élément d'accueil, si l'on ose dire, en ce sens que c'est là que le visiteur est conduit par le chemin, avant qu'il ne puisse, ayant passé ce filtre, atteindre la maison haute.

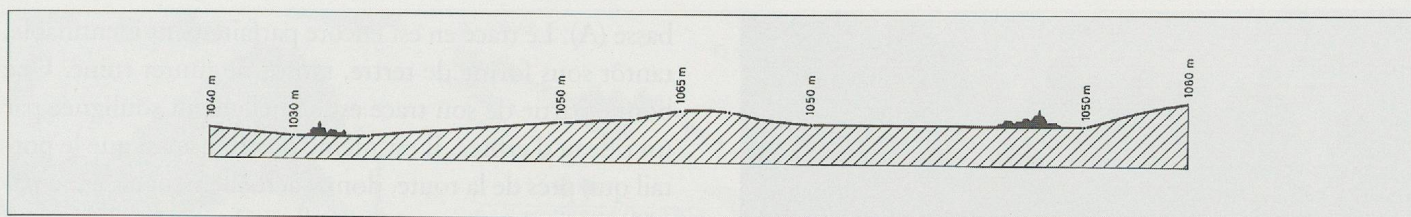


Fig. 84. Profil topographique du site d'Oujon, de la maison basse (à gauche) à la maison haute. Échelle 1 : 10 000.

## LA MAISON BASSE D'OUJON

(fig. 12, 13 et 83)

La recherche des traces de la maison basse d'Oujon, sa localisation même, nous obligent à recourir à diverses méthodes. En premier lieu, nous pouvons recourir à la toponymie actuelle. Cette recherche toponymique a été suivie d'une prospection sur le terrain<sup>494</sup>. Ensuite, l'analyse architecturale des éléments conservés permet de compléter notre image et de la soumettre à la comparaison avec les témoignages écrits.

### LA TOPONYMIE : LA CONRIÉRY, LA REISSE ET LE CHAMP DU MOULIN

L'indice le plus sûr qui nous rappelle l'existence d'une ancienne maison basse est le toponyme *Conriéry*, repris de la *Correrie* de la Grande Chartreuse. Mais, pour des raisons que nous expliciterons plus loin, ce

n'est pas à la ferme qui porte encore ce nom que nous nous attacherons en premier, bien qu'elle ait toujours été désignée jusqu'à ce jour comme la maison basse de la chartreuse d'Oujon.

Trois cents mètres en aval de la Conriéry, un autre toponyme, *La Reisse*, est évocateur d'une ancienne activité humaine. Selon Bossard et Chavan, ce terme de patois serait issu du latin *resicare* (« scier »), et désignerait une scierie, « le plus souvent actionnée par une roue à aube »<sup>495</sup>. Ce toponyme à cet endroit n'est sans doute pas fortuit et permet de supposer l'existence d'une scierie destinée à couvrir les besoins en bois de la chartreuse. Des scieries sont bien connues dans d'autres chartreuses, par exemple au Reposoir (Haute-Savoie, France)<sup>496</sup>, ainsi qu'à Bon-Lieu (Jura français), où elle est associée à un bassin de pisciculture<sup>497</sup>. L'ancienne chartreuse de La Lance (Concise, Vaud) est encore un domaine largement inexploré, mais il se trouve, à un peu plus d'un kilomètre au nord-est de l'ancien monastère un lieu-dit *La Reisse*, situé à l'orée d'une forêt dont nous savons qu'elle appartenait à la chartreuse<sup>498</sup>. Il est donc fort probable qu'on y avait aménagé une scierie<sup>499</sup>.

Sur l'extension des toponymes, il est intéressant de noter que la « Conriéry » couvre sur le plan de 1809-1812 (fig. 16) une surface considérable, le graphisme du nom étant prédominant sur celui adopté pour « La Reisse ». En fait, c'est pratiquement tout le secteur compris entre la maison haute et la maison basse qui est couvert par ce lieu-dit, qui conserve donc un souvenir assez précis de l'ancien domaine cartusien.

494. Effectuée par Jean-Luc Mordefroid, Sébastien Bully et Laurent Auberson, puis complétée, pour le relevé, par G. Nogara et R. Glutz. Nous exprimons notre gratitude à MM. Luc Hanitsch, garde forestier, et Blaise Junod, architecte, qui nous ont signalé le site, lequel devait par la suite révéler une dimension inattendue.

495. BOSSARD et CHAVAN, *Nos lieux-dits*, p. 226. À partir d'une étymologie qui nous paraît plus fantaisiste, JACCARD (*Essai de toponymie*, p. 375) parvient à la même interprétation du toponyme.

496. Dans l'inventaire des biens de l'Economat dressé en 1826 : FALCONNET, *La chartreuse du Reposoir*, p. 670.

497. Archives départementales du Jura, 26 H 37.

498. VICTOR-HENRI BOURGEOIS, in *DHV*, 2, p. 22-26, en particulier 23.

499. Il s'y trouve encore, aux coordonnées 547.500/197.500, un moulin, désaffecté. Les superstructures du bâtiment ne laissent rien voir de médiéval dans l'état actuel, mais seule une analyse détaillée permettrait de confirmer éventuellement l'hypothèse d'une origine cartusienne que suggère la latinité du toponyme.



Fig. 85. La neige souligne le creux du chemin menant de la maison basse vers la maison haute

### Le cheminement ou : la montée au couvent

Le site que nous venons de désigner occupe un plateau surplombant le vallon du ruisseau d'Oujon, dont la pente s'accroît dès cet endroit en direction de l'aval (fig. 12 et 13). De là, le creux d'un ancien chemin est encore visible dans les pâturages, suivant un tracé plus rectiligne que le sentier actuel, qu'il rejoint dans la forêt (fig. 85). Sur cette base, nous pouvons reconstituer ce que nous croyons avoir été le cheminement primitif menant à la chartreuse d'Oujon. Le détail de l'argumentation sur la chronologie de la maison basse sera développé plus loin. Il nous importe surtout ici de mettre en évidence un itinéraire qui oblige le rare visiteur à passer par la maison basse, qui peut ainsi jouer son rôle de filtre. En outre, l'insertion des différentes maisons dans la topographie ne laisse rien au hasard. Ainsi en effet, on devait véritablement monter à la maison haute, mais cette dernière n'était pas visible depuis la maison basse, étant à l'abri dans le vallon d'Oujon (fig. 84). Sur tout le tracé, jusqu'au monastère, le chemin présente une largeur confortable, d'environ deux mètres, qui pouvait suffire aux véhicules.

### Les enceintes

En abordant le domaine des chartreux, à la limite de leur désert, venant de la route d'Arzier à Saint-Cergue, on se heurte immédiatement à l'enceinte de la maison

basse (A). Le tracé en est encore parfaitement identifiable, tantôt sous forme de terre, tantôt de muret ruiné. Une bonne partie de son tracé est actuellement soulignée par un rideau d'arbres. Il est même possible aussi que le portail qui, près de la route, donne actuellement accès au pâturage, ait simplement repris l'emplacement du portail médiéval. Le tracé de l'enceinte n'est pas reconstitué complètement, mais le secteur où il fait défaut, à l'est, peut avoir été protégé par la pente naturelle du terrain.

Il semble en outre qu'une enceinte réduite (B) entourait le groupe principal de bâtiments, sur la rive gauche du ruisseau d'Oujon.

À notre connaissance, il n'existe pas d'autre maison basse publiée dont l'enceinte soit si précisément attestée sur le terrain. En revanche, le principe est très répandu, sinon systématique. Les chartreux avaient à défendre non seulement leur solitude, mais aussi leurs revenus et l'on voit bien qu'à Oujon, l'enceinte de la maison basse, dessinant un carré d'environ trois cents mètres de côté, délimite et protège aussi les pâturages entourant les bâtiments. L'enceinte de la maison haute, comme nous l'avons vu, est de dimensions plus restreintes et sa vocation est limitée à la défense des bâtiments monastiques.

Nous possédons quelques bonnes illustrations anciennes des maisons basses, qui nous donnent une idée de ce à quoi la corrière d'Oujon a pu ressembler. La plus évocatrice est sans doute un dessin exécuté au début du XVII<sup>e</sup> siècle et représentant le domaine de la chartreuse de Portes (Ain), fondée en 1115, qui présente en outre l'avantage d'être proche d'Oujon à la fois dans le temps et dans l'espace (fig. 86).

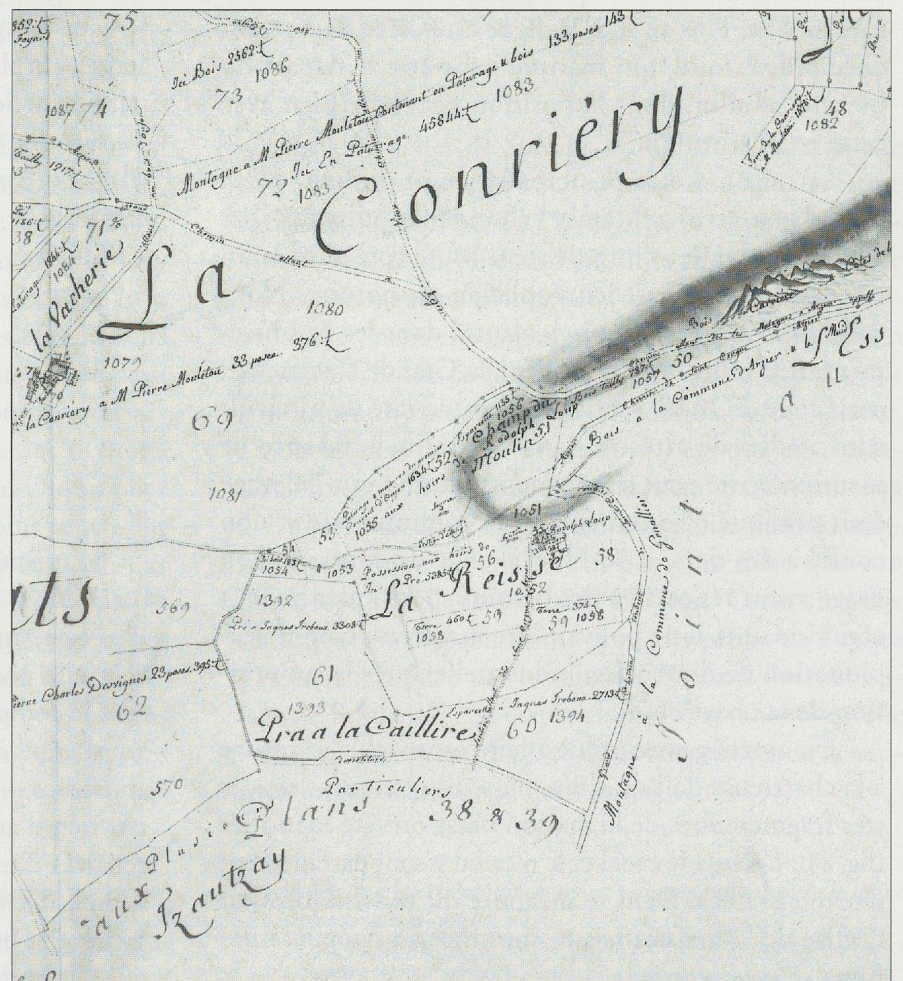
### Les aménagements hydrographiques : canal, étang, moulin

La présence cartusienne a également modelé le réseau hydrographique local. En amont du site, le terrain montre encore, à flanc de coteau, le sillon d'un canal artificiel (C) qui rejoint le ruisseau naturel un peu plus bas et présentait peut-être divers embranchements dont le tracé s'est estompé. En amont, il est alimenté par une source naturelle affleurant peu au-dessus, ainsi que par le ruisseau qui prend naissance au-dessus de la ferme des Argozats. Le tracé en coude s'explique



Fig. 86. Le domaine de la chartreuse de Portes vers 1600 (Archives départementales de l'Ain, H 218)

Fig. 87. Plan cadastral de 1809-1812. Détail du site de la maison basse (ACV, Gb 223 b3)



peut-être par un détournement tardif, postérieur à l'abandon de la chartreuse, au moment où l'on a créé le chemin actuel, qui perturbe le mur d'enceinte. Le tracé primitif devrait logiquement avoir été plus rectiligne en direction de l'étang.

Ce canal n'est bordé d'aucun vestige de construction et nous ne pensons pas qu'il alimentait directement un moulin. Il nous semble qu'il devait servir plutôt à accroître le débit naturel du ruisseau des Argozats, par divers captages. Il s'agissait par là de fournir en eau un étang (D) situé en contrebas, ainsi qu'un moulin (E), dont l'emplacement peut être retrouvé avec une relative précision.

L'étang (D) se distingue aisément encore dans la topographie, formant une dépression à fond plat et de contour triangulaire, fermé par un barrage également bien visible. L'étang est du reste encore désigné comme tel sur le plan cadastral de 1809-1812 (fig. 87). Quant au moulin (E), le toponyme auquel il a donné naissance (« Champ du Moulin ») nous laisse penser qu'il se trouvait en aval de l'étang. Sur le système de régulation, nous ne pouvons faire qu'une hypothèse. Une large échancrure au milieu de la digue peut signaler une ancienne écluse ou quelque autre forme de fermeture mobile. Plus au sud, la digue est percée d'une tranchée plus étroite, qui marque peut-être le départ du bief du moulin, dont la position s'accorde bien avec cette reconstitution.

La raison d'être principale, sinon unique, de ce plan d'eau artificiel, était l'élevage de poissons. Les chartreux en effet s'interdisaient toute consommation de viande, mais leur ichtyophagie est notoire. Nous connaissons quelques piscicultures dans les établissements de l'ordre, en particulier à la Grande Chartreuse, mais celle d'Oujon serait un exemple rare de pisciculture médiévale attestée dans le terrain. L'absence de mention écrite peut simplement signifier que l'élevage était pratiqué directement par la communauté et non confié à des tiers, d'où l'inexistence de contrats. Son usage ayant répondu à des besoins spécifiques pour la communauté, il ne pouvait être maintenu comme exploitation de dimension industrielle après la suppression de la chartreuse.

Un aménagement tout à fait comparable se trouve à la chartreuse de Bon-Lieu, où seuls quelques vestiges très fragmentaires de la maison basse ont été identifiés (fig. 88). L'étang, le canal et le moulin y sont parfaitement reconnaissables. Dans le méandre du canal se dressait l'église de la maison basse, entourée du cimetière des frères et *mercenarii*.

## Les bâtiments de la maison basse

Par la prospection au sol nous avons pu identifier, à environ 800 m à vol d'oiseau au sud de la maison haute, tout un complexe de bâtiments, bien visibles sous forme de tertres dessinant des plans caractéristiques. L'un d'eux (K) est même mieux conservé, présentant encore des murs en élévation. C'est aussi la seule maison qui ait survécu jusqu'à une époque assez récente, puisqu'on la trouve encore sur le plan cadastral de 1877 (fig. 101). La plupart de ces vestiges se trouvent en zone actuellement boisée, les restes des murs affleurant ou peu enfouis ayant rendu ces terres impropres à la pâture.

Il ne saurait être question ici de faire une synthèse définitive sur cette maison basse de découverte si récente, qui devrait être explorée en détail, par une fouille exhaustive. Nous devons nous contenter ici des quelques remarques que suggère le plan au sol de ces maisons. Les constructions se répartissent en quatre groupes ou maisons isolées.

Le groupe principal est constitué par les maisons F, G et H, qui occupent le plateau au sud du chemin actuel, surplombant l'ancien étang (D). La terrasse paraît en partie au moins artificielle. Cet ensemble, nous l'avons dit, semble avoir été délimité par une clôture (B). Sur le plan cadastral de 1809-1812 (fig. 87), la description de la parcelle mentionne explicitement des « pâturage et mesures où fut le premier couvent d'Oujon ».

### L'église des convers (F)

La principale construction, bien centralisée, est le bâtiment F, que nous pensons être l'église des convers. Plusieurs arguments nous conduisent à cette hypothèse. Outre la position privilégiée, la bâtisse est la seule de tout le complexe à être strictement orientée vers l'est et à présenter à la fois une entrée axiale — du moins en apparence — et une division interne. Cette cloison ne serait rien d'autre que le jubé laissant le chœur des mercenaires d'un côté et de l'autre le chœur des convers, selon la disposition coutumière des chartreux. C'est aussi le premier bâtiment que l'on voit en venant par le chemin de la digue. Par ailleurs, la mention, en 1237, d'un

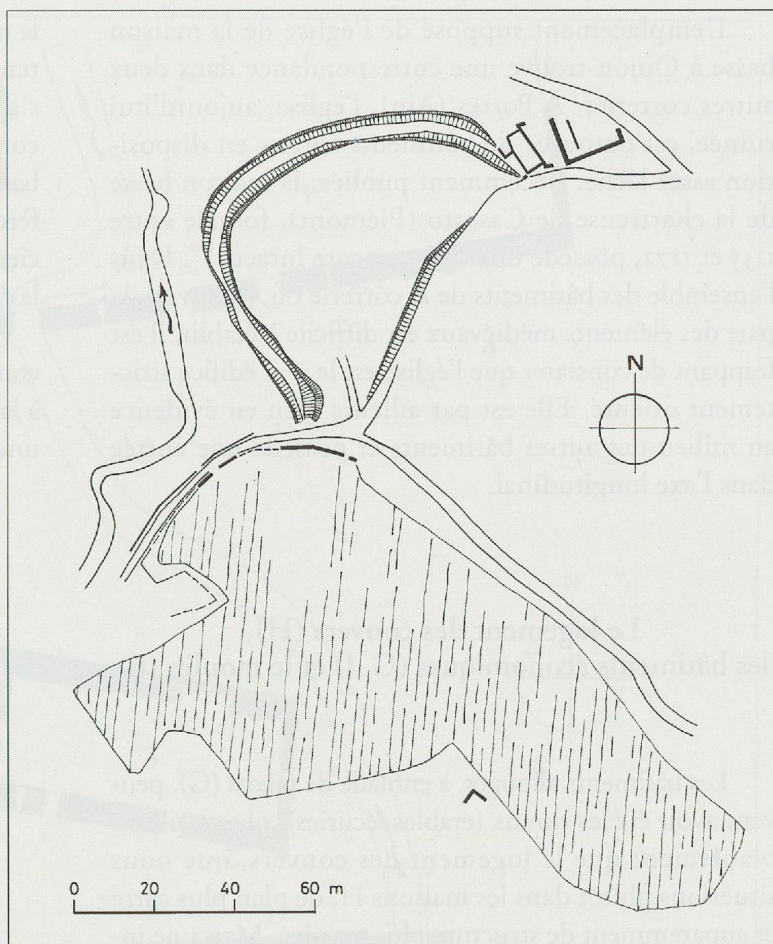


Fig. 88. Plan de la maison basse de Bon-Lieu. Échelle 1 : 2 000 (relevé Cramard, géomètre/URAC, 1994)

« autel supérieur » peut suggérer qu'il existait aussi un autel inférieur, situé dans l'église de la maison basse<sup>500</sup>. Les dimensions en plan atteignent environ 10.75 x 7.25 m. Les proportions sont certes trapues pour une église cartusienne, mais les éléments de comparaison sont trop lacunaires pour qu'on en puisse tirer des conclusions sûres. Il est bien possible que pour ces petits sanctuaires, l'on ait été moins attaché à la signification des proportions architecturales que dans les églises des maisons hautes. Si la chapelle de la maison basse d'Oujon peut aussi sembler petite, elle soutient néanmoins tout à fait la comparaison avec celle de Casotto (Piémont), par exemple, qui mesure 13.50 x 5.15 m.

Toute maison basse doit normalement comprendre une église, dans laquelle un moine préposé à cette fonction vient célébrer l'office pour les frères<sup>501</sup>. Certaines de ces chapelles nous sont parfois mieux conservées que les églises des maisons hautes. Ainsi en est-il par

exemple de celles de Špitalič en Slovénie (la chapelle de la maison basse de la chartreuse de Žiče, devenue église paroissiale) ou du Liget (Indre-et-Loire). La présence d'une chapelle dans l'enceinte de la maison basse n'a pas pour raison principale l'éloignement de la maison haute, mais elle correspond bien à une disposition coutumière. De ce fait également, elle n'a pas pour condition un certain niveau de richesse du monastère. La chartreuse de Bon-Lieu, dont l'époque de fondation (1170) et le site sont tout à fait comparables à ceux d'Oujon, possédait également une église dans sa maison basse, bien qu'elle ne fût pas plus riche que son homologue de l'autre versant du Jura. Cette chapelle semble avoir disparu avant 1304, au profit de l'église paroissiale fondée par les chartreux, dans l'actuel village de Bonlieu<sup>502</sup>. Sa disparition, si surprenante qu'elle soit, pourrait prendre place dans le contexte de la suppression générale de la maison basse.

500. « ... super sanctum altare superioris ecclesie domus », HISELY, *Cartulaire*, no 12, p. 22.

501. GUIGUES, *Coutumes*, chapitre 42, notamment 42.1 et 42.4 : « [fratres laici]... vesperas in capella a deputato sibi monacho audituri ». Pour

le lieu de culte réservé aux convers, Guigues utilise tantôt le terme *ecclesia*, tantôt *capella*.

502. J.-L. MORDEFROID, « Requiem pour deux chartreuses », p. 31 et *Chartreuses en Franche-Comté*, p. 44-45.

L'emplacement supposé de l'église de la maison basse à Oujon trouve une correspondance dans deux autres corrieres. À Portes (Ain), l'église, aujourd'hui ruinée, est entourée de bâtiments ruraux en disposition assez lâche. Récemment publiée, la maison basse de la chartreuse de Casotto (Piémont), fondée entre 1155 et 1172, possède une église encore intacte<sup>503</sup>. Dans l'ensemble des bâtiments de la corriere où, il est vrai, la part des éléments médiévaux est difficile à établir, il est frappant de constater que l'église est le seul édifice strictement orienté. Elle est par ailleurs bien en évidence au milieu des autres bâtiments et possède une entrée dans l'axe longitudinal.

### Le logement des convers (H), les bâtiments économiques (G, I) et le moulin (E)

Les bâtiments allongés, à enfilade de pièces (G), peuvent avoir été les ruraux (étables, écuries), plus vraisemblablement que le logement des convers, que nous situerions plutôt dans les maisons H, de plan plus carré et apparemment de structure plus massive. Mais une interprétation plus précise des fonctions dans le contexte des bâtiments économiques n'est pas possible. Dans la forêt, un ancien bassin de fontaine ou de lavabo en calcaire, brisé, est visible parmi les ruines.

La maison E est une construction isolée, de simple plan rectangulaire, pour ce qui en est actuellement visible, située sous le barrage de l'étang. Peut-être s'agit-il donc du moulin qui était alimenté par les eaux s'écoulant de l'étang, selon un système de régulation que rien ne nous permet de reconstituer. Ce moulin, nous l'avons vu, a laissé une trace dans la toponymie, précisément à cet endroit. Aucune autre construction n'a été identifiée dans le vallon, en aval du barrage. Si l'on se fie toujours à la toponymie, la roue devait actionner une scie, dont on ne trouve aucune mention dans les documents historiques et dont on peut dès lors supposer que son débit ne dépassait pas les besoins propres de la chartreuse.

Un troisième groupe est constitué de deux maisons (I) de plan quadrangulaire simple. La maison occidentale peut avoir eu une annexe. La situation de ces deux constructions, apparemment à l'extérieur de l'enceinte de

la maison basse, pose un problème qui nécessitera une attention toute particulière lors de futures recherches. Il s'agira notamment de déterminer si elles ont été construites encore du temps de l'existence de la maison basse en tant qu'institution conventuelle, ou si elles se réfèrent à une organisation ultérieure, dans laquelle l'ancienne maison basse n'est plus qu'un lieu de travail pour la *familia*.

La maison K nous paraît ultérieure, créée dans des conditions différentes que celles qui ont donné naissance à la maison basse primitive. Nous lui consacrerons donc une description plus loin.

### INTERPRÉTATION GÉNÉRALE DE LA MAISON BASSE

Cette brève et provisoire description nous permet de tirer quelques conclusions et d'émettre des hypothèses. On remarque d'abord que la cohésion de l'ensemble est soulignée par une ou même plusieurs enceintes, matérialisées de façon aussi nette que celle de la maison haute. La disposition générale, peu soumise à des prescriptions rigides, n'est guère significative en soi, surtout dans l'état actuel de la recherche. L'archéologie nous fait connaître par ailleurs, mais toujours de façon très fragmentaire, quelques maisons basses, où l'on observe à chaque fois la même absence d'ordonnance réglementée, qui fait place à une adaptation aux conditions locales. La disposition assez lâche de l'ensemble observé à Oujon correspond bien à l'exemple comparatif que nous avons trouvé à Portes (fig. 86). Le plan des vestiges de la maison basse de Montrieux (Var) a été publié par Raymond Boyer (fig. 89)<sup>504</sup>, celui de Bon-Lieu est reproduit pour la première fois ici (fig. 88).

Quant à la fonction des différents bâtiments, rappelons lesquelles nous paraissent avoir nécessairement leur place dans la maison basse d'Oujon. La *domus inferior*, c'est d'abord le lieu où logent les convers, dans

503. S. CHIABERTO, « La corrieria della certosa di Casotto ».

504. R. BOYER, *La Chartreuse de Montrieux*, vol. I, pl. 18.

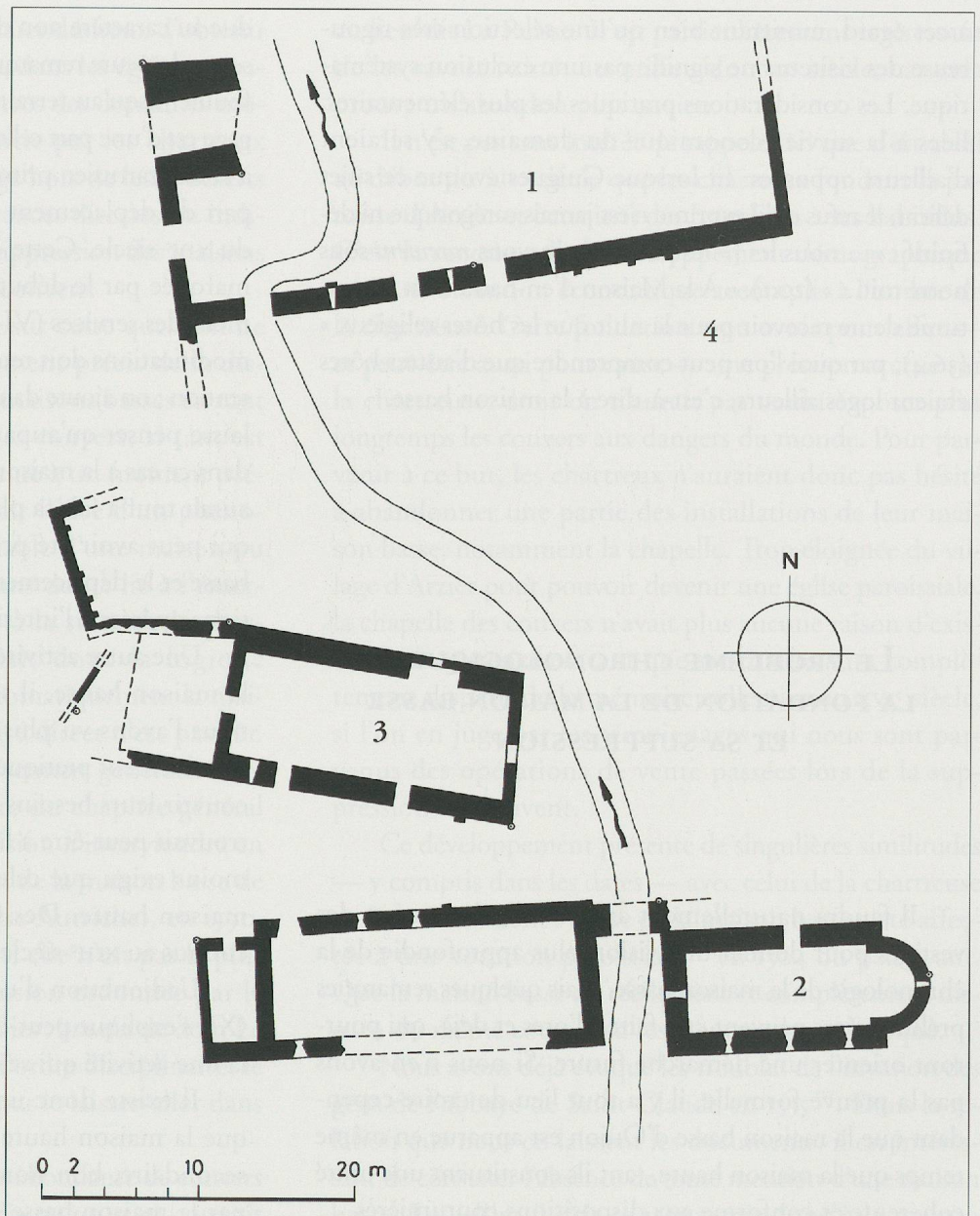


Fig. 89. Plan de la maison basse de Montrieux, d'après R. Boyer.  
Échelle 1 : 500

1. Hôtellerie?
2. Eglise
3. Cellier et maison des convers?
4. Cimetière?

Les autres bâtiments ne sont pas identifiés.  
En aval de l'église, le cours du ruisseau résulte de modifications d'époque moderne

une maison qui leur est réservée, sous un même toit. C'est ensuite un lieu de culte, accompagné d'un cimetière<sup>505</sup>. Les autres bâtiments sont voués à l'économie du monastère. Cela concerne d'abord l'alimentation : on doit s'attendre à y trouver une cuisine, une boulangerie et un cellier. À l'alimentaire se rattache également l'élevage de poissons, dûment attesté. L'économie agricole et pastorale implique la possession de granges, étables ou écuries. Restent encore les activités artisanales (forge, scierie, éventuellement cordonnerie et ateliers divers). Pour l'administration, le procureur, moine

chargé de la gestion de la maison basse, peut avoir disposé d'une maison particulière, ou tout au moins de locaux en propre.

Une autre fonction importante peut avoir été représentée à la maison basse d'Oujon, l'hébergement des hôtes. Dans la description de la maison haute, nous avons évoqué à plusieurs reprises l'absence caractérisée de vocation hospitalière chez les chartreux. Néanmoins, le minimum devait être assuré, ne fût-ce que pour les hôtes de marque, visiteurs du chapitre général, représentants de l'Eglise, seigneurs laïques. Les *Coutumes* sont claires

505. Nous connaissons ainsi par exemple le cimetière de la maison basse du Mont-Dieu, par la relation de dom GANNERON : « Devant la chapelle [de la Courayrie], où est une croix, il y avoit

anciennement ung cemetière pour y enterrer la famille [c'est-à-dire le personnel laïque], lors que les ff. convers demeuroient à ladite Corriere. » (*Antiquités*, p. 61).

à cet égard, montrant bien qu'une sélection très rigoureuse des visiteurs ne signifie pas une exclusion systématique. Les considérations pratiques les plus élémentaires, liées à la survie économique du domaine, s'y seraient d'ailleurs opposées. Et lorsque Guigues évoque ce sujet délicat, le refus qu'il exprime n'est jamais catégorique ni définitif : « ... nous les [= les pauvres] recevons *rarement* sous notre toit... » (20.1). « À la Maison d'en-haut, c'est la coutume de ne recevoir pour la nuit que les hôtes religieux » (36.4), par quoi l'on peut comprendre que d'autres hôtes étaient logés ailleurs, c'est-à-dire à la maison basse.

### LE PROBLÈME CHRONOLOGIQUE : LA FONDATION DE LA MAISON BASSE ET SA SUPPRESSION

Il faudra naturellement attendre l'exhumation des vestiges pour donner une vision plus approfondie de la chronologie de la maison basse, mais quelques remarques préliminaires peuvent être faites d'ores et déjà, qui pourront orienter une démarche future. Si nous n'en avons pas la preuve formelle, il y a tout lieu de croire cependant que la maison basse d'Oujon est apparue en même temps que la maison haute, tant ils constituent une unité cohérente et conforme aux dispositions coutumières.

On connaît un procureur et des convers dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, et ces derniers sont nombreux tout au long du XIII<sup>e</sup> siècle, ce que, par opposition avec les périodes plus tardives sur lesquelles nous reviendrons, l'on peut considérer comme le reflet d'une bonne vitalité économique de la « correrie ».

Des observations faites à la maison haute, on peut aussi, *in absentia*, tirer quelques hypothèses pour la chronologie de la maison basse. L'étude du mobilier archéologique a ainsi révélé une absence complète de céramique ou autres objets de la vie courante antérieurs au XIV<sup>e</sup> siècle. Le constat est naturellement grevé d'une lourde incertitude

due au caractère non exhaustif de la fouille, mais cette absence demeure remarquable dans les endroits où le sol a été fouillé jusqu'au terrain naturel. L'impression qui s'en dégage est d'une part celle d'une pauvreté tout à fait conforme à l'idéal cartusien primitif dans les premiers temps, d'autre part du déplacement de certaines activités vers le début du XIV<sup>e</sup> siècle. Cette époque, nous l'avons vu, est aussi marquée par le début des transformations dans le bâtiment des services (VI-IX). La moins spectaculaire de ces modifications doit retenir tout particulièrement notre attention : on ajoute dans cette maison un four à pain, ce qui laisse penser qu'auparavant le pain était fait ailleurs, et dans ce cas à la maison basse, où la boulangerie primitive aurait tout à fait sa place<sup>506</sup>. C'est même toute la cuisine qui peut avoir été préparée primitivement à la maison basse et le déplacement coïnciderait avec les transformations opérées à l'intérieur du bâtiment.

Une autre activité n'a été amenée que tardivement à la maison haute, il s'agit de la forge (XIV), ainsi que nous l'avons vu plus haut. Les chartreux d'Oujon ont certainement pratiqué de tout temps la métallurgie, pour couvrir leurs besoins propres. Mais la première forge se trouvait peut-être à la maison basse, à un emplacement moins exigü que celui qu'on lui a attribué ensuite à la maison haute. Des frères forgerons sont en tout cas connus au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>507</sup>.

L'adjonction d'une annexe au bâtiment de service (XI) s'explique peut-être par la même nécessité d'exercer là une activité qui se déroulait ailleurs auparavant.

Il existe donc un faisceau d'indices qui montrent que la maison haute a pris en charge, dans une phase secondaire, bon nombre d'activités tenues jusqu'alors par la maison basse. En somme, la maison basse pose davantage de problèmes par sa suppression que par sa fondation. Les documents historiques apportent, sur cette question, une confirmation étonnante aux hypothèses archéologiques.

Pour l'historien du monde cartusien en général et de la chartreuse d'Oujon en particulier, le début du XIV<sup>e</sup> siècle est une période clef à plusieurs égards. L'ordre a alors amorcé, de manière irréversible, son ouverture au monde, par la fondation de monastères urbains, et par une plus grande perméabilité à l'intrusion de décors artistiques dans l'enceinte des couvents. Ce phénomène procède d'un double mouvement, à la fois la réaction à

506. Le transfert de la boulangerie à la suite de la suppression de la maison basse est parfaitement attesté à la chartreuse du Mont-Dieu : GANNERON, *Antiquités*, p. 123 : « Joignant la nouvelle cuisine, du côté d'orient, est la boulangerie nouvelle que fit faire D. Bastonnier prieur, vers l'an 1512 [...] Anciennement, la boulangerie estoit à la

Courayrie, quand les ff. y demeuroient et s'appelloit la panneterie, d'où on apportoit le pain aux religieux qu'on leur donnoit tous les dimanches pour toute la semaine. »

507. Voir la liste des convers, p. 36.

une forte pression de la part des laïcs désireux d'obtenir l'accès aux offices et à la sépulture dans les églises cartusiennes, revendiquant aussi les terres des domaines monastiques, et la nécessité ressentie par les chartreux eux-mêmes de porter leur message hors de leurs déserts géographiques. Une des conséquences directes ou indirectes de ce phénomène a été la suppression des maisons basses en tant que logements de convers.

L'état actuel de la recherche sur cette question ne nous permet pas d'établir le moment précis de la disparition ou de l'interdiction des maisons basses en tant que monastères distincts pour les convers, si tant est que cette disparition soit intervenue à un moment précis. Provisoirement, il faut retenir l'idée d'un phénomène extrêmement nuancé, variable d'une maison ou d'une province à l'autre. Il est sans doute lié à l'émergence des chartreuses urbaines (à la suite de la chartreuse fondée en 1259 à Paris), dont la logique topographique exclut presque automatiquement la maison basse, mais le lien de causalité direct n'est pas sûr. Les preuves formelles d'un mouvement généralisé, résultant d'une décision obligatoire du chapitre général de l'ordre, font défaut : cette décision n'interviendra en effet qu'en 1679<sup>508</sup>. La suppression de la maison basse de la chartreuse de Mauerbach (Basse-Autriche), en 1390, huitante ans après la fondation, si elle n'est pas la plus ancienne, est la première suppression ordonnée par le chapitre général et consignée dans les *Annales* de dom Le Couteulx. Le motif invoqué est d'ordre disciplinaire, le chapitre se montrant préoccupé par le laisser-aller dans lequel vivaient les convers<sup>509</sup>.

À Oujon, on constate une liste abondante de convers tout au long du XIII<sup>e</sup> siècle, tandis qu'on n'en connaît qu'un seul au siècle suivant. Parallèlement, la fonction de procureur, soit administrateur de la maison basse, n'apparaît que deux fois au XIV<sup>e</sup> siècle. Plus tard, la fonction sera parfois cumulée avec celle de courrier, signe possible d'un ralentissement de l'activité économique du monastère.

Après la suppression du couvent à la Réformation, l'acte de vente du domaine en faveur d'Hugues Vandel, bourgeois de Berne, daté du 27 octobre 1542 mentionne une « Couriérie neuve » et une « vieille Couriérie », comprenant « deux maisons quasi ruinées, un moulin avec l'étang de ce dernier »<sup>510</sup>. Cette dernière description ne peut guère s'appliquer qu'aux bâtiments découverts

au lieu-dit La Reisse. Il est particulièrement intéressant de les savoir ruinés au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, car cela prouve un abandon plus ancien.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici que c'est aussi au début du XIV<sup>e</sup> siècle que les chartreux fondent la paroisse d'Arzier et octroient des franchises à ses habitants. C'est la sanction d'un développement démographique et d'une évolution économique accomplis à l'ombre de la chartreuse. Cette fondation a pu avoir pour effet — et peut-être aussi pour cause — une pression accrue sur la chartreuse, dont on n'aurait pas voulu exposer plus longtemps les convers aux dangers du monde. Pour parvenir à ce but, les chartreux n'auraient donc pas hésité à abandonner une partie des installations de leur maison basse, notamment la chapelle. Trop éloignée du village d'Arzier pour pouvoir devenir une église paroissiale, la chapelle des convers n'avait plus aucune raison d'exister. Son existence en tant que sanctuaire aura complètement disparu de la mémoire collective au XVI<sup>e</sup> siècle, si l'on en juge par les témoignages qui nous sont parvenus des opérations de vente passées lors de la suppression du couvent.

Ce développement présente de singulières similitudes — y compris dans les dates — avec celui de la chartreuse de Bon-Lieu, dont l'église de la maison basse a été affectée à une vocation paroissiale<sup>511</sup> en 1304 ou peu avant. Que la maison basse ait réellement et complètement disparu du même coup, cela reste encore hypothétique.

Nous avons déjà évoqué les troubles de l'invasion des gens de l'abbaye de Saint-Claude en 1335<sup>512</sup>. Dans la relation que nous en laissent les documents, il est intéressant de constater l'absence de toute mention d'une maison basse. Le cellier décrit se trouverait donc à la maison haute. Ce n'est bien sûr pas une preuve — nous avons émis les réserves nécessaires à ce sujet — mais un sérieux indice que la maison basse était déjà abandonnée.

La première décennie du XIV<sup>e</sup> siècle nous amène à évoquer aussi la fondation de la chartreuse de La Part-Dieu, précisément en 1306. La comparaison est intéressante, car le monastère fribourgeois semble bien être l'une des plus anciennes chartreuses du territoire suisse à avoir été construite sans maison basse, peu après La Valsainte, dont l'architecture primitive est très mal connue. Une génération auparavant, en 1281, Sainte-Croix-en-Jarez (Loire) était une des premières chartreuses non urbaines fondées sans maison basse. L'état médiéval ne nous en est que très imparfaitement connu,

508. Cf. ZADNIKAR, « Die frühe Baukunst der Kartäuser », p. 81-82, avec la référence au décret du chapitre général.

509. ZADNIKAR, *ibid.*

510. CAMPICHE, « La Contriéry ».

511. Selon J.-L. MORDEFROID, « Requiem pour deux chartreuses », p. 31.

512. Voir p. 48-49.

mais on peut supposer que le modèle architectural a été testé là avant d'être appliqué à La Part-Dieu. Quoi qu'il en soit, La Part-Dieu présente une résolution intéressante du problème de la circulation autour du petit cloître, étant donné la difficulté nouvelle d'intégrer dans le système les bâtiments des obédiences (fig. 63). Le petit cloître est devenu un élément véritablement central, verrouillant toutes les articulations. On n'y accède pas directement depuis l'extérieur, c'est seulement un couloir qui y mène le visiteur, depuis la cour des obédiences. Mais depuis le petit cloître, on peut se rendre au grand cloître par un couloir, sans traverser l'église. Celle-ci est accessible du petit cloître (sans doute pour l'officiant), de la sacristie et, par l'entrée axiale, directement de la cour des obédiences (pour les convers et les laïcs). Le système adopté à la chartreuse de La Part-Dieu montre, en plus achevé, l'évolution du petit cloître d'Oujon, qui a aussi été isolé et dont les convers ont été sans doute presque totalement exclus. L'étude approfondie que mériterait la chartreuse gruérienne serait certainement riche d'enseignements à ce sujet.

Un dernier indice doit être cité à propos de notre maison basse. Le plan cadastral de 1809-1812 (fig. 87) désigne la parcelle située au nord du ruisseau d'Oujon comme « pâturage et mesures où fut le premier couvent d'Oujon ». L'adjectif « premier » doit retenir ici toute notre attention. Il peut nous faire penser en effet que la mémoire collective gardait encore le souvenir d'un établissement primitif qui avait disparu plus tôt que la maison haute, supprimée seulement au moment de la Réforme, soit plus de deux siècles après la disparition de la maison basse.

Tous ces indices convergent pour nous donner une image cohérente du cadre général dans lequel s'est produite la suppression de la maison basse d'Oujon, probablement dans la première décennie du XIV<sup>e</sup> siècle. On trouve les reflets de ce climat humain différent de celui du temps de la fondation également dans la maison haute. Outre les transformations rappelées ci-dessus, soulignons encore une fois les nouvelles dispositions relatives à la circulation dans le monastère, qui révèlent à la fois une certaine ouverture au monde, mais tout autant la volonté de se préserver de l'intrusion du monde. Par la suppression de sa maison basse, le déplacement des activités artisanales qui en a été la conséquence, par l'adaptation subtile, pragmatique et rigoureuse de l'architecture aux conditions nouvelles induites par un siècle plus urbanisé que le temps des pères fondateurs, la chartreuse d'Oujon représente vraiment un cas exemplaire, auquel on ne peut que souhaiter que la recherche vienne ajouter d'autres sites analogues.

## Une grange dîmière fortifiée ? (K)

Il reste encore à examiner une construction qui, si elle se trouve bien dans l'enceinte de la maison basse, nous paraît ressortir d'une autre logique et s'insérer ultérieurement dans le système. Sa position excentrique est déjà une particularité remarquable. La maison K est de plan irrégulier, mesurant environ 20 x 14 m dans ses plus grandes dimensions, et montre plusieurs divisions. Il s'y ajoute une petite fondation rectangulaire, près de l'angle sud-est, dont les dimensions extérieures atteignent 4.40 x 4.00 m. Une enceinte, d'environ 30 x 20 m, est encore bien visible autour de la maison. La pièce située à l'extrême sud, formant comme une annexe, possède une cave dont la voûte est partiellement conservée. Parmi les fragments architecturaux actuellement accessibles, les formes de profils, à chanfreins larges et congés obliques, ainsi que les traces de taille avec un outil dentelé assez fin, évoquent le Moyen Âge tardif, et il n'est rien que l'on puisse avec certitude attribuer à l'époque romane.

La situation excentrique et la longévité de la maison – qu'attestent les plans cadastraux – nous obligent à nous demander si elle est vraiment médiévale. Cela nous semble sûr. Outre le fait que son plan ne correspond pas au type de maison rurale du Jura, nous sommes frappé par son emplacement en bordure de l'ancien chemin qui passait sur la digue, tout comme par l'enceinte qui entoure la maison. Cette disposition rappelle le type de la maison forte médiévale. La construction annexe ne peut en revanche guère évoquer, à cause de ses petites dimensions et de la faiblesse de ses murs, un ouvrage défensif. Pouvait-il s'agir d'un pigeonnier ? La maison occupe une place privilégiée dans le contexte de la maison basse, surveillant l'accès depuis la route d'Arzier. Il est à remarquer en outre que l'enceinte est chevauchée, en son angle sud-ouest, par un tilleul de taille imposante, assurément plusieurs fois centenaire, et dont la croissance n'a pu commencer qu'après l'abandon de l'enceinte. On a donc certainement continué à utiliser la maison comme ferme, après que l'enceinte avait perdu sa raison d'être.

Sur la base de ce constat, émettons une hypothèse. Accordons d'abord toute son importance au fait que le bâtiment ne s'inscrit pas dans la logique d'organisation spatiale du groupe principal qui constitue la maison basse. De là – et constatant qu'aucun indice flagrant sur le terrain ne vient nous contredire – nous supposons que la maison est une construction tardive, des environs du

xv<sup>e</sup> siècle. Elle devrait donc répondre à un besoin nouveau dans le fonctionnement de la chartreuse. Or, dès le xiv<sup>e</sup> s., au moment où se fait sentir de façon toujours plus pressante le phénomène de mise en abbergement des granges extérieures au désert, il n'y a plus possibilité de les utiliser pour recueillir les dîmes<sup>513</sup>. Dès lors, il faut des installations proches du désert, mais distantes du monastère

et des installations économiques exploitées par la *família*. Ainsi, ce bâtiment à Oujon peut bien avoir été, près de l'entrée du désert, et hors de toute l'organisation spatiale de la maison basse primitive, une grange destinée à la collecte de la dîme. L'aspect fortifié s'explique par la valeur des revenus qui y étaient entreposés et rappelle les constructions cisterciennes.

Parmi les autres bâtiments que le monastère a possédés à l'intérieur des limites du désert, il n'en est qu'un seul, à notre connaissance, qui présente encore des vestiges de ce passé médiéval.

## LA FERME DE LA CONRIÈRE

Outre la description architecturale, il s'agit ici d'établir la relation de complexité que nous tenons de découvrir avec la grange qui porte encore le nom de « Conrière », que l'on a longtemps prise pour la maison basse de la chartreuse.

### Description du bâtiment

La ferme de la Conrière (fig. 20) est un bâtiment dont le com-

plément Le plan (fig. 20) est nettement trapézoïdal, la largeur intérieure allant de 12,35 m au nord-ouest à 14,30 m au sud-est pour une longueur de 21,27 m, sans que nous connaissions la raison de cette irrégularité. L'épaisseur des murs est considérable, atteignant 1,00 m en moyenne.

Le volume de la ferme est divisé dans la hauteur par dix planchers de boiseries qui existent dans l'axe médian une solive par deux démanes. La solive repose sur un pilier en calcaire à base chantrée (fig. 21) de 0,80 m de diamètre, avec une hauteur de 2,00 m, qui sert actuellement encore d'échelle. Le premier étage accessible de plain-pied par la grande porte cochère de la façade nord-ouest, a toujours dû servir de grange. Avec une hauteur au faite de 10 m, la vaste grange renferme un volume de 1250 m<sup>3</sup>.

La maçonnerie qui n'a pu être que très partiellement observée, est constituée de moellons carrés disposés en arête sur arête. Quant aux ouvertures, elles sont toutes à simple ouverture. Il s'agit d'abord de la porte d'accès direct sur la grange, où l'on voit le tracé des poutres encastrées par deux et l'arc en plein cintre qui surmonte une ouverture partielle (fig. 22). Le mur nord est percé de six de côté de chemin d'accès, est percé d'une belle fenêtre à chanfrein retenu par un cintre périmétrique en forme de voûte (fig. 23). Elle est à l'origine munie d'un grillage. L'angle de mur sud-est est percé par deux étroites fenêtres aux allures de meurtrières. Tous les encadrements de ces ouvertures sont en blocs de pierre de taille.

513. C'est une évolution générale qui, depuis le xiii<sup>e</sup> siècle déjà, voit le mode de faire-valoir direct perdre de l'importance dans les domaines monastiques. Parallèlement — à la fois cause et conséquence —, surtout chez les cisterciens, où le phénomène a été

bien étudié, le nombre des convers diminue. Voir par exemple Benoît CHAUVIN, « Contribution à l'histoire du vignoble d'Arbois », en particulier p. 18.



## LES AUTRES POSSESSIONS DANS LE DÉSERT

Parmi les autres bâtiments que le monastère a possédés à l'intérieur des limites du désert, il n'en est qu'un seul, à notre connaissance, qui présente encore des vestiges de ce passé médiéval.

### LA FERME DE LA CONRIÉRY<sup>514</sup>

Outre la description architecturale, il s'agira ici d'élucider la relation du complexe que nous venons de décrire avec la grange qui porte encore le nom de « Conriéry » et que l'on a longtemps prise pour la maison basse de la chartreuse.

#### Description du bâtiment

La ferme de la Conriéry (fig. 90 et 91), située à 500 m à l'ouest de la chartreuse, est un bâtiment dont le corps principal présente un faîte orienté dans le sens de la

penne. Le plan (fig. 92) est nettement trapézoïdal, la largeur intérieure allant de 12.35 m au nord-ouest à 14.80 m au sud-est, pour une longueur de 18.27 m, sans que nous connaissions la raison de cette irrégularité. L'épaisseur des murs est considérable, atteignant 1.00 m en moyenne.

Le volume de la ferme est divisé dans la hauteur par un plancher de poutrelles que soutient dans l'axe médian une solive en deux éléments. La solive repose sur un pilier en calcaire à base chanfreinée (fig. 93). Le rez-de-chaussée, avec une hauteur de 2.50 m, sert actuellement encore d'étable. Le premier étage, accessible de plain-pied par la grande porte cochère de la façade nord-ouest, a toujours dû servir de grange. Avec une hauteur au faîte de 10 m, la seule grange renferme un volume de 1680 m<sup>3</sup>.

La maçonnerie, qui n'a pu être que très partiellement observée, est constituée de moellons équarris disposés en assises irrégulières. Quatre percements encore visibles semblent originaux. Il s'agit d'abord de la porte cochère donnant sur la grange, où toutefois la mauvaise jointure entre les piédroits et l'arc surbaissé suggèrent une réfection partielle (fig. 94). Le mur nord-est, c'est-à-dire du côté du chemin d'accès, est percé d'une belle fenêtre à chanfrein terminé par un congé prismatique en forme de sablier (fig. 97). Elle était à l'origine munie d'un grillage. Enfin, le mur sud-est est ajouré par deux étroites fenêtres aux allures de meurtrière. Tous les encadrements de ces ouvertures sont en blocs de calcaire et chanfreinés.

514. Chapitre écrit en collaboration avec Werner Stöckli.



Fig. 90. La ferme de la Conriéry. Vue vers le sud

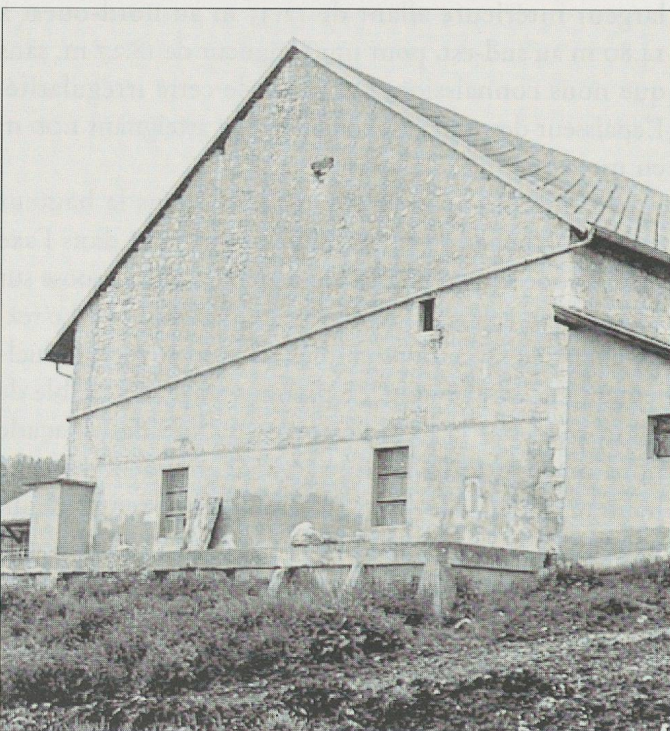


Fig. 91. La ferme de la Conriéry, vue de la façade sud-est

Par chance, nous disposons de relevés effectués par le Département d'architecture de l'École polytechnique fédérale de Lausanne en 1972, avant la lourde transformation qu'a subie le bâtiment sur sa façade sud-est, à une date que nous ne connaissons pas précisément (fig. 95). Cet état nous était aussi connu par des photographies anciennes (fig. 96). On y reconnaît notamment une porte dont le linteau repose sur des sommiers formant coussinets. Cette forme, fréquente durant tout

le Moyen Âge, ne nous autorise pas une attribution chronologique sûre, même avec des éléments ressemblants de la maison haute, par exemple la porte de l'angle nord-ouest de la salle IX (fig. 58). Il n'est pas exclu cependant que ces coussinets soient plutôt un signe d'ancienneté : aurait-on par exemple récupéré des pièces dans l'ancienne maison basse ? Dans tous les cas, les coussinets paraissent surprenants pour le début du XVI<sup>e</sup> s., surtout en comparaison avec la fenêtre de la façade nord-est

À l'intérieur, autour de l'encadrement de la fenêtre, le mur est soigneusement crépi, mais cet enduit s'interrompt, depuis l'angle nord du bâtiment, à 5 m vers le sud-est et à 3,50 m vers le nord-ouest. L'interruption est chaque fois marquée par une ligne verticale. Cette observation permet de penser qu'une chambre était aménagée là, réservée au domestique responsable de la grange.

La bâtisse présente un exemple tout à fait remarquable de charpente médiévale conservée (fig. 98 et 99). Les pièces sont en bois de résineux. Quelques-unes paraissent avoir été récupérées d'une construction plus ancienne. Le toit sur pannes est porté par cinq fermes régulièrement réparties et les deux pignons. Les pièces maîtresses sont les cinq entrants, de 45 x 30 cm de section en moyenne. Sur ces entrants sont appuyées des longrines,

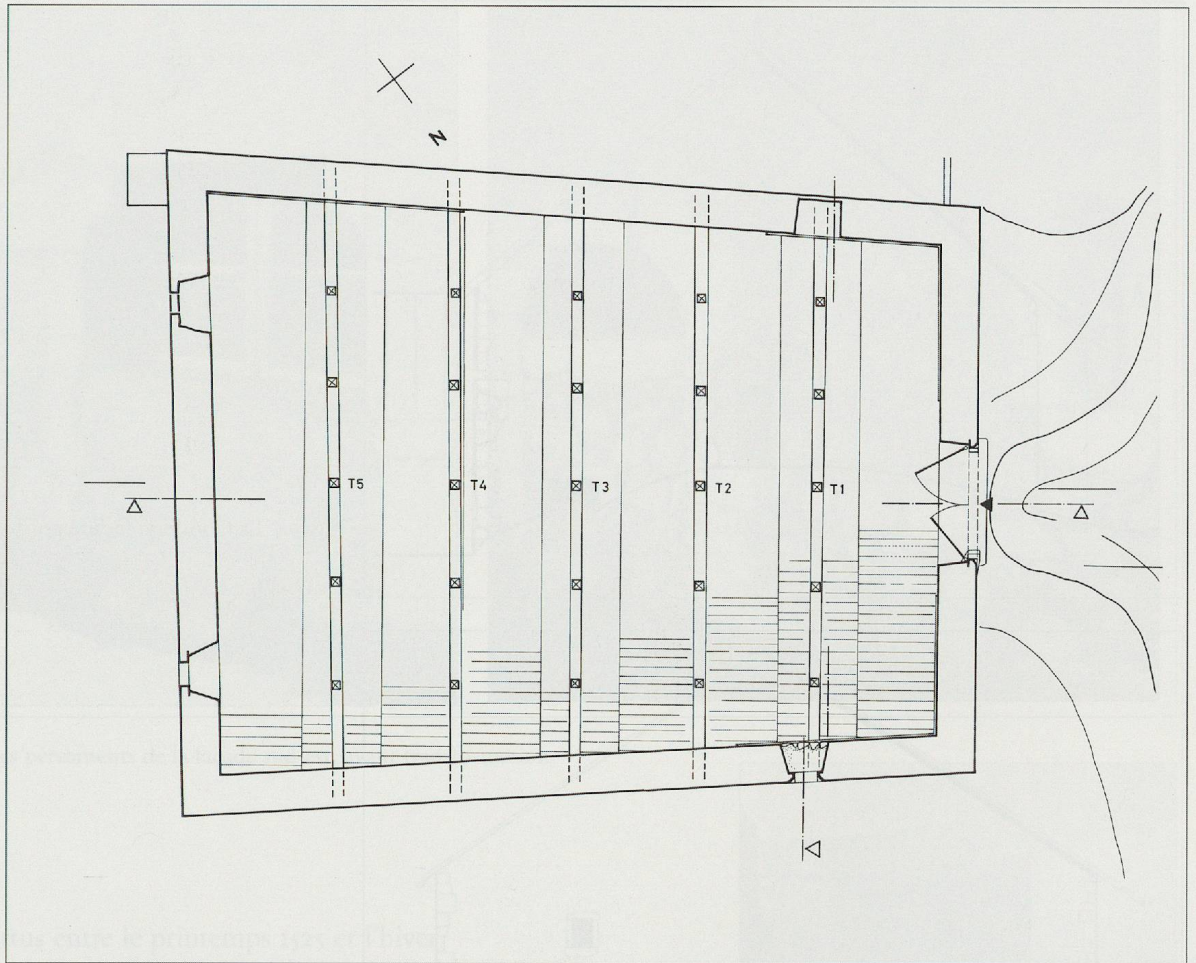


Fig. 92. La Conriéry,  
plan. Échelle 1 : 200

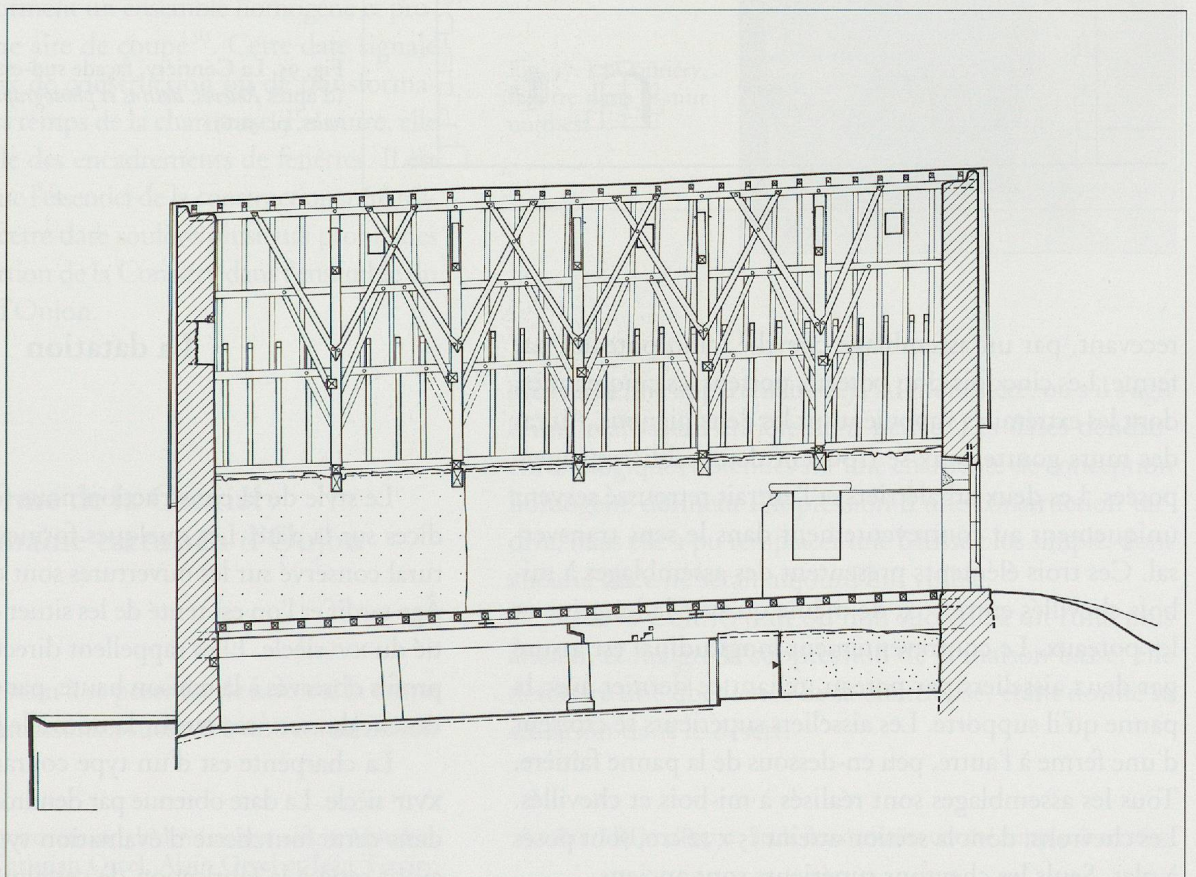


Fig. 93. La Conriéry,  
coupe longitudinale.  
Échelle 1 : 200

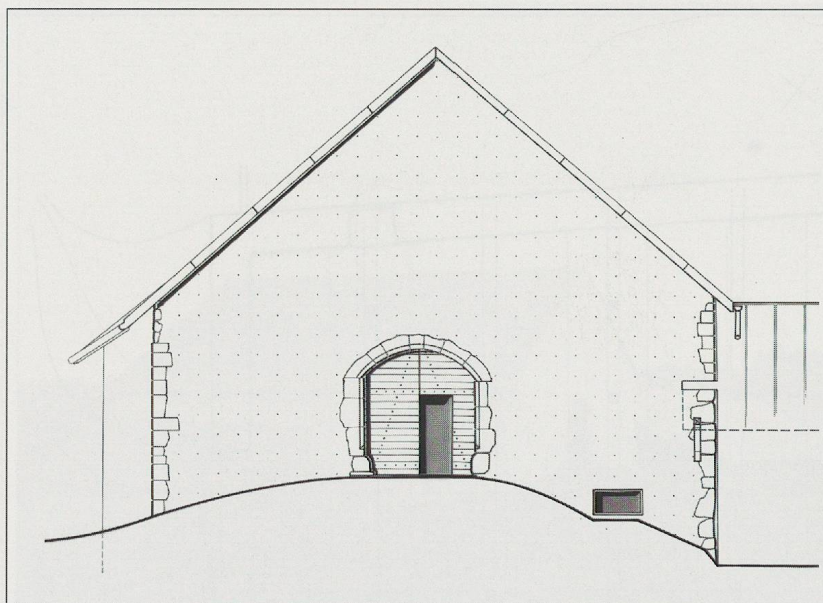
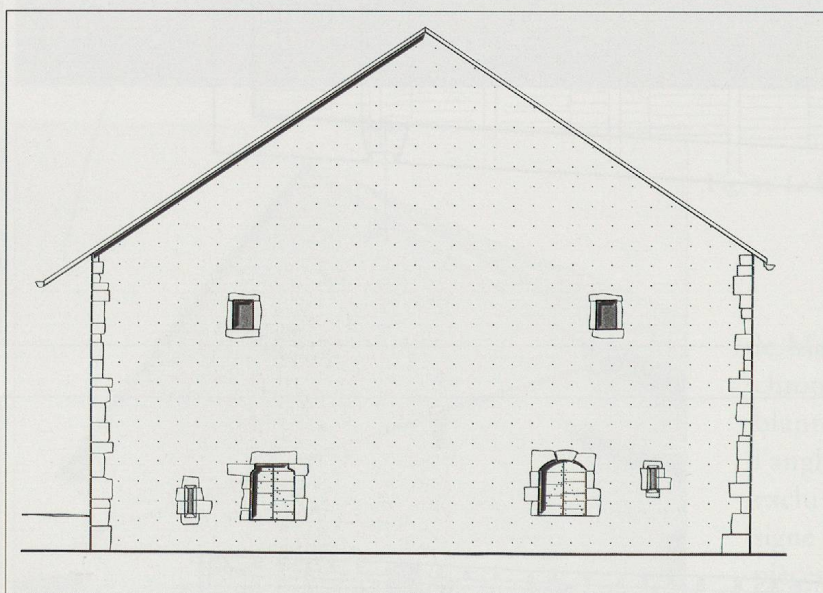


Fig. 94. La Conriéry, façade nord-ouest. Échelle 1 : 200

Fig. 95. La Conriéry, façade sud-est. Échelle 1 : 200  
(d'après *Relevés, dessins et photographies de constructions rurales*, pl. 31.6)

recevant, par un assemblage chevillé, cinq poteaux par ferme. Les cinq fois cinq poteaux portent les cinq pannes, dont les extrémités s'appuient sur les deux pignons. Au ras des murs gouttereaux se trouvent deux sablières superposées. Les deux arbalétriers et l'entrait retroussé servent uniquement au contreventement dans le sens transversal. Ces trois éléments présentent des assemblages à mi-bois chevillés entre eux, de même qu'avec la longrine et les poteaux. Le contreventement longitudinal est assuré par deux aisseliers par poteau, reliant ce dernier avec la panne qu'il supporte. Les aisseliers supérieurs se croisent d'une ferme à l'autre, peu en-dessous de la panne faîtière. Tous les assemblages sont réalisés à mi-bois et chevillés. Les chevrons, dont la section atteint 15 x 12 cm, sont posés à plat. Seuls les chevrons supérieurs sont anciens.

## La datation

Le style de la construction nous fournit quelques indices sur la date. Les quelques formes de décor architectural conservé sur les ouvertures sont typiques du Moyen Âge tardif et l'on est tenté de les situer dès la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle. Elles rappellent directement du reste des profils observés à la maison haute, par exemple dans le bâtiment des services ou sur la nouvelle porte du narthex.

La charpente est d'un type courant entre le xv<sup>e</sup> et le xvii<sup>e</sup> siècle. La date obtenue par dendrochronologie s'inscrit dans cette fourchette d'évaluation typologique. Les bois ayant servi à la fabrication de certains entrails et poteaux

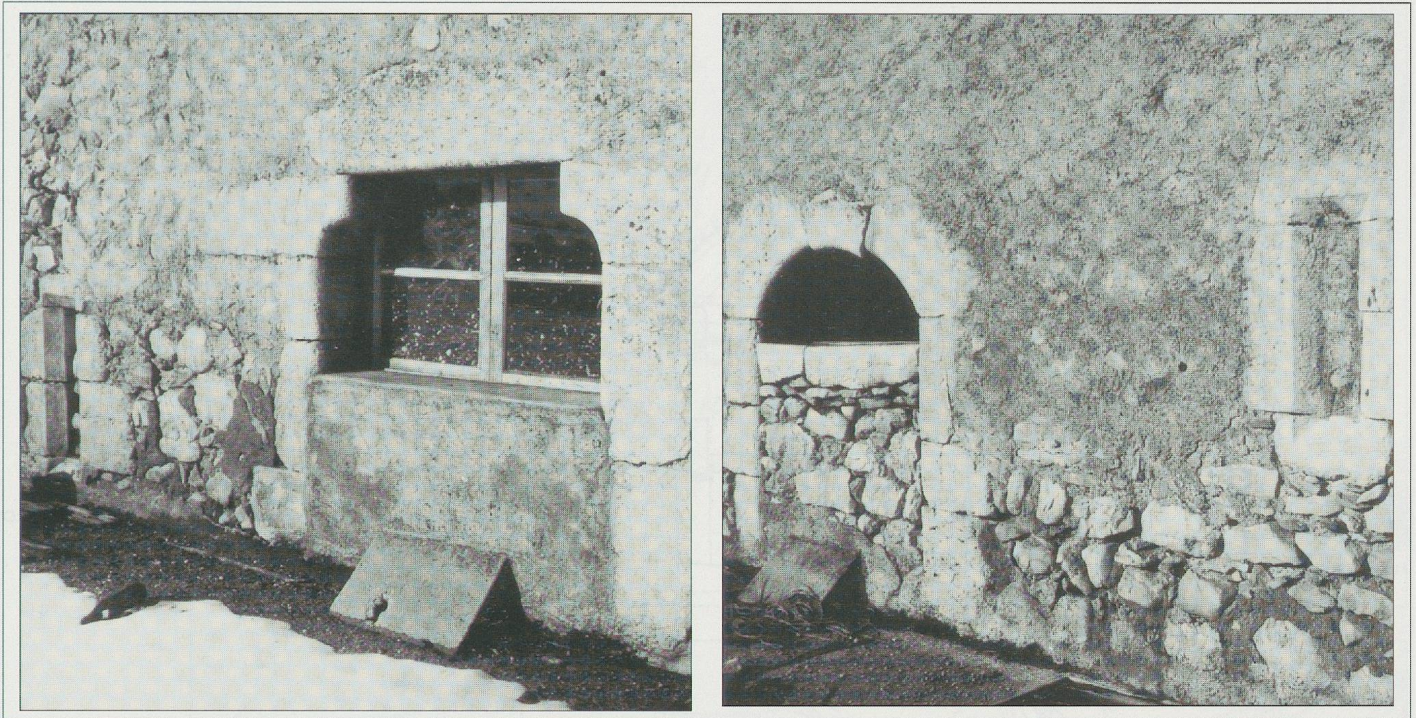


Fig. 96. La Conriéry. Les percements de la façade sud-est, avant transformation

ont en effet été abattus entre le printemps 1525 et l'hiver 1525/1526. Il a été observé en outre que les épicéas et les sapins blancs utilisés forment un ensemble homogène et proviennent de la même aire de coupe<sup>55</sup>. Cette date signale d'importants travaux de construction ou de transformation dans les derniers temps de la chartreuse. En outre, elle s'accorde avec le style des encadrements de fenêtres. Il est donc fort probable que l'essentiel de la construction a été réalisé vers 1526. Mais cette date soulève plusieurs problèmes qui touchent à l'insertion de la Conriéry dans l'ensemble du domaine cartusien d'Oujon.

### La ferme de la Conriéry dans le domaine cartusien d'Oujon

La première question à se poser est de savoir si la ferme telle que nous la connaissons a succédé à une construction

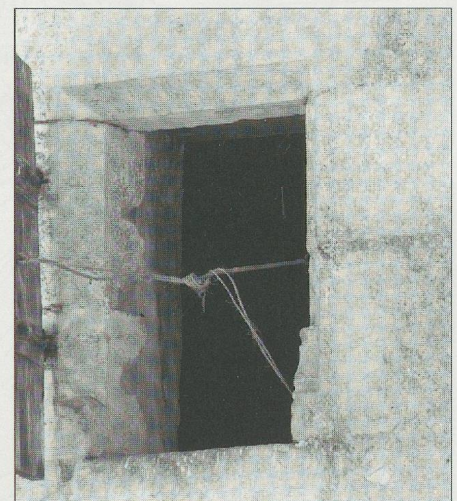


Fig. 97. La Conriéry, fenêtre dans le mur nord-est

plus ancienne appartenant déjà au monastère, ou s'il s'agit d'une réalisation entièrement neuve. Les dates dendrochronologiques obtenues sur une charpente de conception homogène donnent l'impression d'une construction tardive, mais elle a pu remplacer une bâtisse plus simple, dont aucune trace ne serait aujourd'hui visible.

Que la Conriéry ait ou non succédé à un rural plus ancien, et malgré la suppression de la maison basse, elle demeure une obédience de la chartreuse, étant donné sa situation dans le désert.

55. Rapport du Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, du 4.5.1994, par Christian Orcel, Alain Orcel et Jean Tercier.

Réf. LRD94/R3732. Seuls deux entrants ont été remplacés en 1649.

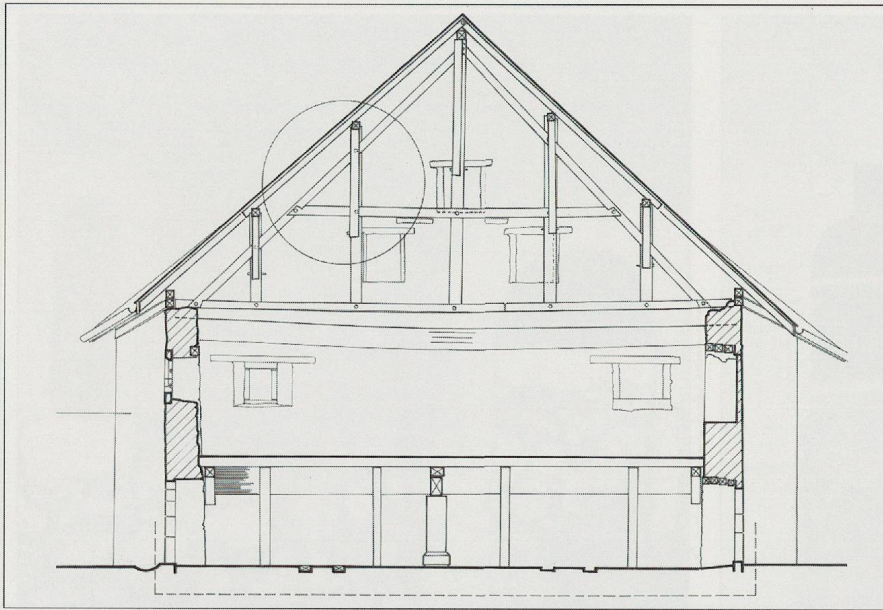


Fig. 98. La Conriéry, coupe transversale. Échelle 1 : 200

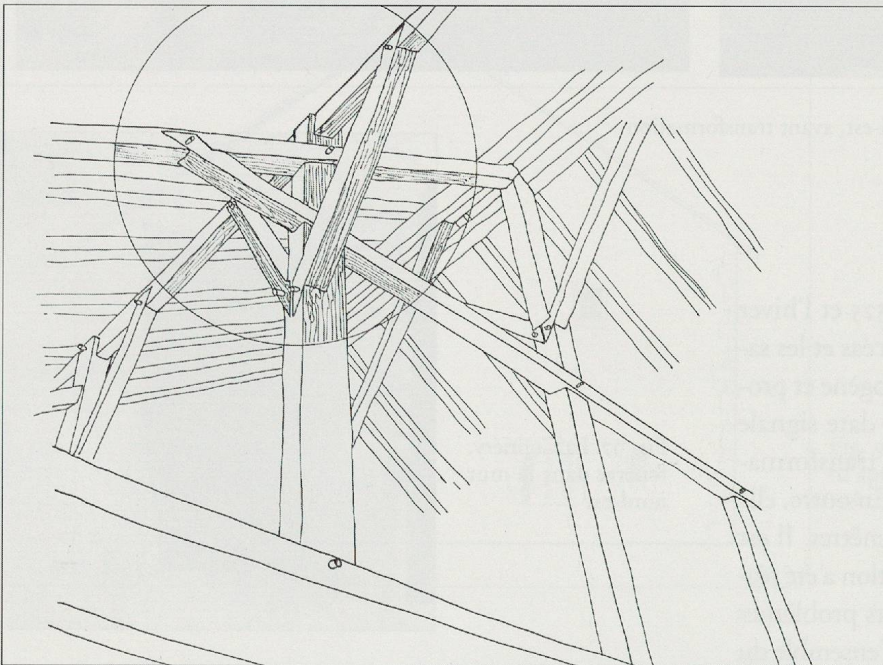


Fig. 99. La Conriéry, détail des assemblages de la charpente

### Les annexes de la Conriéry

Les annexes actuelles de la ferme sont modernes et le plan cadastral du début du XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 8) nous montre un environnement différent. On y voit en effet à l'ouest de la grange, désignée comme telle, un bâtiment allongé muni, sur la façade amont, d'un avant-corps saillant. Cette disposition apparaît également sur l'image du volume des *Maisons de l'ordre des Chartreux* (fig. 19), auquel nous pouvons donc accorder un certain crédit. Comme ce bâtiment a disparu, il est absolument impossible d'affirmer

qu'il remonte encore au Moyen Âge, bien que cela soit plausible. Le plan allongé est rare dans le contexte, les étables présentant une disposition nettement plus carrée dans l'architecture rurale traditionnelle du Jura vaudois. Peut-être s'agissait-il d'un logement complétant celui qui devait se trouver dans l'angle de la grange. Ce bâtiment sera transformé au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que nous le révèle la comparaison des plans cadastraux de 1809-1812 et de 1877 (fig. 100 et 101), avant de disparaître complètement, peut-être dans les années cinquante, malheureusement sans la plus élémentaire surveillance archéologique que cette démolition eût exigée. La légende de ce dernier plan cadastral nous le désigne comme « chalet », ce qui renvoie plutôt à une habitation.





## LES POSSESSIONS EXTÉRIEURES

De tous les domaines et bâtiments que possédaient les chartreux d'Oujon hors de leur désert, c'est le manoir de l'Oujonnet qui, à notre connaissance, porte encore la trace la plus visible de ce passé monastique<sup>516</sup>. Malgré de profondes transformations ultérieures, le bâtiment se prête encore à une utile confrontation avec la documentation archivistique qui s'y rapporte.

### LE DOMAINE DE L'OUJONNET

Le site de l'Oujonnet<sup>517</sup>, d'une beauté remarquable, occupe, sur le territoire de la commune de Bursinel, à quatre kilomètres au sud-ouest de Rolle, la bordure d'une ancienne terrasse lacustre (dite des trente mètres). Le versant en pente douce qu'il domine est planté de vignes.

Notre propos sera limité à des considérations sur le domaine du temps de son appartenance au monastère d'Oujon. Ses aléas ultérieurs n'ont plus aucun rapport avec les chartreux, même s'ils n'en sont pas moins intéressants pour l'histoire de l'architecture néo-classique. Sur place, quelques observations succinctes réalisées en 1984 n'ont touché que les parties post-médiévales du manoir. Les relevés et une visite sur place nous ont néanmoins permis de repérer les parties les plus anciennes de la maison<sup>518</sup>.

Le domaine de l'Oujonnet n'a pas fait partie des possessions du monastère dès la période de sa fondation. La première mention remonte à 1245, date à laquelle l'abbaye cistercienne de Bonmont hérite de droits sur un domaine nommé « Marmottea », que les documents ultérieurs permettent d'identifier à Oujonnet. Six ans plus tard déjà, le domaine, qui comprend « terre, vigne et bois » est cédé à la chartreuse d'Oujon en échange d'une rente annuelle. Nous ne connaissons pas d'autres documents médiévaux relatifs aux bâtiments de ce domaine. Les termes de l'échange de 1251 laissent supposer que le domaine n'était pas encore bâti : ce seraient donc les chartreux qui y auraient implanté les premières constructions.

516. Mais il faut reconnaître qu'aucune investigation systématique par confrontation des données écrites et de l'état architectural et topographique actuel n'a été entreprise pour les sites des granges de Mimorey et du Grand-Saconnex.

517. Cette notice se fonde sur une étude historique réalisée par Pierre-Antoine TROILLET : *Bursinel. Étude historique sur le domaine de l'Oujonnet*, rapport dactylographié, août 1988, ainsi que sur nos propres recherches. Le renvoi à cette étude de même qu'au cha-

pitre historique du présent ouvrage nous dispense de citer ici encore les références des documents d'archives.

518. En l'état actuel, notre connaissance de l'objet reste incomplète, mais cette réserve n'ôte rien à la reconnaissance que nous tenons à exprimer au propriétaire des lieux, la société Uvavins, représentée par M. Gilles Cornut, œnologue, pour l'accueil favorable qu'il nous a réservé.

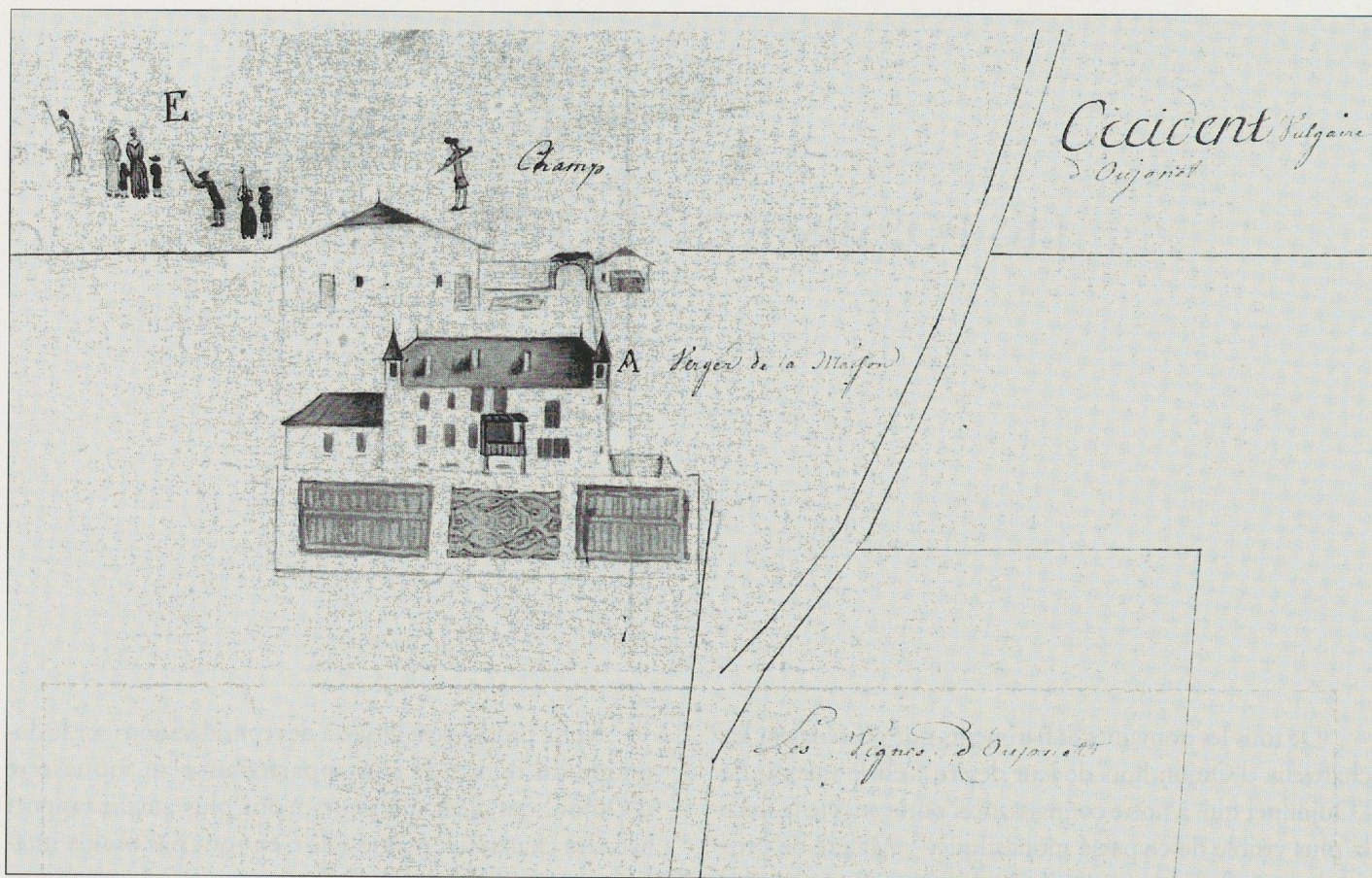


Fig. 102. Le domaine de l'Oujonnet en 1758 (ACV, Bh 8/19, p. 1438)

L'inventaire dressé lors de la liquidation des biens des ordres religieux, ici en 1542, mentionne plusieurs maisons et deux granges. Le plan cadastral de 1696<sup>519</sup> nous montre un bâtiment principal qui semble occuper une disposition et une surface comparables à l'actuelle maison de maître. Derrière, mais très proches, les annexes rurales. Les propriétaires ayant déjà plusieurs fois changé depuis la sécularisation, tout en continuant cependant l'exploitation viticole, il n'est pas possible de faire la part exacte de ce qui pouvait subsister de l'état médiéval des constructions à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Une illustration plus récente nous apporte toutefois des informations supplémentaires intéressantes. Il s'agit d'une vue cavalière dressée en 1758, où l'on voit une imposante bâtisse munie de quatre échauguettes qui lui confèrent une allure castrale et témoignent peut-être encore d'un état médiéval (fig. 102 et 103). Il n'aurait pas été étonnant en tout cas que la maison eût été fortifiée, si importante était la source de revenus que constituait ce vignoble, le plus vaste que la chartreuse ait possédé en

faire-valoir direct. Par ailleurs, l'aspect de ce bâtiment ne rend guère plausible une reconstruction complète après le XVI<sup>e</sup> siècle. Il semble que la volonté de l'adaptation au goût classique a fait modifier quelques ouvertures et aménager le jardin.

Dans la maison actuelle, la partie nord-est des caves est très certainement le reste du cellier médiéval, dont l'intégration dans la construction du début du XIX<sup>e</sup> siècle est bien visible. Mais, à défaut d'une analyse archéologique détaillée, il n'est pas possible de proposer une date pour cette partie la plus ancienne ni de déceler des états successifs.

Quant à l'ensemble du domaine, l'histoire de l'évolution de ses limites nous est très mal connue. Il n'est pas sûr que les cinquante-quatre hectares actuels de vignes puissent être transposés au Moyen Âge, car rien ne permet de nous faire une idée précise de l'étendue du vignoble sur le versant aux époques anciennes. On peut néanmoins le retenir comme un ordre de grandeur, peut-être un maximum. L'allée de chênes qui borde la propriété au nord, coupée par la voie de chemin de fer, est probablement encore médiévale, à en

519. Archives communales Bursinel, C.I, fol. 36.



Fig. 103. Le domaine de l'Oujonnet, plan cadastral vers 1760 (ACV, Gb 327 b)

juger par l'aspect des troncs. D'une manière générale, l'extension des domaines viticoles dans cette région est bien délimitée par les coteaux. C'est l'étendue de la part agricole qui est plus difficile à apprécier.

Evoquons enfin, à propos de l'Oujonnet, l'incertitude qui a plané quelque temps sur le toponyme. Dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle apparaît en effet dans les textes et sur les plans la dénomination « Au Genêt ». Il s'agit sans aucun doute d'une déformation dialectale, qui ne peut

remettre en cause l'identification du domaine avec l'ancienne propriété monastique, identification bien établie en 1530 déjà<sup>520</sup>. De plus, la confusion n'est pas généralisée, même si elle est entretenue jusqu'au début de notre siècle. Elle montre que le souvenir du passé monastique du domaine s'était bien estompé après la Réforme. Néanmoins, la présence des frères chartreux a survécu dans la toponymie par le lieu-dit « Convers » qui désigne le quartier situé aux abords de la voie de chemin de fer.

520. ACV, Fi 209. Voir plus haut, p. 52.



## LE SITE APRÈS L'ABANDON DE LA CHARTREUSE

Les événements qui ont entraîné la suppression du couvent ont été relatés dans le chapitre historique. Une bonne corrélation peut être établie avec l'archéologie, puisque l'incendie d'avril 1536 a laissé des vestiges caractéristiques, sous la forme d'une couche de débris carbonisés qui semblent bien avoir scellé les constructions (fig. 104).

Toute vie humaine ne devait cependant pas cesser définitivement sur le site après le départ des derniers moines, puisque, outre les nombreux récupérateurs de matériaux pierreux, deux catégories d'artisans nous ont laissé la trace de leur activité.

### LES CHAUFOURNIERS

#### Le four à chaux implanté dans l'ancien réfectoire

L'important réservoir de pierres calcaires taillées que constituait le monastère à l'abandon ne devait pas manquer d'être exploité et nous avons en effet repéré un four à chaux dans l'ancien réfectoire<sup>521</sup>.

Il s'agit d'un aménagement circulaire, d'un diamètre important, atteignant 4.25 m (fig. 50 et 51). La paroi en était faite de blocs de calcaire assemblés à sec, ou peut-être initialement aussi avec de la terre qui a disparu depuis. De tels modes d'assemblage sont tout à fait usuels dans les fours à chaux. C'est peut-être pour donner accès à la surface de travail ou même à un couvert que l'on a transformé l'ancienne fenêtre du mur sud du réfectoire (qui éclairait la ruelle des convers), en lui adjoignant trois ou quatre marches d'escalier à l'extérieur.

Une datation exacte de ce four, qui n'a laissé aucune trace textuelle, est impossible, aucun mobilier assurément post-médiéval n'ayant été découvert en relation avec lui. Nous ignorons également si l'activité des chauxfourriers avait un lien quelconque avec celle des verriers, que nous abordons ci-dessous. L'exploitation de la chaux suppose seulement que les vestiges – autrement dit la matière première – n'étaient pas entièrement recouverts par la végétation, ou du moins que le souvenir de leur emplacement était encore précis.

#### Un second four à chaux dans l'ancienne salle du chapitre ou un four domestique (?)

Contre l'angle sud-ouest de la salle du chapitre (IV) était appuyé un four à foyer à peu près circulaire, d'un

521. Sur la technique — immuable — de fabrication de la chaux en général, voir J.-P. ADAM, *La construction romaine*, p. 69-76.

diamètre de 2.40 m. (fig. 46). Pour l'implantation du four, un des murs de la salle a été partiellement entaillé. Du côté sud-est, un muret droit délimitait probablement la zone de travail et soutenait peut-être un système de tirage. Le fond du foyer proprement dit, où les pierres à chauffer étaient placées en coupole directement au-dessus du combustible, était en terre battue. Environ huitante centimètres plus bas, au sud, une surface de plain-pied devant le foyer a pu servir à l'évacuation des braises. Ce niveau de travail se situe une trentaine de centimètres plus haut que l'ancien sol de la salle.

L'interprétation de cette installation artisanale ne tombe pas sous le sens. Les dimensions réduites du foyer circulaire sont assez inhabituelles pour un four à chaux, tout comme le soin apporté à la construction. L'emplacement est en revanche assez favorable, dans l'angle d'un bâtiment dont les murs fournissaient directement la matière première, mais aussi contre la pente du terrain, ce qui permettait un approvisionnement par le haut. Si en effet nous supposons la salle détruite, ce que l'incendie de 1536, bien attesté, rend vraisemblable, nous ne sommes pas obligé d'admettre l'acheminement des matériaux par la porte de la salle. Il aurait pu se faire par le talus, par-dessus les murs arasés de la salle. L'état ruiné du bâtiment à l'époque de l'utilisation du four est d'autant plus probable que des fragments de démolition se trouvent dans le remblai mis en place sous le foyer.

Nous avons également envisagé la possibilité d'un four de verrier, activité qui nous est bien connue par un texte du XVII<sup>e</sup> siècle, ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre historique. Mais plusieurs arguments décisifs s'y opposent<sup>522</sup>. La liaison des éléments avec du mortier à la chaux et, par endroits, de la terre, est d'abord incompatible avec la chaleur nécessaire au travail du verre, soit environ 1'200° C : tous les fours de verriers connus sont revêtus d'argile et en aucun cas de mortier à la chaux. De plus, outre le fait que nous n'avons aucun indice des fours de refroidissement, où il fallait assurer la transition entre le four de fusion et l'air libre, la situation exigüe dans l'angle du bâtiment n'aurait pas permis un travail confortable pour les verriers. Enfin, la fouille n'a révélé aucun débris de fusion du verre, ni même de la glaçure que la

chaleur n'aurait pas manqué de laisser sur les parois du four. Pour toutes ces raisons, nous renonçons à une interprétation comme four de verrier. Une forge paraît encore plus douteuse, car elle n'aurait trouvé ici ni matière première<sup>523</sup> ni débouché direct.

Il reste enfin la possibilité d'un four à usage domestique, aménagé à l'intérieur d'un bâtiment encore plus ou moins habitable, qui aurait pu servir aux verriers exerçant leur activité à proximité. Entre l'interprétation comme four domestique ou celle comme four à chaux, toutes activités ne laissant que peu de traces, il ne nous paraît pas possible de trancher.

## LES VERRIERS

Tout au contraire de ce qui se passe pour l'exploitation de la chaux, l'industrie du verre à Oujon n'a laissé aucun vestige sûr dans le sol fouillé. La localisation, très imprécise, des quelques tessons qui pourraient être post-médiévaux, nous indique le secteur du petit cloître. Quant aux fours eux-mêmes, ils ne nous sont connus que par la mention des *Annales de dom Le Couteulx*<sup>524</sup>, écrites à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, dans lesquelles l'auteur évoque cette activité sur le site de l'ancienne chartreuse d'Oujon.

Il n'est pas possible d'établir la relation chronologique entre l'activité des chauffourniers et celle des verriers. Toutes deux avaient besoin d'un abondant combustible ligneux. Le seul indice chronologique est un croquis du journal de fouille de 1970<sup>525</sup>. Nous avons redessiné de façon schématique ce croquis (fig. 104). Dans le secteur de la salle VI, on aurait découvert, au-dessus de la couche d'incendie du monastère, contenant des cailles des poêle, une couche de « ciment de chaux » (faut-il y voir la trace de l'exploitation de la chaux des moellons

522. Sur cette question, nous avons été aimablement conseillé par notre collègue Georges Descœudres, que nous remercions de sa précieuse collaboration. On peut se référer à sa publication : G. DESCŒUDRES, H. HORAT und W. STÖCKLI, « Glashütten des 18. Jahrhunderts im Entlebuch », ainsi qu'à la synthèse de H. HORAT, *Der Glasschmelzofen des Priesters Theophilus*.

523. On se situe ici en effet en dehors de la zone de répartition des minerais : voir la carte de V. SERNEELS, *Archéométrie des scories de fer*, p. 35.

524. Dom Le Couteulx rédigea ses *Annales* pendant son séjour à la Grande Chartreuse, entre 1681 et 1694. Citation dans COURTRAY, « Documents inédits », p. 113 : « *in loco ubi nunc constructa est vitraria officina* ». Sur le problème général des verreries du Jura vaudois et les conflits avec la politique économique de Berne, voir P.-L. PELET, « Marginaux et mal-aimés, les verriers du Jura vaudois » (en particulier p. 255-256 pour la région qui nous intéresse).

525. Dessin numéroté C70/1.

de calcaire ?) ; au-dessus, un niveau de terre noirie renfermait des débris de bois calcinés et quelques tessons de verre (dont un seul nous est conservé). Enfin, le tout est scellé par une couche de blocs qu'on pourrait alors interpréter comme démolition des installations. Mais l'absence de toute trace positive du travail du verre, comme des scories, ainsi que de fours caractérisés, nous interdit toute affirmation. Quelques déchets de fusion peuvent résulter de l'incendie de la chartreuse. Et dom Le Cousteulx, rédigeant ses annales depuis la Grande Chartreuse, n'a pas nécessairement acquis par une visite sur place une connaissance précise du site de l'ancienne chartreuse d'Oujon. Cette industrie peut donc avoir été pratiquée à proximité immédiate, ainsi qu'en témoigne la toponymie.

Le plan cadastral de 1809-1812<sup>526</sup> mentionne en effet un lieu-dit « Es Verrieres » à l'emplacement de l'ancienne maison haute. Etant donné la concentration de verreries dans le Jura vaudois, il n'y a pas lieu de se laisser arrêter ici à l'interprétation que donne Jaccard<sup>527</sup> du toponyme.

À propos des verriers, il convient encore de se demander si cette industrie n'a pas pu être plus ancienne et remonter au temps de la chartreuse.

### A-T-IL EXISTÉ DES VERRERIES CARTUSIENNES DANS LE JURA VAUDOIS ?

Les témoignages, tant historiques qu'archéologiques, ont montré l'existence d'une petite industrie sidérurgique dans le domaine de la chartreuse d'Oujon. Au vu des documents qui évoquent, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, l'activité de verriers dans le Jura vaudois, il est loisible de se demander si cette activité n'était pas déjà exercée du temps de la chartreuse.

C'est surtout la répartition des dites installations qui constituerait un argument en faveur de cette industrie. Dans l'étude systématique menée par Paul-Louis Pelet<sup>528</sup> en effet, l'arrière-pays de Nyon représente l'une des zones

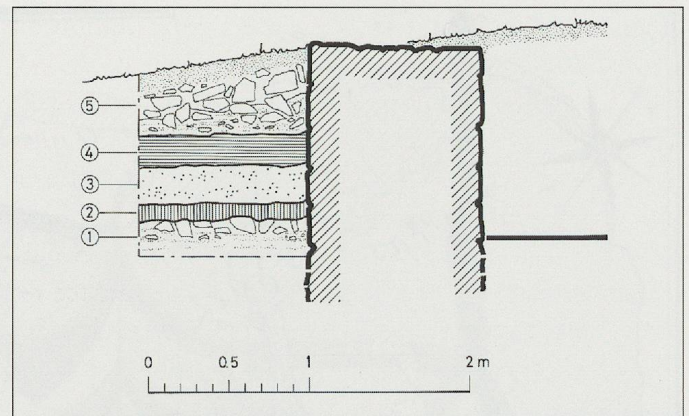


Fig. 104. Stratigraphie schématique contre le mur est de l'annexe XI, vue vers le sud (d'après les documents de 1970). Échelle 1 : 50

1. Terrain naturel (?) ou niveau d'occupation extérieur
2. Couche d'incendie contenant des bois calcinés et des fragments de céramique de poêle
3. Couche de chaux et sable
4. Couche de terre noire, contenant des bois calcinés et des fragments de verre blanc
5. Niveau de démolition et terre végétale

de forte densité de fours de verriers. Et dans ce territoire, la commune d'Arzier occupe une place prépondérante, avec six des dix mentions. De plus, toutes les mentions intéressantes Arzier concernent des lieux-dits situés dans l'ancien désert de la chartreuse. On pourrait alors croire cette répartition privilégiée issue d'une tradition inaugurée par les chartreux. Après un examen rigoureux de la question, nous avons renoncé à cette possibilité, cédant devant les arguments qui s'y opposent.

Il faut tout d'abord souligner le fait que toutes les verreries dont il est ici question ne sont connues que par des textes, dont le plus ancien remonte à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et n'est autre que la mention des Annales de dom Le Cousteulx d'une verrerie sur le site de la chartreuse abandonnée d'Oujon. Aucun texte médiéval précis ne peut s'ajouter à cet inventaire, ni par l'évocation directe d'un four, ni par la citation d'un frère verrier.

Ensuite, le témoignage archéologique, ou plutôt l'absence de tout vestige, même de l'époque moderne. L'hypothèse avait bien été émise pour le foyer installé après l'abandon de la chartreuse dans la salle du chapitre, mais nous avons expliqué les raisons qui nous ont conduit à y renoncer.

Il faudrait alors des documents écrits absolument probants, qui font totalement défaut. La répartition pré-

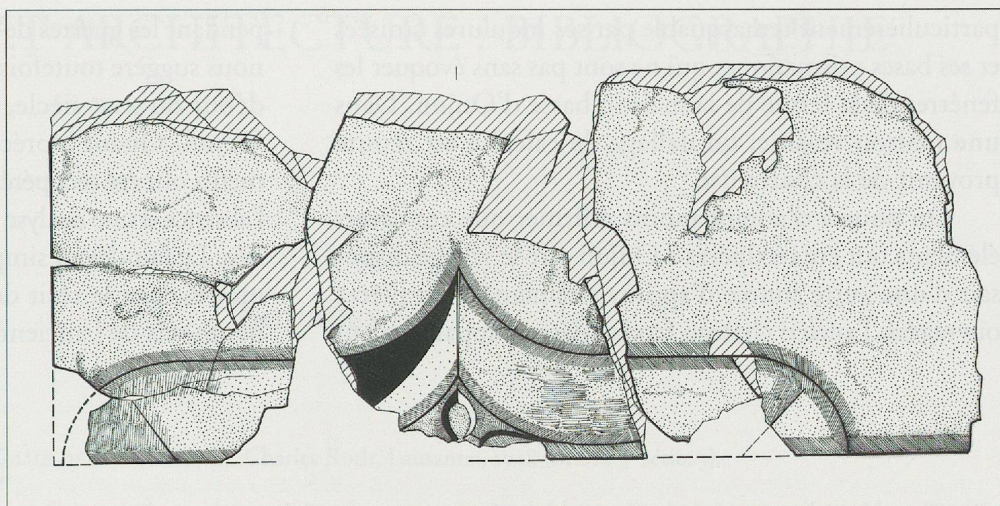
526. ACV, Gb 223/b3, folio 34.

527. *Essai de toponymie*, p. 503, qui en fait une déformation de « Verne » (aulne). Il est vrai que l'aulne vert croît encore facilement à cette altitude.

528. P.-L. PELET, « Marginaux et mal-aimés, les verriers du Jura vaudois », p. 255-256 et carte p. 259.



Fig. 106. Linteau, trouvaille éparses.  
Échelle 1 : 10



coupant l'enceinte d'ouest en est, passant derrière l'ancienne grange dîmière, pour rejoindre la route principale dans le virage du vallon. Nous pensons que ce tracé est postérieur à la suppression de la chartreuse, et non seulement de la maison basse, et qu'il se réfère à une organisation où ne compte plus, à cet endroit que l'ancienne grange dîmière devenue simple ferme.

Plus en amont, on observe aussi l'abandon des tracés cartusiens, tombés en désuétude. Le chemin qui menait directement de la maison basse vers la maison haute est qualifié de « vieux chemin » et le graphisme traitillé du plan de 1809-1812 laisse supposer que son tracé s'est estompé. C'est bien ce qui peut expliquer que le chemin actuel, qui est par conséquent de création très récente, suive un tracé légèrement différent.

### LE LAPIDAIRE ET LA DISPERSION DES FRAGMENTS ARCHITECTURAUX

Nous avons déjà mentionné que les éléments architecturaux avaient été renfouis après examen sur place, dans leur contexte. L'attention a été portée principalement sur les profils conservés dans leur disposition architecturale. En

raison du caractère partiel de la fouille, nous n'avons pas non plus une image exhaustive de l'évolution du décor lapidaire. Outre les éléments étudiés et déjà décrits avec les bâtiments qu'ils concernent, nous publions ici un linteau en accolade dont la provenance exacte n'est pas connue et qui nous est parvenu en trois fragments avec les trouvailles (fig. 106). Les dimensions de l'ouverture (environ 58 cm) ne permettent pas de l'attribuer à une fenêtre ou une niche connue. Un chanfrein de 12 cm adoucit les arêtes, pour culminer en accolade. Sous l'accolade, le tympan est orné d'un fleuron, partiellement brisé. La taille du calcaire est soignée, particulièrement sur les arêtes, qui ont été finies au ciseau. Le style gothique tardif, de la seconde moitié du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle ou du début du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, nous situe dans le contexte des transformations tardives du bâtiment des services.

D'autres matériaux avaient déjà disparu avant les premières fouilles archéologiques. Outre les moellons ordinaires constituant les murs de l'ancienne chartreuse et qui ont servi après son abandon tant à la construction de fermes et de murets de pâturages dans toute la région qu'à la fabrication de chaux, les éléments architecturaux sculptés ont également attiré la convoitise des récupérateurs, et cela à toutes époques, jusque peu avant le début des premières investigations archéologiques. Partir à la recherche de tous ces vestiges et tenter leur localisation primitive serait une entreprise bien hasardeuse. Quelques éléments nous ont été signalés à Saint-Cergue<sup>529</sup>. Dans le quartier dit « au Carroz Delay », situé près de l'église, une maison<sup>530</sup> montre sur sa façade principale trois fenêtres gothiques, dont l'une est

529. Nous devons ces indications à M. François Brack, architecte à Saint-Cergue, que nous remercions de sa collaboration aimable et attentive.

530. Propriété M. Brasey, fiche 31 de l'inventaire architectural du canton de Vaud.

particulièrement remarquable par ses moulures croisées et ses bases prismatiques qui ne sont pas sans évoquer les fenêtres de la ferme de la maison basse d'Oujon. Dans une maison voisine, un dallage de calcaire est réputé provenir de la chartreuse.

On pourra d'autant moins affirmer que ces divers éléments ont été récupérés à Oujon que le village disposait d'une autre source d'approvisionnement en pièces ouvragées, l'ancien château féodal, détruit apparemment

pendant les guerres de Bourgogne<sup>531</sup>. Le style des fenêtres nous suggère toutefois une datation à la fin du xv<sup>e</sup> ou au début du xvi<sup>e</sup> siècle, ce qui nous ramènerait plutôt à Oujon. Quant à préciser à quelle époque les encadrements ont été récupérés, cela est totalement impossible en l'absence d'une analyse archéologique de la maison concernée. Le fait devait simplement être mentionné pour mémoire, dans le récit des vicissitudes qu'ont connues les bâtiments de l'ancienne chartreuse.

531. *DHV*, t. 2, p. 582.

# HISTOIRE ET ARCHITECTURE : BIBLIOGRAPHIE

## SOURCES

- CARTULAIRE DU CHAPITRE DE NOTRE-DAME DE LAUSANNE*, éd. Charles Roth, Lausanne, 1948 (*MDR*, 3<sup>e</sup> série, 3).
- Dom Charles LE COUTEULX : *Annales ordinis cartusiensis ab anno 1084 ad annum 1429*, 8 vol. (dont 1 d'index), Montreuil-sur-Mer, 1887-1891.
- François FOREL : *Chartes communales du Pays de Vaud dès l'an 1214 à l'an 1527*, Lausanne, 1872 (*MDR*, 1<sup>ère</sup> série, 27).
- GUIBERT de NOGENT : *Autobiographie*, éd. et trad. Edmond-René Labande, Paris, 1981.
- GUIGUES I<sup>er</sup> (le Chartreux) : *Coutumes de Chartreuse*, éd. et trad. par un chartreux, Paris, 1984 (*Sources chrétiennes*, 313).
- GUIGUES I<sup>er</sup> (le Chartreux) : *Vie de saint Hugues, évêque de Grenoble, l'ami des moines*, trad. Marie-Ange Chomel, Grenoble, 1984.
- GUILLAUME de SAINT-THIERRY : *Lettre aux frères du Mont-Dieu (Lettre d'or)*, éd. et trad. Jean Déchanet, Paris, 1975 (*Sources chrétiennes*, 223).
- Jean-Joseph HISELY : *Cartulaire de la chartreuse d'Oujon*, in *MDR*, t. XII, Lausanne, 1854.
- LETTRES DES PREMIERS CHARTREUX*, tome I : S. Bruno – Guigues – S. Anthelme, éd. et trad. par un chartreux, Paris, 1962 (*Sources chrétiennes*, 88).
- POUILLÉS DES PROVINCES DE BESANÇON, DE TARENTEISE ET DE VIENNE*, éd. Étienne Clouzot, Paris, 1940 (*Recueil des historiens de la France : Pouillés*, t. VII).
- LA RÈGLE DE SAINT BENOIT*, éd. et trad. Adalbert de Vogüé et Jean Neufville, Paris, 2 vol., 1972 (*Sources chrétiennes*, 181-182).
- DIE URKUNDEN DER DEUTSCHEN KÖNIGE UND KAISER*, 10. Band, 3. Teil : *DIE URKUNDEN FRIEDRICHS I. 1168-1180*, bearb. von Heinrich Appelt, Hannover, 1985.
- Dom Léon Le VASSEUR : *Ephemerides ordinis cartusiensis*, 5 vol. (dont 1 d'index), Montreuil-sur-Mer, 1890-1893.
- VIE DE SAINT HUGUES*, éd. et trad. M.-A. Chomel, Grenoble, 1984.

## ÉTUDES

- Jean-Pierre ADAM : *La construction romaine. Matériaux et techniques*, Paris, 1989.
- Paul AMARGIER, Régis BERTRAND, Alain GIRARD, Daniel LE BLÉVEC : *Chartreuses de Provence*, Aix-en-Provence, 1988.
- Hektor AMMANN : « Die Bevölkerung der Westschweiz im ausgehenden Mittelalter », in *Festschrift Friedrich Emil Welti*, Aarau, 1937, p. 390-447.
- Hektor AMMANN und Karl SCHIB (Hg.) : *Historischer Atlas der Schweiz*, Aarau, 1958.
- Jean-Pierre ANIEL : *Les maisons des chartreux. Des origines à la chartreuse de Pavie*, Genève, 1983 (*Bibliothèque de la Société française d'archéologie*, 16).
- Laurent AUBERSON : *L'ancienne chartreuse Notre-Dame d'Oujon, Arzier (VD)*, Berne, 1996 (*Guides de monuments suisses*).
- Laurent AUBERSON : « Approche topographique d'un ensemble monastique du XII<sup>e</sup> siècle : l'exemple de la chartreuse d'Oujon (Vaud) », in *Pages d'archéologie médiévale en Rhône-Alpes*, 3, 1996, p. 15-23.

- Laurent AUBERSON : « "Clastrum" et "galilea" : Le cloître cartusien – L'exemple de l'ancienne chartreuse de La Lance (Concise VD) », in *Art + Architecture en Suisse*, 48, 1997, 2, p. 25-32.
- Marcel AUBERT et Marquise de MAILLÉ : *L'architecture cistercienne en France*, 2 vol., Paris, 1947.
- C. H. BAER : *Die Kunstdenkmäler des Kantons Basel Stadt*, Bd. III : *Die Kirchen, Klöster und Kapellen*. Erster Teil : *St. Alban bis Kartause*, Basel, 1941 (*Die Kunstdenkmäler der Schweiz*). [Die Kartause in Klein-Basel, p. 449-594].
- Louis BINZ : *Vie religieuse et réforme ecclésiastique dans le diocèse de Genève pendant le Grand Schisme et la crise conciliaire (1378-1450)*, Genève, 1973 (MDG, 46).
- Louis BINZ, Jean EMERY et Catherine SANTSCHI : *Le diocèse de Genève. L'archidiocèse de Vienne en Dauphiné*, Berne, 1980 (HS, section I : *Archidiocèses et diocèses*, vol. 3).
- Bernard BLIGNY : *L'Eglise et les ordres religieux dans le royaume de Bourgogne aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1960.
- Bernard BLIGNY : « L'éremitisme et les chartreux », in *L'eremitismo in Occidente nei secoli XI e XII, Atti della seconda settimana internazionale di studio*, (Mendola, 1962), Milano, 1965, p. 248-263 (*Miscellanea del Centro di studi medioevali*, 4).
- Bernard BLIGNY : « Les chartreux dans la société occidentale du XII<sup>e</sup> siècle », in *Cahiers d'histoire*, 20, 1975, p. 137-166.
- Bernard BLIGNY : *Saint Bruno, le premier chartreux*, Rennes, 1984.
- Louis BLONDEL : *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Genève, 1956 (réimpr. 1978) (*Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, VII).
- Louis BLONDEL : « Un prieuré inconnu. Le temple de Malval », in *Genava*, n.s., 12, 1964, p. 107-121.
- Maurice BOSSARD et Jean-Pierre CHAVAN : *Nos lieux-dits. Toponymie romande*, Lausanne, 1986.
- Raymond BOYER : *La chartreuse de Montrieux aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, 3 vol., Marseille, 1980.
- Jacques BUGNION : *Les villes de franchises au Pays de Vaud (1144-1350). Introduction à l'histoire des institutions urbaines vaudoises*, Lausanne, 1952 (BHV, 13).
- Éd. BURNET : « Note sur Guillaume, prieur d'Oujon », in *RHV*, 5, 1897, p. 273-278.
- R. CAMPICHE : « La Conriéry », in *Journal de Nyon*, 16.1.1953, p. 1-2.
- Guido CASTELNUOVO : *Seigneurs et lignages dans le Pays de Vaud. Du royaume de Bourgogne à l'arrivée des Savoie*, Lausanne, 1994 (*Cahiers lausannois d'histoire médiévale*, 11).
- CHARTREUSES EN FRANCHE-COMTÉ, Lons-le-Saunier, 1984 [catalogue d'exposition, Musée municipal/Archives départementales].
- LES CHARTREUX ET L'ART, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE. Actes du X<sup>e</sup> colloque international d'histoire et de spiritualité cartusiennes (Villeneuve-lès-Avignon, 15-18 septembre 1988), éd. Alain Girard et Daniel Le Blévec, Paris, 1989.
- Benoît CHAUVIN : « Contribution à l'histoire du vignoble d'Arbois : le cellier de Glénon et le temporel de l'abbaye cistercienne de Balerne (fin XII<sup>e</sup> - milieu XIV<sup>e</sup> siècle) », in *L'Eglise, la vigne et le vin dans le massif jurassien*. Actes de la table ronde de Lons-le-Saunier, avril 1990, Lons-le-Saunier, 1991, p. 11-41.
- Silvio CHIABERTO : « La Correria della certosa di Casotto », in *Akten des II. Internationalen Kongresses für Kartäuserforschung in der Kartause Ittingen (1993)*, Ittingen, 1995, p. 285-300.
- Franco CIARDO et Jean-Daniel MOREROD : « *Patrie de Vaud*. Le nom du pays à l'époque savoyarde », in *La Maison de Savoie et le Pays de Vaud*, Lausanne, 1989, p. 85-104 (BHV, 97).
- Franco CIARDO et Jean-Daniel MOREROD : « Les franchises du XII<sup>e</sup> siècle et l'histoire des libertés vaudoises », in *RHV*, 99, 1991, p. 9-41.
- Glyn COPPACK : *Mount Grace Priory*, London, 1991 (*English Heritage*).
- Dom Albert-Marie COURTRAY : « Documents inédits sur la chartreuse Notre-Dame d'Oujon », in *MDR*, 2<sup>e</sup> série, t. VI, Lausanne, 1907, p. 107-264.
- Gilbert COUTAZ : « Genolier », in *HS*, Abt. III : *Die Orden mit Benediktinerregel*, 1 : *Frühe Klöster. Die Benediktiner und Benediktinerinnen in der Schweiz*, 2. Teil, Bern, 1986, p. 724-729.
- Suzanne DAVEAU : *Les régions frontalières de la montagne jurassienne. Étude de géographie humaine*, Lyon, 1959.
- Pierre DELACRÉTAZ : *Les vieux fours à pain. Le renouveau*, Yverdon, 1979.

- Georges DESCŒUDRES, Heinz HORAT und Werner STÖCKLI : « Glashütten des 18. Jahrhunderts im Entlebuch. Ergebnisse der archäologischen Untersuchungen in Flühli (Eggenen/Südel) und Romoos », in *Jahrbuch der Historischen Gesellschaft Luzern*, 3, 1985, p. 2-45.
- Georges DESCŒUDRES : « Archäologische Untersuchungen im Frauenkloster St. Peter am Bach, Schwyz », in *Mitteilungen des Historischen Vereins des Kantons Schwyz*, 79, 1987, p. 33-116.
- Marie-Anselme DIMIER et Jean PORCHER : *L'art cistercien. France*, La Pierre-qui-Vire, 1962.
- LE DIOCÈSE DE LAUSANNE (VI<sup>E</sup> SIÈCLE - 1821), DE LAUSANNE ET GENÈVE (1821-1925) ET DE LAUSANNE, GENÈVE ET FRIBOURG (DEPUIS 1925)*, réd. Patrick Braun, Bâle/Francfort-sur-le-Main, 1988 (HS, section I : *Archidiocèses et diocèses*, vol. 4).
- Erika DOBERER : *Die deutschen Lettner bis 1300*, (Diss. Phil. Wien), Linz, 1946.
- Dom Jacques DUBOIS : « Les limites des chartreuses », in *BSNAF*, 1965, p. 186-197.
- Dom Jacques DUBOIS : « Le domaine de la chartreuse de Meyriat. Histoire d'un domaine cartusien », in *Le Moyen Âge*, 74, 1968, p. 459-493.
- Dom Jacques DUBOIS : « L'institution des convers au XIII<sup>e</sup> siècle. Forme de vie propre aux laïcs », in *I laici nella « Societas christiana » dei secoli XI e XII. Atti della terza settimana internazionale di studio*, Mendola, 21-27 agosto 1965, Milano, 1968, p. 183-261 (*Miscellanea del Centro di studi medioevali*, 5).
- Pierre DUBUIS : « Un projet manqué de colonisation dans les préalpes « vaudoises » en 1292 : la région du col de la Croix », in *RHV*, 1996, p. 241-251.
- Georges DUBY : *Saint Bernard. L'art cistercien*, Paris, 1976.
- Pierre DUPARC : « Les tenures en hébergement et en abergement », in *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 122, 1964, p. 5-88.
- Pierre DUPARC : « Moines et alpages dans le diocèse de Genève au Moyen Âge », in *Des archives à la mémoire. Mélanges d'histoire politique, religieuse et sociale offerts à Louis Binz*, Genève, 1995, p. 11-21 (*MDG*, 57).
- Peter EGGENBERGER et Jachen SAROTT : *La construction de l'ancienne abbaye cistercienne de Bonmont. Les résultats des investigations archéologiques de 1973 à 1988*, Chésereux, 1988 (*Bonmont I : Archéologie*).
- Peter EGGENBERGER und Werner STÖCKLI : « Beiträge zur Baugeschichte der ehemaligen Zisterzienserabtei Bonmont. Resultate der archäologischen Forschungen von 1973 bis 1988 », in *Zisterzienserbauten in der Schweiz*, Bd. 2 : *Männerkloster*, Zürich, 1990 (*Veröffentlichungen des Instituts für Denkmalpflege an der ETH Zürich*, Bd. 10.2), p. 9-34.
- Peter EGGENBERGER et Werner STÖCKLI : « L'ancienne abbaye cistercienne de Montheron. Investigations archéologiques en 1975 et 1976 », in *Zisterzienserbauten in der Schweiz*, Bd. 2 : *Männerkloster*, Zürich, 1990 (*Veröffentlichungen des Instituts für Denkmalpflege an der ETH Zürich*, Bd. 10.2), p. 127-140.
- Peter EGGENBERGER, Philippe JATON et Marcel GRANDJEAN : *L'église et l'ancien couvent dominicain de Coppet*, Lausanne, 1996 (*CAR*, 68).
- L'ESPACE COMTOIS PAR LA CARTOGRAPHIE DU XVI<sup>e</sup> AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE*. Exposition, Besançon, 1995.
- Abbé Jean FALCONNET : *La chartreuse du Reposoir au diocèse d'Annecy*, Montreuil-sur-Mer, 1895 (réimpr., Genève-Paris, 1980).
- Alfred FALCONNIER : *Atlas géologique de la Suisse I : 25 000, feuille Marchairuz. Notice explicative*, Berne, 1950.
- Georg FRANK : *Das Zisterzienserkloster Maulbronn. Die Baugeschichte der Klausur von den Anfängen bis zur Säkularisierung*, Hildesheim, 1993 (*Studien zur Kunstgeschichte*, 70).
- Margrit FRÜH : « Die Kartausen in der Schweiz », in *Schriften des Vereins für Geschichte des Bodensees und seiner Umgebung*, 104, 1986, p. 43-65.
- Margrit FRÜH : *Führer durch das Ittinger Museum in der Kartause Ittingen*, Frauenfeld, 1992.
- Margrit FRÜH : « Die Kartausen in der Schweiz am Ende des 15. Jahrhunderts », in *Thurgauer Beiträge zur Geschichte*, 1994, p. 159-182.
- Jean-René GABORIT : « L'architecture de Grandmont », in *L'ordre de Grandmont. Art et Histoire. Actes des Journées d'études de Montpellier, 7 et 8 octobre 1989*, s.l. [Gap], 1992, p. 87-90.
- Donald Lindsay GALBREATH : *Inventaire des sceaux vaudois*, Lausanne, 1937 (*MDR*).
- Dom François GANNERON : *Les Antiquités de la Chartreuse du Mont-Dieu*, publ. par Paul Laurent, Paris, 1893 [d'après le manuscrit de 1631 et le supplément de 1639].
- Jürg GANZ : « Bauten der Kartäuser in der Schweiz », in *ZAK*, 43, 1986, 3, p. 263-283.
- Jürg GANZ : « Der Kartäuser und die Zeit. Zeitzeichen in der Kartause Ittingen », in *Akten des II. Internationalen Kongresses für Kartäuserforschung in der Kartause Ittingen (1993)*, Ittingen, 1995, p. 57-65.

- Pierre-Roger GAUSSIN : « La terre de Saint-Oyend et le peuplement du Haut-Jura au Moyen Âge », in *Cahiers d'histoire*, 2, 1957, p. 337-372.
- Charles GILLIARD : *La conquête du Pays de Vaud par les Bernois*, rééd., Lausanne, 1985 (éd. orig. 1935).
- Alain GIRARD : « Les chartreux, l'art et la spiritualité autour d'Avignon », in *Les Chartreux et l'art, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*. Actes du X<sup>e</sup> colloque international d'histoire et de spiritualité cartusiennes (Villeneuve-lès-Avignon, 15-18 septembre 1988), éd. Alain Girard et Daniel Le Blévec, Paris, 1989, p. 19-37.
- Daniel GLAUSER : *Les maisons rurales du canton de Vaud, I : Le Jura vaudois et ses contreforts*, Bâle, 1989 (*Les maisons rurales de Suisse*, 16).
- GLOSSAIRE DES PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE, Neuchâtel / Paris, 1924 sq.
- LA GRANDE CHARTREUSE PAR UN CHARTREUX, s.l., 161991.
- Marcel GRANDJEAN : « Architectes du Vieux-Chablais à la fin de l'époque gothique », in *Vallesia*, 33, 1978, p. 239-254 (*Mélanges offerts à André Donnet pour son 65e anniversaire*).
- Klaus GREWE : « Mount Grace Priory », in *Die Wasserversorgung im Mittelalter*, Mainz, 1991 (*Geschichte der Wasserversorgung*, Bd. 4), p. 264-267.
- Pierre GRIMAUD : *La chartreuse de La Verne*, Perpignan, 1979.
- Albert GRUYS : *Cartusiana. Un instrument heuristique*, 3 vol., Paris, 1976-1978.
- GUIDE DES ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES, Chavannes-près-Renens, 1990.
- Hanno HAHN : *Die frühe Kirchenbaukunst der Zisterzienser. Untersuchungen zur Baugeschichte vom Kloster Eberbach im Rheingau und ihren europäischen Analogien im 12. Jahrhundert*, Berlin, 1957.
- HISTOIRE DES MONIALES CHARTREUSES [par des chartreux], s.l., dactyl., 1978.
- James HOGG : « Les chartreuses anglaises : maisons et bibliothèques », in *Les Chartreux et l'art, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*. Actes du X<sup>e</sup> colloque international d'histoire et de spiritualité cartusiennes (Villeneuve-lès-Avignon, 15-18 septembre 1988), éd. Alain Girard et Daniel Le Blévec, Paris, 1989, p. 207-228.
- Heinz HORAT : « L'architecture médiévale », in *L'abbaye de Saint-Gall. Rayonnement spirituel et culturel*, publié sous la direction de Werner Vogler, Lausanne, 1991, p. 185-200.
- Heinz HORAT : *Der Glasschmelzofen des Priesters Theophilus, interpretiert aufgrund einer Glasofen-Typologie*, Bern/Stuttgart, 1991.
- Jean HUBERT : « La place faite aux laïcs dans les églises monastiques et dans les cathédrales aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », in *I laici nella « Societas christiana » dei secoli XI e XII. Atti della terza settimana internazionale di studio*, Mendola, 21-27 agosto 1965, Milano, 1968, p. 470-487 (*Miscellanea del Centro di studi medioevali*, 5).
- Véronique IMBERT : « La terre et les conditions de l'agriculture dans le Val de Mordeau pendant le premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle », in *Musée neuchâtelois*, 1984, p. 97-114.
- Henri JACCARD : *Essai de toponymie. Origine des noms de lieux habités et des lieux dits de la Suisse romande*, Lausanne, 1906 (réimpr., Genève, 1978).
- Abel JACQUET : *Sur le versant du Salève. La chartreuse de Pomier. D'après le manuscrit d'André Folliet*, Annecy, 1980 (*MDAS*, 89).
- Friederike KLOS : « Les chartreux et l'art en Autriche », in *Les Chartreux et l'art, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*. Actes du X<sup>e</sup> colloque international d'histoire et de spiritualité cartusiennes (Villeneuve-lès-Avignon, 15-18 septembre 1988), éd. Alain Girard et Daniel Le Blévec, Paris, 1989, p. 159-175.
- Ulrike KÖCKE : *Lettner und Choremporen in den nordwestdeutschen Küstengebieten, ergänzt durch einen Katalog der westdeutschen Lettner ab 1400*, Diss. Phil., München, 1972.
- Robert de LASTEYRIE : *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, Paris, 1929.
- Gabriel LE BRAS : « Les chartreux », in *Les ordres religieux. La vie et l'art*, éd. G. Le Bras, Paris, 1979, p. 562-653.
- Dom Jean LECLERCQ : « Comment vivaient les frères convers », in *I laici nella « Societas christiana » dei secoli XI e XII. Atti della terza settimana internazionale di studio*, Mendola, 21-27 agosto 1965, Milano, 1968, p. 152-182 (*Miscellanea del Centro di studi medioevali*, 5).
- Jacqueline LEGENDRE : *La chartreuse de Lugny, des origines au début du XIV<sup>e</sup> siècle, 1172-1332*, Salzbourg, 1975 (*Analecta Cartusiana*, 27).
- Edgar LEHMANN : *Die Bibliotheksräume der deutschen Klöster im Mittelalter*, Berlin, 1957 (*Schriften zur Kunstgeschichte*, 2).
- Louis LEVADE : *Dictionnaire géographique, statistique et historique du Canton de Vaud*, 2 vol., Lausanne, 1824.
- LEXIKON FÜR THEOLOGIE UND KIRCHE, herausgegeben von Konrad Hofmann und Michael Buchberger, 10 Bde, Freiburg im Breisgau, 1930-1938.

- René LOCATELLI : « Réseau monastique et canonial de part et d'autre du Jura au XII<sup>e</sup> siècle », in *RHES*, 82, 1988, p. 89-114 (« Echanges et réseaux monastiques, Franche-Comté - Pays de Vaud »).
- René LOCATELLI : *Sur les chemins de la perfection. Moines et chanoines dans le diocèse de Besançon vers 1060-1220*, Saint-Etienne, 1992.
- René LOCATELLI, Denis BRUN et Henri DUBOIS : *Les salines de Salins au XIII<sup>e</sup> siècle. Cartulaires et livre des rentiers*, Besançon, 1991.
- Roger Ch. LOGOZ : *Clément VII (Robert de Genève). Sa chancellerie et le clergé romand au début du Grand Schisme (1378-1394)*, Lausanne, 1974 (MDR, 3<sup>e</sup> série, t. X).
- MACHINES ET MÉTIERS. ASPECTS DE L'INDUSTRIE VAUDOISE DU XVI<sup>e</sup> AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE* [catalogue d'exposition], Lausanne, 1994.
- MAISONS DE L'ORDRE DES CHARTREUX. VUES ET NOTICES*, 4 vol., Montreuil-sur-Mer, Tournai et Parkminster, 1913-1919.
- David MARTIGNIER et Aymon DE CROUSAZ : *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, Lausanne, 1867.
- Claire MARTINET : *L'Abbaye Prémontrée du Lac de Joux des origines au XIV<sup>e</sup> siècle*. Avec une étude de Jean-Luc Rouiller : *Les sépultures des seigneurs de La Sarraz*, Lausanne, 1994 (*Cahiers lausannois d'histoire médiévale*, 12).
- Hans Peter MATHIS : *Kartause Ittingen*, Bern, 1983 (*Schweizerische Kunstführer*).
- Christian de MÉRINDOL : « Art, spiritualité et politique : Philippe le Hardi et la chartreuse de Champmol, nouvel aperçu », in *Les Chartreux et l'art, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*. Actes du Xe colloque international d'histoire et de spiritualité cartusiennes (Villeneuve-lès-Avignon, 15-18 septembre 1988), éd. Alain Girard et Daniel Le Blévec, Paris, 1989, p. 93-115.
- Wolfgang MÖSSNER : « Das Triptychon mit den Kartäuserklöstern des gesamten Erdkreises », in *Anzeiger des Germanischen Nationalmuseums* (Nürnberg), 1977, p. 55-66.
- Jean-Luc MORDEFROID : « Requiem pour deux chartreuses », in *Archéologia*, n° 204, juillet-août 1985, p. 28-33.
- Jean-Luc MORDEFROID : « Vignobles cartusiens du comté de Bourgogne et du Pays de Vaud (XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles) », in *L'Eglise, la vigne et le vin dans le massif jurassien*. Actes de la table ronde de Lons-le-Saunier, avril 1990, Lons-le-Saunier, 1991, p. 43-58.
- Jean-Luc MORDEFROID : « La proto-industrialisation d'un torrent comtois par les Cisterciens et les Chartreux du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle », in *Moines et métallurgies dans la France médiévale*. Études réunies par Paul Benoît et Denis Cailleaux, Paris, 1991, p. 73-94.
- Eugène MOTTAZ : *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, 2 vol., Lausanne, 1914-1921.
- Abbé Christophe NICKLÈS : *La chartreuse du Val S<sup>c</sup>-Marguerite à Bâle*, Porrentruy, 1903.
- Elie NICOLAS : « Les signes lapidaires : approche méthodologique », in *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Âge*. Etudes réunies par Odette Chapelot et Paul Benoît, Paris, 1985, p. 185-195.
- L'ORDRE DE GRANDMONT. ART ET HISTOIRE*. Actes des Journées d'études de Montpellier, 7 et 8 octobre 1989, recueillis et publiés par Geneviève Durand et Jean Nougaret. - S.l. [Gap], 1992.
- Paul-Louis PELET : « Marginaux et mal-aimés, les verriers du Jura vaudois », in *La monnaie de sa pièce... Hommages à Colin Martin*, Lausanne, 1992, p. 251-274 (BHV, 105).
- Jean-Marie PESEZ : « Le village et la maison de la Côte viticole en Bourgogne : passé lointain et passé présent », in *Géographie historique du village et de la maison rurale*. Actes du colloque tenu à Bazas les 19-21 octobre 1978 sous la direction de Ch. Higounet, Paris, 1980, p. 121-135.
- Hans Conrad PEYER : « Die Entstehung der Landesgrenze in der Vallée de Joux. Ein Beitrag zur Siedlungsgeschichte des Juras », in *SZG*, 1, 1951, p. 429-451.
- Jean-François POUDRET : *Libertés et franchises dans les Pays romands au Moyen Âge. Des libertés aux droits de l'homme*, Lausanne, 1986 (*Cahiers de la Renaissance vaudoise*, 113).
- PREMIÈRES HORLOGES MÉCANIQUES À POIDS. HORLOGES GOTHIQUES*. - Catalogue d'exposition, Le Locle, 1969.
- Bernard PRIMAULT : *Etude méso-climatique du canton de Vaud*, Lausanne, 1972 (*Cahiers de l'aménagement régional*, 14).
- Abbé Marie RANNAUD : *La chartreuse de Pomier, diocèse d'Annecy (Haute-Savoie) 1170-1793*, Annecy, 1909 (MDAS, 32).
- RELEVÉS, DESSINS ET PHOTOGRAPHIES DE CONSTRUCTIONS RURALES DU CANTON DE VAUD EXÉCUTÉS PAR LES ÉTUDIANTS DE PREMIÈRE ANNÉE*, sous la direction de F. Aubry, architecte professeur [École polytechnique fédérale, Département d'architecture], Lausanne, 1972.
- Maxime REYMOND : *L'abbaye de Montheron*, Lausanne, 1918 (MDR, 2<sup>e</sup> série, t. X).
- Gilbert ROCHAT : *Histoire d'Arzier-Le Muids*, s.l. [Arzier], 1967 (multigr.).

- ROUGEMONT, 9<sup>E</sup> CENTENAIRE, 1080-1980. *CHOIX DE TEXTES*, Lausanne, 1980 (BHV, 65).
- Peter RÜCK : « Die Anfänge des öffentlichen Notariats in der Schweiz (12. - 14. Jahrhundert) », in *Archiv für Diplomatik*, 36, 1990, p. 93-123.
- Robert SAINT-JEAN : « Le Prieuré Saint-Michel de Grandmont (Hérault) », in *L'ordre de Grandmont. Art et Histoire. Actes des Journées d'études de Montpellier, 7 et 8 octobre 1989*, s.l. [Gap], 1992, p. 177-196.
- Rémy SCHEURER : « Les premières reconnaissances dans les territoires de l'actuel canton de Neuchâtel (fin XIII<sup>e</sup> siècle - milieu XV<sup>e</sup> siècle) », in *Dialectologie, Histoire et Folklore (Mélanges Ernest Schüle)*, Neuchâtel, 1982, p. 245-260.
- Rémy SCHEURER : « Le comté de Neuchâtel et la seigneurie de Valangin au Moyen Âge : La population », in *Histoire du Pays de Neuchâtel, 1 : De la Préhistoire au Moyen Âge*, Hauterive, 1989, p. 187-194.
- Rémy SCHEURER : « Le village et la population de Coffrane au XVI<sup>e</sup> siècle », in *Musée Neuchâtelois*, 1996, p. 145-162.
- Vincent SERNEELS : *Archéométrie des scories de fer. Recherches sur la sidérurgie ancienne en Suisse occidentale*, Lausanne, 1993 (CAR, 61).
- Werner STÖCKLI : « Architecture religieuse dans le canton de Vaud. Investigations archéologiques récentes », in *AS*, 1, 1978, 2, p. 96-104, en particulier 96-97.
- Denis TAPPY : *Les États de Vaud*, Lausanne, 1988 (BHV, 91).
- Jürg TAUBER : « Herd, Ofen und Kamin. Zur Heizung im romanischen Haus », in *Zur Lebensweise in der Stadt um 1200. Ergebnisse der Mittelalter-Archäologie. Bericht über ein Kolloquium in Köln vom 31. Januar bis 2. Februar 1984*, hrsg. von Heiko Steuer, Köln, 1986, p. 93-110 (ZAM, Beiheft 4).
- Kathrin TREMP-UTZ : « Bonmont », in *Die Zisterzienser und Zisterzienserinnen, die reformierten Bernhardinerinnen, die Trappisten und Trappistinnen und die Wilhelmiten in der Schweiz*, red. Cécile Sommer-Ramer und Patrick Braun, (HS, Abteilung III : Die Orden mit Benediktinerregel, Bd. 3, erster Teil), Bern, 1982, S. 87-127.
- Jean VALLERY-RADOT : « La chartreuse du Liget et la Corroirie », in *Congrès archéologique de France*, 106, Paris, 1949, p. 153-172.
- Auguste VERDEIL : *Histoire du Canton de Vaud*, Lausanne, 1854.
- R. P. VICTORIN : *Les chartreuses de Vallon et de Vallon-Ripaille*, Annecy, 1932 (MDAS, 50).
- Richard VISSCHER van GAASBEEK : *Das Zscheckenbürlin-Zimmer in der Carthaus zu Basel 1509*, Basel, 1898.
- J.-M. VOLET : *Saint-Cergue*, Saint-Cergue, 1981.
- Denis WEIDMANN : « Arzier - District de Nyon. Chartreuse d'Oujon » (Chronique archéologique 1984), in *RHV*, 93, 1985, p. 120-121.
- Denis WEIDMANN : « Un manteau de terre pour protéger la chartreuse d'Oujon à Arzier. Projet d'aménagement du site », in *Chantiers/Suisse*, 16, 6/1985, p. 541-546.
- Denis WEIDMANN : « Arzier - District de Nyon. Chartreuse d'Oujon. Investigations archéologiques et aménagements » (Chronique archéologique 1985), in *RHV*, 94, 1986, p. 124.
- Denis WEIDMANN, Peter EGGENBERGER et Xavier MÜNGER : « Arzier - District de Nyon. Chartreuse d'Oujon. Aménagement du site. Les investigations archéologiques en 1988 » (Chronique archéologique 1988), in *RHV*, 97, 1989, p. 108-109, pl. 1.
- Marijan ZADNIKAR : « La chartreuse de Žiče, la plus ancienne chartreuse en Europe centrale », in *Mélanges René Crozet*, t. 2, Poitiers, 1966, p. 829-833.
- Marijan ZADNIKAR : *Srednjevska Arhitektura Kartuzijanov in Slovenske Kartuzije*, Ljubljana, 1972.
- Marijan ZADNIKAR : « Die frühe Baukunst der Kartäuser », in *Die Kartäuser. Der Orden der schweigenden Mönche*. Herausgegeben von Marijan Zadnikar, Köln, 1983, p. 50-137.
- Marijan ZADNIKAR : *Die gotische Kirche von Pleterje*, Ljubljana, 1985 (Kultur- und Naturdenkmäler Sloweniens. Führersammlung, 142).
- Marijan ZADNIKAR : *Kartuzija Pleterje. Njeno oblicje in pomen*, Novo Mesto, 1995.